This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

600013013E

223. i. 156

ŒUVRES

DE

FROISSART.

Imp. Simonau et Toover Bruxelles

OEUVRES

DE

FROISSART

publiées

AVEC LES VARIANTES DES DIVERS MANUSCRITS

PAR

M. le baron KERVYN DE LETTENHOVE

Membre de l'Académie royale de Belgique
Correspondant de l'Institut de France, de l'Académie de Munich, etc.

BIBLIOTHÈQUE ROYALE

CHRONIQUES

TOME PREMIER.

INTRODUCTION

(Première Partie.)

BRUXELLES
COMPTOIR UNIVERSEL D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE
VICTOR DEVAUX ET Cie
RUE SAINT-JEAN, 26.

1870

223 . i . 156.

Une nouvelle édition des chroniques de Froissart est depuis longtemps réclamée. Soit qu'on les considère comme une source abondante d'informations historiques pour une époque intéressante et agitée, soit qu'on se préoccupe de leur valeur littéraire et du charme que le style y ajoute à la narration, elles resteront toujours l'un des plus précieux monuments du moyen âge, et l'on ne saurait assez faire pour se rapprocher le plus possible d'un texte correct et complet.

La tâche de l'éditeur est aussi vaste que laborieuse.

Il faut d'abord qu'il explique comment Froissart a pu, par ses enquêtes, réunir une si riche moisson de récits. Ce sera la biographie du chroniqueur.

Il faut ensuite qu'il signale dans les diverses rédactions de Froissart leur généalogie, si l'on peut se servir de ce mot, l'ordre dans lequel elles se sont succédé, ce qui les distingue et les caractérise, et en même temps il est tenu de justifier le système qui a présidé à leur classement et à leur publication. C'est en quelque sorte pour l'éditeur sa propre apologie.

Vient en dernier lieu l'énumération des manuscrits. Ici l'éditeur se borne à rendre compte d'un travail tout matériel. La persévérance dans les recherches a été son premier devoir, et il n'a qu'à dresser l'inventaire des résultats qu'elles ont produits.

De là, la triple division de cette Introduction.

Raconter la vie de l'auteur par les progrès de son œuvre, exposer sous l'empire de quelles circonstances elle fut entreprise et continuée, déterminer ce qui en est parvenu jusqu'à nous, tels sont les points que nous aurons à aborder successivement.

Qu'on veuille bien le reconnaître toutefois, chacune de ces parties distinctes a ses obscurités et ses difficultés sans nombre.

Nous ne savons guère de la vie de Froissart que ce qu'il nous en apprend lui-même ; mais il n'importe pas moins, pour apprécier la valeur de ses assertions, de rechercher où il les a puisées, dans quel château il les a obtenues, de quelle bouche il les a recueillies : aussi nous imposerons-nous le soin de peser attentivement tout ce qu'il rapporte de ses voyages et de ses enquêtes [1].

Nous ne pouvons oublier, en reproduisant l'œuvre elle-même, qu'elle a ses formes différentes qu'il faut analyser et non pas confondre, et qui placées dans un ordre méthodique offrent souvent de précieux enseignements par les modifications mêmes qu'elles

[1] Dans cette partie de l'Introduction, nous avons conservé, mais en les modifiant considérablement, quelques chapitres d'une étude littéraire sur Froissart, qui a été couronnée par l'Académie française en 1857.

ont subies. Trop longtemps, comme l'a remarqué M. de Laborde, « on s'est mépris sur le mode de publi-
« cation qui convient aux chroniques de Froissart.
« On a traité le chroniqueur du moyen âge comme les
« classiques des grandes époques de la littérature
« grecque, romaine et française. Rien de plus simple
« que de publier les œuvres de ces écrivains. On choi-
« sit le plus ancien texte, épurant ce texte primitif,
« le châtiant, le complétant, travail délicat qui, s'il
« a profité à Hérodote, ne convient nullement à Frois-
« sart. En effet, pour cet écrivain mobile, il y a de
« tout autres exigences. Froissart n'a pas laissé à la
« postérité un texte *ne varietur*. Nous avons de sa
« main plusieurs chroniques différentes, et ces rédac-
« tions distinctes sont l'œuvre de cinquante années
« consacrées à rechercher de nouvelles informations. »
Certes, il est intéressant de comparer ces rédactions entre elles ; mais il faut avant tout (et là est le labeur) les reconnaître, les distinguer et les classer, sans se préoccuper de quelques variantes introduites par les copistes.

Enfin, après cinq siècles qu'ont marqués tant de guerres et tant de révolutions, on a à se demander où reposent les derniers débris des monuments littéraires qu'elles ont dispersés, et, quel que soit le zèle que l'on apporte dans ces investigations, on ne peut assez s'affliger des pertes irréparables qu'il faut se résoudre à constater.

En soumettant au lecteur ce rapide aperçu de notre travail, nous ne nous flatterons pas d'avoir pu sur-

monter tous les obstacles ou d'avoir comblé toutes les lacunes. Nous aimons mieux former le vœu que la science historique, que la critique littéraire, poursuivant leur tâche réparatrice, exhument ce que nous n'avons point connu et puissent ainsi atteindre le but que nos efforts se sont proposé.

PREMIÈRE PARTIE.

—

ÉTUDE

SUR LA VIE

DE

FROISSART.

I

ENFANCE ET JEUNESSE DE FROISSART.

Beaumont. — Mahieu Froissart, juré de Beaumont. — La famille de Jean Froissart. — Sa naissance. — Ses jeux. — Ses études. — Souvenirs. — Premières inspirations.

A l'ouest des Ardennes et assez près de la Sambre, le *latissimum flumen Sabis* de César, le voyageur découvre de loin une petite ville qui doit à sa position riante le nom de Beaumont. Plus importante autrefois qu'aujourd'hui, elle était protégée au XIVe siècle par un vaste château qu'avait fait construire la comtesse Richilde de Hainaut.

Lorsque le mariage de la comtesse Marguerite de Flandre avec Bouchard d'Avesnes devint l'objet d'un long et honteux démêlé entre ses enfants, issus de deux pères ennemis, Beaumont devint l'apanage de son second fils, qui se nommait Baudouin comme son aïeul. Il s'y fixa et s'attacha tellement à ce séjour,

qu'au moment où il abandonna tous ses domaines à sa fille Béatrice, ce fut le seul qu'il voulût se réserver.

Baudouin d'Avesnes était le plus pacifique, le plus doux, le plus savant des fils de Bouchard, qui lui-même n'était pas étranger aux lettres. La nature, qui lui avait refusé la force du corps, l'avait dédommagé en lui prodiguant les dons de l'esprit, et le *Livre du lignage de Coucy et de Dreux*, rédigé dans les premières années du XIVe siècle, nous apprend que, bien que *petit et menu*, il devint « li ungs des plus sages « chevaliers qui fust en son temps. » Ne pouvant rien ajouter par ses exploits à la gloire de ses ancêtres, il crut que par ses recherches et ses études il pourrait du moins la répandre davantage, et s'attacha au soin de justifier une si haute fortune.

Depuis qu'une sentence solennelle des légats pontificaux avait proclamé la légitimité de leur naissance, les sires d'Avesnes ne rougissaient plus de leur alliance clandestine, sinon sacrilége, avec la maison des comtes de Hainaut; ils en avaient placé les armes dans leur écu et s'égalaient fièrement à ces princes dont ils n'étaient naguère que les plus puissants vassaux. Les descendants des intrépides chevaliers qui, sur les murs d'Arsur et à la bataille d'Antipatride, excitèrent l'admiration des infidèles, n'étaient-ils pas dignes de recueillir une part de l'héritage de ce successeur de Robert de Jérusalem, devenu dans une autre croisade empereur de Constantinople?

Baudouin d'Avesnes avait pour femme Félicité de Coucy; il avait fait épouser à son fils Agnès de Lusi-

gnan, à sa fille Henri de Luxembourg, et il semble qu'il se soit surtout proposé pour tâche de montrer dans les annales du passé d'autres noms non moins illustres unis au sien. Ayant sous les yeux les histoires que le comte Baudouin IX avait fait rédiger avant son départ pour la croisade, il les poursuivit et les compléta. Il avait, rapporte-t-on dans les *Lignages de Coucy*, un grand livre de chroniques, « lequel parloit « de toutes les anciennes lignées, tant des rois comme « des barons de France, et le fist accroistre selon ce « que ces lignages estoient depuis creus et multi- « pliés [1]. » Tel est le recueil, de nouveau remanié après lui, que l'on continuera à nommer en souvenir de la grande part qu'il y a prise : *les Livres de messire Baudouin d'Avesnes*.

Dans ce même château de Beaumont, Baudouin donnait l'hospitalité à Thibaud de Bar, qui composait des vers. L'histoire et la poésie protégeaient également, au milieu des guerres les plus sanglantes, cet asile de la paix et des doux loisirs.

Dix ans après la mort de Baudouin d'Avesnes, une contestation s'élève sur la transmission de la seigneurie de Beaumont, et quel est l'arbitre chargé de la terminer ? Jean de Joinville, fils de l'historien de saint Louis.

Le comte de Hainaut, Jean II, posséda un moment

[1] Les savants auteurs de l'*Histoire littéraire de la France* signalent deux manuscrits de Paris, qui se terminent en 1277 et n'offrent aucun témoignage hostile à Bouchard, comme conformes au texte original des *Livres* de Baudouin d'Avesnes que l'on conservait chez les capucins d'Arras, si l'on peut croire Sanderus.

la seigneurie de Beaumont, mais elle passa bientôt, avec celles de Valenciennes et de Condé, à l'un de ses fils, Jean de Hainaut, plus connu depuis sous le titre de sire de Beaumont. Sans répéter tout ce qu'écrivirent pour honorer son courage les chroniqueurs de son époque, il faut rappeler que Jean de Beaumont fut choisi en 1315 par Henri de Luxembourg, pour vicaire de l'empire en Italie; qu'en 1326 il plaça la couronne d'Angleterre sur le front d'Édouard III, et qu'en 1346 il montra le même courage en luttant contre les périls dont était menacé le trône de Philippe de Valois.

Le sire de Beaumont eut pour historien Jean Le Bel, chanoine de Liége, qui menait une vie joyeuse au milieu des chasses et des banquets, et qui, savant dans l'art de composer des chansons et des virelais, n'était pas moins fameux par les coups redoutables de son épée. « Si fut pryet et comandeit, dit Jean d'Outre-« meuse, de par noble princhе monsingnour Johan « de Bealmont à messire Johan li Beal, canoyne de « Liége, qu'ilh volsist escrire la pure veriteit de tout « le fait entièrement, al manire de chroniques.... et « fut corregiet par monsingnour Johan de Bealmont, « et puis mis en fourme. Et en furent fais dois libres « dont Johans li Beal presentat l'ung aldit monsingnour « Johan de Bealmont. »

Ainsi, c'est aux mêmes lieux qu'à un siècle de distance deux princes de la même maison écrivent ou corrigent des chroniques, et la narration revue par Jean de Hainaut repose tout à côté des *Livres* de Baudouin d'Avesnes.

L'abbaye de Lobbes, si fière de son glorieux surnom de *Vallis scientiæ*, était peu éloignée de Beaumont. Cette ville méritait aux mêmes titres la mémoire de la postérité : c'est là qu'il faut chercher le berceau de la famille de Froissart.

Dans une charte datée du lundi après l'Ascension de l'an 1300, charte qui concerne le sire de Beaumont, on remarque parmi les jurés de cette ville Mahieu Froissart [1]. Il fut peut-être l'aïeul du chroniqueur dont nous étudierons la vie et les écrits, et son nom paraît ici, pour la première fois, à l'ombre de celui de Jean de Hainaut, qui protégeait les lettres et à qui les lettres payèrent deux fois généreusement la dette de la reconnaissance.

On peut supposer que ce juré de la ville et du franc château de Beaumont [2], comme on disait au XIVe siècle, jouissait d'une honorable aisance. Il est même probable qu'il appartenait à une famille de marchands assez riches; car, lorsque le comte de Hainaut s'empara, en 1309, de la ville de Thuin, située à trois lieues de Beaumont, il ne paya que trente-cinq livres au châtelain de Beaumont, qui l'avait aidé à la conquérir, tandis qu'il faisait remettre une somme bien plus considérable, comme indemnité pour les pertes qu'il avait subies, à un marchand nommé Éverard Froissart.

[1] Mahius Froissars (Archives de Beaumont). Il existe une copie de ce document aux archives de Lille.

[2] La franchise de Beaumont était si renommée que Henri de Luxembourg la concéda à d'autres villes. Thibaud, comte de Bar, donna également à Vairy la franchise de Beaumont.

Mahieu Froissart vivait encore en 1312, car il figure cette année comme juré dans une charte de donation au profit de l'église de Beaumont. Un de ses fils nommé Mahieu comme lui continua à habiter Beaumont, et dans un acte de 1396, on mentionne la terre de Malin-Fontaine « qui fu à Mahiu Froissart [1]. »

Quelles furent les circonstances qui appelèrent le père de Froissart à Valenciennes? Il est à peu près impossible de s'arrêter à des faits précis, mais les conjectures abondent.

Valenciennes et Beaumont appartenaient au même seigneur, et les relations de ces deux villes étaient aussi étroites que fréquentes. Baudouin d'Avesnes avait un hôtel à Valenciennes : il y fonda un béguinage où il fut inhumé, et c'était en mémoire de Baudouin d'Avesnes que son petit-fils, l'empereur Henri VII,

[1] On lit dans un compte des pauvres de Beaumont en 1387 :

Rentes que on doibt à le Noël.

A Mahiu Froissart, fils Mahiu Froissart, sur une pièce de terre à Godessant-Fontaine, de VII quartes, et sur V quartes à Malin-Fontaine (ces lieux se retrouvent avec ces noms sur le territoire de Beaumont), prises en le pièce de IIII journels au chief deseure. — Et sont ces terres nommées entre celles que Mahius ses pères tenoit, che deseure dites, et s'en doibt. . . . . IIII s. VI d. t.

Et un peu plus loin :

Rentes que on doibt à le Saint-Jean.

A Mahiu Froissart, fils Mahiu Froissart, sur les pièces de terre deseure dites . . . . . IIII s. VI d. t.

(Renseignements communiqués par M. Rochette, directeur de l'école moyenne de Beaumont.)

avait voulu que l'hôtel où il était né lui-même, et qui avait été converti par ses ordres en un monastère de sœurs de l'ordre de Saint-Dominique, continuât à s'appeler *la Maison de Beaumont* [1].

La ville de Valenciennes était d'ailleurs le siége d'un commerce plus important. Inscrite depuis longtemps dans la hanse de Londres, elle voyait ses richesses se développer rapidement, grâce à cette activité éclairée, à cette heureuse aptitude pour tous les succès de l'industrie et des arts qui distinguent encore aujourd'hui ses habitants, et sa population était devenue tellement considérable qu'en 1340 le duc de Normandie, à la tête d'une armée destinée à arrêter l'invasion d'Édouard III, jugea, nous raconte Froissart, « qu'il n'avoit mie assez « de gens pour assiéger une si grande ville que Valen- « ciennes est. » C'était surtout à ses priviléges qu'elle devait sa prospérité : ils étaient si renommés que l'on vit au XVe siècle le roi Louis XI chercher à attirer les marchands dans la ville de Paris dépeuplée par la peste, en leur offrant les franchises qui leur étaient accordées à Valenciennes. De là naissait chez les habitants de Beaumont une tendance fort aisée à expliquer, à aller s'établir à Valenciennes, et tandis que les historiens attestent que cette ville s'accrut pendant tout le cours du XIVe siècle, on voit, par une charte du 4 septembre 1383, que Beaumont avait perdu tout ce qu'avait gagné sa rivale.

[1] C'était aussi la ville de Beaumont qui devait pourvoir à l'entretien de la lampe donnée par Jeanne de Valois, abbesse de Fontenelle, à la maison de Saint-Lazare à Valenciennes.

Le père de Froissart fut sans doute l'un de ceux qui se fixèrent à Valenciennes, soit qu'il s'y adonnât aux spéculations industrielles, soit qu'il voulût profiter de l'exemption de toute redevance qui y était assurée aux personnes attachées aux sires de Beaumont [1].

On a dit qu'il était peintre d'armoiries, et plutôt que de supposer qu'il décora des écus de Hainaut, d'Avesnes et de Luxembourg les galeries de la célèbre Salle-le-Comte fondée par Baudouin le Bâtisseur, on pourrait admettre qu'il travailla à ces généalogies qui occupaient les descendants de Bouchard d'Avesnes : on sait combien les manuscrits de cette époque devaient aux enlumineurs, et Jean Froissart aurait ainsi conçu, dès son enfance, ce goût si vif des manuscrits *peints et historiés* qu'il conserva jusqu'à la fin de sa vie. Rien n'est toutefois plus vague que l'affirmation des biographes qui attribuent au père de Jean Froissart le prénom de Thomas et la profession de peintre, en s'appuyant trop légèrement sur quelques vers d'une pastourelle :

Adonques vi un bergier grant
Qui s'appelloit Ogier Louvière,
Qui salli tantost en estant
Et mist main à une aloière,
En disant : « Seignour, par saint Père!

[1] *Histoire de Valenciennes*, par Henri d'Outreman. La faveur accordée aux habitants de Beaumont qui se fixaient à Valenciennes, fut parfois une source de contestations. C'est ainsi qu'en 1291 le chapitre de Notre-Dame de la Salle repousse un clerc de Beaumont nommé Colard (Archives de Lille).

« Je puis parler de tels cas,
« Car mon père, seigneur Thomas,
« En fu ouvriers toute sa vie,
« Et tant servi chevalerie
« Qu'il y aprist à blasonner. »

Valenciennes possédait, il est vrai, une école de peintres dont les plus célèbres furent Jean et Colin de Valenciennes, peintres et tailleurs d'images, qui furent appelés à Bruges, l'un pour orner l'hôtel de ville, l'autre pour préparer les somptueux intermèdes des fêtes du mariage de Charles le Hardi avec Marguerite d'York, et Froissart parle lui-même dans sa chronique d'un peintre de Hainaut, nommé André Beau-Neveu, « qui « avoit sa fantaisie de tousjours ouvrer de taille et de « peinture, et dessus ce maistre Andrieu n'avoit pour « lors le pareil en nulles terres, ne de qui tant de bons « ouvrages fust demeuré en France et ou royaume « d'Engleterre [1]. » Cependant rien ne permet de croire qu'il ait voulu désigner son père dans cette pastourelle et se cacher lui-même sous le nom d'Ogier, puisque, peu de vers plus haut, il se met directement en scène en racontant qu'il a vu aux bords du Gave :

Maint bergier et mainte bergière.

Il est encore bien plus difficile de reconnaître le sou-

[1] *Chron.* Éd. Buchon, t. III, p. 74. Comme peintre, Beau-Neveu orne de plusieurs histoires un psautier très-richement enluminé du duc de Berry. Comme sculpteur, il est chargé en 1364, par Charles V, de faire des tombes. Au château de Mehun-sur-Yèvre (où mourut depuis Charles VII), Beau-Neveu dirigeait à la fois « les ouvriers de taille et de peinture. »

venir de la profession paternelle dans ce passage du *Buisson de Jonèce :*

> Il me souvient moult bien, par m'âme,
> Qu'après la façon de ma dame
> Je fis pourtraire voirement
> Une image notoirement
> Par un peintre sage et vaillant.

Cette image était peinte « sur parchemin, en couleur « bonne et riche. » Mais, quel qu'en fût le mérite, le poëte remarque ailleurs qu'il n'est pas de peintres normands ou français dont le pinceau puisse reproduire l'éclat et la fraîcheur du printemps. Il plaçait donc la peinture bien au-dessous de la poésie.

Nous trouvons ailleurs la preuve qu'il faut laisser à la famille de Froissart [1] sa profession industrielle.

[1] Le nom de Froissart, dont l'étymologie est empruntée aux travaux de l'agriculture, était fort répandu au moyen âge aussi bien au midi que vers le nord de la France. On voit, par des lettres du roi Jean du 26 octobre 1360, que le vicomte Froissart ne fut pas compris dans le traité de Bretigny. Si nous ne nous trompons, il s'appelait Jacques et est le même que le chevalier nommé parmi les exécuteurs testamentaires de Philippe de Navarre, qui signa plus tard quelques chartes du comte de Foix (MARTÈNE, *Thes. anecd.*, I, col. 1458; Testament de Philippe de Navarre, aux archives de Lille; Lacurne de Sainte-Palaye). Philibert Froissart est cité dans un document de 1375; enfin, on trouve le nom de Froissart donné comme prénom. Froissart Mulier était un jeune écuyer du Hainaut « qui à l'assaut vaillamment se portoit (*Chron.* Éd. Buchon, t. II, p. 179). » Ce nom de Froissart, protégé par l'histoire et par la poésie, était d'un heureux augure pour la famille qui l'associait au sien. Loyset Mulier devint le ménestrel du duc de Bourgogne Philippe le Hardi.

A la fin du XIIIe siècle, Jean Froissart (probablement l'un des fils de Mahieu et peut-être de plus le parrain de notre chroniqueur) était allé habiter Solesmes, à six lieues de Valenciennes. Dès 1297, il s'était fixé dans cette ville où il exerçait le métier de *monnayeur*, c'est-à-dire de *changeur*.

On rencontre en 1390 un Jean Froissart, commissaire du roi et informateur à Troyes.

C'est probablement à ce Jean Froissart que se rapporte le document que nous allons analyser :

La veille des fêtes de Pâques 1373, les fils d'un écuyer nommé Guillaume de Crise, sachant que le curé de Revigny était dans son église occupé à confesser une femme, l'attendirent, le blessèrent grièvement et se réfugièrent aussitôt après dans le clocher. « Laquelle « chose vint à la cognoissance de messire Henri d'Antoing, lequel y « envoya incontinent messire Jean de Hingètes, Jehan de Revigny, « Jehan de Carnin, Michel de Briart, Jehan Froissart, Jehan de la « Litière, ausquiels il fist commandement, comme lieutenant de « madame la contesse de Bar, que tantost eulx venus audit lieu, ils « se meissent tout autour de l'église où iceulx malfaiteurs estoient, « adfin qu'ils n'en ississent, toutes voies sens y faire aucun assaut ou « cas où ils se voudroient courtoisement rendre, et, se rendre ne se « vouloient, que il les assaillissent et preissent par force : au com- « mandement duquel messire Henri les devant nommés obéirent. » Les coupables aimèrent mieux se défendre que capituler; ils lancèrent de grosses pierres du haut de la tour. Il fallut monter à l'assaut, mais à peine Gaubert et Stévenin de Crise avaient-ils été pris et jetés en prison, que l'évêque de Toul les réclama comme clercs, et ils profitèrent de ce moment pour briser les portes de leur cachot et s'éloigner. Certes, ces hommes n'étaient pas en habit de clercs et ne se conduisaient « mie clergamment; » mais, s'ils l'étaient par hasard, Jean de Hingètes, Jean de Carnin, Michel de Briarde, Jean Froissart et leurs compagnons croyaient devoir solliciter humblement, dans le document que nous avons sous les yeux, « le bénéfice d'absolution » (Archives de Lille).

Froissart se souvenait, croyons-nous, de la profession de sa famille, quand il écrivait :

Change est paradis à l'argent
Car il a là tous ses déduits,
Ses bons jours et ses bonnes nuits,

Il ne paraît point, du reste, que cette fois l'argent soit resté aux mains qui le maniaient. Au commencement du XVe siècle, on retrouve les Froissart dans une position assez humble. Jean Froissart était caudrelier en 1405. Denis Froissart, caudrelier en 1421, est cité en 1423 comme mesureur de grains [1]. Cependant, sur

Enguerrand de Monstrelet (le chroniqueur?), attaquant en 1394 le sire de Fieffes, avait pour complice Thomas de Rosières, dit Froissart.

Froissart cite lui-même un moine de Saint-Amand qui portait son nom, et M. Arthur Dinaux a découvert un Pierre Froissart, religieux au Mont-Saint-Éloy, au XIVe siècle. Je mentionnerai plus loin dame Froissarde, pourveresse des béguines de Lille.

Aux renseignements donnés par M. Dinaux sur Jean Froissard, docteur ès-lois et conseiller de Philippe II, il faut ajouter que ce Jean Froissard, fils d'Anatole Froissard, président d'Orange, et de Madelaine de Goux, était de Dôle, où sa famille avait, dans l'église des Cordeliers, une chapelle ornée de ses armes : d'azur au cerf passant d'or. Cf. Dunod, *Mémoires sur le comté de Bourgogne*, III, pp. 259, 656, 664.

[1] Voici sur la famille de Froissart quelques nouveaux renseignements que je dois à l'obligeance de M. Caffiaux, archiviste de la ville de Valenciennes :

Allars de Miessine et Marghe sa femme vendent à Piéronne Froissarde, taye au dit Allart et veuve de Martin de Miessine, sept-vingt florins d'or appiellés escus de Haynnaut, etc. — 7 février 1395 (*Werps*, n° 2062).

Jaquemars Bresins, pisseniers, vend à Jehan Froissart, caudrelier,

une charte aujourd'hui conservée à Amiens[1], un Froissart a laissé son sceau où figure un écu dont les pièces sont trois besants, c'est-à-dire à peu près l'écu illustré à Florence par les Médicis. Au centre un oiseau en plein champ représente la fantaisie au milieu de la matière, l'imagination au milieu des symboles de la richesse. Cela n'est pas trop mal, au moins pour notre Jean Froissart.

Froissart nous apprend qu'il naquit à Valenciennes[2] vers la fin de l'année 1333 : « Sachés, dit-il, que sus l'an « de grâce M.CCC.LXXXX[3] j'avois labouré XXXVII

une maison, hiretage et pièche de tierre gisans en le pissenerie de Douche-Yauwe. — 26 juillet 1405 (*Werps*, n° 1003).

Denis Froissart, mesurerer de grains, vend à Estiévenart de Resegnies, dit Gérart Machon le père, LX s. t. de rente, monnoie coursaulle en Haynnau à cascun jour de paiement et forgie en Valenchiennes, etc. — 11 février 1423 (*Werps*, n° 1005).

Je donnerai dans une note, à la fin de ce volume, ce que j'ai pu recueillir sur ce que devint depuis la famille de Froissart.

[1] Ce scel a été apposé au mois de mars 1400 (1401) à la charte des statuts de la confrérie de saint Jacques à Valenciennes par Jean Froissart, caudrelier. Il appartient aujourd'hui à M. Boca, archiviste du département de la Somme, qui a bien voulu nous autoriser à le faire graver. Je le reproduirai à la fin de ce volume.

[2] Tome II, pp. 2 et 11. On ne retrouve plus rien aux archives de Valenciennes sur notre Jean Froissart. La plus grande partie des documents communaux fut enlevée à la fin du XVIIIe siècle, après la prise de Valenciennes, et transportée à Dusseldorf. On les avait déposés dans des caves du couvent des capucins, qui furent envahies par une inondation du Rhin. En 1811, la ville de Valenciennes avait reculé devant les dépenses du transport et de la réintégration dans son hôtel de ville. J'ignore si des démarches récentes ont eu pour résultat de recouvrer quelques débris, devenus, paraît-il, illisibles.

[3] Cette date de 1390 est confirmée par un autre passage du troi-

« ans à celle histoire, et à ce jour je avois LVII ans [1]. »

La constitution physique de Froissart était délicate et faible [2], mais l'énergie active de son esprit la domina au point que plus tard il put supporter les fatigues des plus grands voyages. Dès son enfance la plus tendre, il aimait, comme un jeune romain d'Horace, l'arène poudreuse, le soleil brûlant, les longues et folles courses à travers les prés et les champs. Vif et joyeux, il entraînait avec lui d'autres enfants de son âge qu'il associait aux mêmes ébats, et il a pris lui-même soin de nous dire qu'il ne jouait ni aux dés, ni aux échecs, ni aux tables, mais qu'il se plaisait fort à d'autres jeux qu'il énumère, tels que le kewe leu leu, le trottot merlot, la brimbetelle, les papelottes, le havot, les pierrettes, l'Ostés-moi de Colinet, le larron Enguerrand, le roi qui

sième livre, Éd. Buchon, t. II, p. 458. Il importe de remarquer que dans le *Dit du Florin* composé en 1389, Froissart se dit « vieux et « chenu. » Né en 1337, il n'aurait eu en 1389 que cinquante-deux ans : ce n'est pas trop de lui en donner cinquante-six.

[1] Éd. Buchon, t. II p. 601. Froissart commet une double erreur, quand à la fin de ses chroniques il rapporte qu'en 1361, ayant peut-être vingt-quatre ans, il assista à Berkampstead aux adieux de la reine au prince de Galles. Le prince de Galles ne se rendit en Aquitaine que vers la fin de l'année 1362, et Froissart, à cette époque, avait près de trente ans.

Au moment où Froissart écrivait cette phrase : « *espoir en l'âge de* XXIV *ans*, » près de quarante ans s'étaient écoulés depuis les fêtes de Berkampstead. Le mot *espoir* (peut-être) qu'emploie Froissart, indique assez qu'il ne reproduisait qu'un souvenir dont la date était devenue douteuse dans son esprit.

[2] Jà eusse le corps foible et tendre,
Se voloit mon coer partout estre.
Espinette amoureuse, édition de M. Buchon, p. 193.

ne ment, la pince-merine [1]. Qu'on ne se figure pas toutefois que ces jeux étaient tout à fait vulgaires. Il en était qui pouvaient passer pour assez nobles, et Froissart remarque ailleurs que la pince-merine, qu'on jouait au clair de lune, était un jeu tout nouveau, tel que sans nul doute :

> Enfans de roy et de royne
> Le porroient par honnour faire.

Parfois il s'amusait à lancer sur un océan de vingt gouttes d'eau un vaisseau qui n'était qu'une coquille ; parfois encore, il se précipitait à travers l'herbe et les fleurs, impatient de saisir quelque papillon aux vives couleurs qui se dérobait sans cesse à sa poursuite, élégante et décevante image des illusions que l'homme voit briller et flotter devant lui sans jamais les atteindre. On aperçoit déjà le poëte, quand il recueille avec soin comme les bergers de Virgile une paille oubliée sur le sillon pour s'en faire un chalumeau ; on devine encore mieux l'historien de la chevalerie dans l'enfant qui, prenant un bâton pour s'en faire un cheval qu'il nomme Grisel, et abaissant sur les tresses flottantes de ses cheveux son humble chaperon comme un heaume empanaché [2], s'élance vers ses compagnons et les provoque au combat. L'ardeur de la jeunesse animait ces

[1] Voyez sur ces jeux le *Ménagier de Paris*, éd. de M. le baron Pichon, tome I, pp. LXXVII, 7 et 71.

[2] Et souvent aussi, fait avons
Hyaumes de nos chaperons.
Espinette amoureuse, p. 190.

luttes. et, quand il rentrait dans la maison paternelle les vêtements déchirés, il s'égalait aux vainqueurs des joutes les plus brillantes.

Cependant un moment arriva où ses parents jugèrent qu'il fallait faire succéder à ces jeux trop bruyants de calmes et sérieuses études.

On me fist latin aprendre,

rapporte-t-il, et il se plaint du joug rude et pesant qui vint tout à coup enchaîner sa liberté. En vain s'efforçait-on de dompter cette activité toujours inassouvie, toujours impatiente, en lui imposant quelque leçon à graver dans sa mémoire ; en vain cherchait-on à reléguer vers l'étude des monuments des sociétés éteintes cette imagination forte et vive qui devait s'inspirer si heureusement des choses de son temps. Froissart, aussi bien que Milton, subit les menaces et quelque chose de plus que les menaces d'un maître sévère, *duri minas magistri* [1], car il nous dit lui-même :

Se je varioie au rendre
Mes leçons, j'estoie batus ;

mais, à Valenciennes comme à Cambridge, la sévérité d'un maître aveugle ou inepte ne put rien contre ce sentiment profond et plus puissant que tous les châtiments, qui n'est que le témoignage que le génie se rend à lui-même.

C'est Froissart qui nous apprend que dès son enfance

[1] Milton, *Elegia prima ad Carolum Deodatum.*

il obéissait à une voix intérieure qui lui annonçait qu'il était né pour

Loer Dieu et servir le monde,

et cette voix trouvait un écho dans tout ce qui l'environnait, du vallon à la colline, du monastère sanctifié par la prière jusqu'au château où retentissait le cri de guerre. Partout autour de lui, aux chants du berceau, aux jeux de l'enfance, se mêlait la grande voix de l'histoire ou le doux enseignement de la poésie.

Si pendant l'été on le conduisait au sein de sa famille à Beaumont, avec quelle joie, avec quelle émotion ne s'égarait-il pas dans cette vieille forêt des Ardennes, toute pleine « de hauts bois, de diverses et estranges « vallées, de roches et de montagnes, » où Shakspeare place encore au XVIe siècle la retraite des rois qui se font bergers ! Et quels rois, quels princes, quels héros n'ont pas habité ces immenses ombrages ! C'est Pepin, c'est Charlemagne, c'est Roland ou Olivier, c'est Ogier, Renaud ou même le larron Maugis.

En la forest d'Ardane morut certainement ;
Encor i est Baiart, se l'istoire ne ment,
Et encor li oit-on, à feste Saint-Jehan
Par toutes les années, hennir moult clèrement [1].

Sur les rives de l'Escaut, autour de Valenciennes, c'étaient des souvenirs non moins héroïques, quoique par-

[1] Roman de Renaud de Montauban.

fois plus fabuleux. Tous les châteaux avaient leurs trophées, tous les créneaux leur bannière illustrée dans les batailles. Ici c'étaient Oisy, Werchin, Robersart, Noyelles, Vertaing, dont les seigneurs étaient cités comme les preux de ce temps ; ailleurs c'étaient des noms célèbres à une autre époque. Là, Sebourg et Arquennes, qui ont leur place dans les romans de chevalerie ; là, le château de Trith, que l'intrépide Renier avait quitté la croix sur l'épaule pour recevoir, comme sa part de conquête dans l'empire d'Orient, le royaume d'Alexandre. Plus loin, c'était le bois de Glançon, où l'on montrait encore le rustique abri qu'un hermite avait abandonné pour réclamer une couronne, et tout à côté Hasnon et Fontenelle, où deux comtesses de Hainaut avaient au contraire renoncé aux pompes du monde pour chercher dans le sein de Dieu la paix, c'est-à-dire l'oubli de la grandeur et de la gloire.

Que de souvenirs encore dans la patrie même de Froissart, vieille forteresse féodale longtemps disputée entre les héritiers de Charlemagne et les successeurs de Hugues Capet ! Elle entendit la parole austère et grave de saint Bernard, et ce fut dans ses murailles que naquit l'illustre empereur qui fit revivre à la fois ses vertus et son enthousiasme, Baudouin de Constantinople.

Un jour, Froissart enfant fut conduit sur la place publique de Valenciennes, où le capitaine de Gand Jacques d'Artevelde parla avec une admirable éloquence du haut d'une tribune qui y avait été élevée, ayant pour auditeurs le duc de Brabant, le comte de Hainaut, un

grand nombre d'autres seigneurs et tous les bourgeois « qui le purent ouïr [1]. »

Un autre jour, il assista à la fête du puy d'amour de Valenciennes, où un chapel de roses devenait la récompense du plus élégant serventois. Les applaudissements ne manquaient ni aux vers de Jean Baillehaut [2], ni à ceux de ses rivaux toujours empressés

A chanter et avoir cuer joli.

Les bourgeois de la *francque ville* avaient formé une association qui prenait part aux behourds et aux tournois. Elle avait son héraut qu'on appelait : *Francque vie* et qui dans les solennités marchait à la droite d'Ostrevant, le héraut du comte de Hainaut ; elle s'appelait elle-même : *l'ordène de Francque vie*, allusion heureuse aux libertés qui la protégeaient et aux mœurs qui s'épanouissaient à l'ombre de ces libertés [3].

Nous croyons avoir signalé les premières inspirations de Froissart chroniqueur et poëte.

[1] Ce récit manque, il est important de l'observer, dans la chronique de Jean Le Bel, à laquelle Froissart a emprunté l'histoire de toute cette époque.

[2] Une charte de la comtesse Marguerite de Flandre du mois d'août 1274 nomme Jean Baillehaut et sa femme Maroie, qui tenaient d'elle à bail les rentes de Valenciennes. Les Baillehaut étaient alliés aux Bernier, si fameux dans l'histoire de cette ville.

[3] Voyez l'intéressante notice de M. Caffiaux, archiviste de la ville de Valenciennes, sur les commencements de la régence d'Aubert de Bavière.

II

AMOURS ET POÉSIES.

—

La damoiselle et le roman de Cléomades. — Ballades. — Le rosier fleuri. — Doulx congié.

Bientôt un autre sentiment, qui n'était plus celui de l'admiration des grands noms et des grandes ruines, se fit jour dans le cœur de Froissart. Il était fort jeune encore lorsque, comblé des bienfaits de dame Nature, il dut, comme il le dit lui-même, à Amour ces douces leçons qui, sans étouffer la raison, éveillent, développent et ornent l'imagination :

> ... Moult me trouva foible et tendre,
> Amours quant si haut me fist tendre
> Comme en amer.

Froissart a retracé, dans l'*Espinette amoureuse*, le tableau de ses premières années, et ces vers, dictés par les plus doux souvenirs, ont conservé pour nous tout leur charme et toute leur fraîcheur :

Pluiseur enfant de jone éage
Désirent forment le péage
D'amour payer ; mès, s'il savoient
Ou si la cognissance avoient
Quel cose leur fault pour payer,
Ne s'i vodroient assayer.

. . . . . .

En mon jouvent, tous tels estoie
Que trop volontiers m'esbatoie.
Très que n'avoie que douse ans,
Estoie forment goulousans
De véoir danses et caroles,
D'oïr ménestrels et paroles
Qui s'apertiennent à déduit,
Et de ma nature introduit
Que d'amer par amour tous ceauls
Qui aiment et chiens et oiseauls.

. . . . . .

Et quand on me mist à l'escole,
Il y avoit des pucellettes
Qui de mon temps èrent jonettes,
Et me sambloit, au voir enquerre,
Grant proesce à leur grasce acquerre.

. . . . . .

On ne m'en doit mie blasmer,
S'à ce ert ma nature encline ;
Car en plusieurs lieus on décline
Que toute joie et toute honnours
Viennent et d'armes et d'amours.

Sous l'empire de ces tendres émotions, que les historiens peuvent ne pas connaître, mais qui n'ont jamais manqué aux poëtes, on le voyait chaque jour offrir aux jeunes filles qui avaient frappé ses regards, soit quel-

ques fruits de son verger, soit quelque simple couronne de fleurs. Les illusions de cette passion naïve, éprouvée pour la première fois, étaient pour lui une source féconde d'inspirations nouvelles. Le chant des oiseaux cachés sous la feuillée, le parfum des fleurs mollement inclinées sous les larmes de l'aurore, le bruissement des zéphyrs, qui portent à la terre les mystérieux murmures d'un autre horizon, tout parlait à son âme un langage qu'elle devinait sans le comprendre. Il lui semblait voir le ciel s'éclairer d'une lumière plus chaude et plus vive, et comme, il le dit lui-même :

> En ceste douce nourriture
> Me nourrit Amours et Nature.

Les journées s'écoulaient en doux propos, et le silence même empruntait un attrait de plus aux charmes de la rêverie :

> Je passoie à si grant joie,
> Celi temps, se Diex me resjoie,
> Que tout me venoit à plaisir,
> Et le parler et le taisir.

L'hiver, en suspendant les danses et les joyeuses veillées, offrait au jeune homme d'autres plaisirs, ceux qu'il trouvait dans la lecture des romans, où l'amour et la chevalerie confondaient leurs enseignements ; mais c'était surtout quand le printemps revenait, que les fictions dont son imagination s'était bercée, retrouvaient, aux premiers rayons du soleil, tout leur éclat et leurs plus riantes couleurs. Un jour il crut voir Mercure et

Vénus descendre des nuées où Zéphyrus avait dissipé, par l'ordre d'Aurora, les ténèbres d'Hespérus, et le récit de ce songe, inférieur, comme œuvre poétique, aux vers que nous avons cités, présente pour la biographie des premières années de Froissart les données les plus précieuses.

Froissart rapporte, dans le *Buisson de Jonèce*, que la lune préside aux quatre premières années de l'enfance, et que les dix années suivantes sont placées sous l'influence de Mercure, qui « la langue li abilite ; »

Puis vient Vénus qui le reprent
Et li fait cognoistre le monde
Et sentir que c'est de délis,
. . . . . .
Et le fait gai, joli et cointe,
Et de tous esbanois l'acointe [1].

Froissart avait donc quatorze ans lorsque Vénus, amenée par Mercure, vint lui annoncer qu'il aimerait une dame « belle, jone et gente, » telle que Paris l'eût préférée à Hélène, et que jusqu'à Constantinople empereurs, ducs et comtes lui eussent vainement cherché une rivale. Cependant cet amour ne devait pas remplir toute sa carrière ; mais Vénus lui avait promis qu'il conserverait tant qu'il vivrait :

Coer gai, joli et amoureus.

C'est ainsi qu'il faut entendre ce que la déesse ajoute quelques vers plus loin :

[1] *Buisson de Jonèce*, éd. de M. Buchon p. 381. D'après le code de la chevalerie, c'était à quatorze ans que le page devenait écuyer.

Dix ans tous entiers
Seras mon droit servans rentiers,
Et en après, sans penser visce,
Tout ton vivant en mon service.

Résumons par quelques dates ces indications biographiques. Froissart, né en 1333, avait eu, à l'âge de quatorze ans, c'est-à-dire en 1347, la vision poétique qu'il raconte. Pendant dix ans il aurait été tout à l'amour; mais ces dix années étant écoulées, il serait resté au service de Vénus, *sans penser visce*. Or, ces dix ans nous conduiront à l'année 1357, époque où nous verrons Froissart dire à sa dame un éternel adieu.

Mais il s'agissait bien, en 1347, de vision poétique et de prophétie dictée par une déesse : la famille du juré de Beaumont croyait fort peu à Zéphyrus, à Hesperus et à Aurora; elle ne songeait qu'à imposer au jeune Jean Froissart une profession plus utile et plus lucrative que le service de Vénus, et, bien que Lacurne de Sainte-Palaye ait cherché à établir qu'on entendait alors par marchandise ce qu'aujourd'hui nous nommons, en un langage plus grave et plus respectueux, la diplomatie, les vers mêmes de Froissart restreignent ce mot à l'acception la plus simple, en l'appliquant à une époque fort antérieure aux négociations qu'on aurait pu lui confier :

Me mesfis, dont moult me respens...
Car mieux vault science qu'argens.
. . . . . .
Si me mis en la marchandise
Où je suis aussi bien de taille

Que d'entrer ens une bataille
Où je me trouveroie envis.

Il ajoute :

En jonèce me vint cils flueves,

et il cite l'exemple des Romains qui, avant de faire embrasser quelque profession à leurs fils, étudiaient leur caractère et consultaient leurs goûts.

La ville de Valenciennes, qui depuis longtemps possédait un atelier fort actif de monnayage où se fabriquaient les mailles valenciennoises, avait aussi un change important. En 1323, le comte de Hainaut avait permis à plusieurs Lombards de s'y fixer. L'un d'eux appartenait à cette famille des Garet, plus connus sous le nom de Louchard, les plus célèbres usuriers du XIVe siècle. Tandis qu'ils se faisaient élever des statues dans les églises de Flandre et plaçaient en France les fleurs de lis royales sur leur sceau, ils affermaient les *carbonnières* du Hainaut [1].

Froissart, qui reproche aux marchands et aux courtiers de s'emparer du tiers de tout ce que les seigneurs ont de chevance, appelle dans sa chronique les Lombards de malicieuses gens, et il y cite souvent les changeurs de Valenciennes. Si Froissart, comme l'a cru un érudit moderne [2], était orphelin, s'il avait pour tuteur Jean Froissart qui dès 1297 était l'un des monnayeurs de la ville de Valenciennes, on comprend

[1] *Charte du mois d'août* 1274 (Archives de Lille).
[2] M. Paulin Paris, *Nouvelles recherches sur la vie de Froissart.*

aisément que l'on ait cherché à lui imposer la même profession [1]. Cependant il n'était donné à personne d'arrêter chez lui ce penchant irrésistible qui l'entraînait, loin du comptoir industriel, à célébrer les dieux et les héros que la Grèce appelait aussi des dieux. Froissart était déjà poëte, et peu s'en fallait qu'il ne fût aussi historien. Les lettres, qu'il appelle *li mestiers gens*, le réclamaient tout entier, et il sentait plus vivement que jamais s'élever dans son sein cette voix intérieure qui lui révélait son génie et son avenir.

Froissart resta à ses inspirations, c'est-à-dire à ses vers et à ses amours. Mais à qui offrir ses amours ? Qui chanter dans ses vers ? Il se le demandait, quand il aperçut un jour une damoiselle qui lisait un de ces livres qu'il ne se lassait jamais de feuilleter, soit le jour, soit la nuit [2]. S'étant approché d'elle sans bruit pour ne pas la troubler, il l'appela par son nom en lui disant :

Ce rommant, comment
L'appelés-vous, ma belle et douce ?

La damoiselle s'interrompit et posa la main sur son livre : son regard se porta vers le jeune homme, et

[1] Il y a dans le *Dit du Florin* quelques vers qui semblent indiquer que Froissart était fort familiarisé avec les procédés du monnayage et de la fonte des métaux. — Il est probable qu'il avait au moins traversé ce métier.

[2] Tel était le charme des romans de chevalerie, qu'un Visconti, ayant à faire un long voyage à l'île de Chypre, demanda pour en diminuer les ennuis, qu'on lui envoyât un roman, celui de Tristan ou celui de Lancelot.

celui-ci remarqua alors seulement les mains les plus blanches, les traits les plus gracieux, des yeux bleus et des cheveux blonds qui rappelaient Vénus elle-même, Vénus qui lui avait promis une beauté plus éblouissante que cette Hélène que les vieillards de Troie jugeaient digne d'être le prix de la lutte de l'Europe et de l'Asie.

La damoiselle continua sa lecture,

Et quant elle ot lit une espasse,
Elle me requist, par sa grasce,
Que je vosisse un petit lire.
Adont lisi tant seulement
Des feuilles ne sçai deux ou trois.
Elle l'entendoit bien, entrois
Que je lisoie, Diex li mire!
Adont laissâmes-nous le lire.

N'y a-t-il pas ici un écho des beaux vers de Dante, moins le baiser qui perdit Francesca de Rimini?

Noi leggevamo un giorno per diletto
Di Lancilotto come amor lo strinse;
Soli eravamo e senza alcun sospetto.
Per più fiate gli occhi ci sospinse
Quella lettura e scolorocci 'l viso:
. . . . . .
Quel giorno più non vi leggemmo avante.

Le roman qu'avait choisi la damoiselle était celui de *Cléomadès*. Froissart, à son tour, prêta à la damoiselle le roman du *Baillieu d'Amours* que nous ne possédons plus. Il y joignit une ballade qu'il avait composée lui-même, mais que la damoiselle refusa, peut-être parce

qu'elle était trop tendre. A peine put-il lui faire accepter une rose, et ce souvenir lui était si cher qu'il allait composer ses virelais près du rosier où elle avait été cueillie.

Un jour qu'il dansait avec elle, il voulut lui découvrir les sentiments secrets de son cœur :

Une fois presins à danser...
Je la tenoie par le doi,
Car elle me menoit devant,
Mès tout bellement en sievant;
Entrues que le doi li tenoie,
Tout quoiement li estraindoie,
Et ce si grant bien me faisoit !

Il allait tout avouer, tout déclarer, mais la damoiselle l'interrompit :

Est-ce à bon sens que me voudriés
Amer ? Et à ce cop se lève
Et dist : Dansons ; pas ne me grève
Li esbattemens de la danse.

Belle, gracieuse, élégante, elle prodiguait autour d'elle son doux parler et son doux sourire : Froissart eût voulu être le seul à qui elle parlât, à qui elle sourît, parce qu'il se croyait seul digne d'admirer son esprit et sa beauté.

Une seconde ballade n'avait pas été mieux reçue que la première, et Froissart, après avoir appelé d'abord la mort à son secours, se résigna, comme tous les poëtes, à faire d'autres vers sur son malheur. Mais ni ses prières, ni son désespoir, ne lui réussirent. La dame

était noble et riche [1], Froissart pauvre et obscur. Il fallut qu'il se séparât d'elle et qu'il abjurât ce culte de Vénus qui avait rempli les plus belles années de sa vie.

Cependant, lorsque le moment de son départ fut arrivé, la damoiselle lui accorda un dernier entretien

[1] Quel était le nom de cette dame? Froissart, à la fin de l'*Espinette amoureuse*, nous invite à le chercher entre un passage de ce poëme, qui commence par les mots : « Nous fûmes » (Éd. Buchon, p. 296) et un autre passage dont il donne aussi les premiers mots : « Le temps » (p. 299).

Il qui assener y saura,
Assés bon sentiment aura ;
Nonpourquant les lettres sont dites
En quatre lignes moult petites
Entre « nous fûmes » et « le temps. »

Froissart ajoute :

Là trouverés, n'en doubtés mie,
Pour cognoistre amant et amie.

Dans le passage indiqué, on rencontre les vers suivants :

*Je han*toie là tempre et tart,
Dont *frois*, dont chaus, navrés d'un d*art*
D'amours, et lors des flours petites,
Violettes et *margherites*,
Semoie dessus le tapis
Qui dedens la chambre estoit mis.

Une des plus jolies ballades de Froissart a pour refrain : « Sus toutes « flours j'aime la margherite. »

Cette fleur est gracieuse et nouvelle;
. . . . . .
Toute bonté est dedans li escripte,

où elle laissa s'échapper un aveu inutilement sollicité jusqu'à ce jour :

Ce fut en avril XVI jours
A l'issir d'une forteresse,
Devers ma dame par amours,
Et lui disoie mes clamours,
Regardant sa belle jonesse,
Son gent corps, sa riant simplesse,
Son très-doulx maintien, sa haultesse,
Son humble parler, ses doulçours,
Qui me donnent plus de léesse,
Que seigneurir sur la richesse
De toutes les mondaines cours.

Et si vei ci séoir dessus la sprelle
Deus cuers navrés d'une plaisant sajette
A qui le dieu d'amours soit en aye.
Avec eulx est Plaisance et Courtoisie
Et Douls-Regars qui petit les respite.
. . . . . .
..Trop grant duel me croist et renouvelle
Quant me souvient de la douce flourette,
Car enclose est dedens une tourette.
. . . . . .
Mès s'Amours voelt estre de mon aye,
Jà pour creniel, pour tour, ne pour guérite,
Je ne lairai qu'à occoision je die :
Sus toutes flours j'aime la margherite.

Dans d'autres vers composés probablement pour quelque seigneur amoureux, on retrouve le nom d'Aélix :

Polixena, vostre nom me ramainne
Dedens le vostre en V lettres et qui
M'ont pluisours fois en pensant resjoy.

Elle estoit bien accompaignie
Et avoit en sa compaignie
Une dame très-gracieuse :
Si me mirent par courtoisie
Entre elles deulx, à chière lie.
La place estoit moult déliteuse,
Parée de fleurs, toute herbeuse.
Le rossignol, de voix joyeuse,
Y chantoit dedens la feuillie
Par fine plaisance amoureuse,
Tant que sa voix armonieuse
Garissoit de mérancolie [1].

Quelle était cette dame très-gracieuse, quoique sans doute elle fût moins belle que celle à qui Froissart adressait ses vers? C'était, comme nous le verrons plus tard dans l'*Espinette amoureuse*, une de ses parentes qui faisait des vœux pour le succès des amours du jeune poëte. Tout semblait lui permettre d'y croire, car sa dame s'attristait d'apprendre qu'il allait s'éloigner, et elle lui disait :

Quand de vous loingtaine seray
Et que véer ne vous pourray,
. . . . . .
J'envoierai Doulce-Pensée
. . . . . .
Qui vous dira, et dira vray,
Comment par vraye amour celée,
Je n'aray joyeuse journée
Jusqu'à tant que vous reverray.

[1] *Court de May.*

Mais cette voix ne pouvait le consoler ; il subissait je ne sais quel pressentiment que cette promesse serait vaine, et il dit lui-même :

Morne, pensif...
De ma dame me départi.

La damoiselle avait donné à Froissart un miroir de verre, de même que Froissart avait donné à plus d'une bachelette un anneau de verre. Ce symbole si fragile pouvait-il annoncer une foi constante et durable ? Il avait du moins le don merveilleux de conserver l'image aimée dont il reproduisait naguère les traits délicats et gracieux.

III

PREMIERS VOYAGES.

Départ pour l'Angleterre. — Bon accueil de la reine. — La Court de May.— Vision de Souvenir et de Doulce-Pensée. — La doctrine d'Amour. — Inquiétudes et regrets.

Froissart avait environ vingt-trois ans, mais déjà il avait pu faire connaître son talent précoce pour la poésie, et tout permet de croire qu'issu d'une famille attachée à Jean de Beaumont, il eut pour premier protecteur « ce gentil chevalier [1]. » Qu'il l'ait accompagné dans quelques châteaux, dans quelques cours de ducs ou de princes, peut-être même à Paris, rien n'est plus vraisemblable ; mais les allusions que nous

[1] Telle est l'épithète que Froissart joint au nom du sire de Beaumont et aux noms de tous ses bienfaiteurs.

Jean de Beaumont était fils de Jean d'Avesnes, comte de Hainaut, et de Philippe de Luxembourg, qui avait donné son nom à la reine d'Angleterre, sa petite-fille.

trouvons à ces voyages dans ses compositions poétiques [1], sont trop vagues pour que nous puissions nous y arrêter.

Lorsque Froissart perdit le 11 mars 1356 le sire de Beaumont[2], il ne vit dans la maison des comtes de Hainaut personne qui pût en ce moment le remplacer par un généreux patronage : il résolut donc d'aller au-delà de la mer offrir ses services à une nièce de Jean de Beaumont, qui, en montant sur le trône d'Angleterre, n'avait pas oublié sa patrie, et cinq semaines après il quitta Valenciennes [3].

[1] Dans le *Court de May*, Cognoissance rappelle à Froissart qu'il a déjà vu

Grands richesses en maintes cours..
Tu es de court dès ta jonesce.

Ailleurs Froissart dit qu'il a connu dès son enfance les rois de France et d'Angletere.

[2] Le caresme ensuivant, droitement la nuit Saint-Grégoire, il trespassa de ce siècle et fut enseveli en l'église des Cordeliers (*Chron.* t. V, p. 331). M. Buchon, dans une note, corrige Froissart, mais bien à tort. « Il mourut, dit-il, le 5 décembre et non le 5 octobre. « Son corps fut transporté à l'abbaye de Villiers. » On ne comprend guère que Froissart ait pu placer le 5 octobre dans le carême ; mais M. Buchon ne s'arrête pas à cette difficulté. Il lui eût suffi toutefois de consulter l'épitaphe de Jean de Beaumont recueillie par Henri d'Outreman pour s'assurer qu'il mourut le 11 mars 1356, veille de la fête de Saint-Grégoire, pape, le premier vendredi du carême, et qu'il reçut la sépulture dans l'église des Cordeliers.

[3] La date du départ de Froissart est établie dans la *Court de May*.

Ce fu en avril XVI jours.
. . . . . .
Or advint-il ad ce jour-cy

Deux jours suffirent pour gagner un port où se trouvaient un grand nombre d'*avolés* [1] (tel était le nom que l'on donnait aux *leliaerts* bannis de Flandre); il s'y embarqua, la mer était houleuse, et, tout en essuyant pour la première fois une tempête, il eut le temps d'écrire un virelai de plus. Peut-être dira-t-on que le moment était assez mal choisi. Penser à la muse quand les matelots crient et que de toutes parts l'eau pénètre dans le navire ! Mais Froissart voit le péril d'un œil indifférent et presque joyeux. Dût-il s'accroître, il espère que Dieu lui conservera la même tranquillité d'esprit. Il n'eût pas voulu toucher aux cordages, car sa main avait bien autre chose à faire, et il en était de même de son esprit trop préoccupé d'amour et de

Que ma dame, dont la mercy,
Me dist ainsi qu'il lui plaisoit
Que de ce joyeux samedi
Feisse un dittier et je di
Voulentiers s'elle commandoit.
. . . . . .
Ainsi ce jour dessus nommé
De ma dame me départi.

De 1351 à 1362, l'année 1356 est la seule qui offre un samedi 16 avril, et il ne peut être question du 16 avril 1362, puisque Froissart, à cette époque, se trouvait en Angleterre.

[1] En 1339, après le combat de Dixmude, un grand nombre *d'avolés* s'étaient retirés à Saint-Omer et dans les villes voisines (*Chron.* t. II, p. 417); mais ceux dont Froissart parle dans l'*Espinette amoureuse*, ne peuvent être que les nobles qu'effraya vers la fin de l'année 1355 le réveil de l'agitation communale en France et en Flandre. Dans l'un et l'autre pays, ils rentrèrent dans leurs domaines en 1358 aussitôt après la mort de Marcel,

poésie pour être distrait même par la fureur des vents et des flots [1].

Enfin on aborda, et le jeune Froissart put offrir à la bonne reine Philippe un livre aujourd'hui perdu.

« Devant la grosse bataille de Poitiers, j'estoie encores moult jeune de sens et d'aage. Ce non obstant, si « empris-je, assés hardiement, moi issu de l'escole, à « rimer et à dicter les guerres dessus dites, pour « porter le livre en Engleterre tout compilé, sicomme « je fis, et le présentay adont à très-haute et très-« noble dame madame Philippe de Haynaut, royne « d'Engleterre, qui liement et doulcement le receut de « moy et m'en fist grant prouffit [2]. »

Que renfermait ce livre ? Était-ce un travail historique, comme l'affirment tous les biographes de Froissart? Nous ne sommes pas disposé à le croire [3]. Qu'aurait-il

[1] Nous empruntons ces détails au poëme de l'*Espinette amoureuse*. Voici comment Froissart y raconte son arrivée en Angleterre :

Entroes fut le lait temps passés.
Dieu merci! à bon port venimes
Par vent, par singles et par rimes,
Et arrivans en une terre
Qui plus het la paix que la guerre.
En ce pays n'i venoit nuls
Qui ne fust li très-bien venus,
Car c'est terre de grant déduit;
Et les gens y sont si bien duit
Que toutdis voelent en joie estre :
Il m'i plot assés grandement.

[2] Tome II, p. 5.

[3] Nous avons récemment retrouvé un résumé d'une grande partie

pu emprunter à l'œuvre de Jean le Bel pour le mettre sous les yeux de la reine d'Angleterre? Jean le Bel n'avait composé à cette époque ni la narration de la bataille de Crécy, ni l'admirable tableau du siége de Calais. Ce qu'il avait pu apprendre des serviteurs de Jean de Hainaut sur le triomphe d'Édouard III exprimait plutôt les plaintes des vaincus que l'enthousiasme des vainqueurs. Avait-il d'ailleurs pu recueillir assez d'informations historiques pour former un récit un peu complet de cette mémorable époque? Que signifient ces mots : *rimer*, *dicter*, *compiler?* Rimer, c'est à coup sûr faire des vers. Le mot : *dicter* qui s'applique à la poésie et à la prose, mais surtout à la poésie, a ici une signification que précise le mot : *rimer*, qui y est joint. Compiler, c'est encore le travail de la poésie : tel est le sens que Froissart ajoute à cette expression. Quand il parle du recueil de vers qu'il offrit à Richard II, il se sert du mot : *compilés*, et à la première page de ce recueil, c'est encore le mot : *dictés*, qu'il emploie [1]. S'il parle des guerres qu'il rima et dicta, nous croyons qu'il fait par là allusion à des poëmes plus ou moins étendus, dont un tout au moins aurait été consacré à Jean de Bohême, oncle

du premier livre des chroniques de Froissart, écrit en Angleterre au commencement du règne de Richard II. Il a été fait d'après le manuscrit d'une des rédactions composées à Lestines. Rien ne permet de croire qu'on ait jamais possédé en Angleterre un fragment historique de Froissart antérieur à 1356, à 1361 ou même à 1369.

[1] S'il s'agissait d'une chronique, le langage de Froissart serait bien différent. Voici comment il s'exprime à propos du travail de Jean le Bel : « Monsigneur Jehan le Biel le commencha à mettre en « prose et en chronique... (Tome III, p. 324). »

commun du sire de Beaumont et de la reine d'Angleterre.

On rencontre dans les chroniques de Froissart quelques souvenirs personnels qui remontent à cette époque.

Il dit en parlant de la guerre de Languedoc, de janvier 1356 : « Selonch ce que je fui adont enfourmés [1]. »

S'occupant de l'expédition d'Écosse terminée au mois de mars suivant, il se sert de ces mots : « Sicom je fus « adont enfourmés [2]. » Il ajoute qu'Édouard III, rentré à Windsor, y trouva la reine « qui y tenoit l'ostel grant « et estoffé [3]. »

Froissart connaît exactement les circonstances de la prise d'Évreux sur les Navarrais, dont Jean Carbonnel était capitaine, événement que d'après les chroniques de Saint-Denis, il faut placer au mois d'avril 1356, et il dit à ce sujet : « Sicom je fui informés [4]. » Or il résulte des actes publiés par Rymer que Jean Carbonnel vint en Angleterre réclamer le secours d'Édouard III dans les premiers jours de mai 1356.

Ce fut au moment même de la bataille de Poitiers qu'il apprit ce qui s'était passé entre le prince de Galles et Jacques d'Audley [5], et c'est probablement en témoin oculaire qu'il rappelle « les joies et les reveaux qui

[1] Tome V, p. 348. De cette information Froissart distingue avec précision celles qu'il recueillit à une autre époque : « Depuis me fu « dit, » etc. Tome V, p. 351.

[2] Ibid., p. 335.

[3] Ibid., p. 338. Édouard III était revenu d'Écosse à Westminster le 8 mars 1356, trois jours avant la mort de Jean de Beaumont.

[4] Tome V, p. 374.

[5] Sicom je fui adont enfourmés. Tome V, p. 467.

« furent en Engleterre » à la nouvelle de la victoire de Poitiers [1].

Au mois de juin 1357, le cardinal Talleyrand de Périgord se rendit à Londres *cum comitiva sua, familiaribus et servitoribus eorum*. C'est sans doute à ce voyage que se rapportent ces lignes du premier livre : « Et me fu dit *jadis* des gens le cardinal de Pierre-« gorch [2]. »

Il y a là tout un faisceau d'informations personnelles qui annoncent l'entrée de Froissart dans le monde de la chevalerie.

Froissart rappelle ailleurs l'accueil favorable qu'il reçut de la reine et des barons. Il dit lui-même :

Avec les seigneurs et les dames
M'esbatoie très-volentiers [3].

Ailleurs il ajoute à propos d'un virelai qu'il offrit à Philippe de Hainaut :

Lorsque j'ai fait le virelay,
A ma dame baillié je l'ai
Qui me tenoit en ce pays,
Dont je n'estoie pas hays [4].

A cette époque appartient, croyons-nous, un dittier amoureux intitulé : la *Court de May*, le premier qui

[1] Tome V, p. 469.
[2] Tome V, p. 416.
[3] *Espinette amoureuse*, p. 269.
[4] Ibid. p. 289. La dame citée dans ces vers et dans ceux de la *Court de May* ne peut être que la reine d'Angleterre.

fut composé pour la reine d'Angleterre [1]. L'auteur rapporte que souvent il a vu sourire autour de lui, et qu'on l'a interrogé sur son amour; mais c'est un secret qu'il ne trahira jamais, et s'il le chante dans ses vers,

[1] Tel est le titre que l'auteur donne lui-même à son poëme :

Tu appelleras
Ce dittier-cy que parferas
La Court de May par mon commant.

Le manuscrit unique de la *Court de May* se trouve à Bruxelles à la Bibliothèque de Bourgogne. Le filagramme du papier en atteste l'origine anglaise, l'écriture est du XVe siècle, et quelques lacunes indiquent que le texte d'après lequel la copie a été faite, était lacéré ou en partie illisible. Nous pouvons conclure du silence de l'inventaire de Charles le Hardi et d'une mention formelle dans celui de Viglius qu'il appartint à Marguerite d'York qui avait pu le faire transcrire à Londres sur le manuscrit original offert autrefois à son illustre ayeule madame Philippe de Hainaut.

Bien que ce poëme ne porte pas le nom de Froissart, on peut le lui attribuer sans hésitation.

Il suffit de rappeler que dans l'*Espinette amoureuse* Froissart place au mois de mai la vision de Vénus et la rencontre de la damoiselle qui lisait Cléomadès; de là ce poëme intitulé la *Court de May*.

Dans la *Court de May*, le poëte se fait ordonner par Amour d'offrir ce *dittier* à sa dame aussitôt qu'il pourra la voir.

Dans l'*Espinette amoureuse*, le poëte revenu à Valenciennes raconte à sa dame qu'en son voyage il a eu maint souvenir d'elle et qu'il a composé « delà, » c'est-à-dire par delà la mer un poëme qu'il se hâte de lui lire : ce poëme il l'indique en deux vers dont les rimes sont exactement celles qui commencent la *Court de May*.

Dans la *Court de May*, le poëte rapporte qu'il passait ses journées « dans de beaux jardins où l'on s'esbanoyoit, où il veoit mainte « plaisance, où les dames de bon nom ne repoussoient pas son accoin- « tance. » Dans l'*Espinette* aussi, il désigne l'Angleterre comme une

ce sera *couvertement*. Celle qui les inspira, pourra seule les comprendre, en y découvrant cette flamme pleine de discrétion et de respect, qui, pour tout autre, doit à jamais rester ignorée :

Qui veut avoir
Nom de riens valoir ou savoir,
Il convient tels maulx endurer
Et employer tout son povoir
A les soustenir main et soir,
Ou l'amour ne pourroit durer ;

« contrée où il y avoit grant esbanoy et où il s'esbatoit très-volentiers « avec les dames et les damoiselles. »

Dans les deux poëmes, la pensée est la même, et parfois la forme presque identique. Dans l'un et l'autre nous retrouvons :

Ma dame
Que Dieux gard et de corps et d'âme.

Ailleurs ce sont les mêmes fontaines, les mêmes flourettes, les mêmes *oiselès* qui chantent sur les *rainsselès*, etc.

La *Court de May* a pour la biographie de Froissart cette importance qu'elle fixe son départ de Valenciennes pour l'Angleterre à l'année 1356; mais ceci résulte également de tout ce qu'il nous apprend dans l'*Espinette amoureuse*, car là aussi il nous dit qu'à son retour à Valenciennes il était encore jeune et qu'il retrouva sa dame « d'eage forment jonette ».

Il est impossible de donner à cette époque plus de vingt-quatre ans à Froissart, puisqu'il limite lui-même le temps où il servit Vénus à dix années qu'il faut placer entre 1347 et 1357.

Parmi les poésies imprimées dans les œuvres d'Alain Chartier et qui ne sont pas de lui, on trouve une pièce intitulée : *le Parlement d'Amours*. C'est évidemment une imitation de la *Court de May*, et il est à remarquer que l'auteur y insère des vers empruntés à d'autres poëmes de Froissart.

Et si se faut asséurer
En sa dame et par espérer
Soy conforter pour mieulx valoir.

Le poëte invoque la Minerve de son Parnasse, Cognoissance, qui le soutient, parce qu'en lui rappelant les traits de sa dame, elle rend pour lui à la lumière ce qui appartient déjà aux ombres du passé; c'est Cognoissance qui se plaît à l'exhorter et à le consoler :

J'ai bien souvenance
Comment madame Cognoissance
Jadis en son blanc pavillon
Me dist, quant je parti de France,
Que j'eusse d'accoustumance
Pour tousjours avoir bon renom,
Ainsi me venroit éur bon,
Et toutes dames de bon nom
Vouldroient bien mon accointance.

Cognoissance était *toute bonne et saige;* elle disait :

Ayés léauté en couraige;
Ayés vérité en langaige :
Veuillés à ces deux poins penser;
Et pour toy de grâces parer,
Encore un point te vueil monstrer :
Ayés honnesté en usaige.
Se ces trois poins tu veulx garder,
Tu te verras partout amer
Plus que nul, tant ait haut lignaige.

Et pour ce qu'en maints lieux iras
Où pas cognoistre ne pourras
Tost chascun pour le pou véir,

Je te diray que tu feras :
Quant les conditions saras
D'aucun qui fera à hayr,
Pense de tel homme fuyr,
Où tu ne peus à bien venir ;
Saigement t'en eslongeras,
Tant ait seigneurie à tenir,
Ne tant te saiche dons offrir :
Fuy-le, ou jamais honneur n'aras.

Mais, se tu pues accointier
D'escuier ou de chevalier
Qui soit bien conditionné,
Qui point n'entende à convoitier
Par flatter, ne par mensongier,
Tel cueur s'est à honneur donné
Et à vertus habandonné.
Eslis-le sur tout homme né
Et t'en accointe entre un millier.
En fin t'en verras honnouré;
Car homme, tant soit redoubté,
Sans vertus, ce n'est que un fumier.

Nobles conseils donnés moins au poëte qu'au chroniqueur qui devait raconter plus tard combien il eut de peine, combien il *chercha* de pays pour *enquerre* la vérité en s'adressant à de sages et vaillants hommes.

Cognoissance ajouta :

Tu veulx devenir amoureux :
C'est un nom trop plus éureux,
Qu'aucun ne croiroient jamais.
Qui le dessert, il est de ceulx

Qui n'ont nul vilain vice en eulx,
Ains sont bons en dis et en fais.

Froissart, interrogé par Cognoissance, commence à son tour un récit où le paysage, aussi bien que dans ses autres poëmes, nous offre les prés riants que l'Escaut arrose et que Valenciennes domine de ses tours crénelées.

Lorsque le printemps ramenait le jour anniversaire des tendres adieux, une voix douce et harmonieuse le réveillait. Doulce-Pensée, l'aimable sœur de Souvenir, venait lui rappeler le *doulx congié* de sa dame. Un songe mystérieux servait de cadre à ce message, et dès les premières lueurs de l'aube, Amour lui ordonnait

D'aler à ce beau jour aux champs
Oyr des oyselès les chans.
. . . . . ,
Ce jour de may qui ne fu fait
Fors pour renouveler la joye,
Dont cueur amoureux se resjoye,
Me resjoy et conforta
Tant que sa joye me porta
En lieu si paré de verdure,
Qu'il y fait vert quant l'hyver dure;
. . . . . .
Et Dieux scet se les oyselès
Chantoient sur vers raincelès,
Chascun le chant que mieulx savoit.
Encore aultre chose y avoit,
Car les amoureuses fleurettes,
Indes, blanches et vermeillettes,
Rendoient si doulces odeurs

Que c'estoit pour revivre cueurs..
. . . . . .
Et aussi est-ce le vergier
Où Amours se vient herbergier
Du jour de may jusqu'en la fin.
Il s'y tient tout ce mois, affin
Que ceulx qui là le venront voir,
Puissent certainement savoir
Que tout ce mois plaisant et doulx
Il n'aront anuy, ne courroux.

Près de là, à l'extrémité d'un sentier à demi caché par l'herbe et les fleurs, jaillissait une fontaine aux eaux limpides, gardée par une dame vêtue de drap d'or, qu'au premier moment le poëte n'avait pas aperçue.

Soyés le bien venu,

lui dit-elle,

Il t'est huy grant bien advenu,
Et par moy viens-tu cy endroit;
Tu es amoureux et as droit.
Je suis Léesse : si aras
Chapel de may que porteras.
. . . . . .
Ceste fontaine est en ma garde.
Je m'y vien esbattre et la garde
Contre envieux et mesdisans...
N'y vis venir depuis dix ans
Si matin, servant qu'Amours ait
Que toy; mais tu viens à souhait.
Je congnoy bien ta voulenté;
Si verras cy plus de planté,
Plus d'onneur et plus de largèce

De biens mondains et de richesce,
Dedens ce vergier à la ronde
Que n'ont tous les roys de ce monde.

Dans sa réponse, le poëte proteste que, bien qu'il soit à cinquante lieues de sa dame, il est resté toujours fidèle à sa devise, et que, depuis dix ans entiers, il porte :

La couronne bleue,
La couronne de loyauté [1].

Ces vers offrent, pour la biographie de Froissart, des données précieuses ; surtout si on les rapproche de ce passage de l'*Espinette amoureuse*, où Vénus lui annonce qu'à partir de l'âge de quatorze ans, il restera à son service pendant dix ans, c'est-à-dire de 1347 à 1357 [2]. Ils déterminent la date du poëme, qui appartient au premier voyage de Froissart en Angleterre [3].

[1] Couleur bleue signifie loyauté (*Jehan de Saintré*, édit. de M. Guichard, p. 272).

[2] A une époque où Guillaume Wickham était *supremus operator domini regis apud Windesore*, on voit qu'un certain Jean de Hainaut était chargé de surveiller les ouvriers (*Issue-roll* de 1356). Bien que Froissart dans ses poésies s'appelle lui-même Jean de Hainaut, et bien qu'il nous ait laissé dans le texte du Vatican des détails minutieux sur les travaux dirigés par Wickham, il est peu probable que cette mention le concerne.

Il serait bizarre de trouver Froissart à son premier voyage d'Angleterre au milieu des constructions dont devait sortir le plus beau château du monde.

[3] Tout en n'admettant pas que Froissart ait offert une chronique à la reine Philippe (selon son propre témoignage, il la servait « de

Doulce-Pensée présente au poëte le portrait de sa dame, et le jeune homme, dans un transport de reconnaissance et de bonheur, demande humblement à Léesse, à Souvenir et à Doulce-Pensée, qu'il leur plaise de le conduire près du dieu lui-même. Courtoisie l'introduit dans une tente brodée de perles et parsemée de diamants, dont le soleil rend l'éclat si vif que l'œil ne peut le soutenir. Qu'on ne s'étonne pas de ces richesses, car là règne un dieu auquel les princes les plus puissants offrent sans cesse leurs trésors en sacrifice :

C'est Amours qui, par sa maistrie,
Tous les seigneurs mondains maistrie.
Il seignourist par dessus tous
Et met tous seigneurs en dessoubs.
Quand cueur de seigneur veult sousprendre,
Seigneur nul ne s'y viengne prendre ;
Car, dès qu'il a l'amer empris,
Il n'est seigneur qui n'y feust pris,
Tant soit fort, soubtil ou rusé;
Et maint saige s'en sont abusé,
Cuidans le vaincre par puissance,
Qu'il a vaincus jusqu'à oultrance;
Et qui plus est, Amours aprent
A bon cueur qui l'amer emprent,
Plus de vertus, de sens, d'onneur
Que nul, soit tant large donneur,

« dittiers et de trettiés amoureus »), nous sommes fort disposé à croire qu'il faut placer ses premières enquêtes avant 1356 et sous le patronage de Jean de Beaumont. Nous reviendrons sur cette question dans la seconde partie de cette Introduction.

Tant est sa puissance eslevée
Et des vertueux approuvée ;
Car cueur noble et de haulte emprise
Son service adés sur tous prise ,
Dès qu'il donne à dame son cueur ;
Et sur tous il est douls seigneur ,
Siqu'il n'est homme , tant soit rude ,
Qu'il n'anoblisse en son estude
Par vertus aprendre et congnoistre :
Aux preux fait leur prouesce accroistre ,
Aux simples donne entendement ,
Aux couars , soudain hardement ,
Aux pareceux esveil envoie
Et les fait courageux en voie.
Briefment , il donne tant de éur
Que qui l'aime et sert , soit séur ,
S'il y est à droit adreciés .
Qu'il herra tous mortels péchiés ,
Mauvaises gens et villains vices ,
Trop grans aises , trop grans délices
Et toute laide renommée.

Cet enseignement répondait à toutes les pensées du poëte. Il supplia le dieu de l'instruire de plus en plus , et Amour , voulant lui montrer qu'il n'ignorait aucun sentiment de son cœur , lui rappela tour à tour le commencement et les progrès de sa passion. Ici encore nous rencontrons des vers pleins de grâce et d'élégance :

... Celéement pressay
La belle et doulce à toy amer
Et toy son seul amy clamer.
Joyeuse estoit votre accointance ,

Sans déshonneur et sans vantance.

. . . . . .

Vos deux cueurs n'avoient ensemble
Que une pensée, ce me semble :
Riches estiés de joyeux jours.

Cependant les ennemis de Froissart le calomnièrent [1]. Il raconte ailleurs, il raconte également ici que sa dame l'oublia et le trahit : loin de la maudire, il n'accuse que son absence et la fortune. Mais pourquoi Froissart s'était-il éloigné ? Il le dit sans rougir, *pour mieulx valoir*, *pour quérir honneur par traveil* [2].

Aussi Amour, appréciant sa loyauté, lui fait-il

[1] Par la fausse envie
D'aucuns qui sont encore en vie,
Qui te grevèrent quoyement,
Blâmant malicieusement
Ta loyauté, ton bon vouloir.

. . . . . .

...Elle estoit si court tenue
Que toute sa mésavenue
Vint le plus par toy eslongier
Et par un mauvais mensongier
Qui te fist maint mal en recuoy,
Quoy qu'il te rie et s'en taist cuoy.
(*Court de May.*)

Froissart s'exprime à peu près de même dans l'*Espinette amoureuse*.

[2] *Court de May.* Froissart dit aussi dans l'*Espinette amoureuse*, édit. de M. Buchon, p. 263, qu'il quitta son pays « pour mieuls valoir. »

espérer pour récompense, dans un temps à venir, un don qui l'élèvera au-dessus de tous, ce don de *mieulx valoir* et *de quérir honneur par traveil*, dont nous parlions tout à l'heure : promesse heureusement accomplie, s'il en fut jamais ; car, en célébrant les gloires du XIVe siècle, Froissart devait placer la sienne aussi haut que celle de ses héros.

...Je qui suy large donneur
Te donray ung temps qui venra
Le don qui sur tous te vaulra...
. . . . . .
Tu mettras par livre ou par rolle
Ce que tu m'os cy commander,
Pour mes biens plus recommander,
Et pour les bons faire meilleurs
Et avoir sentemens greigneurs
De parvenir à la croissance
De souveraine congnoissance,
Et pour montrer aux orguilleux,
Qu'il n'est bien que d'estre amoureux [1].

Dans les vers suivants, nous retrouverons Froissart tel que nous le comprenons et tel qu'il s'est peint lui-même dans ce poëme, humble, modeste,

[1] Quand Amour ajoute :

Tu dois aussi liement vivre
Que tous ceulx dont on lit par livre,

nous reconnaissons le poëte nourri de la lecture des romans de chevalerie.

sincère, ayant appris, dès sa jeunesse, à ne pas se confier dans l'inconstante vanité des cours, et sachant déjà séparer l'orgueilleuse mollesse des grands séduits par les flatteurs, de la mâle vertu des chevaliers, qu'il devait peindre un jour, « pour donner exemple « aux preux d'eulx encourager en bien faisant. »

....Ne fay pas ainsi que font
Aucuns meschans qui se deffont,
Quant les mondains seigneurs leur rient,
Cuidans, pour ce qu'en eulx se fient,
Estre plus grans qu'il ne souloient;
Car tels maléureux foloient
Par l'orgueil qui les a sourpris.
. . . . . .
Tel homme de court congnoist bien
Qu'en court il n'y a nul seur bien....
. . . . . .
Promesses y volent au vent;
Vaine gloire y est grant maistresse,
Et convoitise y est princesse;
Envie y enfélist cueurs
Et les fait languir en douleurs,
Jà soit ce que souvent advient
Qu'en court maint homme à honneur vient,
Quant il veult de vertus user,
Et se congnoist sans s'abuser;
Car de bonnes gens y ara
Ès cours tant que court durera.
Tu es de court dès ta jonesce :
Si t'en souviengne et si ne cesse
De toy faire amer tant que peus,
Se seurement y vivre veulx :
Il n'est richesse qu'estre amé.

Amour ajoute :

Ne t'atens pas, si tu mesprens,
T'en excuser sur moy, mais prens
En gré selon ce qu'aras fait....
. . . . . .
Et ne te fie aucunement
Fors qu'en tes œuvres seulement,
Car tout tel que tu te feras,
En la fin tel te trouveras.
. . . . . .
Si ne pense point par flatter,
Ne par malice à moy matter,
Ne moy abuser par tels faits,
Se tousjours loyalment ne fais;
Car je voy cler, n'en doubte mie,
Vérité est trop bien m'amie;
Et quant de moy te partiras
Je ne sçay quelle part iras,
Mais où que tu voises, ne viengnes,
Tousjours humblement te maintiengnes.
. . . . . .
....Garde que tu ne faces
Chose qui face à reprouchier;
Ainçois pense de t'aprouchier
Des cuers bien conditionnés
Qui se sont à honneur donnés,
Et dès que tu vois gentil homme
Joine et convoiteux, fuy-le comme
Ennemy de toutes vertus :
Se tu le suis, tu es perdus
. . . . . .
D'autre part, fuy hardy menteur,
Homme triste et homme vanteur,
Et croy que vanteur par vaillance

Craint à atendre cop de lance...

. . . . . .

D'aultre part ne blâme jà dame :
Prenons qu'elle ait desservi blasme
Par faulsser son amy féal ;
Tais-toi d'elle , n'en dy jà mal.

. . . . . .

Loe dames de beaulx maintiens....

. . . . . .

Sers-les toutes et en ayme une.

Courtoisie et Humilité avaient pris le poëte par la main et l'avaient conduit dans un préau tapissé de violettes et entouré d'une clôture de rosiers fleuris. Que ce séjour était délicieux , et comme il est aisé de comprendre que le poëte s'écrie :

Qu'en may chascun an m'y revoie!

Là , sur un portique où se confondaient les rubis et les saphirs , on lisait ces paroles , gravées sur des tables d'or :

Fuyés , fuyés , fuyés de cy ,
Mesdisans , félons , envieux ,
Hardis menteurs , faulx orguilleux ,
Parjureurs , déceveurs de dames;
Mauvais estes de corps et d'âmes.
Amours vous fait commandement
Que n'aprouchiés aucunement
Ce plaisant et vertueux lieu.

Le poëte était tout entier à l'admiration , quand Courtoisie le harangua de nouveau :

Que t'est-il advis?
Or me dis s'onques mais tu vis
En France un ossi bel vergier,
Ne lieu si bel pour herbergier?
Nennil, dis-je, n'en aultre marche.

Voici quelle est la doctrine d'Amour, telle que le poëte l'expose et telle que le chroniqueur ne la désavouerait pas :

...Cuer de bonne voulenté
Plus vit, plus est entalenté
D'aprendre que valent vertus.
. . . . . .
. . . . Hault doit emprendre,
Et qui n'emprent à bonne entente.
Soit en pavillon ou en tente,
En ville, en chastel, en manoir,
Sans mal éur ne peut manoir.
. . . . . .
Autrement honneur cesseroit,
Et bien faire ne vaulroit rien.
. . . . . .
Pour ce te dy que toute emprise
Qui n'est à juste cause prise
Et gouvernée léaument,
Ne durera jà longuement.
. . . . . .
Homme nul n'a séur demain.
. . . . . .
Or tu te dis estre amoureux :
Si soyés donques vertueux.
Fay bien tant que tu as espace :
Vie est briefve et brief temps se passe.

Le poëme s'achève. Froissart promet de ne jamais oublier les bienfaits d'Amour. S'il s'en rendait indigne, qu'il soit exclu des banquets de toute cour joyeuse [1].

Cependant, malgré la vision de Léesse et de Doulce-Pensée, l'image du *doulx congié* de la dame réveillait chez Froissart toutes les douleurs, toutes les inquiétudes de l'absence. Bientôt, il n'eut plus ni loisirs, ni repos, et ses regrets se mêlaient à tous ses vers :

Moult m'est tart que je revoie
La très-douce, simple et quoie
  Que j'aim loyalment.
. . . , ...
Lonc temps a que ne la vi,
Ne que parler n'en oï :
  J'en vis en tristour.
. . . . . .
Amours, dites-li ensi
Qu'oncques amans ne souffri
  Si forte labour
Que j'ai souffert pour li ci
Et souffrerai autressi
  Jusqu'à mon retour.
Or sont grief plour et grief cri,
Regret, anoi et soussi

[1] Lorsque l'auteur de la *Court de May* requiert Amour

Qu'il m'aprengne à dire si bien
Que ce soit exemple de bien
Et que celle m'en sache gré
Qui de mon cueur scet le secré,

cette fois encore, il est impossible de ne pas reconnaître la reine d'Angleterre.

En moi, nuit et jour ;
Car sus l'espoir de merci
De li au partir parti
Et par bonne amour ;
Dont s'à li parler pooie,
Au mains je li monstreroie
Ce que mon coer sent,
Mès bien voi, tant qu'en présent,
Nuls ne m'i renvoie.

La reine d'Angleterre comprit fort bien que Froissart lui demandait de pouvoir retourner à Valenciennes. Elle y consentit, mais ce ne fut qu'après lui avoir fait promettre qu'il reviendrait à sa cour.

Elle voit bien par la sentensce
Que mon coeur aillours tire et pense.
Assés bien m'en examina
Et de moi tant adevina
Que fort estoie enamourés.
Or dist-elle : « Vous en irés.
« Si aurés temprement nouvelles
« De vo dame qui seront belles.
« D'or en avant congié vous donne :
« Mès je le voeil, et si l'ordonne,
« Qu'encore vous revenés vers nous. »
Et je qui estoie en genous
Li dis : « Madame, où je serai,
« Vostre commandement ferai. »

Froissart nous apprend que la reine lui donna à son départ des joyaux et de l'argent. Quel prix n'ajoutait-elle donc pas à son retour en Angleterre? C'est qu'elle n'encourageait pas seulement en Froissart le poëte;

c'est qu'elle avait déjà choisi en lui le chroniqueur qui conserverait à la postérité le tableau des grandes actions de ce siècle. Froissart nous apprendra lui-même qu'à partir de 1356 il se dévoua, sous ce noble patronage, à cette grande mission. « Si ay, dit-il, tousjours à mon « povoir enquis et demandé du fait des guerres et des « aventures, et par espécial depuis la grosse bataille de « Poitiers [1]. »

Il est intéressant de rapprocher ces lignes des vers de la *Court de May* où Amour lui ordonne de mettre « par livre ou par rolle » ce qui peut rendre « les bons « meilleurs, » afin que « les léaux soient hauciés et « avanciés. »

[1] Tome II, p. 5.

IV

RETOUR A VALENCIENNES.

—

Froissart revoit la damoiselle. — Le noyer. — Les violettes. — Rupture.

Nous retrouvons bientôt Froissart à Valenciennes, interrogeant avec anxiété cette dame *très-gracieuse* qui connaissait le secret de ses amours [1]. Il se calma un peu quand il apprit que la damoiselle avait quelquefois prononcé son nom pendant son absence. Cependant le rang élevé qu'elle occupait, ne lui permettait pas de lui adresser ouvertement ses hommages. Pauvre poëte! il fut réduit à passer une nuit caché près d'une fenêtre d'où il voyait la damoiselle *en esbat et en déduit avec aultres*.

D'un bel corset estoit parée :
Lors dansoit.

[1] Tout ce chapitre est tiré du poëme de l'*Espinette amoureuse*.

Et le jeune homme répétait tout bas :

Hé mi! com m'agrée
Sa manière et sa contenance!

Il fut plus heureux un jour qu'il se trouvait chez la dame qui le protégeait et qui était à la fois la parente et l'amie de la damoiselle. Il parlait d'elle et y prenait tant de plaisir qu'il ne pouvait cesser cet entretien, lorsque tout à coup, dans cette belle chambre ornée de tapis et de courtines, il vit paraître celle qu'il aimait si tendrement. Elle rougit, et le jeune homme, non moins ému, ne put trouver une parole. Son cœur le pressait de tout dire, mais son regard, ébloui de tant de beauté, lui imposait le silence, tant son admiration était vive et profonde.

Ung grant temps éuisse esté là
Sans parler, mès elle parla,
Soie merci! moult doucement,
Et si me demanda comment
J'avoie fait en ce voyage;
Et je li di : « Madame, s'ai-je
« Pour vous éu maint souvenir. »
— « Pour moi? voire? Et dont poet venir? »
— « De ce, dame, que tant vous aim
« Qu'il n'est heure, ne soir, ne main,
« Que je ne pense à vous toudis. »

Heureux moments où naissaient mille rêves que Froissart confiait à l'avenir et que l'avenir devait démentir; heures trop rapidement passées, puisque celles qui les suivirent, leur ressemblèrent si peu.

Pourquoi faut-il qu'en ce monde les plaisirs et les douleurs se succèdent toujours? La bonne dame qui encourageait Froissart dans sa passion, mourut, et la damoiselle s'écria :

Hé mi! or sont bien desrompues
Nos amours et en deuil chéues!

Mais ce ne fut qu'un nuage : un doux rayon de bonheur vint bientôt le dissiper, car la damoiselle, redevenue aimable et gaie, rappela à Froissart que sans loyauté il n'y a pas de véritable amour, et lui permit de s'asseoir près d'elle à l'ombre d'un noyer.

Par le bon gré de li
Je m'assis, dont moult m'abelli.
. . . . . .
Et se ne li osoie dire
La doulour et le grant martire
Que j'avoie lors à sentir.
. . . . Car à ceste heure
Ma dame qui Jhésus honneure,
Me regardoit, ce m'estoit vis,
Si liement que tout ravis
Estoie en soi seul regardant.

Le silence ne fut rompu que lorsque le jeune poëte osa réciter une ballade. Il retrouvait, en s'exprimant ainsi, ce langage harmonieux et facile qui n'avait jamais fait défaut à ses illusions, ni à ses espérances :

Car tels mots et autres aussi
N'atouchoient nul soussi,

Ains estoient plein d'esbanois,
De chiens, d'oiseaux, de prés, d'erbois,
D'amourettes, tant que sans compte
Fesimes-nous adont grant compte
En grant joie et en grant revel.
Il nous estoit tout de nouvel :
Le temps, les foeilles, les flourettes,
Et otant bien les amourettes.
Moult me plaisoit ce qu'en avoie,
Et quant elle se mist à voie,
Li congiés y fu si bel pris
Q'encor je ce lieu aime et pris :
Tousjours l'aimerai par raison.

Avant de s'éloigner, la damoiselle avait cueilli cinq violettes. Elle en garda deux et en donna trois, et de même que Froissart avait eu autrefois son rosier chéri, il célébra depuis ce jour dans ses vers la fleur qu'il avait reçue. Il y trouvait un heureux augure pour son amour. Ne sont-ce pas les violettes qui annoncent la fin de l'hiver et le retour des beaux jours? Les jeunes gens et les jeunes filles les cherchent avec empressement, les découvrent avec joie dans les vergers et dans les jardins,

Et quand la saison renouvelle
Du printemps, jolie et nouvelle,
Le mettent en segneflance
D'esbatement et de plaisance.

Froissart, toujours reconnaissant, consacrera un autre poëme à l'aubépine fleurie qui l'avait vu implorer la douce merci de sa *dame souveraine :*

Dame, en nom d'Amour...
Un petit voeillés alegier
Les mauls qui ne me sont légier,
Et me retenés vo servant
Loyal, secré, à vous servant...
Et ma dame respondi lors :
« Volés-vous dont qu'il soit ensi ? »
— Oïl ! — Et je le voeil aussi.

Ceci se passait par une charmante matinée de mai.

Diex ! que le temps estoit jolis !
Li airs clers et quois et seris !
Et cil rosegnol haut chantoient
Qui forment nous resjoïssoient.

Mais la calomnie et l'envie disputèrent de nouveau au jeune poëte ce bonheur dont il était si digne. Malebouche éleva la voix, l'accusant peut-être de s'être laissé toucher par les charmes des filles d'Albion, aussi blanches que les cygnes qui chantent, dit Milton, dans les brouillards de la Tamise, et la dame lui annonça elle-même qu'il devait renoncer à son amour. L'apercevait-il de loin, il n'osait lever les yeux, de peur que sa passion ne se réveillât trop vivement. S'approchait-il des lieux où avaient été échangées ces douces promesses si promptement oubliées, c'était vers la nuit, sans témoin, avec l'espoir d'entendre s'échapper de ses lèvres quelque timide regret. Mais voici qu'elle sort de son hôtel. Froissart s'avance et s'écrie :

« Lés moi venés ci, douce amie ! »
Et elle sicom par courrous

Dist : « Point d'amie ci pour vous... »
Que fist-elle? vous saurez quoi :
Par devant moy repassa-elle;
Mès en passant me prist la belle
Par mon toupet, si très destrois
Que des cheveus ot plus de trois.

Plus d'un amant reçu de cette manière eût murmuré et traité la dame de cruelle et d'inhumaine. Mais notre poëte, bien résolu à la trouver toujours et en tout *belle*, *bonne* et *douce*, se résigna à dire :

A moi ne se fust esbattue
S'elle ne m'amast.

Dans tous ses poëmes il la chante et l'excuse, en rejetant sur les envieux ses torts et son infidélité :

Jonèce la conduisoit
Et Cuidier la seigneurisoit
Pour sa beaulté qui fu requise
Des plus puissans...
Et alors Constance vuida
De son cueur ...

Quant à Froissart, il confirma par son exemple cette règle de loyauté qu'il considérait comme le premier devoir de l'amour malheureux :

Onques plus nulle n'en amai ,
Ne n'aimerai , quoi qu'il aviègne.
N'est heure qu'il ne m'en souviègne.
Vous avés esté primerainne ,
Aussi serés la darraine.

Ce serment, il le garda toujours, et quand, longtemps après, il composa le *Buisson de Jonèce*, il traçait le portrait de sa dame comme si elle se fût trouvée jeune et belle près de lui, resté jeune comme elle et encore tout entier à l'amour, et il ajoutait :

Il me semble qu'encor je voie
Son douls regard.

V

VOYAGE EN FRANCE.

—

Froissart à Avignon et à Narbonne. — Le château de Joinville. — La cour pontificale. — Le duc de Normandie. — L'Université de Paris. — Détresse de la France.

Froissart avait quitté Valenciennes, et l'on ne nous a rien conservé de précis sur cette absence. Cependant quelques vers, où il rappelle qu'avant 1361 il fut en plusieurs cours, d'autres vers où il dit qu'il visita Avignon et qu'il vit aux bords de la Méditerranée le vicomte de Narbonne issu de l'illustre maison de Lara[1], ne permettent guère de douter qu'il ne se soit dirigé vers les rives du Rhône et de la Seine. Deux passages de ses chroniques nous apprennent aussi qu'il se trouvait à Avignon pendant le pontificat d'Inno-

[1] J'ai esté à Nerbonne,
Chercié la France et Avignon...
Le visconte de Nerbonne...
Espinette amoureuse.

cent VI [1]. D'une part, il raconte que les événements survenus pendant quatre années avaient confirmé le recueil de prophéties composé en 1356 par frère Jean de la Roche-Taillade ; d'autre part, il place à l'année 1360 la notice qu'il consacre à ce prédécesseur de Savonarole [2]. Cette date semble être celle du voyage de Froissart. Trahi par sa dame et résolu à renoncer désormais à tout autre amour, il était peut-être guidé par l'espoir d'obtenir quelque bénéfice.

Il y avait dans l'abbaye de Saint-Amand, où Jordan Fantosme écrivit au XIIIe siècle l'histoire des guerres de Henri II, un religieux nommé Froissart, qui à coup sûr était un peu de la famille de notre chroniqueur, car il était si peu étranger aux hautes emprises et aux faits d'armes, qu'un jour qu'on attaquait son cloître il triompha seul de dix-huit ennemis [3]. Cet exploit lui fit grand honneur et lui assura sans doute quelque influence parmi les moines. N'aurait-il pas obtenu pour son jeune parent l'autorisation d'accompagner l'abbé de son monastère, qui fit confirmer vers cette époque son

[1] La date du voyage de Froissart à Avignon est aisée à fixer. C'était sous le pontificat d'Innocent VI, qui s'acheva en 1362, et il cite dans son récit le cardinal d'Auxerre, Pierre du Cros, qui mourut en 1361.

[2] *Chron.*, t. VI, p. 262, et éd. Buchon, t. III, p. 459. Je trouve aussi un souvenir du voyage de Froissart à Narbonne dans ces phrases relatives à des événements de 1356 : « Adont estoit la ville foiblement fermée... Le bourg de Narbonne, pour le temps... » (Tome V, pp. 342 et 351.)

[3] *Chron.*, t. III, p. 279. Froissart s'apitoie sur les belles cloches de Saint-Amand, « moult bonnes et mélodieuses, » qui furent brisées ce jour-là. N'y a-t-il pas dans ce regret la trace d'un souvenir personnel transmis par damp Froissart au chroniqueur ?

élection par le pape, afin qu'il pût saisir lui-même cette occasion de réclamer quelque faveur de la cour pontificale? Rien n'était plus conforme aux usages du temps, car les historiens rapportent qu'il y eut sous le pontificat de Clément VI telle année où il reçut cent mille requêtes.

Nous pourrions même supposer, si Froissart avait alors été moins jeune, que le but de son voyage à Narbonne aurait été de solliciter un canonicat qu'il devait attendre encore bien longtemps. « Les canonneries de « Narbonne, moult grandes et moult nobles, » étaient fort recherchées puisque, comme Froissart a soin de nous l'apprendre, « elles valent par an cinq mille « florins [1]. »

Il ne faut pas oublier que la France, surtout la France septentrionale, était de tous les pays de l'Europe celui où il y avait le plus de bénéfices [2]. Le séjour des papes à Avignon avait pu contribuer à en augmenter le nombre. Aussi de toutes les parties de la France les solliciteurs affluaient sans cesse au palais des Dons. Sans doute, il en venait de Valenciennes aussi bien que des autres villes, peut-être même plus que d'ailleurs, car il existe un itinéraire indiquant jour par jour les stations où l'on s'arrêtait entre l'Escaut et le Rhône [3]. Nous en dirons quelques mots, car ce fut vraisemblablement celui que suivit Froissart.

[1] *Chron.*, tome VI, p. 351.

[2] Froissart l'appelle « la fontaine de chrestienté, pour les nobles « églises et les hautes prélations qui y sont. » *Chron.*, tome IX, p. 146.

[3] *Via de Valenchenis eundo versus Avenionem* (Manuscrit 8702 de la Bibliothèque de Bourgogne).

On comptait trente et une lieues de Valenciennes à Reims, et l'on s'y reposait pour visiter la célèbre abbaye où l'on conservait la sainte ampoule. En quittant Reims, on couchait le premier jour à Châlons, le second à Vitry, le troisième à Saint-Dizier; quand le quatrième s'achevait, on s'arrêtait au château de Joinville. Comment les pèlerins n'eussent-ils pas reçu l'hospitalité dans le beau donjon que n'osait pas trop regarder en s'éloignant, de peur de perdre courage, ce bon sire de Joinville, qui fut aussi pèlerin? Le sénéchal de Champagne était à peine mort depuis quarante ans, et Froissart s'agenouilla sans doute au pied de l'autel qu'avait élevé à saint Louis son ami, son compagnon d'armes et son historien. Hélas! cet autel, orné des palmes de la gloire et de celles du martyre rapportées d'outre-mer, devait bientôt être profané par des mains françaises. Les Tard-Venus, cette arrière-garde des Grandes Compagnies, qui se plaignaient de ne pas s'être mis assez tôt au sac et au pillage, s'emparèrent de Joinville et s'y établirent : « Si prisent le fort « chastel de Genville et très-grant avoir dedans, que « on y avoit assemblé de tout le pays d'environ, sur le « fiance dou fort lieu, et le départirent entre yaus tant « comme il peut durer. Et quant il eurent assés pilliet, « il passèrent oultre; mais il vendirent ainçois le « chastiel de Genville à chiaus dou pays et en eurent « vingt mille francs [1]. »

Il y a seize lieues de Joinville à Langres, à peu près

[1] *Chron.*, t. VI, p. 330.

la même distance de Langres à Dijon. On s'arrêtait un jour à Beaune, lieu renommé par ses vins que l'on recherchait en Hainaut, un autre jour à l'abbaye de Tournus. Puis on traversait successivement Mâcon, Lyon, Vienne, Valence, avant d'admirer le pont Saint-Esprit, auquel on avait travaillé pendant un grand nombre d'années et qui avait été récemment achevé. Dix-huit lieues plus loin on découvrait les clochers et les palais de la cité pontificale d'Avignon.

Si Froissart ne sollicita pas un bénéfice, il se peut qu'il ait porté à Avignon et à Narbonne quelque message de l'évêque de Cambray. Ce prélat avait des relations fréquentes avec la cour pontificale, et de plus il se trouva chargé, à plusieurs reprises, par le roi Jean, de négocier avec les seigneurs du midi, dont le vicomte de Narbonne était un des plus puissants. Un autre message aurait conduit Froissart à Paris, où le gouvernement du royaume était confié au duc de Normandie.

Ce prince, qui fut depuis le sage roi Charles V, aimait beaucoup les lettres, et on ne peut oublier que ce fut pour lui que Pétrarque composa, après la bataille de Poitiers, son célèbre traité *De remediis utriusque fortunæ;* il semble avoir fort bien accueilli Froissart, puisque celui-ci nous dit dans le *Buisson de Jonèce :*

> Charle, le noble roy de France,
> Grans biens me fist en mon enfance [1].

[1] Ceci pourrait se rapporter aussi à un voyage antérieur à 1356, fait avec Jean de Beaumont.

La situation de la France était fort triste. Dans toutes les provinces, les terres étaient en friche, les maisons abandonnées ; le pays offrait l'aspect d'une désolation générale, et la misère était extrême. A Paris, les murailles portaient la trace de l'incendie que les bourgeois avaient allumé eux-mêmes à l'approche de l'armée d'Édouard III, et, quand on pénétrait dans leur enceinte, on ne trouvait que le deuil et le silence dans ces carrefours qu'animaient jadis les clameurs de tant d'étudiants accourus de toutes les contrées de l'Europe. Quelques-uns toutefois étaient déjà revenus, grâce à la paix, sur les bancs de l'université. Froissart prit-il place parmi eux ? Est-ce ainsi qu'il faudrait expliquer les vers où il loue fort cet enseignement :

... Fu homs de grant cognissance,
Car il ot esté à Paris
Aux escoles très son enfance.

Froissart aurait-il reconnu un peu tard qu'il fallait se plier sous le joug du génie de l'antiquité ? Nous en doutons fort. Nous croyons que bien qu'il compare à Hector le comte de Douglas défiant seul une armée [1], il ne savait pas mieux le grec que ses contemporains [2], mais qu'il avait assez bien appris le latin.

Chez les Grecs, il cite Platon, Aristote et Orphée,

[1] *Chron.*, éd. Buchon, tom. II, p. 728.

[2] On voit par un mandement du duc d'Orléans en 1395, qu'un envoyé de l'empereur de Constantinople ne put trouver à Lyon personne qui comprît le grec.

... Le premier qui fu sentans
D'armonie les divers sons.

Chez les Latins, il semble préférer Dionysius Cato et Boèce. On sait de quelle autorité les distiques attribués à Caton jouissaient au moyen âge. Quant à Boëce, le comte de Hainaut, Baudouin le Courageux, l'avait, dit-on, appris par cœur, et Froissart lui a consacré quelques vers où il le dépeint épris à tel point de Philosophie qu'il défiait Fortune.

Des poëtes et des philosophes, Froissart descend jusqu'aux commentateurs du Digeste et du Code, quand en souvenir de Papinien il nomme l'avocat de la Rose Papin. Du reste, Froissart ne songea jamais à devenir docteur *in utroque jure*, et bien qu'il dise quelque part qu'il appartient à un grand clerc de savoir « moult « d'astronomie, » ce qui se passait autour de lui, absorbait toute son attention, et nous aimons mieux croire que, pendant son séjour à Paris, Froissart rechercha le récit des chevaliers français qui avaient assisté à la malheureuse bataille où le roi Jean, aussi bien que François Ier, ne sauva que l'honneur [1].

Cependant la peste se déclara aux bords de la Seine, et il était urgent de s'éloigner. Froissart avait, il est vrai, à traverser les marches de la Picardie, occupées à cette époque par les chefs de ces compagnies, qui, selon Pétrarque, osèrent rançonner le roi Jean à son

[1] *Chron.*, tome V, p. 448. Il dit ailleurs en parlant des propositions que Galéas Visconti adressa en 1360 au roi de France: « Si entendis et « ouïs recorder adont... » Tome VI, p. 297.

retour de Londres ; mais il en était d'assez honorables à qui Froissart put demander un sauf-conduit et même quelques récits de leurs nombreuses escarmouches, car il paraît avoir été fort bien informé de tout ce qui advint dans les combats auxquels assistèrent le sire d'Aubrecicourt et le Chanoine de Robersart.

Le 4 février 1361, Édouard III fit délivrer des lettres de sauf-conduit à quatre ménestrels du duc d'Orléans et à trois ménestrels du duc de Berry, qui se rendaient de France en Angleterre. Froissart les accompagnait peut-être.

VI

LA COUR D'ANGLETERRE.

—

Goûts littéraires du roi et de la reine. — Les Enseignements d'Édouard III. — Éloge de la bonne reine Philippe. — Luxe et éclat des fêtes. — La dame de Coucy et Blanche de Lancastre. — Louis de Bourbon et Gui de Blois. — Le comte d'Hereford et le comte de Pembroke. — Barthélemy de Burghersh. — La langue de la cour. — Le roman de Brut.

On raconte qu'au XIIIe siècle un abbé, fouillant les ruines de quelque vieux monastère d'Angleterre, y trouva une cassette qui renfermait une couronne et un livre, et de plus un lambeau de parchemin où l'on indiquait ce qu'on en devait faire. La couronne était destinée à Édouard III ; le livre au comte Guillaume de Hainaut [1] : c'était le roman de Perceforest où est célé-

[1] Lorsque le bon comte Guillaume de Hainaut mourut, Jean de Condé composa en son honneur des vers fort touchants (édition de M. Scheler, t. I, p. 290). Un autre poëme intitulé : *Li regrès de Guillaume le conte de Haynau*, fut dédié à la reine d'Angleterre. Ce poëme, conservé aujourd'hui dans la Bibliothèque de lord Ashburnham,

brée la gloire de Valenciennes. Cette merveilleuse découverte n'annonçait-elle pas l'intime alliance de l'Angleterre et du Hainaut ?

fut composé en 1339 par Jean de la Motte. Celui-ci était probablement parent d'Isabelle de la Motte, damoiselle de la chambre de la reine d'Angleterre, citée dans une charte du 24 juillet 1337, qui en 1399 obtint une prébende au monastère de Sainte-Waudru à Mons.

Ce Jean de la Motte était-il né en Flandre ? S'y était-il établi ? Est-ce lui qui à Gand favorisa les prétentions d'Édouard III et qui reçut de ce chef une pension par une charte donnée à Anvers le 17 août 1338 ?

Quoi qu'il en soit, il convient de dire quelques mots de son poëme, dont voici l'*incipit* :

On dist que boinne volentés,
Quant coers en est entalentés, etc.

C'est une suite de cançons et de virelais où la forme est souvent pleine d'élégance :

Hélas ! las ! qu'est cils devenus
Dou qui li povre baceler
Soloient en haut pris monter,
Cieus qui d'armes les reviestoit,
Cieus qui plus de cevaus leur donnoit,
Cieus qui donnoit les grans données,
Cieus qui donnoit les grans saudées,
Cieus qui bailloit sans déservir,
Cieus qui savoit tierres tenir,
Cieus qui grant plenté en donna,
Cieus qui cevalerie ama,
Cieus... Mors ! Cils ne poet parler.

Je citerai aussi cette cançon :

Entre vous qui avés apris
Les dons d'amour à recevoir,

Édouard III, instruit par le docte Richard de Bury, aimait les lettres et parlait élégamment plusieurs langues de son temps. Nous croyons même qu'il composa

Gens nobles, grans et de haut pris,
Vous devés bien dolour avoir,
Quant avoecque toute hautèce
Mors est li trésors de largèce.

Gilles li Muisis loue fort Jean de la Motte en quelques vers très-intéressants pour l'histoire littéraire de son temps :

Or sont vivant biaus dis faisant,
Qui ne s'en vont mie taisant :
C'est de Machau le boin Willaume
Sifait redolent sique bausme.
Philippes de Vitri et ses frères
Font choses bielles et moult clères,
Et là mettent leur estudie :
C'est chiertes gracieuse vie.
Or y rest Jehans de le Mote,
Qui bien le lettre et le note
Troève et fait de moult biaus dis,
Dont maint signeur a resbaudis,
Sik' à honneur en est venus
Et des millours faiseurs tenus,
Et si vivre administret ;
De ses faits a moult registret.
Collart Aubiert n'oublirai ;
Avoec Jehan le metterai ;
S'il n'est lettrés, s'est boins fasières ;
Esprouvet est par lies chières :
Ès puis l'a-on là couronnet
Ou l'estrivet capiel donnet.

(Recueil des poésies de Gilles li Muisis, dans la Bibliothèque de lord Ashburnham.)

des vers français, et notamment des enseignements sur les devoirs de la chevalerie, que nous avons retrouvés à Oxford dans un manuscrit de la Bodléienne sous ce titre : *Instructio patris regis ad filium Edwardum metris gallicis*. Certes le style et l'ortographe en sont parfois bizarres, mais la pensée est d'une générosité toute chevaleresque [1], comme cela convenait à Édouard III s'adressant à celui qui fut depuis le Prince Noir.

Edward, entendés bonnement :
Deu m'a comandé, Deu m'aprent

[1] Voyez tome VIII, p. 486 (notes) le beau portrait que Walsingham trace d'Édouard III. On ne saurait assez remarquer combien malgré ses victoires il fut sans cesse porté à traiter de la paix avec la France. Il écrivait vers 1353 ou 1354 à Henri de Derby, duc de Lancastre :

« Pur ceo que nous somes en propos de treter de la pes entre nous « et nostre adversaire Jehan de France, come le prions au Tout- « Puissant, qe bien soit de ambedeus parties, et ne poons sans l'asent de « pluiseurs grants de le terre fère l'accorde, vous prions si chièrement « come plus poons q'al jeudi prochain apriés le feste de Pasques pro- « chain avenant soiés à Wesmoustier pur ent fère le treté à bon fyn. »

Dans la réponse, on retrouve à la fois l'humeur belliqueuse et le mécontentement du duc de Lancastre :

« Très-noble et très-excellent seigneur, etc., ove toutes manères de « revérances et d'onnors et prest come à son lige seigneur de faire « ses plaisirs et commandemens en tous points selon son pooir. Assés « bien ay entendu vos révérentes lettres à moi directes, asquelles jeo « mettrai tute la force et haste qe jeo purrai pur escrire à vostre gra- « cieuse personne à jour en vostre lettre assys come principalement « suy tenus ; mais, endroit del consail qe vous entendés avoir, jeo prie « à Nostre-Seigneur q'en tel manière y conseillent qe bien porra estre « pur vous et vostre roialme. Très-doubté sire, le Tot-Puissant en « Trinité vous doyne bon conseil avoecq, endroit du maintenance de « vostre droit. Le vostre en qant q'il poet. H. duc de Lancastre. « (*British Museum*, Harley, 4971). »

De toi garder et doctriner,
Pur ceo qu'il veit qu'est mester.
Or prions à Dieu Nostre-Sire
Qu'il me doint sens et matire
Que jeo te puisse bien apprendre ;
Et Dieu te doint si bien entendre
Que prodhome puissés devenir
Et à grant honor avenir.

. . . . . .

Unquore te pri et comand
Que tousjours seiés voirs disant.

. . . . . .

Seiés léaus et seins irour :
De tous choses, ceo est la flour ;
Car léauté est fundement
De tous biens comunaument.
Seiés léaus vers Dieu et le home,
Et de bele paroule t'acustome.

Il faut être loyal vis-à-vis des hommes, mais il faut aussi honorer les dames; car c'est leur amour qui inspire les plus glorieux faits d'armes.

Dames et puceles amés
Et les servés et honurés
En parole, en fet, en semblant.
A dames seiés bien voillant ;
Seiés de curteise manère
Et ne diés pas mal derère
De dame, ne de feme vivant.

. . . . . .

Des femes venent les proesces,
Les honours et les hautesces.
Qui de femes s'est fet haier,

Ne verrés bien achevier ;

. . . . . .

A pain verrés nul home vaillant
Qu'il n'en aime ou ait amé avant.
Partout lur dois honeur porter,
Si tu voes à haut pris monter.

Édouard III ne nous intéresse pas moins quand il déclare qu'un prince, qu'un chevalier

Les bels contes doit reteiner [1].

La reine Philippe à son tour avait développé ces goûts autour d'elle ; car elle avait appris de bonne heure à se plaire aux lays des ménestrels [2]. A cette disposition naturelle pour les délassements littéraires, elle joignit une vive affection pour les habitants du Hainaut, et Froissart a pris plaisir, tantôt à la nom-

[1] Nous publierons intégralement à la fin de ce volume ce poëme si digne d'être joint aux récits du chroniqueur de la chevalerie.

[2] Nous ne connaissons qu'une seule lettre de la reine Philippe. L'objet en est peu important, car il ne s'agit que d'emprunter une charrette pour transporter son bagage de Windsor à Woodstock, et cependant la lettre est pleine de grâce et de douceur :

« Philippe, par la grâce de Dieu, royne d'Engleterre et de France, « duchesse d'Aquitaigne, dame d'Irlande, à nostre chier et bien-amé « T. de G. chivalier, salus et nostre amour.

« Très-chier amy, nous vous prions par l'amour de nous que vous « nous voillets eider en ceste nostre grant besoigne d'une charette « garnie de quatre chivaux pour nostre cariage enporter de Wyndesore « à Wodestoke, qar nous pensons illoecques demorer par assent de « nostre seigneur le roi tout le seyson avenir (*British Museum*, Har- « ley, 4971). »

mer « la noble et bonne roine Philippe d'Engleterre, « qui tant aima les Hainuiers, car elle en fut de « nation[1]; » tantôt à faire remarquer « qu'elle avoit « toujours si naturellement aimé ceulx et celles de « la nation de Hainaut, le pays dont elle fut née[2]. » Il ajoute ailleurs : « La roine Phelippe de Hainaut « entra en Engleterre à si bonne heure, que tous li « roiaulmes en deubt estre resjoïs et fu : car depuis le « temps de la roine Genèvre qui fu femme au roi « Artus et roine d'Engleterre, que on nommoit adont « la Grant-Bretagne, si bonne roine n'i entra, ne qui « tant d'onnour reçuist; et, tant comme elle vesqui, le « roiaulme d'Engleterre eut grasce, prospérité, hon- « nour et toutes bonnes aventures, ne oncques famine, « ne chier temps, de son resgne, n'i demorèrent[3]. » Aussi les Anglais s'écriaient-ils tout d'une voix : « Vive « la bonne Philippe de Hainnau, la roine d'Engleterre, « nostre chière et redoubtée dame, car elle aporta « entre nous honnour, proufit, grâce et tranquillité, « et elle est de si bon païs, si douls, si courtois, si « amiable![4] » Ce bon pays, c'était celui du chroniqueur[5].

[1] *Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 235.
[2] *Chron.*, tome VII, p. 428.
[3] *Chron.*, tome II, p. 195.
[4] *Chron.*, tome V, p. 141.
[5] En étudiant les rôles de la maison d'Édouard III et de Philippe de Hainaut, on est frappé du grand nombre de Flamands et d'Hennuyers qui se trouvaient à la cour d'Angleterre. Pierre de Bruges est armurier du roi, Gérard de Tournay, son heaumier, Laurent de Mons, son

Ne convient-il pas de rappeler ici que la reine, heureuse de retrouver dans un jeune homme de Valenciennes tous les dons de l'esprit et de l'imagination, lui confiait ses propres souvenirs, ceux de sa jeunesse, alors que l'héritier du trône d'Angleterre, malheureux et fugitif, l'avait distinguée entre toutes ses sœurs « et « s'étoit incliné sur elle de regard et d'amour [1] ? »

Froissart a soin de nous dire qu'il trouva à la cour d'Angleterre « toute honneur, amour, largesse et « courtoisie [2]. »

Le roi lui donna en un seul jour cent florins [3], et la reine, pour l'attacher définitivement à son service, le nomma l'un de ses clercs [4]. Ces fonctions, étrangères à tout ministère ecclésiastique, répondaient à celles de secrétaire qu'Alain Chartier remplissait à la cour de Charles VII.

C'est ici qu'il faut reproduire ce passage des chroniques :

« Si m'a Dieu donné tant de grâces que je ai esté « de l'hostel du roi Édouard et de la noble roine sa « femme, madame Philippe de Haynaut, à laquelle en

sellier, Hannekin de Brabant, son fauconnier. Enfin Marguerite de Gand est *obstetrix reginæ*.

[1] *Chron.*, tome II, p. 54.

[2] *Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 197.

[3] *Buisson de Jonèce.*

[4] On voit par un rôle conservé au *British Museum*, que John Giffard était le clerc de la reine chargé d'écrire les lettres en son nom. Il était peut-être le fils de John Giffard qui composa un traité de venerie sous le regne d'Édouard II (*British Mus. Cott. Vesp.* B. XII. I).

« ma jeunesse je fus clerc, et la servois de beaux « dittiers et trettiés amoureus [1]. »

A cette même cour, deux autres princesses protégeaient Froissart et se plaisaient à encourager ses essais. L'une était Isabelle d'Angleterre, qui tenait de sa mère ses goûts éclairés et les partageait plus vivement depuis qu'elle avait épousé le descendant de ces sires de Coucy qui aimèrent les lettres presque autant que la gloire [2]. L'autre, Blanche de Lancastre, avait pour aïeul ce duc de Lancastre qui rechercha la main d'Alix de Joinville; sa sœur aînée avait épousé le comte de Hainaut : autre lien qui la rendait plus chère au poëte de Valenciennes. Il ne tarda pas à la pleurer :

Quant m'en souvient,
Certes souspirer me convient,
Tant sui plains de mérancolie!
Elle morut jone et jolie
Environ de vingt et deux ans,
Gaie, lie, frische, esbatans,
Douce, simple, d'humble semblance.

Grâce à la protection dont la reine l'honore, le jeune clerc de Valenciennes est admis, recherché, distingué dans la cour la plus brillante de l'Europe. Quel n'était

[1] *Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 1.

[2] Encor ot la noble royne
Une fille de bonne orine,
Ysabiel et de Coucy dame.
Je doi moult bien pryer pour s'âme;
Car le trouvai moult courtoise
Ançois qu'elle passast oultre Oise.
(*Buisson de Jonèce.*)

pas surtout le charme de ces solennités de la Table Ronde, qui faisaient revivre les anciennes légendes du roi Artus? N'avaient-elles pas présidé aux plus grands événements de ce siècle, alors qu'un héron confié aux mains de jeunes filles qui chantaient « par doulx devis, » reçut le belliqueux serment d'Édouard III? Ne se mêlaient-elles pas également aux prouesses de la lutte, quand de braves chevaliers s'efforçaient de mériter, en rivalisant de courage, ce ruban bleu dans lequel la postérité toujours un peu malicieuse n'a voulu voir qu'un frivole ornement tombé du genou d'une femme? C'était par ce symbole, c'était par cet emblême trop souvent mal compris que la chevalerie devait triompher, et que, selon l'expression de Froissart, tout amour devait se nourrir. Et lui-même tenait en si grand honneur le nom du roi Artus, qu'il croyait retrouver partout, dans les villes, dans les montagnes, au fond des forêts, les séjours illustrés par ses exploits et ses prodiges[1].

Les fêtes se succédaient sans interruption dans les prés de Sheen ou sous les épais ombrages d'Eltham et de Berkampstead[2]. Windsor, qui retentissait du bruit

[1] Bien longtemps avant Édouard III, Édouard le Confesseur insérait le nom du roi Artus dans une de ses lois, et attestait gravement qu'il avait jadis soumis à ses armes la France et toutes les régions comprises entre l'Océan et le Caucase.

Édouard III ne se croyait-il pas appelé à renouveler les mêmes exploits?

[2] Voici comment Froissart, dans le texte du Vatican, nous dépeint les réjouissances de la cour d'Angleterre :

« Et furent ces festes continuées en joies et en esbatemens, en dons

des tournois [1], voyait ses merveilles s'achever sous l'habile direction de Guillaume Wickham. Là était la librairie où Richard de Bry déposait le *Philobiblion*, et Mandeville, le récit de ses voyages [2]. Là s'étalaient dans la chapelle les pieux tableaux de Jean, chanoine de Sainte-Catherine [3]. Là aussi on admirait dans les

« et en largèches, car li roi Édouwars d'Engleterre et la roine Phelippe « sa femme, en lor temps, furent moult large en dons et courtois et « plentiveus dou lour, et sceurent moult bien acquérir l'amour et la « grâce de toutes gens. » Tome IV, p. 206. Jean le Bel dit aussi que le roi d'Angleterre « souvent tint grandes festes, tournoys, joustes et « assemblées de dames, par quoy il acquist si grand grâce envers tous « que chascun disoit que c'estoit le second roy Arthus. » (Éd. de M. Polain, t. Ier, p. 116.)

[1] Dès la seconde année de son règne, Édouard III avait déclaré qu'au roi seul appartenait le droit de tenir des tournois (Suppl. ms. aux actes de Rymer, t. LXXVIII, *Record Office*).

[2] Ce fut à Édouard III que Jean de Mandeville dédia ses voyages. (*Brit. Mus.* Harley, 212). Sir Thomas Philipps en possède un fort bel exemplaire qui provient de la bibliothèque de Louis de la Gruthuse. Il est fait mention de Jean de Mandeville dans un jugement de 1327, l'année de son départ d'Angleterre (Recueil de jugements de la cour de l'Échiquier, Bibl. imp. de Paris, f. fr. 5577, f° 12). On voit ailleurs que Thomas de Mandeville (frère du voyageur?) fut poursuivi pour avoir maltraité la veuve de Richard de Vernon, qui avait pris le voile de religieuse.

[3] Il est fait souvent mention dans les comptes de cette époque du peintre de la reine d'Angleterre, Jean, chanoine de Sainte-Catherine près de la Tour de Londres. On lit notamment dans le compte de 1365 : *Johanni canonico Sanctæ-Caterinæ super operatione unius tabulæ, unde idem Johannis ordinatur ad pictandum de ymaginibus pro quadam capella infra castrum de Wyndesore.* Dans un vieux manuscrit du British Museum (Harley, 2316), où l'on cherche à démontrer combien une pieuse inspiration est indispensable pour créer les chefs-d'œuvre de l'art religieux, on invoque à ce sujet une tradition fla-

vastes salles des ornements de tous genres, œuvres de l'industrie de différents pays. C'était à Bruxelles qu'on avait fabriqué de magnifiques tapisseries brodées d'or et de soie, qui représentaient des sujets variés. Ici David luttant contre Goliath, c'est-à-dire la bénédiction de Dieu supérieure à la force : ailleurs et en regard comme pour former un contraste qui renfermait peut-être une allusion aux fortunes si diverses de la vie d'Édouard III, l'image des malheurs de l'exil et celle de la gloire du monde [1].

Il faut au roi « des cotes, des mantels de brun escar-« lat, arbusché d'or, les fuyles hachés de soie, parfilé « d'or partut, des oyseux sur les branches et peytrine, « de costé deux anges de toile de brouderye, les liserés « de perles avec arblais d'orfévrerie d'argent à un « reulon de perles [2]. » La reine achète à grands frais des draps rayés de Gand, d'Ypres, de Malines, de Louvain [3]. On voit pour la première fois figurer sous la plume des trésoriers ces mots nouveaux : *rubans*,

mande. C'est la légende d'un peintre de ce pays, qui, ayant représenté sous des traits effrayables le diable foulé aux pieds de Notre-Dame, fut saisi par le démon lui-même; mais tout à coup il vit son œuvre s'animer et resplendir. La Sainte-Vierge lui souriait dans son tableau et étendait, pour le protéger, la main qu'il venait de peindre.

[1] Pro pannis Bruxell. .... IV costeri broudati cum diversis operibus de auro et serico... Unum dorsile de fama mundi... Unum dorsile de Golias et David... Unum dorsile de regibus exulatis.

(*Issue-roll* de 1366, au *Record Office*).

[2] Quittances conservées au *Record office*.

[3] *Pro beginnis radiatis de Ypre, viridis coloris ; pro pannis radiatis de Gant*, etc. Comptes de la maison de la reine au British Museum.

taffetas, que la mode conservera dans le dictionnaire de la coquetterie et de la frivolité [1].

A l'exemple de la reine, les dames se parent à l'envie des plus brillantes toilettes, des plus riches parures, des coiffures les plus étranges. Que d'hommages! que d'empressement à les admirer ! Un écrivain de ce temps, leur reconnaissant la première place dans le monde, n'hésite pas à la leur promettre aussi de plein droit au paradis. Cependant à côté de ces adulations, on entend s'agiter la satyre populaire : « Voyez les « dames, dit un auteur anglais en parlant des fêtes de « Windsor sous Édouard III, elles craignent de mon- « trer leurs pieds et serrent leur taille à ce point qu'elle « ressemble à une queue de renard. Cet orgueil ne « perdra-t-il pas le royaume d'Angleterre [2] ? » Et le poëte anglais Gower ajoutait dans la langue de Froissart :

> Que dirons des dames quant viennent as festes?
> Les unes des autres avisant les testes
> Portent les bosces comme cornues bestes [3].

Le clergé mêle à ces traits acérés ses véhémentes censures. Le moine-annaliste de Malmesbury blâme énergiquement les folles dépenses qui se multiplient. Ce ne sont pas les dames seulement qui se signalent

[1] Comptes de la maison de la reine au *Record office* et au *British Museum* (*Cotton, Galba*, E. III).

[2] Bibl. Bodl. à Oxford, n° 2174.

[3] Bibl. Bodl. à Oxford, n° 3866.

par le luxe et l'exagération de leurs toilettes [1]; ce sont les chevaliers eux-mêmes avec leurs « paltoks » tels que n'en porta jamais Salomon, avec leurs ceintures d'or, avec leurs souliers dont le bec recourbé ressemble à l'ongle du diable, empressés à solliciter, lents à donner, lions à la cour, biches timides sur le champ de bataille [2]. Lorsque ces lignes s'écrivaient, l'Angleterre comptait encore tous ses héros.

On ne saurait du reste l'oublier : tant que vécut la reine Philippe de Hainaut, elle exerça sur tout ce qui l'entourait une douce et sereine influence. « N'ayant « jamais fait, ni pensé chose par laquelle elle dust per- « dre la gloire des cieux [3], » elle tempérait les plaisirs par sa charité et sa vertu, et le goût même qu'elle montrait pour les lettres, tendait à associer aux pompes mondaines de plus pures jouissances et un éclat plus durable. « Pour l'amour de la noble et vaillante dame à « qui j'estois, dit Froissart, tous grands seigneurs, « rois, ducs, contes, barons et chevaliers, de quelque « nation qu'il fussent, me amoient et voyoient volen- « tiers [4], » et lorsque Froissart s'exprime ainsi, il veut désigner non-seulement les seigneurs anglais, mais aussi tous les nobles de France qui à Londres tenoient « ostagerie pour la rédemption » du roi Jean de France.

[1] La danse avait-elle aussi ses étrangetés ? Voyez un traité de ce temps, où elle est sévèrement jugée. Oxford, Bodl. 2735.

[2] Mon. Anon. Malmesb., *Eulogium Historiarum*, p. 230.

[3] *Chron.*, tome VII, p. 429.

[4] *Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 1.

Parmi ces otages, il en était deux que Froissart dut rechercher plus que tous les autres. Le premier était le duc de Bourbon[1]. Jean d'Orronville nous assure que Philippe de Hainaut l'aimait beaucoup parce qu'il possédait toutes les qualités requises chez un chevalier. « La royne « d'Engleterre qui lors vivoit, dit-il, estoit sa parente « à cause de la mère au duc estant du lignage de « Haynault, et bien regardoit aussy qu'il fut un cheva- « lier fort amoureux, premièrement envers Dieu, après « envers toutes dames et damoiselles, tant que, par le « royaulme d'Engleterre, les chevaliers et escuyers « l'appeloient le roy d'honneur. » Le duc de Bourbon avait obtenu « par sa joyeuse parole et son bel vivre, « grâce d'aller et venir par toutes festes et esbanoys, » et néanmoins il vit sa captivité se prolonger pendant sept ans, se contentant d'écrire sur sa ceinture un mot, un joyeux mot comme il le disait lui-même : ESPÉRANCE! Et quand enfin il fut redevenu libre, il alla avec ses amis attaquer les Infidèles en Afrique, aux lieux mêmes où était mort son aïeul saint Louis.

Le second, Gui de Blois, appartenait à cette illustre maison de Châtillon, qui, associée à toutes les gloires comme à toutes les épreuves des croisades, s'était alliée à la maison royale de France et lui était à peine inférieure par l'honneur et par le rang. Gui de Blois avait pour aïeul ce Gautier de Châtillon qui arrachait de son

[1] Dans le *Buisson de Jonèce*, Froissart rapporte qu'il a trouvé ce prince « moult bon » et qu'il lui doit plusieurs dons. Aussi dans sa chronique l'appelle-t-il : « le gentil duc de Bourbon » (tome V, p. 278).

armure les flèches des Sarrasins, se dressant sur ses étriers, élevant son épée et criant de toutes ses forces : « Chastillon! chevalier! où sont mi preudomme? »

Parmi les seigneurs d'Angleterre qui furent ses bienfaiteurs, Froissart cite les contes d'Hereford et de Pembroke.

Humphroi de Bohun, conte d'Hereford, descendait du roi Édouard Ier. Sa fille épousa le duc de Lancastre qui fut depuis le roi Henri IV ; sa sœur était la femme du comte d'Arundel.

Le comte de Pembroke, de la maison d'Hastings, était issu par les femmes de Guillaume de Valence qui était lui-même issu des Lusignan : souvenirs chers aux poëtes comme aux historiens.

Il est un autre seigneur de la cour d'Édouard III, que Froissart paraît spécialement honorer : c'est Barthélemi de Burghersh « bon chevalier et grand baron « d'Engleterre [1]. » Qui peut mieux raconter les faits historiques? Qui a vu plus de grandes choses? En 1327, Barthélemi de Burghersh reçoit à Douvres la jeune reine d'Angleterre. En 1337, le pape le dégage du vœu qu'il a fait de ne plus porter les armes avant d'avoir fait un pèlerinage au Saint-Sépulcre, et il partage avec Gautier de Mauny le commandement de la flotte anglaise; mais c'est surtout par son habileté et sa prudence qu'il occupe un rang élevé entre les conseillers d'Édouard III. En 1334, en 1338, en 1341, il

[1] *Chron.*, t. VI. p. 247.

traite avec les ambassadeurs de Philippe de Valois; en 1347, il négocie à Dunkerque le mariage d'Isabelle d'Angleterre avec le comte de Flandre, et la même année il est cité comme l'un des gardiens de la trève entre la France et l'Angleterre. Il traite de la paix en 1348 avec la Flandre, et en 1349 avec le roi de France. En 1350, il se rend à Rome où il a déjà été envoyé sept ans auparavant. On trouve encore son nom en 1354 parmi ceux des négociateurs, en 1356 et en 1359 parmi ceux des chevaliers qui combattent à Poitiers ou qui guerroient en Champagne. Les chartes lui donnent le titre de maréchal d'Angleterre, de chambellan du roi, de connétable de Douvres et de gardien des Cinque Ports.

A la suite des barons et des chevaliers viennent les hérauts d'armes « qui par droit sont et doient estre « juste inquisiteur des biaus faits d'armes [1]. » Les principaux se nommaient Vaillant, Faucon et Carducil. A coup sûr, Froissart était du nombre de ceux qui le plus fréquemment interrogeaient leurs souvenirs. A d'autres heures sans doute, il « s'accointoit » des nombreux ménestrels qui célébraient tour à tour la gloire qui illustre la guerre et l'amour qui charme la paix [2].

[1] *Chron.*, tome II, p. 7.

[2] Un grand nombre de ménestrels d'Édouard III figurent dans les documents de cette époque. Je citerai : Guillaume Aleyn, Rynald le Pyper, Jean de Middelton, Jean de Hampton, Nicolas Hanneye, Nicolas de Prague, Guillaume Harding, Lambekin le Tabourer, Jean Forster, Hankin Fils-Liwyn, Jean et Thomas Purchase, Henri Wisse, Merlin le Vieleur, Jean et Pierre le Cornemuser, Robert le Fol, Jean de Metz,

A la cour d'Édouard III, le roi, la reine et les barons ne parlaient que le français [1]. C'était dans cette langue qu'on rédigeait les discours officiels et les proclamations royales [2]; elle rappelait l'origine de la royauté et celle de l'aristocratie. De plus c'était aussi la langue des poëtes; elle régnait donc par la double autorité de la puissance et de l'intelligence.

de Lorraine. Tous les ménestrels reçurent des gratifications lors du mariage d'Isabelle d'Angleterre avec le sire de Coucy.

Le joueur de viole de la reine s'appelait Walter Hert.

On retrouve dans le recueil de Rymer une charte d'Édouard III *pro giternario reginæ Andrea Destrer* de Bruges, mais on est assez étonné d'y voir ce musicien occupé d'un commerce de bœufs entre l'Angleterre et la Flandre (7 juin 1363).

Il y avait à cette époque à Londres une école de ménestrels (*schola menestralciæ*).

[1] Dans le ms. Harley, 4971, on trouve quelques fragments de lettres rédigées par des chevaliers anglais dans la langue de ceux qu'ils combattaient. L'un écrit avant de s'embarquer : « Pur ceo que messire « le roy m'a comandé que je seoie prestement appareillé de passer en « le roiaulme de France, et mes chevaux soient si réduit par guerre et « traveil, etc. » ce qui le conduit à emprunter trois ou quatre chevaux. Un autre mande après avoir traversé la mer : « Chier sire, pur ceo « que jeo sçay bien qe vous désirés oïr bonnes nouvelles, vous fach « assavoir que nos ennemis de France sont desconfits en plein champ « et mis à la fuite à nostre grant honour et leur confusion. » Ces lignes furent peut-être tracées sur le champ de bataille de Poitiers.

[2] Les ordonnances mêmes qui s'adressaient aux bourgeois de Londres, étaient publiées en français. On peut en voir un curieux spécimen dans celle que rendit Édouard III sur la police de la capitale. Les bourgeois doivent « les rues et les vaissels netter. » Ils sont aussi tenus de respecter les franchises des marchands étrangers, etc. On y voit que la paroisse de Grâce-Church dont parle Froissart, avait sa coutume particulière (*British Museum, Cotton, Nero*, A. VI, 33).

Robert de Glocester remarquait dès le XIIIe siècle, que les Normands, après la conquête de l'Angleterre, continuèrent à parler français comme ils le faisaient chez eux, et dès lors cette langue fut à peu près la seule qu'employèrent la noblesse et le haut clergé [1].

Cependant on peut juger par les documents officiels que le français d'Angleterre était bien corrompu, et la manière dont les Anglais le prononçaient, est un constant sujet de raillerie dans les fabliaux. « Pour « eulx raisonnablement excuser, il disoient, rapporte « Froissart, que le françois qu'il avoient appris chez « eulx d'enfance, n'estoit pas de telle nature que cil « de France estoit [2]. » Dans les *Canterbury Tales* de Chaucer, madame Églantine ne sait pas le français de Paris, mais elle parle celui que l'on enseigne à l'école de Statford-atte-Bowe. Mieux eût valu l'anglais qu'apprit dès le berceau dans une autre ville de Stratford cet enfant ignoré qui se nommait Shakspeare.

[1] Dans toutes les écoles d'Angleterre, on observait l'usage de faire traduire en français les versions latines, et il est assez remarquable qu'il cessa précisément à l'époque où les rois d'Angleterre cherchaient à établir leur domination en France. Quand Édouard III célébra l'anniversaire de la cinquantième année de son règne, il accorda, à la demande des communes, que désormais dans tous les tribunaux on substituât l'anglais au français qui était trop peu connu ; mais pendant longtemps encore le français domina à la cour, et on le retrouve dans les délibérations du parlement jusqu'aux premières années du règne de Henri VI. Entouré de son plus vif éclat sous le patronage de Philippe de Hainaut, il devait disparaître dans l'ombre et dans le deuil avec Marguerite d'Anjou.

[2] *Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 188. Les seigneurs anglais se plaignaient surtout de ne rien entendre au style des clercs de droit de France.

Si quelques barons d'outre-mer se rendaient aux fêtes de Westminster, c'étaient le plus souvent des seigneurs de Gascogne qui ne parlaient guère mieux le français. Aussi Froissart a-t-il soin de remarquer que le duc de Lancastre prenait grand plaisir à rencontrer quelqu'un « qui parloit bien et attemprement et bon fran« çois [1] ; » et ce qu'il dit ici, nous l'appliquerions volontiers à lui-même et à ses relations avec les princes anglais.

Cependant les seigneurs et les dames de la cour d'Angleterre s'efforçaient de parler le plus correctement possible la langue que les prétentions d'Édouard III et ses campagnes en France avaient mise de plus en plus en honneur [2].

Un jour Denise de Mounthermer demanda à son frère Gautier de Biblesworth de lui adresser un livre sur l'élégance du langage français et sur ce qui en constituait, selon une expression reçue dans les deux pays, la courtoisie. Gautier de Biblesworth lui fit parvenir un volume où il plaçait d'abord en regard des phrases françaises et des phrases anglaises. Il y joignit de plus un recueil de proverbes, les enseignements de Hue

[1] *Chron.*, éd. Buchon, tome II, p. 471.

[2] Il y au British Museum, fonds Harley, 4971, une grammaire française du XIVe siècle, écrite par un Anglais à l'usage de ses concitoyens. L'ortographe en est parfois très-bizarre, et ce n'est que là, pour citer un exemple, que les nombres XII et XIV sont écrits : *dusse, quatrosse*. Il y a néanmoins des indications de prononciation assez intéressantes. C'est à ce manuscrit que nous avons emprunté de nombreux documents cités comme pièces justificatives d'un formulaire.

de Tabarie et un calendrier d'amour, par demande et par réponse. Nous n'en citerons que quatre lignes :

De quey fet amour curteysie
Maint profitable et poy prisie?
De beyser.
Q'est le meyns redouns qu'amour face,
Qe plus conforte et plus solace?
Regarder.

La dame doit donc se borner à un doux regard. Elle reste « prisie » tout en donnant « confort et solas [1]. »

La maison de Mounthermer était intimement liée à celle de Salisbury. En 1341, le comte de Salisbury était tuteur de Marguerite de Mounthermer que son fils épousa plus tard [2]. Le traité de Gautier de Biblesworth n'aurait-il pas été rédigé sous les yeux de la comtesse de Salisbury qui, issue d'une famille alliée aux sires

[1] Ms. 8336 de la Bibliothèque de sir Thomas Phillipps. C'est le même manuscrit que Barnard (*Catal. mss. angl.* t. II, p. 359) cite comme faisant partie de la Bibliothèque de Henri Farmer de Tusmore. En voici le titre : *Ceci est le trétys que monsigneur Gautier Biblesworth fist à madame Deonyse de Mountehermer, ke vous aprendra le franceis de plusseur choses de ce mound, por fyl de gentyl home enfourmer de langage.*

[2] Il y a, dans le ms. Harley, 4971, qui nous a conservé des exemples si curieux du style épistolaire en Angleterre au XIVe siècle, une lettre d'un chevalier prisonnier à sa dame. Il lui dépeint avec chaleur combien il souffre « quant nostre penser est de la grant connissance et « amour, » qu'il lui a voués, et il ajoute qu'il ne lui reste qu'à lui écrire « pour ce grant meschief et mérancolie abatre. » La dame dans sa réponse le console en lui reprochant d'être trop vif dans l'expression de son amour.

Le chevalier prisonnier serait-il le comte de Salisbury, retenu au Châtelet à Paris, après le malheureux combat de Commines?

de Joinville, parlait sans doute la langue « où l'on fait « fleurir les paroles douces et belles [1] ? » N'y aurait-il pas lieu de rechercher dans ce livre le secret de ce « doux « admonestement, » de ce gracieux langage qui, selon Froissart, ajoutait à ses charmes un charme de plus? Ne trouvait-on pas dans le calendrier d'amour l'apologie de sa beauté et de sa vertu?

Froissart put voir la comtesse de Salisbury. Il vécut dans l'intimité des Despensier, et l'un d'eux épousa sa fille. Il connut la comtesse de Fife, qui était de la maison de Mounthermer. Dans un précieux livre d'heures qui renferme l'obituaire des Grandison [2], il y a une oraison spéciale à sainte Catherine, qu'accompagne une miniature où la patronne de la comtesse de Salisbury est représentée belle, gracieuse, de longs cheveux blonds répandus sur ses épaules : ne serait-ce pas un portrait?

Depuis que Froissart était devenu l'un des clercs de

[1] *Chron.*, éd. Buchon, t. III. p. 284.

[2] Ce livre d'heures est composé de deux parties dont la première est plus ancienne que la dernière. C'est à la seconde page qu'au XIVe siècle on a écrit l'obituaire des Grandison. On y voit figurer Othe de Grandison mort en 1328 et Mabile de Tresgoz. On lit à la dernière ligne : *Obitus dominæ Caterinæ comitissæ de Saresberi*, 23 *april*. Chose bizarre ! une main du XVe siècle a ajouté en regard de cette mention, une recette d'eau de romarin pour conserver la beauté des dames dans tout son éclat. Un peu plus loin vient un calendrier, et on lit au 23 avril : *Obitus dominæ Katerinæ comitissæ de Sarisbury, filiæ domini Willelmi de Grandison*. La comtesse de Salisbury était morte le jour même de cette fête de saint George, qui avait vu Édouard III donner à Windsor une joute splendide en son honneur (*British Museum*, reg. 2. A. 18).

la reine d'Angleterre, il l'accompagnait de château en château, [1] et il nous apprend lui-même que, peu avant les fêtes de la Noël 1362, il se trouvait à Berkhampstead [2] où Barthélemi de Burghersh expliquait aux damoiselles venues de Hainaut avec la reine [3] les mer-

[1] Les comptes de la maison de la reine Philippe eussent sans doute offert des données intéressantes pour la biographie de Froissart. Malheureusement ils s'arrêtent en 1354.

[2] Assés tost apriès se départi d'Engleterre li princhés de Galles et de son hostel de Berkamestede à XX lieuwes de Londres, où il s'estoit tenus tout le temps en grant reviel avec madame la princesse sa femme. Si vint madame la royne d'Engleterre environ le Noël à Berkamestede prendre congiet à son fil le prinché et à sa fille la princesse, et fu layens avoecq yaux environ V jours, puis s'en retourna à Windesore et tint là son Noël. Tome VI, p. 366.

Il est important de rapprocher de ce passage la phrase où Froissart rapporte que ceci se passa dans la première année où il fut au service de la reine Philippe. Froissart, né en 1333, avait donc déjà trente et un ans, ce qui explique ce qu'il dit dans le texte d'Amiens (t. II. p. 54) : « Je demouray dalés la royne d'Engleterre ; mais ce fu trop tard pour « my. »

[3] Lesquelles estoient de Hainaut. *Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 369.

Parmi les damoiselles venues du Hainaut, il faut citer Isabelle de la Helde, Blanche de Coloma, Marguerite du Fresne et Catherine de la Croix. Dans un autre rôle, on ajoute les noms d'Élisabeth du Mesnil, d'Éléonore de Ghistelles, d'Isabelle de la Motte.

Quelques années plus tard, lors de la mort de la reine d'Angleterre, on ne trouvait plus autour d'elle que des damoiselles anglaises. C'étaient : Alice de Preston, Mathilde Fisher, Jeanne Kauley, Élisabeth Pershore, Jeanne Cousin, Philippe Picard, Agathe Lyngeyn, Mathilde Radescroft et Agnès de Saxilby.

Le héraut Chandos, d'accord avec Froissart, dit qu'il y avait à la cour d'Angleterre :

Mainte dame et mainte damoiselle
Très-amoureuse, frike et belle.

veilleuses prophéties du roman de Brut. C'était là qu'un astrologue couronné, le roi Robert de Naples, prétendait avoir reconnu qu'Édouard III était le sanglier de Windsor « qui ficeroit ses dens moult avant « ens ès portes de Paris [1]. »

Dans une ballade, Froissart commente ainsi la prophétie du roman de Brut :

Diane dit à Bructus : Moult t'ai chier ;
Tu t'en iras dessus septentrion,
Là où le plus veras Phébus baissier.
Toi et li tien en génération
Demorront là en leur possession.
. . . . . .
Moult conquerront, soit à droit, soit à tort.

[1] *Chron.*, t. III, p. 211.

VII

DITTIERS AMOUREUX COMPOSÉS EN ANGLETERRE.

—

Métaphysique poétique. — L'Espinette amoureuse. — Le Paradis d'amour. — L'Horloge amoureuse. — Autres poëtes de la cour d'Édouard III. — Gower. — Chaucer.

Froissart nous apprend dans le second livre de ses chroniques qu'il « servoit » la reine d'Angleterre « de beaux dittiers et trettiés amoureus. » On retrouve la même phrase dans le manuscrit de ses poésies conservé à Paris : « Dedens ce livre sont contenus « pluiseurs dittiers et trettiés amoureus. » Il faut entendre par là, d'une part, des poëmes assez étendus, d'autre part, des pièces dont la forme plus rapide était assujettie à des règles variées et qui sont ainsi énumérées : « lays amoureus, pastorales, chansons « royales, ballades, virelais et rondeaux. »

Dans toutes ces compositions, le thème est le même

(Froissart a pour excuse l'exemple de bien d'autres poëtes) : le malheur et la fidélité en amour.

Il semblait au moyen-âge que la poésie n'existât que pour célébrer les transports et les peines de l'amour, et Froissart la définit ainsi quelque part :

La science qui se nomme
Entre les amoureuses gens
Et les nobles, li mestiers gens ;
Car tous coers amoureus esgaie,
Tant en est li oye gaie,

et nous emprunterions volontiers à Froissart la réponse que, dans un autre poëme, il se fait adresser par le comte de Foix :

C'est un beaus mestiers,
Beaus maistres, de faire tels choses.

L'honneur de cultiver et d'encourager la poésie appartient, selon Froissart, aux amoureuses gens, aux cœurs amoureux, et il faut entendre par là tous ceux qui, s'élevant par une vertu calme et douce au-dessus des passions violentes et brutales, savent associer la courtoisie à la chevalerie, les lettres aux armes.

Poet-on au voir plus noble chose emprendre
Que d'avoir coer amoureus et joli ?

C'est avec les *amoureuses gens*, c'est avec les *jolis* que Froissart veut converser pendant sa vie et reposer après sa mort. Ayant toujours aimé et ne l'ayant jamais été, n'ayant connu de l'amour que les inspirations les

plus nobles, conservant jusqu'à son dernier jour une conscience tranquille et une âme ardente, il demandait qu'en rappelant sur sa tombe la constance et la pureté de ses affections et de ses goûts, on y traçât ces mots :

Avec les amoureus dors et repose [1].

Lacurne de Sainte-Palaye remarque fort bien qu'au XIVe siècle l'amour lié aux institutions de la chevalerie était un thème admis par les clercs comme par les chevaliers, et il eût pu citer comme exemple ce chapitre de chanoines attaché à Windsor à l'ordre du Bleu Gertier « où tout amour se nourriroit, » c'est-à-dire où l'amour se conserverait sans tache et sans souillure, gardé par le serment solennel que les chevaliers prêtent au pied de l'autel.

Quand vendra de Dieu la saintisme heure
Que de mon corps il vodra oster l'âme,
Je voeil qu'il soit escript desus ma lame :
Que par amour amer, non estre amés,
Se l'ai esté, petit amans clamés,
Avec les amoureus dors et repose;
Et ce sera, tant qu'à moi, moult grand chose
S'on le voelt faire, ensi que je le di.
L'Orloge amoureuse, p. 180.

dit ailleurs :

Avec les amoureuses gens
Estoie hetiés, lies et gens,
Et devisoie à faire festes
Et tous esbattemens honnestes.
Espinette amoureuse, p. 227.

C'est sans doute ainsi qu'il faut expliquer ces vers d'une ancienne chanson :

Amours est trop fiers chastelains,
Car il maintient entre ses mains
Et chevaliers et chapelains.

Ne reprochons pas trop à Froissart sa théorie si douce et si innocente. Que de clercs firent comme lui, depuis le chanoine d'Amiens, Richard de Fournival, jusqu'à Octavien de Saint-Gelais, qui fut évêque d'Angoulême! Le cardinal de Richelieu, le sombre ministre du triste Louis XIII, ne faisait-il pas aussi plaider des thèses d'amour? Ce qui resta de la théorie de Froissart et de ses contemporains sur l'amour, ce fut cette élégance de formes, cette politesse à la fois respectueuse et affable que Lacurne de Sainte-Palaye ne sait assez louer.

Froissart avait d'ailleurs pour se justifier de meilleures autorités à invoquer que celle des auteurs du *Roman de la Rose*.

Le chantre immortel de la *Divine Comédie* dit que l'amour a fait éclore ses plus beaux vers, et lorsque, traversant le purgatoire, il avoue son nom, il s'exprime en ces termes : « Je suis celui qui chante quand amour « l'inspire, et les accents qu'il me dicte au dedans, « je les répands au dehors. »

Que de vers Pétrarque, couronné au Capitole, n'a-t-il pas consacrés à l'amour, et nous ne saurions l'en blâmer, puisqu'il l'appelle : une flamme pure qui, détachant

l'homme des passions grossières, le conduit au souverain bien.

Froissart nous dit à son tour :

En plusieurs lieus on décline
Que toute joie et toute honnours
Viennent et d'armes et d'amours.
. . . . . .
Mieuls ne poet employer le temps
Homs, ce m'est vis, qu'au bien amer;
Car qui voelt son coer entamer
En bons mœurs et en nobles tèches,
En tous membres de gentillèches,
Amours est la droite racine;
Et coers loyaus qui l'enracine
En soi et point ne s'outrecuide,
N'i poet avoir l'entente vuide
Qu'il ne soit gais et amoreus
Et au bien faire vertueus.

Aussi l'amour, pour le poëte de même que pour les Bouciquault ou les Jacques de Lalaing, marque-t-il dans l'éducation d'un jeune homme l'époque où il sort de l'enfance :

Et lors advisoit à part lui
Quand adviendroit le temps pour lui
Que d'amour il pourroit aimer.

En effet, l'amour comme Froissart l'entend (et il l'entend bien mieux que nous), ce n'est pas seulement la vivacité des impressions, c'est aussi la raison, la maturité de la pensée, la prudence et la réflexion :

Amours est sens et vie.

Froissart a un vers charmant pour peindre ce sentiment tendre, gracieux et délicat, lorsqu'il l'appelle :

Un doulc penser qui m'ayde et conforte,

ou bien :

Ce doulc penser qui sagement m'enfourme;

et il ajoute :

Par ce penser mon vivre ai
Garni d'une doulce peinture.

Le *doulc penser* amène à sa suite

Le doulc parler qui le coer esmerveille
Soubtievement.

Voici comment *doulc parler* traduisait ce que *doulx penser* murmurait à l'oreille du poëte, quand il s'adressait à sa dame :

... Il convient que nuit et jour languisse.
. . . . . .
Rien ne me poet plaire, ne resjoïr,
Si ne vous puis veoir ou oyr ;
Car doulc penser se vient souvent offrir
A moi, qui nuit et jour me représente
Les biens de vous : c'est drois que je les sente.

La lyre du poëte n'est que l'écho d'une autre lyre non moins harmonieuse qui vibre dans son âme. Mais cette lyre a deux cordes; l'une gaie, enjouée, folâtre, que caresse la jeune haleine, toute parfumée de fleurs et de rosée, des zéphyrs du matin; l'autre sérieuse et grave, qui répète les soupirs des brises du soir. D'un côté les espérances, les illusions, les plaisirs; de l'autre, les regrets, les inquiétudes secrètes, les dou-

leurs amères. Ici l'amour qui accourt avec son arc et sa couronne de roses; là l'amour qui s'enfuit, l'arc brisé, les roses flétries, l'espérance devenue le souvenir, le rêve détruit par la plus inexorable des réalités, le temps!

Froissart poëte est doué d'une grande facilité, d'une extrême mobilité, si l'on veut, dans ses impressions comme dans ses tableaux.

Comme il le dit lui-même, il était :

Appareilliés
D'estre une heure ireux, une heure liés.

Et ce qu'il nous apprend ici, il le confirme ailleurs :

L'autre heure....
Chante chançons de très-joieux confort
Et de très-grant consolation voir,
Et l'autre heure ne pora el movoir
Fors chanter chans tous garnis de tristèce,
Plains de soucis et tous vuis de lièce,
Et complaintes vives et dolereuses,
Souspirs, regrès, matières languereuses,
Tout selonc que son sentement oevre.

Ces heures si différentes les unes des autres, ce sont celles où l'on voit naître le jour dont on ne mesure pas la durée, et celles où le jour fait place à la nuit qui s'avance.

Quand Froissart s'arrache à un paisible sommeil visité par de douces visions, il se déclare le fidèle serviteur d'Amour :

C'est d'esté et d'yver,
Au levier et au couchier,
Au dormir, au resvillier,
Soit au boire ou au mengier,
A l'aler ou au joquier,
Au servir ou au drecier
Ou au reposer cuidier,
Qu'Amours si me représente
Son plaisant corps et légier,
Son maintien gai, friche et chier,
Sa bonté qu'on doit prisier,
Son sens où n'a qu'enseignier,
Ses meurs qui sont coustumier
De bien faire et si entier
Qu'il n'y a que corrigier;
Ne je n'ai aillours entente,
Ne me puis ne s'apoyer,
Tenir chief sus oreillier,
Estre quois, ne piétyer,
Ne errer, ne chevaucier,
Ne parler, ne consillier,
Ne moi si ensonnyer,
Estre en hostel, n'en moustier,
Aourer Dieu, ne pryer,
Ne compagnie enquier
Pour moi un peu oublyer,
Qu'Amours tousjours me dist : « Rentier,
« Je te tienc mon prisonnier,
« Tu ne me poes eslongier;
« Je t'ai mis en mon dangier. »

Ce sera cette méthaphysique amoureuse, un peu vague, un peu monotone, que nous retrouverons dans toutes les compositions de Froissart.

Le poëme de l'*Espinette amoureuse*, auquel nous avons déjà emprunté plus d'un tableau, retrace le penchant de la jeunesse à se laisser subjuguer par l'amour, sans connaître les périls et les tourments qu'il traîne à sa suite. Mais il ne faut pas trop l'en blâmer; car, selon Froissart, il est dans la vie une saison, un printemps pendant lequel il est permis d'aimer, pourvu que, la saison passée, on sache désormais s'en défendre et se contenter d'un doux souvenir.

Le poëte a eu aussi sa jeunesse tendre et joyeuse. Dès l'âge de douze ans, il se plaisait à assister aux danses et à entendre chanter les ménestrels. L'amour, mêlé aux fêtes et aux chansons, porta dans son cœur ces illusions, ces couleurs brillantes, cette naïve chaleur qui devaient le soutenir au milieu des longues fatigues de la vie, et il suffit que sa pensée fasse revivre ces images pour qu'il en retrouve tous les charmes. « Proufis et honnours, » on doit tout à Amour.

Par une belle matinée de mai, Froissart, assis sous une aubépine fleurie (c'est l'*Espinette amoureuse*), croit apercevoir devant lui un jouvencel et trois dames. Le jouvencel est Mercure; les dames sont Junon, Vénus et Pallas, déesses souveraines d'armes, d'amours et de richesses; mais elles s'entendent assez mal depuis le différend soulevé par la malencontreuse pomme du berger Pâris qui coûta la vie à vingt mille chevaliers. — « Toi-même, qu'eusses-tu fait si tu eusses été le « berger Pâris ? » demanda Mercure. — « Pâris, « réplique notre poëte, était assez riche, assez intré- « pide pour ne devoir rien demander ni à Pallas, ni

« à Junon. Une seule chose lui manquait : l'amour. Il « eut donc raison de préférer Vénus. » — A ces mots Mercure s'éloigne, mais en disant : « Je m'y attendais « bien, tous les amants tiennent ce langage. »

Junon et Pallas avaient disparu, mais Vénus, triomphant de nouveau, remercia Froissart de la belle réponse qu'il avait faite à Mercure. En lui promettant un amour pur et constant, elle associait à ce don celui de célébrer l'amour dans ses poésies et aussi dans ses chroniques :

Beaus fils, est-ce
Belle chose de bien ouvrer?
Tu le porras yci prouver.

Pénétrons, à la suite du poëte, dans le *Paradis d'amour*. Quoi de plus attrayant pour le lecteur que de s'y trouver transporté? Malheureusement ce n'est qu'un songe; mais c'est un songe élégant et gracieux où le poëte aura pour compagnes Plaisance et Espérance. Doux Penser lui indique le palais du dieu d'amour, et, dans le parc qui l'environne, il rencontre de nombreux chasseurs, tels que Beau-Semblant, Beau-Regard et Franc-Vouloir, tandis qu'au bord d'un ruisseau, Bel-Accueil tresse une couronne de fleurs. C'est aussi une couronne de fleurs que le poëte, exaucé par Amour, obtient de sa dame, récompense simple et modeste qui suffit pour qu'il ait cru retrouver dans son rêve le *Paradis d'amour*.

Ce poëme offre quelques vers pleins de grâce, notamment ceux-ci qui sont au commencement :

En temps d'esté, ou mois de may,
Je qui bien par amour amay,
Pris aux oiselès moult d'esbas
Et tant alai et hault et bas
Que je vins dessus un ruissiel
Où il avoit maint arbrissiel.
Moult par estoit le lieu jolis ;
Anquelies, roses et lys,
A l'environ d'illuec croissoient,
Et rosegnol si s'escroisoient
Au chanter d'un assentement,
Qui n'euist eu sentement
Onques de par amour amer,
Lors l'en convenist entamer.
Pour mieuls oïr les oiselès,
M'assis dessous deus rainsselès,
D'aulx-espine toute florie.
Amours qui par sa seignourie
Mestrie mon coer et mon corps,
Me fist lors faire uns grant recors
De mon temps et de mon jouvent,
De ma joie et de mon tourment.

Le poëte devient inférieur à lui-même et s'éloigne peu du cercle tracé par ses devanciers, quand il invoque les dieux de l'Olympe, et surtout celui que les Grecs peignaient toujours enfant, mais plus puissant que les héros et les rois :

Cupido aministre
Son arc et si traist de sa flèce,
Dont amoureusement il blèce
Les douls coers dont il s'entremet ;

Par l'œil la flèce ens au coer met,
Sicom Acilles fu jadis
De belle Polixéna pris.

Il confond bientôt dans les mêmes vers les fables littéraires des anciens et les fables littéraires de son temps, en nous montrant réunis tous ceux qui ont mérité d'être admis dans le *Paradis d'amour*.

Dame, di-jou, puis-je savoir
Qui sont cheuls que puis la véoir ?
Oïl, dist ma dame de pris ;
Troillus y est, et Paris,
Qui furent fil au roi Priant ;
Et cesti que tu vois riant,
C'est Lancelos tout pour certain ;
Et pour ce que forment je t'aim,
Des autres les noms te dirai ;
D'aucuns je ne mentirai.
Il y sont, Tristans et Yseus,
Drumas et Perchevaus li preus,
Guirons et Los et Galehaus,
Mordres, Melyadus, Erbaus,
Et chil à che biel soleil d'or,
On l'appelle Melyador.
Tanghis et Camels de Camois
Sont là en sus dedens ce bois,
Agravains et Bruns et Yeuwains
Et li bons chevaliers Gauvains ;
Et des dames y est Hélainne
Et de Vergy la chastelainne,
Genoivre, Yseus et belle Héro,
Polixéna et dame Équo,
Et Médée qui tient Jasson,

Vois-tu là dessous ce buisson.
Tous sont en esbat en ces lieus
Dont souverains est li douls dieus,
D'amours li mestres et li sires ;
Ses roiaumes et ses empires
S'estent par tout chelle contrée.

L'*Orloge amoureuse* est écrite avec assez d'élégance, mais on n'y trouve guère qu'une longue comparaison du mécanisme de l'horloge, tel qu'il existait au XIVe siècle [1], avec l'étude psychologique d'un cœur profondément pénétré par l'amour. Le cadran de l'horloge, le balancier et les poids qui la font mouvoir, les moindres détails des rouages et de la sonnerie, tout trouve son équivalent dans les fibres qui font battre un cœur amoureux, et le poëte, en choisissant Souvenir pour horloger, a soin d'ajouter qu'il est lui-même

La chambre et la maison,
Où mis est li orloges amoureus.

[1] C'était en ce temps une chose fort rare et fort précieuse qu'une horloge. La reine d'Angleterre, la duchesse de Bourgogne, la duchesse de Brabant, la dame de Cassel en achetaient à grands frais. Froissart y cherche le symbole de l'amour. Une autre pensée dicta l'*Horloge de Sapience* (ms. 10981 de la Bibl. de Bourgogne).

Dans le *Dit du Florin*, Froissart semble placer sur le même rang la dépense d'un moûtier et celle d'une horloge :

Je n'en fais moustiers, ne orloges.

En 1368, Édouard III donna des lettres de sauf-conduit à trois horlogers de Delft : *veniendo in regnum nostrum artificio suo in eodem regno utendo.*

Dans des pièces moins étendues, Froissart trouve des inspirations naïves et heureusement exprimées.

La ballade que nous reproduisons, est tirée de l'*Espinette amoureuse :*

Pluiseurs amans vivent bien en espoir
D'avoir merci et d'estre encore amé,
Mès ma vie est tournée en désespoir ;
Car on m'a jà tant de fois refusé,
Tant eslongié, tant montré de semblans
Durs et crueuls et contre moi nuisans,
Que je n'ai fors painne, mauls et dolours.
Je finerai ensi que fist Tristans,
Car je morrai pour amer par amours.

Celle qui va suivre, n'est pas moins élégante :

Dedens mon coer s'est fourmée espérance ;
Loés en soit li temps qui li a mis :
Car j'ai vescu longement en doubtance
Pour les refus que j'ai tosjours oys
De ma douce dame gaie ;
Mès maintenant si doucement me paie
De douls regars et de parlers courtois :
Bien me souffist ce que j'ai, et c'est drois.

Nous ne citerons qu'un seul rondeau, mais il n'est pas inférieur aux ballades :

Reviens, ami ; trop longue est ta demeure :
Elle me fait avoir peine et doulour ;
Mon esprit te demande à toute heure.
Reviens, ami, trop longue est ta demeure ;
Car il n'est nul, fors toi, qui me sequeure,
Ne secourra, jusques à ton retour.

Reviens, ami, trop longue est ta demeure :
Elle me fait avoir peine et doulour.

Tandis que Froissart devait aux muses ses premiers succès, il entretenait (on ne saurait le révoquer en doute) de fréquentes relations avec les plus grands poëtes de l'Angleterre au XIVe siècle, Jean Gower et Geoffroi Chaucer.

Si Froissart nous parle de sa présence à Douvres, des documents officiels établissent que Gower y était le même jour. Ne fut-ce pas aussi sous le patronage de Philippe de Hainaut, que Gower essaya de composer des vers français :

Si jeo n'ai des François la faconde,
Pardonés-moi qe jeo de ceo forvoie;
Jeo suis Englois; si quier par tiele voie
Estre excusé.

D'autres preuves sont sous nos yeux pour affirmer que Froissart et Chaucer vécurent ensemble à la cour d'Angleterre pendant plusieurs années.

Lorsqu'en 1361 Froissart se voyait accueilli avec empressement à Eltham ou à Berkhampstead par une princesse de Hainaut devenue reine d'Angleterre, Chaucer venait d'épouser l'une des damoiselles qui l'avaient accompagnée, Philippe de Roët qui était peut-être sa filleule. Comme Froissart, il composait des ballades et des virelais, tantôt pour la reine, tantôt pour la jeune duchesse de Lancastre, dont il pleura également la mort prématurée en des vers touchants. Tous les deux ont pour ami Richard Stury. La seule fois

VIII

LA MORT DU ROI JEAN

ET

LE SACRE DE CHARLES V.

—

Le roi Jean en Angleterre. — La pastourelle d'Eltham. — Mort du roi Jean. — Froissart à Melun, à Valenciennes et à Douvres.

Il ne manquait à la gloire d'Édouard III qu'un succès : c'était de voir le roi Jean rentrer spontanément dans la captivité que lui avait imposée sa défaite.

Tandis que le roi d'Écosse, ému des épreuves du roi de France, défendait à son héritier présomptif Robert Stuart qu'on donnât à un de ses fils le nom de Jean qu'il croyait désormais voué au malheur, le second monarque de la dynastie des Valois semblait seul oublier ses propres revers. Même après le désastre de Poitiers, il n'avait pas pris en trop grande rigueur les coups de la fortune ; car chaque jour, dit Froissart, « il alloit « voler, cacier et déduire et prendre tous ses esbatte-

« mens[1]. » Traité à Londres en roi par les Anglais qui ne le reconnaissaient pas volontiers pour roi en France, il s'y trouvait mieux qu'à Paris. Lorsqu'il y retourna à la fin de l'année 1363, ce ne fut pas comme un autre Régulus pour être le martyr de la foi promise ; c'était une simple visite de courtoisie qu'il voulait faire à son bon frère et ami, le puissant roi d'Angleterre qui depuis vingt-cinq ans était le fléau de la France, et l'on a conservé le sauf-conduit qui indique le but de son voyage.

A cette triste époque où la France, appauvrie par la guerre, épuisait inutilement ses dernières ressources pour payer la rançon royale, Jean, entouré de deux cents chevaliers, étalait un luxe splendide. Il rencontra à Douvres des nobles anglais de l'hôtel d'Édouard III, qui l'assurèrent que le roi leur sire se réjouissait fort de sa venue, « et le roi de France les en crut légièrement[2]. »

Froissart se trouvait le dimanche 25 février, à une heure de relevée, à Eltham, « où li rois d'Engleterre et « la roine et grand foison de seigneurs, de dames et « damoiselles estoient toutes appareillées pour le rece- « voir, » et il ajoute que son retour fut signalé par « de grands esbattemens, » où le sire de Coucy s'efforça de bien danser et de bien chanter au grand plaisir des Français et des Anglais[3].

[1] *Chron.*, t. VI, p. 18.

[2] *Chron.*, t. VI, p. 392.

[3] Ces talents n'étaient pas étrangers aux qualités requises chez un chevalier : « Jehans d'Arondel, dit Froissart, estoit un gentil homme « jeune et frisque, bien joutant, bien dansant et bien chantant. » *Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 50.

Le roi de France se rendit d'Eltham à Londres à l'hôtel de Savoie, accueilli partout sur son passage « en « grant révérence et grant foison de ménestrandies. » Froissart lui-même s'était mêlé aux ménestrels, et, fidèle au malheur comme à la gloire, il composa en l'honneur du roi de France une pastourelle que sans doute il ne manqua pas de lui offrir. Le sujet en est fort simple. Des bergers se sont réunis

Entre Eltem et Westmoustier
En une belle préerie.

Lorsque le roi Jean paraît, ils se demandent entre eux si c'est aussi un pasteur, puisqu'il porte un chapel de fleurs de lis. C'est mieux qu'un chapel de bergerie ; c'est la couronne de saint Louis :

Nennil, point n'est de no mestier,
Ains est rois de noble lignie,
Siques pour le mieuls festyer
Il nous convient à ceste fie
Mettre en ordenance nouvelle.

Princes, je les vis là endroit
Où cascune et cascuns chantoit
A l'usage de leur pays :
Li très-bien venus ores soit !

Le roi Jean aimait les lettres. Il se plaisait à lire les romans du Lohcrenc Garin et du Tournoiement d'Antecrist, et faisait composer par son chapelain Gace de le Bingne le poëme des Déduits, « pour que son fils fust « mieulx enseigné en mœurs et en vertus. » Il avait

avec lui un *roi des ménestereulx*[1]. Il ne semble point du reste qu'il ait su maintenir avec quelque persévérance la dignité du malheur. Nous voyons toujours reparaître dans nos souvenirs l'étrange motif qu'un historien français, le continuateur de Guillaume de Nangis, assigne à son voyage : *Aliqui dicebant quod illic iverat causa joci*[2].

L'hiver se passa « liement et amoureusement en « grands reviaus et recréations, en disners et en sou- « pers et en aultres manières[3]. » Mais au printemps,

[1] Quand après le traité de Bretigny le roi Jean rentra en France, il avait avec lui non-seulement des ménestrels, mais jusqu'à des histrions. On lit en effet dans l'*Issue-roll* de 1360 : *Apud Cales, diversis ministrallis Johannis regis Franciæ, de dono regis.... Vitrario regis Franciæ... cuidam heremitæ socio Reynaudin... duobus saltatoribus... pictori... Potage clerico cappellæ... IIII ministrallis ducis de Berry.* Comparez les comptes de la maison du roi Jean, publiés par M. Douët d'Arcq.

[2] Cont. Guill de Nangis, édit. Géraud, t. II, p. 333.

Si l'on pouvait croire Brantôme, le roi Jean serait revenu à Londres pour revoir la comtesse de Salisbury. La belle Alix de Salisbury avait cinquante ans. C'est à peu près l'âge que les historiens, moins complaisants que les poëtes, donnent à Diane de Poitiers au moment où elle brillait sans rivale à Anet et à Fontainebleau ; à Bérénice, lorsque Titus voulut quitter pour elle l'empire du monde ; à Hélène, quand Ménélas la disputait à Pâris.

[3] *Chron.*, t. VI, p. 393.

La reine d'Angleterre montra toujours la plus grande affection pour le roi de France, son parent à un degré très-rapproché (voyez tome VI, notes, p. 498). On voit par l'*Issue-roll* de 1356 que la reine d'Angleterre donna un grand banquet en l'honneur des prisonniers et qu'elle offrit des bijoux au roi Jean, à ses fils et aux principaux seigneurs. Tandis que le roi Jean prenait part à ces fêtes, les Anglais, trop prompts à oublier que ce n'était pas en leurs mains qu'il

lorsque les premiers rayons du soleil dissipèrent les brouillards de la Tamise, le roi de France mourut à l'hôtel de Savoie, « ce dont li rois d'Engleterre fut « moult courrouciés [1]. »

Nous aimons à nous représenter Froissart suivant le convoi du roi de France à travers les rues de la capitale anglaise étonnée de servir de scène à cette solennité. Nous avons quelque motif de croire que Froissart fit mieux encore et qu'il accompagna en France le cortége funèbre du roi Jean, se souvenant qu'il avait autrefois été de son hôtel [2]. Il aurait assisté aux obsèques de Saint-Denis célébrées par l'archevêque de Sens, « ung moult doux prélat [3]; » il aurait été le témoin des cérémonies du sacre de Reims (19 mai 1364), et ce voyage, il l'aurait fait avec le plus brave chevalier qui eût quitté le Hainaut pour servir Édouard III.

Gautier de Mauny, menacé du dernier supplice par le roi Jean, avait dû la vie à l'intervention du duc de Normandie [4]. N'avait-il pas tenu à aller le féliciter sur

était tombé, récompensaient assez peu généreusement les braves auxiliaires de Picardie et de Gascogne, qui avaient reçu son épée. La pension donnée à Denis de Morbeke, celle qu'avait obtenue Bernard de Troys, étaient accordées l'une et l'autre *pro sustentatione sua*, depuis le 3 octobre 1356. En 1364, Bernard de Troys ne vivait plus, et son fils recueillit la pension.

[1] *Chron.*, t. VI, p. 397.

[2] Il est certain que nous ignorons bon nombre des voyages de Froissart. Il remarque lui-même qu'il fut « moult de fois » en la ville de Calais.

[3] *Chron.*, t. VI, p. 409.

[4] *Chron.*, t. V, p. 101.

son avénement, et n'était-il pas l'un des seigneurs étrangers venus à Reims, dont parle notre chroniqueur : « Si i eut grans dons et grans présens donnés et pré- « sentés as signeurs estragniers [1]? »

Charles V, en rentrant à Paris, invita à d'autres fêtes les chevaliers qui étaient revenus de la bataille de Cocherel. Froissart nomme le premier après Bertrand du Guesclin, le sire de Beaujeu [2], et comment pourrait-on douter que ce fut alors qu'il apprit de lui les péripéties de cette lutte mémorable? Le sire de Beaujeu avait combattu à Cocherel dans le corps des chevaliers bourguignons que commandait l'Archiprêtre. « Là fut moult « bons chevaliers li jones sires de Biaugeu, qui là leva « banière [3]. » Rien n'allait mieux à Froissart que les récits d'Antoine de Beaujeu. Il était « grans galois [4], » c'est-à-dire aimable et joyeux ; car, s'il exposait volontiers sa vie pour la gloire et l'honneur, il faisait peu de cas du reste et disait en riant à Froissart qu'au jour du Jugement les marcs d'argent seraient comptés pour bien peu de chose.

Ce fut alors que Froissart vit prendre place à la table de Charles V l'un des héros du combat des Trente, qui venait de se signaler de nouveau à la bataille de Cocherel, Yvain Charuel « qui avoit le viaire si détail- « let et décopet qu'il monstroit bien que la besongne

[1] *Chron.*, t. VII, p. 3.

[2] *Chron.*, t. VII, p. 243.

[3] *Chron.*, t. VI, p. 439.

[4] Le surnom de Galois fut porté par plusieurs seigneurs, comme on peut le voir par les chroniques de Froissart. Le maître d'hôtel de Charles VI était Robert d'Aunay, sire d'Orville, dit le Gallois.

« fu bien combatue [1] ; » ce fut peut-être alors aussi qu'il rencontra Eustache de Ribemont et lui entendit raconter son combat singulier avec Édouard III [2]. Toutes les vaillantes épées de France s'étaient rendues à ces fêtes pour faire honneur à ce nouveau monarque qui devait si peu s'appuyer sur elles.

Lorsque Froissart appelle l'archevêque de Sens « ung « moult doux prélat, » nous nous souvenons que son frère Jean de Melun était l'un des protecteurs de Froissart, et nous croyons que Froissart se trouvait au château de Melun dans les premiers jours du mois d'août 1364. Le 27 juillet, Charles V, à la prière des gens des bonnes villes, avait ordonné de frapper une nouvelle monnaie de royaux d'or qui devaient valoir vingt sous tournois [3]. Or Froissart composa à ce sujet quelques vers qui commencent ainsi :

Pour aler à Melun-sus-Sainne
Ens ou droit chemin de Paris.

Un peu plus loin il cite l'ordonnance de Charles V comme publiée il y avait alors quinze jours à peine :

Or pert bien que tu es chétis,
Quant tu as jà plus de quinzainne
Demoré dedens ce pays,
Et se ne cognois, ce m'est vis,
L'ordenance qui est plaisans.
. . . . . .

[1] *Chron.*, t. V, p. 295.
[2] *Chron.*, t. V, p. 243.
[3] Ordonn., t. IV, pp. 468 et 488.

Je t'arai assés tos apris
Des florins la cause certainne.
C'est uns roix entre flours de lys
Dedens une chaière assis
Entre deus dauphins soufflissans,
Et siest sus deux lyons passans,
Vestis de propres draps royaus.
Li ouvrages en est moult beaus :
Ens est escris Charles li rois [1].

Froissart ajoute que « les royaus vaudront vingt sols « de tournois. » Aucun doute n'est possible sur l'objet et la date de cette pastourelle.

Gautier de Mauny s'était déjà dirigé vers le Hainaut. Il avait autrefois prêté des sommes considérables à la comtesse Marguerite [2]; il possédait de plus de

[1] Ces pièces sont désignées sous le nom de *chaises* dans les traités des monnaies.

[2] Les archives du Hainaut ont conservé le document suivant :

« Nous, Wauthiers, sires de Mauny, chevaliers, faisons savoir à « tous que pour et de toutes les sommes de deniers ou de florins que « nous poyens u poons demander par lettres et sans lettres, à très- « haute damme et de noble mémoire medamme Marguerite, jadis con- « tesse de Hainnau et de Hollande, à ses hoirs u successeurs à le « cause de li, pour certains services fais à li en Hollande, en Zellande, « en Engleterre u aultrement, dont nous l'avons pluiseurs fois suiwit « jusques à ore, et de tous les cous, frais, damages et intérest que « nous u li commis et député de par nous ont fait en poursiwant no « dite damme et ses hoirs pour faute de paiement, sommes accordé et « assentit par consel de boines gens à très-haut prince et poissant no « cher et amet signeur monsigneur le duk Aubiert de Baiviere, par le « grasce de Dieu, conte palatin dou Rin, wardin, bal et gouverneur « des contés de Hainnau, Hollande, Zellande et de le signerie de « Frise, que parmy le somme de seze mil florins d'or viés al escut dou « coing le roy Philippe de France, que il doit à nous faire payer et

vastes domaines dans sa contrée natale. Peut-être aussi venait-il seconder quelque secrète négociation

« rendre à certains termes, et dont il a fait à nous espécial assenne, « siqu'il appert plus plainement par les lettres sur ce faites, que de lui « en avons, devons estre et sommes content de quitter no dite damme « ses hoirs et ses successeurs, de toutes les demandes et poursuites, « dessus dites et de toute aultre à cause de chelli jusques à la date « de ces présentes lettres ; et les quittons ensemment ou cas que li « dit convent nous seront tenut. Et, ledite somme parpayée, devons « rendre et renderons toutes les lettres et cascune d'elles que nous « avons et qui devers nous sont, tant de no dite damme comme de « no dit signeur, c'est assavoir les lettres de no très-chière damme « susdite données à Caisnoit le dimenche après le Saint-Bernabé l'an « M.CCC.LII, saiellées de sen saiel et signées de sen signe acoustu- « met, contenant la somme de XV^m et C escus viés dou roy Philippe « de France, les lettres de celi no dite damme données à Caisnoit, le « XVIIe jour dou mois de juin l'an susdit, saiellées et signées comme « dessus, contenant le somme de VII^m escus tels que devant, les « lettres de no dite damme données à Caisnoit, l'an et jour susdit, « saiellées et signées comme dessus, contenant le somme de M escus, « tels que dit sont, et deux paires de lettres données le samedi après « le Saint-Jehan-Baptiste l'an M.CCC.LI, saiellées et signées comme « dessus, contenant cascune le somme de XIII^m escus, tels que denomet « sont, et les lettres no dit signeur le duk données à Caisnoit, le « XIIe jour de may : c'est le date de ces présentes. Et, se aucunes let- « tres données à nous par no dite damme u autre, à cause de com « dessus, estoient pardevers nous u fuissent trouvées en aucun tamps « par nos hoirs u successeurs, par lesquelles on peuwist poursuir les « contes de Hainnau et de Hollande, leur hoirs u successeurs, de quel- « cunques debtes et sur quelle fourme que ce fust, données devant et « jusques à le date de ces présentes, nous volons et ordenons qu'elles « soient rendues as contes de Hainnau et de Hollande qui pour le « tamps seront. Et dès maintenant toutes celles que rendues « n'ariesmes, qui trouvées seroient, comme dit est, nous cassons et « anullons, et pour cassées et annulées les tenons et réputons, les « convens dessus dits acomplis et entérinés : toutes lesqueles coses et

du roi Édouard. Quoi qu'il en soit, il se rend trois fois à Valenciennes, le 5 et le 23 juillet et le 22 août 1364. Chaque fois la ville lui offre quelques sestiers de vin.

Cependant Froissart ne tarda pas à suivre le sire de Mauny à Valenciennes : il apportait de Paris, au sujet d'un procès relatif au winage de Bapaume, des nouvelles assez importantes pour qu'on les envoyât par exprès au prévôt et aux jurés qui étaient alors à Hornut [1].

A cette époque paraît appartenir une pastourelle dont nous ne citerons que les premiers vers :

Entre Aubrecicourt et Mauni,
Seignour, veistes-vous point hier
Chevauceurs par ci chevauchier,
Ne houpelandes deviser?
J'en vi cascun une porter,
Mais j'en oc joie si très-grande
Qu'onques puis ne fis que viser
A vestir une houpelande.

C'était probablement une manière plus ou moins

« cascune d'elles, nous, pour nous, nos et successeurs, prometons et « avons en convent en boine foy à tenir, faire, warder et aemplir sur « le obligation de tous nos biens et les biens de nos hoirs et succes- « seurs. En tiesmoing desqueles coses nous avons ces présentes lettres « saiellées de no saiel. Faites et données à Caisnoit, l'an de grasce « M.CCC.LXII, le XIIe jour dou mois de may. »

[1] Pour yaus monstrer les nouvielles que Froisars avôit raportées dou plait que li ville a à Paris. (Saint Jehan-Décolasse, 29 août 1364). Voyez l'intéressante notice de M. Caffiaux sur Nicole de Dury, pp. 34 et 100. C'est M. Caffiaux qui le premier a appelé l'attention sur cet extrait des comptes de Valenciennes.

déguisée de solliciter le don d'une houppelande, présent fort recherché, surtout lorsqu'elle était garnie de fourrures et accompagnée de quelque bourse un peu pesante.

Peut-être Eustache d'Aubrecicourt, comme Gautier de Mauny, avait-il profité du rétablissement de la paix pour revoir, au moins pendant quelques jours, le berceau de ses ancêtres. Tous les deux étaient nés dans le pays de Froissart, tous les deux devaient remplir les plus belles pages de ses chroniques.

Combien Froissart n'est-il pas fier de compter parmi les seigneurs qui encouragent ses récits, celui qui en est le plus noble héros, « ce vaillant et aventureux chevalier » qui s'appelle Gautier de Mauny :

> Des dons monseigneur de Mauni
> Me lo, ne pas les renie.

Gautier de Mauny était issu des anciens comtes de Hainaut, et, tandis que les princes de la maison d'Avesnes avaient adopté pour insignes le lion de Flandre, il conservait l'écu d'or à trois chevrons de sable, qui remontait, selon le cordelier Jacques de Guise, à Brunehaut, roi des Belges. Son père, qu'on appelait le Borgne de Mauny, avait tué un chevalier gascon dans un tournoi près de Cambray, et il avait lui-même été mis à mort par trahison au moment où il venait de s'imposer un pèlerinage à Saint-Jacques : il était réservé à son fils de retrouver ses restes cachés sous une dalle de marbre à la Réole et de les faire transporter à Valenciennes, où on lui fit plus tard cette épitaphe :

« Ci gist noble chevalier, messire Jean, dit le Borgne « de Maugny, père à monsieur Watier de Maugny qui « fit merveilles en armes aux guerres des Anglois con- « tre les François. »

En 1327, le preux chevalier n'était encore qu'un jeune damoisel qui servait et taillait devant la reine, mais bientôt il saisit une lance et une épée, et, sans songer à énumérer ses exploits, on peut bien dire avec Froissart « que son livre est moult renluminé de ses « prouesses [1]. »

Le sire de Mauny n'était pas seulement renommé par son courage. Froissart nous apprend qu'il était aussi : « sagement emparlé et enlangagé [2]. »

Eustache d'Aubrecicourt, plus âgé que Gautier de Mauny, n'en était pas moins son rival en gloire et peut-être en amour.

Eustache d'Aubrecicourt avait reçu dans son hôtel de Valenciennes la reine d'Angleterre fugitive, et après avoir aidé Jean de Beaumont à placer Édouard III sur le trône d'Angleterre, il ne l'avait pas imité en renonçant à son service pour soutenir la cause de Philippe de Valois. « Le plus grand et renommé capitaine qui « souvent chevauchoit et faisoit de grandes appertises « d'armes, c'estoit, dit Froissart, messire Eustache « d'Aubrecicourt [3]. » Le premier, il pénètre à Carcassone ; à Poitiers, il engage la bataille. Il se signale

[1] *Chron.*, t. VIII, p. 114.
[2] *Chron.*, t. V, p. 200.
[3] *Chron.*, t. VI, p. 116.

dans les guerres de Bretagne et d'Espagne : Édouard III lui donne l'ordre de la Jarretière.

Au milieu des combats, Eustache d'Aubrecicourt rêvait à sa dame, noble princesse qui, entendant sans cesse célébrer ses exploits, s'était prise à l'aimer. C'était Isabelle de Juliers, nièce de la reine d'Angleterre. « Cette dame, dit Froissart, avoit en amour monseigneur Eustache pour les grandes bacheleries et appertises d'armes dont elle ooit tous les jours recorder, et elle li envoya haquenées et coursiers et lettres amoureuses et grandes signifiances d'amour, par quoi li dis chevaliers en estoit plus hardis et plus courageux [1]. » Lorsqu'il fut pris en Champagne, il paya rançon non-seulement pour lui, mais aussi pour le coursier et la haquenée blanche qu'il avait reçus de sa dame. Isabelle de Juliers était jeune, Eustache d'Aubrecicourt ne l'était plus. Ses années comptaient pour la gloire et non pas pour l'amour.

En ce moment le comte de Salisbury était en Flandre afin de poursuivre une importante négociation [2]. Froissart alla-t-il le rejoindre ? Se méla-t-il aux sei-

[1] *Chron.*, t. VI, p. 154.

[2] Les comptes des voyages du comte de Salisbury en Flandre existent au *Record Office*. Le comte de Salisbury en fit trois en 1364 ; le 1er du 10 juillet au 11 août, le second du 24 août au 13 septembre, le troisième du 24 septembre au 13 octobre. Le compte du voyage du duc de Lancastre s'étend du 24 septembre au 12 octobre 1365. L'année suivante, Édouard III envoya en Flandre Edmond Rose, Thomas de Twedale, Nicolas de Tamworth et Roger de Beaucamp. Plusieurs de ces comptes portent la mention caractéristique : *in secretis negotiis regis cum litteris ad comitem Flandriæ*.

gneurs et aux clercs qui accompagnèrent le comte de Flandre dans les derniers jours d'octobre 1364 à Douvres où l'attendait Édouard III ? Il s'agissait du mariage de l'un des princes anglais avec l'héritière des comtés de Flandre et d'Artois, qu'on pressait Charles V d'épouser et qui porta si haut par son union avec Philippe le Hardi la puissance des ducs de Bourgogne. On offrait à Louis de Male, toujours prodigue et avide, cent mille francs. Il les accepta, et ce fut en sa présence[1] que les députés des communes flamandes signèrent à Douvres le traité du 19 octobre 1364. « Si furent li rois d'Engle-« terre et li contes de Flandre environ trois jours en « festes et en esbattemens ; et, quant il eurent assés « revelé et jeué et fait ce pour quoy il estoient là « assemblé, li contes de Flandre prit congié au roi « d'Engleterre[2]. »

[1] On conserve au *Record Office* le compte de Robert Crull, clerc de la navie, *pro passagio et repassagio comitis Flandriæ et pro passagio ducis Lancastriæ.* Il s'étend du 24 septembre au 3 novembre 1364.

Nous apprenons par l'*Issue-roll* que de magnifiques présents furent faits à Douvres au comte de Flandre. Des joyaux furent aussi offerts au connétable de Flandre, à Gérard de Rasseghem, à Wulfart de Ghistelles, à Thierri de Hasebrouck, à Guillaume de Hasselt, à Nicolas Bonin, à Lambekin de Vaghenaere, à Gilles Sabbe.

Il y a lieu de croire que les ménestrels du roi d'Angleterre jouèrent quelques fanfares en l'honneur du comte de Flandre, et peut-être aussi que Gower lui offrit des vers ; car on voit par l'*Issue-roll* qu'Édouard, étant à Douvres, donna une pension annuelle et viagère de cent sous non-seulement à Reynald le Piper et à quatre autres ménestrels, mais aussi à Jean Gower *pro bono servitio regi et reginæ.* Jean Gower reçut de plus un godet d'argent doré.

[2] *Chron.*, t. VII, p. 68.

Pendant ces fêtes, un poursuivant d'armes arrivait à Douvres avec des lettres du comte de Montfort, qui annonçaient la victoire d'Auray. Telle fut la joie du roi d'Angleterre qu'il le combla de présents et le créa son héraut en lui donnant le nom de Windsor. Mais, dès qu'il eut quitté le roi, Froissart, s'approchant de lui, l'interrogea sur les événements de la guerre de Bretagne [1] et ne le quitta qu'après avoir gravé dans sa mémoire mille détails qui ne devaient plus s'en effacer [2].

[1] *Chron.*, t. VII. p. 67.

[2] Au mois de novembre 1364, Édouard III envoya plusieurs clercs avec diverses missions en France. Froissart en reçut-il une qui l'obligea à y retourner ? N'oublions pas que ces clercs étaient chargés de sommer le duc d'Anjou et d'autres otages de remplir leurs engagements. Faudrait-il chercher ici l'origine des rancunes du duc d'Anjou contre Froissart ?

IX

VOYAGES EN ÉCOSSE

ET

DANS LE PAYS DE GALLES.

—

Le roi David Bruce. — Les barons d'Écosse. — Les Douglas et le château de Dalkeith. — Les Stuarts. — Le Débat du Cheval et du Lévrier. — La sauvage Écosse. — Alnwick et les Percy. — Carlisle et la légende d'Artus. — Voyage aux bords de la Savern. — Édouard Spencer. — Le manoir de Henley. — Le château de Berkley et la mort d'Édouard II.

A partir de ce moment commencent ce que Froissart nomme lui-même ses enquêtes : elles devaient le conduire d'abord chez les ennemis les plus redoutés et les plus infatigables de l'Angleterre.

Édouard III, qui peu d'années auparavant ne songeait qu'à dévaster les contrées situées au nord de son royaume, à ce point que l'on se trouvât réduit à dire : Ici fut l'Écosse, recourait en ce moment à d'autres moyens

pour y établir son influence, car il pressait David Bruce de l'adopter pour successeur, lui promettant de restituer la pierre de Scone à l'Écosse et de s'y faire couronner. La liberté venait d'être rendue au comte de Sutherland. L'évêque de Sint-Andrew, le comte de Marr, David Fleming, Alain Erskine, Guillaume Fraser et d'autres vaillants défenseurs de l'indépendance écossaise voyageaient librement en Angleterre, et tandis qu'une nouvelle trève de quatre années était conclue, David Bruce accomplissait lui-même un pèlerinage à Saint-Thomas de Cantorbéry.

Ce fut probablement peu après que la reine d'Angleterre, toujours favorable à la paix [1], donna à Froissart des lettres de recommandation pour David Bruce et pour plusieurs barons d'Écosse. Voici comment Froissart s'exprime à ce sujet :

« Je Froissart, actères de ces croniques, fui en « Escoce en l'an de grasce M.CCC.LXV, car la bonne « roine madame Philippe de Hainnau, roine d'Engle- « terre, m'escripsi deviers le roi David d'Escoce, « lequel fu fils au roi Robert de Brus, qui pour ce « temps resgnoit, et au conte de Douglas et à messire « Robert de Versi, signeur de Struvelin, et au conte « de la Mare, liquel pour l'onnour et amour de la « bonne roine desus ditte qui tesmongnoit par ses

[1] On voit par les comptes de cette époque, que la reine Philippe fit de nombreux présents aux seigneurs d'Écosse et aussi aux dames de ce pays, parmi lesquelles on cite les comtesses de March, d'Athol et de Stralboch. Édouard III augmenta la pension de la reine en considération de ces dépenses.

« lettres scellées que je estoie uns de ses clers et « familyers, me requellièrent tout doucement et lie- « ment, et fui en la compagnie dou roi, un quartier « d'un an, et euch celle aventure, que, ce que je fui « en Escoce, il visita tout son païs, par laquelle visi- « tation je apris et considérai moult de la matère et « ordennance des Escoçois [1]. »

Un siècle et demi s'était écoulé depuis que le premier empereur franc de Constantinople avait fait rédiger ce qu'on appela les *Histoires de Baudouin*, lorsque son arrière-petite-fille chargea un jeune clerc de Hainaut d'entreprendre *à ses coustages* ces voyages d'*enqueste*, qui devaient lui permettre de composer les chroniques de son temps.

Froissart avait trente-deux ans quand la plus noble princesse de l'Europe lui confia cette grande mission de conserver à la mémoire de la postérité les nombreux événements qui s'accomplissaient tous les jours, et rien ne donne une plus haute idée de l'estime dont il était entouré, que l'accueil qu'il reçut non-seulement parmi les plus nobles chevaliers d'Angleterre, mais jusque dans les pays où le bruit des armes avait constamment étouffé les douces inspirations des lettres. Il regretta peut-être la vie élégante et facile de Westminster, lorsque, quittant Berwick, « cité durement forte et bien fer- « mée et environnée d'un bras de mer, » il traversa les hautes forêts de Jedworth qu'occupaient les Anglais, « et qui sont inhabitables pour ceux qui ne connaissent

[1] *Chron.*, t. II, p. 137.

« le pays. » Bientôt après il salua l'abbaye de Melrose, « qui départ les deux royaumes d'Escosse et d'Engle- « terre. »

Froissart passa trois mois [1] ou quinze semaines [2] à la cour d'Écosse. David Bruce parlait fort bien le français, car dans sa jeunesse il avait vécu à Paris près de Philippe de Valois. Il prit plaisir à raconter les chevauchées de son temps, notamment la sanglante bataille de Nevill-Cross où il avait reçu à la tête le fer d'une flèche que l'on ne parvint jamais à en retirer. A la nouvelle lune il y ressentait une vive douleur : elle lui rappelait ses revers comme sa gloire.

Les barons d'Écosse, qui entouraient le roi David, firent aussi « toute bonne chière » à Froissart pour l'amour de la reine d'Angleterre. Il eut alors, raconte-t-il lui-même, « la connaissance de la greigneur partie des « barons et chevaliers d'Écosse [3]. »

Les comtes de Douglas et de Moray n'étaient que les fils de ceux qui avaient pris part aux grandes guerres ; mais il y avait encore bon nombre de chevaliers qui en avaient été les héros. Tels étaient Robert de Versi, Guillaume de Glandigwin, Robert Bourme, Alexandre de Ramsay [4]. Froissart, en écoutant Alexandre de Ramsay, remontait jusqu'aux combats livrés sous les murs de Roxburgh trente ans auparavant [5].

[1] *Chron.*, t. II, p. 137.
[2] *Chron.*, t. V, p. 133.
[3] *Chron.*, t. III, p. 3.
[4] *Chron.*, t. V, p. 133.
[5] J'en fui enfourmés des seigneurs dou pays, quant je fui en Escoche. *Chron.*, tome II, p. 290.

Froissart eut, selon son expression, cette aventure que David Bruce, pendant que notre chroniqueur était de son hôtel, visita tout son royaume.

Dans son voyage avec le roi d'Écosse, il s'arrêta trois jours au château de Stirling bâti sur une roche escarpée de tous les côtés. Ce château appartenait alors à Robert de Versi, l'un des plus nobles barons d'Écosse qui l'avait reconquis sur les Anglais et à qui la reine Philippe avait spécialement recommandé Froissart. Ce fut le sire de Versi qui raconta à Froissart qu'au pied de ce roc stérile Robert d'Artois avait dit à Édouard III : « Voilà le pauvre pays pour lequel vous oubliez le « royaume de France; » mais il répandit un instant après une auréole de gloire sur ce triste séjour en affirmant qu'il avait été autrefois celui du roi Artus et des chevaliers de la Table-Ronde [1].

Mais ce fut surtout chez les Douglas, ces intrépides champions de l'indépendance écossaise, que Froissart fut reçu avec un empressement dont il conserva toujours le souvenir. Guillaume de Douglas avait été aussi fait prisonnier à la bataille de Nevill-Cross. Neveu et héritier de ce brave Jacques de Douglas qui porta le cœur du roi son maître jusqu'au milieu des Sarrasins, il était le fils d'Archibald de Douglas, mort à la bataille d'Halidon-Hill. Son fils devait périr sous les coups de Henri Hotspur et de ses compagnons. L'un de ses petits-fils, qui sera un moment duc de Touraine, succombera les armes à la main à la bataille de Ver-

[1] *Chron.*, t. II, p. 313.

neuil, dans d'autres campagnes et sous une autre bannière. Enfin son arrière-petit-fils, plus malheureux que ses ancêtres, morts au moins en combattant les Anglais, était réservé au poignard de Jacques II, qui le frappera par trahison au château de Stirling : telles étaient, à cette époque de guerres et de discordes, les destinées des familles les plus illustres, qu'à chaque degré c'était avec du sang qu'était écrite leur généalogie. « On a de mes ancestres peu trouvé, disait « Jacques de Douglas expirant à Otterbourne, qui « soient morts en chambre, ni sus lit[1]. »

De tous les seigneurs écossais, il n'en était point de plus puissants, ni de plus intrépides que les Douglas. On admirait leur haute stature, leur force athlétique ; on racontait, dit Froissart, que l'un d'eux, du nom d'Archibald, avait une épée longue de deux aunes que ses compagnons pouvaient à peine lever de terre, avec laquelle il terrassait tous ses ennemis ; mais leur courage et l'audace de leurs desseins étaient encore bien au-dessus de la vigueur de leur bras. Les ballades populaires avaient propagé ce vieux dicton, que jamais, dans aucune famille, on ne trouva un si grand nombre de héros, et la renommée attachée à leur nom s'était répandue dans toute l'Europe à tel point que Bouciquault défia publiquement les Anglais qui avaient fait périr un chevalier de leur maison.

Guillaume de Douglas avait épousé la sœur de ce comte de March dont la femme avait héroïquement

[1] *Chron.*, éd. Buchon, t. II, p. 729.

défendu contre les Anglais le château de Dunbar. Non moins intrépide et joignant au courage une beauté remarquable, elle se signala dans ces mêmes guerres par un trait tout chevaleresque que Froissart nous a raconté, peut-être après l'avoir recueilli de sa bouche. C'était en 1355 : Guillaume de Douglas s'était éloigné pour réunir ses hommes d'armes contre les Anglais, et elle se trouvait seule au château de Dalkeith quand elle apprit que le roi d'Angleterre était vivement irrité de la résistance qu'il rencontrait et de l'orgueil d'un bourgeois d'Édimbourg qui avait demandé au roi David de le faire maire de Londres quand il aurait conquis l'Angleterre. Déjà l'on avait donné l'ordre de brûler la capitale de l'Écosse. La comtesse de Douglas était « moult noble et frisque ; » elle savait qu'Édouard « veoit volentiers toutes frisques dames, » et, sans hésiter, elle se rendit à son camp pour le prier de lui accorder une grâce. Grand fut l'étonnement du roi d'Angleterre quand elle ajouta qu'elle le requérait pour l'amour d'elle de ne pas livrer aux flammes la ville d'Édimbourg. « Certes, dame, répondit le roi, plus « grand chose ferois-je pour l'amour de vous, et je le « vous accorde liement. » Et la comtesse de Douglas, ayant remercié le roi et les barons, s'en revint à Dalkeith [1].

Froissart remarque aussi qu'il vit à Dalkeith le fils du comte de Douglas, qui était alors « un bel damoisel. » Il devait plus tard raconter sa mort à cette « dure » bataille

[1] *Chron.*, t. V, p. 335.

d'Otterbourne, où on l'entendit s'écrier en expirant : « Il est écrit qu'un Douglas sera victorieux après sa « mort! » Le chroniqueur ajoute tristement : « De ce « conte de Douglas, n'y a plus : Dieu lui pardoint[1]! » Mais il restait beaucoup d'autres membres de cette illustre famille, et Froissart lui-même se souvenait d'avoir rencontré jusqu'à cinq frères du nom de Douglas, à l'hôtel du roi d'Écosse.

Parmi les seigneurs écossais alliés de près aux Douglas se trouvait un neveu du roi David qui « avoit « jusques à onze beaux fils, tous bons hommes d'ar- « mes[2]. » Il succéda au roi d'Écosse, bien qu'il fût seulement « en devant séneschal, » et la dynastie de Bruce fit place à une autre dynastie qui ne fut connue que par le titre de cet office héréditaire : c'est celle des Stuarts.

Froissart avait passé quinze jours au château de Dalkeith. Le même accueil l'attendait chez les comtes de Fife, de Marr, de March et de Sutherland. Monté sur son bon cheval, qu'il avait nommé Griseau en souvenir des jeux de son enfance, suivi de son lévrier en laisse, il s'amusait à rimer quelque dialogue entre les deux compagnons de ses aventures un peu jaloux l'un de l'autre.

[1] *Chron.*, éd. Buchon, t. II, p. 738.

[2] *Chron.* t. VIII, p. 243. C'était, dit ailleurs Froissart, « un grand bon « homme à uns rouges yeux rebraciés, il sembloient fourrés de sen- « dail, et n'estoit pas aux armes trop vaillant homme. » (*Chron.* éd. Buchon, t. II, p. 329.) Robert Stuart ressemblait donc au sire de Jumont, « dont les yeux sembloient estre fourrés de corail vermeil. » (*Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 250.)

Tel est le sujet d'un petit poëme qu'il composa sous ce titre : *Le débat du cheval et du lévrier*. Un gros cheval qui sur ses quatre pieds ferrés porte le poëte et sa malle, un lévrier svelte et mince dont les pattes sans défense se blessent aux cailloux du chemin, se disputent sur la part qu'ils ont l'un et l'autre aux corvées du voyage. Le cheval soutient que le chien mieux nourri a son pain beurré le matin, une soupe bien grasse le soir, et que, n'y eût-il qu'un morceau friand à table, son maître le partagerait avec lui ; le chien réplique que, tandis que le cheval, broyant son avoine, s'étend sur la paille fraîche, les valets le battent en l'accusant de leurs propres larcins, ou bien son maître le chasse dehors pour qu'il garde la porte. Ce qui met le cheval et le chien d'accord, c'est que tous deux ont faim : aussi le cheval qui découvre de loin une ville part-il au galop, et le lévrier le suit.

Ce que l'on trouve surtout dans ce petit poëme écrit en vers simples et naturels, c'est le tableau de mœurs aimables et douces qu'un sentiment de vive et pénétrante curiosité soutenait au milieu de toutes les fatigues.

Grâce à ces jeux poétiques, le temps semblait moins long à Froissart quand il chevauchait à travers les *borders* où tout rappelait encore les dévastations des dernières guerres : Froissart n'était pas moins heureux que son cheval ou son lévrier s'il pouvait atteindre, vers l'heure du dîner,

Une ville à un grant clochier.

Les villes étaient rares, et les plus grandes n'étaient pas fort considérables. La cité d'Édimbourg, sauvée par les prières de la comtesse de Douglas, était, il est vrai, « Paris en Écosse, comment que elle ne soit « point France[1]. » Mais ce n'était pas une ville que l'on pût comparer à Valenciennes ou à Tournay, car elle ne renfermait pas quatre cents maisons[2]. Ce fut surtout le château qui fixa l'attention de Froissart. « Le chastel d'Haindebourg, dit-il, sied sur une haute « roche, par quoy on voit tout le pays d'environ, et « est la montagne si roide que à peine y peut un « homme monter sans reposer deux ou trois fois[3]. »

Au nord d'Édimbourg se trouvent les highlands. Froissart place à Aberdeen l'entrée du pays montagneux, qu'il appelle la *sauvage Écosse*, par opposition à la partie méridionale du pays, qui porte dans ses écrits le nom de *douce Écosse*. Il aime à rappeler qu'il visita ces régions alors peu connues. Les mœurs des populations, dont l'âpreté répondait à la nature des lieux qu'elles habitaient, le frappèrent vivement, mais il n'eut qu'à se louer de leur hospitalité. Ces landes, qui s'étendaient au bord des flots soulevés par les tempêtes, étaient celles où les sorcières de Forres saluèrent Macbeth et Banquo ; ces châteaux maintenant en ruines, qui semblaient suspendus comme l'aire des aigles au-dessus des torrents, étaient ceux dont les poétiques légendes ont été renouvelées de nos jours par les gracieuses

[1] *Chron.*, t. V, p. 336.
[2] *Chron.*, éd. Buchon, t. II, p. 314.
[3] *Chron.*, t. III, p. 237.

inspirations du romancier d'Abbotsford, qui nommait Froissart *son maître*.

C'est dans les chroniques de Froissart que l'on retrouve, épars et mutilés, les souvenirs personnels de ce premier voyage d'enquête, soit qu'il vante l'audace des Ramsay, des Grahame, des Campbell, soit qu'il décrive les redoutables châteaux de Stirling et de Roxburgh ou la célèbre abbaye de Melrose, que Guillaume de Douglas avait comblée de ses bienfaits, parce que là reposait le cœur de Robert Bruce, vraie relique d'honneur confiée au dévouement des siens et si bien gardée par leur fidélité.

Six mois s'étaient écoulés, quand Froissart rentra au pays de Northumberland, « qui jadis fut royaume, « pays sauvage, plein de déserts et de grandes mon- « tagnes et durement pauvre de toutes choses fors que « de bestes, où court parmi une rivière pleine de cail- « loux et de grosses pierres que on nomme la Tyne [1]; » il fut sans doute accueilli avec le même empressement à Alnwick, « très-bel chastel » où grandissait au milieu du bruit des armes le vaillant adversaire qui devait combattre les Douglas, Henri Percy qu'immortalisa depuis Shakspeare sous ce glorieux surnom de Hotspur qui dépeignait si bien son ardente et infatigable audace [2].

De là il gagna, en suivant la vieille muraille d'Adrien et de Sévère, les comtés de Cumberland et de West-

[1] *Chron.*, t. II, p. 133.

[2] *Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 338.

moreland, qu'il appelle la Nor-Galle. Il crut retrouver à Carlisle, qu'il nomme Carlion ou Cardueil, le Carléon du cycle de la Table Ronde. Son erreur multipliait autour de lui les images les plus chères au poëte nourri de la lecture des romans de chevalerie. S'il avait salué aux bords de la Tyne l'Abbaye-Blanche, « qu'on « appeloit du temps du roi Artus la Lande-Blanche [1] ; » s'il avait retrouvé à Stirling et jusqu'à Édimbourg, tout à côté du palais d'Holyrood, les mêmes souvenirs, avec quel enthousiasme ne visita-t-il pas cette cité de Carlion, « où le roi Artus séjournoit plus volentiers « qu'ailleurs pour les beaux bois qui y sont environ et « parce que les grandes merveilles d'armes y ave- « noient [2] ! » Quelle autorité ne s'attachait-elle pas à ces récits au moment où les rois rivaux de France et d'Angleterre leur rendaient un public hommage, l'un « en « devisant la compagnie grande et noble de l'Étoile sur « la manière de la Table Ronde, qui fu jadis au temps « du roi Arthus [3], » l'autre en fondant l'ordre de la Jarretière dans le château de Windsor, « où fut pre- « mièrement commencée et estorée la noble Table « Ronde [4]. »

Peut-être en se dirigeant vers Londres, Froissart traversa-t-il Oxford si fière de son université fondée par Grimbald, moine de Saint-Bertin, que Froissart appelle

[1] *Chron.*, t. II, p. 160.

[2] *Chron.*, éd. Buchon, t. II, p. 335.

[3] *Chron.*, t. V, p. 308.

[4] *Chron.*, t. IV, p. 204. Édouard III avait, en l'honneur du roi Artus, fondé Aberconway dans le Caërnavon sur les ruines de la vieille cité de Caër-Haën.

« l'escole d'Asque-Suffort[1]. » Peut-être aussi s'arrêta-t-il à l'abbaye de Sint-Albans où quelques moines assis sur des tombes enregistraient année par année les guerres et les révolutions que multipliaient les passions du monde[2].

Telle était la vivacité des souvenirs que Froissart rapportait d'Écosse, que vingt-quatre ans après un chevalier de la maison du comte de Douglas « le recon- « nut par les vraies ensengnes » qu'il lui disait de son pays[3].

Froissart nous apprend que, l'année qui suivit son retour d'Écosse, il fit un voyage à l'est de l'Angleterre avec Édouard Despenser.

Les Despenser, qui, de même que les Stuart, devaient leur nom à la charge qu'ils remplissaient à la cour (elle consistait à chercher dans les celliers le vin renfermé dans des peaux de cerf et à remplir la coupe du roi), étaient issus des seigneurs de Gommiecourt, chevaliers d'Artois. Élevés trop haut dans la faveur d'Édouard II, ils avaient expié les excès de leur puissance dans d'affreux supplices[4]; mais ces dis-

[1] *Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 235. C'est là qu'un autre clerc de la reine, Robert d'Eglesfeld, fondera en l'honneur de madame Philippe de Hainaut le *Queen's-college*, (*Brit. Mus. Cotton.*, *Claud.* A. IV, 2).

[2] En 1312, l'historiographe de Sint-Albans se nommait Guillaume de Rishanger. Nous aurons beaucoup à emprunter à son successeur le prieur de Robertsbridge. L'un et l'autre avaient recueilli l'héritage de Matthieu Paris.

[3] *Chron.*, éd. Buchon, t. II, p. 727.

[4] De nombreux documents sur les procès des Despenser existent en Angleterre. Plusieurs offrent un grand intérêt. Je citerai en premier

cordes étaient oubliées, et ils avaient repris à la cour d'Angleterre la position légitimement acquise par ces nobles ayeux de la maison des Spencer. Il semblait qu'Édouard III, en les appelant dans son conseil, eût voulu répudier ainsi toute ombre de complicité

lieu le manifeste présenté au parlement lorsque l'hommage fait à Édouard II fut retiré. Pour s'attirer la faveur populaire, on y dépeint les Despenser comme les ennemis de l'Église et des communes et comme ayant porté des obstacles au développement des relations commerciales. Indépendamment des actes conservés au *Record office*, il faut consulter au *British Museum* le ms. Lansdown, 464.

Le précieux ms. 3338 de la bibliothèque de sir Thomas Phillipps offre les détails les plus complets sur la fin du règne d'Édouard II. Le 6 octobre 1326, la reine Isabelle adressa aux habitants de Londres un manifeste où elle annonçait qu'elle prenait en sa main la cause de l'Église et des communes. La population de Londres courut aux armes et massacra l'un des conseillers du roi, l'évêque d'Exeter, au moment où il voulait se réfugier dans l'église de Saint-Paul. Je reproduirai ici en entier la lettre de la reine d'Angleterre qui est inédite :

« Isabelle, par la grâce de Dieu, reigne d'Engleterre, dame d'Yr-
« land et contesse de Pountif et de Mounsterelle, à tote la commu-
« naulté de Loundres, salut. Come nous avons autrefois mandé par
« nos lettres comment nous sommes venus en ceste terre de bon
« arraie et en bon manière pur l'onneur et le profit de Seinte-Église et
« de nostre très-chier seigneur le roi et de tout le roialme maintenir
« et garder à notre poer, sicome nous et toutes les bonnes gens du
« dit royalme sumes tenus à faire et sicomme nous vous avons pryé
« par nos dites lettres que vous nous soyés aidant tant come vous
« poriés en ceste querele, pur le comun profit du dit roialme, et nous
« n'avons encore eu nulle response des dites lettres, ne ne savons
« riens de vostre volenté ; si envoions à vous de rechief et vous mann-
« dons et prions qe vous portés si devers nous qe nous n'ayons cause
« de vous gouverner, mais qe vous nous soiés aidans par totes les
« voies qe vous sauerés ou purrés à totes les fois qe nous vous en
« prierions ou qe vous verrés lieu et temps, car soyés certein qe nous

dans cet attentat parricide où sa mère et Mortimer avaient entraîné son ignorante jeunesse [1].

Jadis les Despenser avaient possédé une fortune presque royale. Dans le pays de Galles et dans la belle contrée arrosée par l'Avon et la Savern, que Frois-

« et tous ceux qi sont venus od nous en ceste terre, ne pensons à fère, « ne ne ferrons, si Dieu plest, chose qe ne sera pur le comun proufit « de tote la roialme, sicome vous bien savés, par quoi nous vous « prions et chargeons par la foi qe vous devés à nostre seigneur le roi « et à nous et sur qant qe vous purrés forfaire devers nous, qe, si le dit « sire Hugh, nostre enemi, veigne de devers vostre poer, qe vous lui « facés hastivement prendre et sauvement garder tanqe nous eions « ordené de lui nostre volenté, et, si vous le facés, sachés qe nous « vous serons pur tousjours le mieulx tenus et en gaignerés assés « d'avoer et de profit : si nous remandés hastivement vostre volenté. « Donné à Galdok le VIe jour d'octobre. »

[1] Aussitôt après le supplice de Mortimer, Édouard III s'était hâté de punir les meurtriers de son père. Il résulte d'un compte de Gilles de Hispann, sergent d'armes du roi, qu'il fut envoyé *ad attachiandum quosdam inimicos regis de seditione contra personam celebris memoriæ domini Edwardi nuper regis Angliæ patris regis nunc ac conspiratione mortis ejus rectatos*. On y voit qu'il arrêta le 25 juillet 1332 Guillaume de Kingesclere à Ross, le 8 septembre Richard de Welle à Weston, le 31 janvier 1333 Jean Le Spicer à Londres. Du 10 février au 10 juin, il parcourut la France et l'Espagne : ce fut le 10 juin 1333 qu'il prit Jean Tilly à Burgos. Le 21 mars 1334, il quitta Bordeaux pour se rendre en Italie afin de mettre la main sur Thomas de Gournay qui était entré dans une compagnie anglaise recrutée par le roi Robert de Naples (*nunc attachiatum ad sectam cujusdam Willelmi de Cornewayl apud Naples in curia Roberti regis Siciliæ*). Cette note redresse quelques erreurs commises par les historiens anglais. Voyez tome II, notes, p. 507.

Dès 1331, Édouard III avait fait publier un ordre *de inquirendo in eos qui Johannem Mautravers et alios ad partes exteras duxerunt* (*Suppl. ms. aux actes de Rymer*, *tome* LXXIX, *au Record-office*).

sart désigne sous le même nom, beaucoup de leurs biens avaient passé dans d'autres mains. Les vieillards racontaient encore que Hugues Despenser le Jeune avait cinquante-neuf seigneuries, dans lesquelles paissaient vingt-huit mille moutons et deux mille bœufs. On ajoutait qu'il possédait de riches joyaux, et, ce qui n'était ni moins précieux, ni moins rare, une belle bibliothèque [1].

Il restait à Édouard Despenser assez de domaines pour compter de nombreux vassaux, assez d'or pour faire largesse alors qu'elle était bien placée :

Le grant seigneur Espensier,
Qui de larghèce est despensier,
Que t'a-t-il fait? — Quoi, dis-je? assés,
Car il ne fu oncques lassés
De moi donner, quel part qu'il fust.
Ce n'estoient cailliel, ne fust,
Mès chevaus et florins sans compte;
Entre mes mestres je le compte
Pour seigneur, et c'en est li uns [2].

[1] Il existe au *British Museum* (*Cott. Nero*, C. III, 6) une lettre originale de Hugues Despenser le Jeune, fort intéressante, où il se montre vivement préoccupé des précautions nécessaires au maintien de sa puissance. Il s'y nomme : *le Despenser le ffius*. Cette lettre écrite à Exeter le 21 mars sans date d'année, est adressée au vicomte de Glamorgan. J'en extrais ces lignes relatives au comte d'Hereford : « De ce qe vos « avés entendu qe li contes de Herford est mornes et pensifs plus qu'il « ne soloit, n'est mie merveille s'il est, quar il se ad si portés en con- « tenance devers son lige seignour, qe nul de biens et de honours luy « ad faist, qu'il en doit bien avoir grant pensée. »

[2] *Buisson de Jonèce.*

Aussi quand Froissart racontera plus tard sa mort, aura-t-il soin d'ajouter avec un pieux et reconnaissant souvenir : « Il fut moult plaint et regretté de ses amis, « car ce fut un gentil coer et vaillant chevalier, frisque « et gentil, large et courtois et grant capitaine de « gens d'armes [1]. »

C'est dans le manuscrit du Vatican que Froissart nous a laissé le plus de détails sur son voyage avec Édouard Despenser : « Je Froissars, actères de ces « croniques, en ma jonèce, fui moult bien et tousdis « amés de l'ainnet frère Espensier, que on nomma « Édouars, et ot en mariage la fille à messire Bié- « tremieu de Bruhes, un moult vaillant chevalier. « Et fu cils sires Espensiers, de son temps et dou « mien, li plus jolis chevaliers, li plus courtois, li « plus honnourables et amoreus et bacelereus assés « qui fust en toute Engleterre, et li plus larges de don- « ner le sien là où il veoit que il estoit bien employet, « et qui mieuls sceut vivre et dou plus biel estat et bien « ordonné. Et oy dire en mon temps les plus hautes et « nobles dames dou païs que nulle feste n'estoit par- « faite, se li sires Espensiers n'i estoit, et pluisseurs « fois avint que, quant je cevauchoie sus le païs avoec- « ques lui (car les terres et revenues des barons « d'Engleterre sont par places et moult esparses,

[1] *Chron.*, t. VIII, p. 312. On voit par un rôle du *Record-office* qu'Édouard Despenser avait sous ses ordres quatre cents hommes d'armes et trois cent quatre-vingt-cinq archers entretenus à ses frais. Dans un rôle de 1361, il est cité le premier entre tous les seigneurs d'Angleterre.

« il m'apelloit et me dissoit : « Froissart, voés-vous « celle grande ville à ce haut clochier? » — Je res- « pondoie : « Monsigneur, oïl : pourquoi le dittes- « vous? » — « Je le di pour ce : elle deuist estre « mienne, mais il i ot une male roine en ce païs, « qui tout nous tolli. » Et ensi par pluisseurs fois « m'en monstra-il semées en Engleterre plus de « quarante, et appelloit la roine Issabiel, mère au « roi Édouwart, la male roine, et aussi faisoient si « frère [1]. »

Un jour Édouard Despenser reçut Froissart dans son manoir de Henley bâti par les Montfort qui l'avaient appelé *Bel-Désert* [2], et situé entre deux rivières, l'Avon et la Savern. Toutes les deux devaient rappeler le nom de grands poëtes. Shakspeare naquit aux bords de l'Avon ; Milton chanta les eaux transparentes de la Savern, dont le nom retraçait d'après lui les malheurs d'une blonde princesse de Germanie qui en devint la nymphe ou la sirène.

Un autre jour, Édouard Despenser conduisit Froissart au château de Berkley et l'y garda trois jours « en esbatemens. » Le lieu était bien mal choisi, surtout pour un Despenser recevant l'hospitalité chez un fils de Thomas de Berkley [3]. Froissart se déroba

[1] *Chron.*, t. II, p. 106.

[2] Henlée en la marche de Galles, un très-beau manoir qui est au seigneur Despenser. *Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 351.

[3] Le château de Berkley continuait à appartenir aux seigneurs de ce nom. En 1336, Thomas de Berkley avait établi devant le Parlement qu'il était étranger à la mort d'Édouard II. En 1363, Édouard III

sans doute à ces fêtes qui ne pouvaient effacer les plus tristes souvenirs [1]. Il voulut voir la sombre

autorisa son fils à fournir la preuve que certains fiefs avaient dépendu autrefois de la baronnie de Berkley (*role au Record-office*).

[1] Rien n'est plus triste, rien n'est plus navrant que le compte des funérailles d'Édouard II. Il avait péri le 21 septembre. On garda son corps un mois entier à Berkley, parce qu'on voulait cacher sa mort. Le 21 octobre, le convoi funèbre sortit du château de Berkley; mais, quand on arriva à Glocester, on crut ne pas pouvoir l'ensevelir. On envoya vers la reine et vers le jeune roi qui étaient à York. Y avait-il lieu de constater l'identité du cadavre, afin d'éviter quelque faux prétendant, comme cela est si souvent arrivé en Angleterre? Fallait-il lui rendre les honneurs dûs à la royauté? Deux mois s'écoulèrent en hésitations, et le corps déposé à Saint-Pierre de Glocester n'avait pour gardiens que deux chevaliers, deux sergents d'armes, deux chapelains. Les funérailles n'eurent lieu que le 20 décembre; mais ce jour-là il fallut élever de fortes barrières de bois de chêne pour empêcher le peuple de se précipiter sur le cercueil, soit pour saluer encore son ancien roi, soit pour chercher sur ses restes la preuve du crime que signalait la rumeur générale. Un tombeau lui fut élevé à quelques pas de celui de Robert de Normandie : aucune inscription n'y fut placée, et en visitant, il y a quelques jours, la magnifique cathédrale de Glocester, je l'ai retrouvé à demi enchassé dans la muraille du chœur, gardé par ce silence mystérieux auquel se lie l'un des plus néfastes souvenirs de l'histoire de la royauté anglaise.

Citons quelques lignes du compte de Hugues de Glanville :

Le préambule émane du jeune roi et rappelle la triste mission qui lui est donnée : *Cum dederimus domino Hugoni de Glanville*, etc. *circa cariagium corporis bonæ memoriæ domini Edwardi nuper regis Angliæ patris nostri de castro de Berkeleye usque ad abbatiam Sancti-Petri Gloucester.*

Puis vient l'énumération des dépenses qui ont été faites.

A XXI *die octobris quo corpus patris domini regis prædicti ducebatur de Berkeley usque ad abbatiam Sancti-Petri Gloucester, per* XL *dies..*

Roberti de Hastang, moranti juxta corpus regis ibidem a XX *oc-*

salle où avait été enfermé Édouard II; il se fit conduire sur ces créneaux d'où le malheureux prince découvrait à l'horizon au-delà de la Savern la tour de Cardiff où Robert de Normandie avait langui prisonnier, et les montagnes qui abritaient Latursan, le château des Despenser, où il était lui-même tombé au pouvoir de ses ennemis.

Ce fut pendant ce séjour à Berkley que Froissart, s'adressant à un vieil écuyer, obtint de lui le récit du drame mystérieux sur lequel avaient passé près de quarante années [2].

tobris usque XX^m^ *diem decembris* (l'autre chevalier se nommait Edmond Wasteneys).

Willelmo Boutayre servienti regis ad arma morantí apud Berkeley et Gloucester juxta corpus a die S.-Mathei apostol. videlicet XXI *die septembris quo die rex moriebatur, usque* XX^m^ *diem decembris.*

Cuidam garcioni deferenti litteram Hugonis de Glanville de Gloucester usque Eborum ad certificandum de apparatu et ordinationibus factis ibidem pro corpore.

Et in quatuor magnis lignis de quercu aptis ad sarrandum ad barrieras faciendas pro claustura circa corpus regis ad resistendum oppressionem populi irruentis.

Summa expensarum CXVIII *lib.* VII *s.* XI *d.*

(*Role au Record office.*)

[2] *Chron.*, tome II, p. 86. Froissart était à Berkley au mois de septembre 1366.

X

VOYAGE EN BRETAGNE.

—

Froissart s'embarque à Sandwich. — La Bretagne. — La cour du prince de Galles à Bordeaux. — Retour en Angleterre.

Le moment était arrivé où Froissart allait poursuivre ses enquêtes au-delà de la mer[1]. Il devait, comme il le dit lui-même,

> Cherchier le royalme de France
> De chief en cor par ordenance.

A la paix de Bretigny avait succédé un traité avec le roi de Navarre[2], et Bertrand du Guesclin, réunissant

[1] Lorsque Froissart nous dit qu'il fut pendant cinq ans (comme clerc de la reine) de l'hôtel d'Édouard III (éd. Buchon, t. II, p. 601), il faut placer ces cinq années entre 1361 et les fêtes de Pâques 1366.

[2] A cette époque, les relations entre la France et l'Angleterre étaient encore assez bonnes. Charles V envoyait à Édouard III trente sangliers, et Édouard III de son côté faisait remettre des présents au maréchal

toutes les bandes indisciplinées qui dévastaient la France, se plaçait à leur tête pour les conduire en Castille au secours de Henri de Transtamare.

Ce fut vers les fêtes de Paques 1366 que Froissart s'embarqua au port de Sandwich [1]. Dans ce même port on remarquait à l'ancre un beau navire que le roi d'Angleterre avait donné au roi de Chypre après l'avoir fait construire pour lui-même quand il avait résolu de conduire une croisade à Jérusalem ; mais les guerres l'avaient empêché d'exécuter son dessein : « Je suis « dores-en-avant trop vieux, disait-il, si en lairay con- « venir à mes enfants [2]. » On croit déjà entendre le mot de son arrière-petit-fils Henri V, qui près de mourir interrompt son chapelain au verset *ut ædificentur muri Jerusalem*, disant « que par son âme il avoit pro- « posé de reconquérir Jérusalem si Dieu lui eust « laissé la vie [3]. »

Le 15 avril 1366, Froissart était arrivé à Bruxelles au palais de Coudenberg près du duc Wenceslas de Bohême et de la duchesse Jeanne de Brabant. Là s'assemblaient en grand nombre les ménestrels et les hérauts des princes les plus illustres de l'Europe, ceux du roi de Danemark comme ceux des rois de Navarre et d'Aragon, ceux du duc de Lancastre comme ceux des ducs de Bavière et de Brunswick. Les choses

Bouciquaut et au chancelier Guillaume de Dormans (*Issue-roll* de 1366).

[1] *Chron.*, t. VI, pp. 385 et 386.

[2] *Chron.*, t. VI, p. 385.

[3] Pierre de Fenin, 1422.

n'étaient guère changées depuis le temps où Baudouin de Condé se peint lui-même, revêtu d'une robe riche et bien fourrée et s'arrêtant là où l'on prodigue aux ménestrels bonne chère et bon vin. On recevait volontiers les bons ménestrels qui étaient rares, on ne se lassait jamais de les écouter, et ceux-ci à leur tour s'introduisaient en disant : « Nous savons de belles « paroles et de beaux dits. »

Froissart portait peut-être avec lui des lettres de recommandation du duc de Bourbon, dont l'oncle, Jacques de Bourbon, avait été autrefois le tuteur de Wenceslas, et nous ne doutons point qu'il n'ait trouvé à Bruxelles un excellent accueil ; mais le receveur des finances qui pensait que son maître eût pu mieux employer son argent qu'à encourager les ménestrels et les clercs, inscrit dans son compte cette phrase où l'on sent percer son mécontentement et son dédain : *Uni Fritsardo, dictori, qui est cum regina Angliæ, dicto die, VI mottones* [1].

Froissart ne resta pas longtemps en Brabant : il lui tardait d'aller recueillir en Bretagne les récits de la guerre qui venait de finir, et d'étudier en Aquitaine les préparatifs de celle que le Prince Noir allait entreprendre contre Henri de Transtamare et Bertrand du Guesclin.

« J'ai allé et cherchiet, dit-il, la plus grant partie de « Bretaingne, et enquis et demandé as seigneurs « et as hiraux les guerres, les prises, les assaux, les

[1] *Documents cités par M. Pinchart.*

« envaïes, les batailles, les rescousses et tous les « biaux fès d'armes qui y sont avenut mouvant sur « l'an M.CCC.XL. tant à le requeste de mes seigneurs « que pour me plaisance acomplir et moi fonder sus « title de vérité [1]. »—« J'en ai, ajoute-t-il ailleurs, enquis « au pays mesmement, où j'ai esté et conversé pour « mieulx savoir le vérité [2]. »

Le duc de Bretagne avait épousé une fille d'Édouard III [3]. Il jouissait tranquillement des droits que le traité de Guérande lui avait reconnus; mais que de longues et cruelles guerres avaient précédé cette paix! Les champs de bataille de Cocherel et d'Auray blanchissaient des ossements des vainqueurs et des vaincus. L'herbe ne croissait plus sur la lande de Mivoie où avait eu lieu le combat des Trente, et Hennebon retentissait encore du cri héroïque de Jeanne de Montfort, quand du haut de la tour où elle avait veillé toute la nuit, elle salua la flotte anglaise dont un vent favorable enflait les voiles [4].

[1] *Chron.*, t. III, p. 324.

[2] *Chron.* tome III, p. 329.

[3] Il y aurait peut-être des allusions historiques à relever dans un charmant roman de cette époque, le *Petit Artus de Bretagne*. Dans ce roman, Jean de Bretagne, comme Jean de Montfort, a épousé une princesse anglaise. Le jeune Artus a pour frère d'armes le comte de Blois. Le sire de Beaujeu figure dans un tournoi.—Ce roman est cité quelque part par Christine de Pisan.

[4] Jean de Venette, l'excellent continuateur de Guillaume de Nangis, mort en 1368, c'est-à-dire à une époque où la chronique de Froissart n'était pas rédigée, entretint-il des relations avec lui? Le vit-il à Paris? Connut-il du moins ses enquêtes? Il est difficile d'en douter,

De la Bretagne, Froissart put continuer son voyage en passant par Nantes et par la Rochelle, car vers la fin de décembre, nous le trouvons à Bordeaux [1], où naquit peu de jours après, au milieu de l'éclat de la puissance et de la gloire, un petit-fils d'Édouard III, dont la destinée devait être bien différente de celle de son père et de son ayeul.

Froissart était à table le 6 janvier 1367, lorsque le maréchal d'Aquitaine, Richard de Pontchardon, vint le trouver et lui dit : « Froissart, écrivés et mettés « en mémoire que madame la princesse est accouchée « d'un beau fils qui est venu au monde le jour des « Rois. Il est fils de roi et sera roi [2]. » En ce moment l'orgueil des Anglais qui entouraient le prince, était si grand qu'ils méprisaient tout ce qui se trouvait autour d'eux [3]. Autant la puissance des Anglais s'était élevée sous Édouard III, autant elle devait s'abaisser sous le règne de l'enfant qui venait de naître à Bordeaux [4].

lorsque Jean de Venette, à propos des guerres de Bretagne, s'exprime en ces termes : *Ab aliis conscribenda relinquo, qui de his plenius sciunt veritatem*, ce qui rappelle ce passage où Froissart nous dit « qu'il a conversé en Bretaigne pour mieuls sçavoir la vérité de ces « guerres. » M. Géraud a fort bien remarqué, dans son excellente édition de la continuation de Guillaume de Nangis, qu'en certains endroits du récit des guerres de Bretagne, Jean de Venette paraît reproduire les témoignages recueillis par Froissart.

[1] Un vieux texte de la coutume de Bordeaux sous la domination d'Édouard III est conservé au *Record-office* (*Realm of France*).

[2] *Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 369.

[3] *Chron.*, éd. Buchon, t. II, p. 447.

[4] Richard II, monté sur le trône, donna à Éléonore de France la

Froissart offrit-il à cette occasion quelques vers au prince de Galles? De son côté, le prince de Galles fit-il quelques présents au poëte? Partageait-il les goûts de sa mère? Nous l'ignorons [1]. Un auteur assez peu digne de foi assure, il est vrai, qu'il écrivit un traité des droits d'armes [2]; mais il est probable qu'il a confondu le Prince Noir et son frère le duc de Glocester qui assez longtemps après (vers 1390) fit rédiger l'ordonnance d'Angleterre sur le gage de bataille. Le prince de Galles oublia quelque peu les droits d'armes lors du sac de Limoges. On ne permit pas au duc de Glocester de recourir au gage de bataille, quand accusé de trahison il fut décapité par l'ordre de son neveu au château de Calais.

Froissart se borne à nous apprendre que « l'estat « du prince à Bordeaux estoit adont si grant et si « estoffé que nul autre de prince, ne de seigneur ne « s'acomparoit au sien, ne de tenir grant foison de

jouissance de deux échoppes situées au pied du château de Bordeaux, de vingt livres de revenu, et de plus une pension viagère de dix marcs pour soins donnés à son enfance. Que de fois l'on devait reprocher à ce prince né sur le sol français et allaité par une Française de se montrer trop favorable à la France !

[1] Le précieux ms. du British Museum, Harley, 4971, donne un état de la maison du prince de Galles, sans en indiquer l'époque. Il y a des détails fort curieux. On voit que le Prince Noir avait quarante chevaux, vingt juments et dix poulains dans son écurie. Son jardin était orné de beaucoup de fleurs qu'on énumère; on cite aussi le rossignol de la volière, ses salamandres, ses poissons-volants, etc.

[2] C'est Antoine de la Salle qui le dit dans *la Consolation à madame du Fresne*. En retrouverait-on quelque chose dans la vaste compilation de Christine de Pisan qui porte le même titre ?

« chevaliers, d'escuyers, de dames et de damoiselles,
« et de faire grans frais [1]. »

Un poëte anglais confirme ce témoignage :

Puis le temps qe Dieux fust nés,
Ne fuist tenus si beaux hostiels.
. . . . . .
Là demurroit toute noblesse,
Toute joie et tout léesse,
Largesse, franchise et honour [2].

Ce fut probablement alors que Froissart connut Chandos et lui dut d'importants récits, notamment celui de la mêlée de Crécy, où Édouard III, voyant l'impétueuse ardeur de l'armée française se briser contre le sang-froid de ses archers, ordonna qu'on laissât son fils gagner ses éperons [3]. Chandos compléta ce que Froissart avait déjà appris de Barthélemi de Burghersh [4].

Froissart accompagna le prince de Galles à Dax et s'y trouvait au moment où y arriva le duc de Lancastre. Il espérait suivre les fils d'Édouard III en

[1] *Chron.*, t. VII, p. 258.

[2] *Chronique rimée du héraut Chandos.*

[3] On a récemment retrouvé à Londres un codicille du Prince Noir, par lequel il donne à la cathédrale de Cantorbéry son vêtement rouge de drap d'or qui fut déposé sur son tombeau. C'était un don de l'évêque d'Exeter. Il lègue aussi une image de la Trinité qu'on placera « ou « haut autel. » C'était le jour de la fête de la Sainte-Trinité qu'il devait mourir. Voyez tome VIII, p. 471.

[4] *Chron.*, tome V, p. 50.

Espagne et traverser avec eux ce pas de Roncevaux presque constamment rempli « de neiges et de froidure, » qui rappelait à sa mémoire le dernier exploit et la dernière heure de Roland; mais il reçut une mission qui le ramena en Angleterre.

Une occasion favorable s'offrit bientôt à Froissart pour revoir sa famille et son pays.

Le 8 juillet 1367, le roi d'Angleterre avait fait adresser à Gui de Blois les lettres suivantes :

« Le roi, à nostre très-cher cousin, Gui de Blois, « seigneur de Beaumont en Hainau, salut :

« Considérant parfoundement la long demoere que « fait avés pardevers nous en hostage, et que, depuis « vostre entrer en hostage, vous n'avés esté eslargis « pour visiter vos partyes et amys, ce que vous a « apparu dure chose;

« De quoi nous en avons molt grande compassion, « et vous donons licence et congié de partir hors de « nostre roialme por visiter vos parties, à confort de « vous et de tous vos amys. »

Il n'est pas douteux pour nous que Froissart n'ait accompagné Gui de Blois en France, tant il raconte avec de minutieux détails sa délivrance et son arrivée à Paris [1]. Avec Gui de Blois voyageait un autre otage également autorisé à retourner dans sa patrie, Charles de Montmorency. Froissart l'interrogea sur la bataille de Crécy [2].

[1] *Chron.*, t. VII, pp. 231 et 234.
[2] *Chron.*, t. V, p. 50.

Gui de Blois s'était dirigé vers le Hainaut, amenant probablement Froissart avec lui; mais, lassé de sa longue oisiveté, il n'y fit qu'un court séjour et alla chercher des aventures en Prusse.

Notre chroniqueur qui se trouvait le 19 septembre 1367 au palais de Bruxelles, ne tarda point à retourner en Angleterre.

XI

CHAMBÉRY ET MILAN.

—

Froissart accompagne le duc de Clarence. — Fêtes de Paris, de Chambéry, de Milan. — Galéas Visconti et Pétrarque.

Quand Froissart revint à Londres en 1367[1], on venait de conclure le mariage du duc de Clarence, Lionel d'Anvers comme on l'appelait parce qu'il était né dans cette ville lors des grandes expéditions d'Édouard III. La princesse dont on lui offrait la main, était Yolande de Milan, fille de Galéas Visconti ; elle lui apportait en dot quatre villes du Piémont et de plus cent mille florins de Florence[2]. Galéas Visconti était le prince le plus avide et le plus riche de son temps. Il achetait

[1] Cette date est indiquée par le passage du Livre IV, où il dit que, lorsqu'en 1395 il fit son dernier voyage en Angleterre, il avait quitté ce pays depuis vingt-huit ans.

[2] C'était le produit d'exactions de tout genre. « Galéas et Barnabo, dit Froissart (*Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 242), achetoient leurs fem-

à l'encan, dit Villani, le sang le plus noble de l'Europe, et profitant des guerres qui avaient à peu près ruiné les monarchies rivales de France et d'Angleterre, il faisait épouser tour à tour à son fils la fille du roi de France, à sa fille le fils du roi d'Angleterre.

De vastes préparatifs avaient été faits pour le voyage du duc de Clarence : cinquante-deux navires transportèrent de Douvres à Calais sa suite qui ne comprenait pas moins de quatre cent cinquante-sept personnes et de douze cent quatre-vingt chevaux. Pour que rien ne manquât à cette pompe presque royale, deux poëtes l'accompagnèrent : l'un était Jean Froissart [1], l'autre Geoffroi Chaucer dont le roi venait d'élever la pension annuelle à vingt marcs d'argent [2].

Le duc de Clarence arriva à Paris le dimanche 16 avril 1368. Les ducs de Berry et de Bourgogne qui étaient allés au-devant de lui jusqu'à Saint-Denis, le conduisirent immédiatement au palais du Louvre où se trouvait le roi et où l'on avait préparé pour lui une chambre « moult bien parée et aournée. » Le lendemain, il dîna chez la reine à l'hôtel Saint-Paul « et après « le disner, l'on dança et joua, et y fist-l'en très-grant

mes de l'avoir de leur peuple. » Ceci n'était pas moins vrai pour leurs gendres. — Ce fut à Bruges que Galéas Visconti paya cette dot énorme. Thomas de la Dale s'y rendit pour la recevoir (février à avril 1368).

[1] Il faut remarquer que, d'après ce que fait entendre Froissart, ce voyage, aussi bien que ceux qu'il avait entrepris précédemment, se faisait « au titre et aux coustages » de la reine d'Angleterre.

[2] Rex... Pro bono servitio quod dilectus valletus noster Galfridus Chaucer nobis impendit .. Rymer, III, 2. p. 136.

« feste. » Le mardi, il y eut dîner et souper à l'hôtel d'Artois; le mercredi, dîner et souper au Louvre. Le roi se montra si généreux qu'il distribua en présents au duc de Clarence et à ceux qui l'accompagnaient plus de vingt mille florins. Quelle fut la part de Froissart?

Lorsque le duc de Clarence quitta Paris le 20 avril, Jean de Melun, grand chambellan de France, le conduisit jusqu'à Sens. D'autres chevaliers l'escortèrent jusqu'aux frontières du royaume [1].

De nouvelles fêtes attendaient le duc de Clarence chez le comte de Savoie, beau-frère du duc de Milan, qui paraît avoir négocié le mariage de sa nièce aussi bien que celui de son neveu. Trois jours se passèrent à Chambéry en « très-grand revel de danses, de carolles « et de tous esbatemens [2]. » On y remarquait :

...VI^xx jones et belles,
Toutes dames et damoiselles,
Filles de chevaliers ou fames,
Dou pays les plus friches dames,
Moult richement et bel arrées,
Très-noblement et bien parées
En draps de changans et de soie :
Plus riches deviser n'osoie;
. . . . . .
Et quand les ménestrels cessoient,
Les dames pas ne se lassoient,
Ains caroloient, main à main,
Tout le soir jusqu'à l'endemain;

[1] *Chron. de Saint-Denis*, éd. de M. Paris, t. VI, p. 251.
[2] *Chron.*, t. VII, p. 247.

Et quant chanté li une avoit
Un virelay, on ne savoit
Encores s'il avoit fin pris,
Quant uns aultres estoit repris
Ou de dame ou de damoiselle.

Ces dames répétèrent les vers mêmes que Froissart avait composés, et Froissart, à son tour, saisit l'occasion de ces fêtes pour en offrir d'autres à Amé le Verd ainsi qu'à la comtesse de Savoie, sœur du duc de Bourbon [1].

Cependant l'éclat des fêtes de Milan fit bien vite oublier celles de Chambéry. Le mariage du duc de Clarence fut célébré au milieu d'un concours extraordinaire de peuple à l'entrée de l'église de Sainte-Marie-Majeure, et jamais on ne vit de banquet plus splendide que celui qui eut lieu dans la cour du palais. Trente fois on changea tous les mets destinés aux convives, et ils eussent suffi, dit-on, pour apaiser la faim de dix mille personnes; trente fois on leur distribua des présents toujours variés et toujours précieux, tantôt des vêtements de soie et de drap d'or, de brillantes armures, des coupes d'argent, des bijoux enchâssés dans l'or ou dans la pourpre, tantôt des faucons, des chiens ou des coursiers tout caparaçonnés.

A la première table réservée aux princes et aux seigneurs les plus illustres, siégeait un poëte cou-

[1] Dans sa vieillesse, Bonne de Bourbon se retira à Mâcon « où elle « usa sa vie moult saintement et honorablement, » dit Cabaret d'Orronville. Son frère le duc de Bourbon l'aimait beaucoup.

ronné au Capitole, François Pétrarque, alors entouré de tout l'éclat de sa gloire [1]. Lorsqu'on remarque qu'il accueillait avec empressement tous ceux qui venaient à lui, et d'autre part que le clerc de la reine d'Angle-

[1] Pétrarque avait visité la patrie de Froissart. Il cite dans ses lettres le Brabant et le Hainaut, et on a de lui un célèbre sonnet sur les ombrages inhospitaliers des Ardennes :

Boschi inhospiti e selvaggi,
Onde vanno a gran rischio huomini ed arme.

A propos de la Campine, *inops patria*, il se demande quel rapport il y a entre son nom et celui de la riche et fertile Campanie.

Il est intéressant de remarquer avec quel soin Pétrarque avait suivi les événements qui s'accomplissaient en France.

En 1338, il avait visité la grotte de la Saint-Baume avec Humbert, dauphin de Viennois, et il lui écrivait quelques années après :

« Vides quam grave bellum inter Gallum Britannumque regem « oritur. Nulla procul dubio tanta res ab avorum nostrorum tempo- « ribus certe, nec ab atavis proavorum, in Europæ finibus apparuit, « aut tam latus gloriæ campus fortibus viris oblatus est. Cuncti reges « ac populi suspensi ad tantæ contentionis eventum, præcipue qui ab « Alpibus Italiæ ad Oceanum incolunt, quos ingens vicini tumultus « excivit fragor, in armis sunt. Tu solus tanto sub turbine dormis. »

Le dauphin de Viennois répondit à cet appel comme nous le voyons par les chroniques de Froissart.

En 1360, Pétrarque se rendit à Paris comme ambassadeur de Galéas Visconti, pour féliciter le roi Jean de la fin de sa captivité. Voici comment, vers cette époque, il appréciait le développement de la puissance de l'Angleterre, l'abaissement de celle de la France :

« Adolescentulo me, Britanni, quos Anglos sive Anglicos vocant, « omnium barbarorum timidissimi habebantur : nunc bellicosissima « gens Gallos diu bellica gloria florentes stravit tam crebris inspera- « tisque successibus, ut qui modo vilibus Scotis impares fuerant, « præter miserabilem et indignum summi regis casum, quem sine sus- « pirio meminisse non possum, sic regnum omne igne ferroque contri-

terre se sentit toujours porté à *s'accointer* des hommes que recommandait une haute réputation de science oú de génie, il est difficile de croire que Pétrarque n'ait pas reçu Froissart, soit dans sa maison située vis-à-vis de la basilique de Saint-Ambroise, soit dans sa villa de Linterno, où il avait, dit-on, formé une académie de trente jeunes poëtes qui récitèrent des épithalames aux noces du duc de Clarence et d'Yolande de Milan.

« verint, ut mihi nuper illuc iter ex negotio agenti vix persuaderi « posset regnum illud esse quod videram. Sic ubique solitudo infelix « et mœror et vastitas; sic ubique horrida et inculta arva, sic dirutæ « desertæque domus, nisi quæ cinctæ arcium mænibus aut urbium « evasissent : sic demum locis omnibus Anglorum mæsta vestigia et « recentes fœdæque cicatrices gladiorum extabant. Quid tibi vis? Ipsa « Parisius regni caput usque sub ipsum portæ limen deformata ruinis « et incendiis tremere, extremosque casus horrescere visa est. »

Il félicite le cardinal Talleyrand de Périgord d'avoir pris une part active aux négociations pour rétablir la paix :

Quotiens inundassent campi cæsorum sanguine! Quotiens flumina rubuissent! Quotiens rubuisset Oceanus et lacerata cadavera litoribus reddidisset! Unus tu præsentibus malis occuristi; togatus ac tranquillus inter faventium Galliæ Britanniæque voces atque inter plausus Ecclesiæ triumphabis.

Quand les compagnies quittent la France pour se répandre en Italie, il compose ces vers où se confondent dans un noble langage la douleur et l'indignation :

Italia mia, benche il parlar, etc.

Rappelons enfin que Pétrarque a célébré le roi de Bohéme et le duc de Lancastre :

'L duca di Lancastro, che pur dianzi
Er' al regno de Franchi aspro vicino,

Comme Froissart, Pétrarque célébra les enseignements de l'amour, *dolci rai d'honor, di virtute;* comme lui, il s'émut profondément des malheurs de son temps[1]. Sans doute, il eût loué sans réserve ce désir de voir et d'apprendre qu'il éprouvait non moins vivement, *multa videndi ardor et studium;* mais parvenu aux sommets de l'éloquence latine, il eût probablement reproché à notre chroniqueur de ne pas secouer la poussière gauloise pour se faire à son exemple l'émule de Tite-Live ou de Tacite [1]. Froissart eût pu lui répondre par ces paroles de Brunetto Latini : « La « parleure françoise est la plus gracieuse et délitable « de tous autres langages, et, par conséquent, la plus « commune entre tous les princes chrestiens. »

Le hasard avait réuni aux fêtes de Milan les esprits les plus éminents du XIVe siècle, à qui trois langues, trois littératures durent leurs progrès et leur avenir, Pétrarque qui assouplit la langue encore inculte et rude de Dante, Froissart qui rendit également plus élégante, plus rapide celle de Villehardouin et de Joinville, Chaucer que Pope, son imitateur, appelle le créateur du pur anglais.

Avant de quitter Milan, Froissart reçut du comte de Savoie une bonne *cote-hardie* de vingt florins d'or[2];

[1] C'est Philippe de Vitry que Pétrarque gronde de ce qu'il ne secoue point la poussière gauloise (*gallicus pulvis*) des grands chemins qui conduisent au Petit-Pont et à la bruyante rue du Fouarre. Il lui reproche de plus de croire qu'il a embrassé tout le cours du soleil quand il l'a vu se lever sur les prés Saint-Germain et se coucher sur les collines de Sainte-Geneviève.

[2] *Buisson de Jonèce*, p. 327.

mais il ne paraît pas avoir sollicité les bienfaits des Visconti. Ces princes avares et débauchés protégeaient néanmoins les lettres et les arts. L'infâme Barnabo lui-même, selon le témoignage du prieur de Salons, « ama fort les hommes estudians et leur fist escripre « pluiseurs beaulx livres [1]. » Sous ces fleurs, on sentait trop la couleuvre de Milan, et le duc de Clarence regretta d'avoir été séduit par ces beaux écus tous un peu souillés de sang ou de poison; car trois mois après « il mourut assez merveilleusement [2], » dit Froissart, et l'un de ses compagnons, Édouard Despenser, crut devoir défier Galéas comme l'auteur du crime. Lorsque Froissart juge si sévèrement Valentine Visconti devenue duchesse d'Orléans, on voit qu'il se souvient de Galéas et de Barnabo.

[1] Honoré Bonnet, l'*Apparition de Jean de Meung*.
[2] *Chron.*, t. VII, p. 257.

XII

FROISSART A ROME.

—

Bologne et Ferrare. — Le roi Pierre de Chypre.— La Ville Éternelle. — Jean Paléologue.

Froissart voyageait en Italie, comme il le raconte dans le *Dit du Florin*,

En arroi de souffisant homme.

Il avait sa haquenée pour lui, ses roncins pour porter son bagage. Il s'arrêtait là où il voulait, et réglait à son gré ses heures de fatigue et ses heures de repos.

Nous ignorons si en traversant l'Éridan, ce roi des fleuves, il s'écria comme Pétrarque : « Salut, terre « chère à Dieu et aux hommes, plus belle, plus fertile « que toutes les autres, arsenal de Mars, sanctuaire « de Thémis, séjour des muses ! » Nous savons seulement qu'il se proposait de visiter Rome où Urbain V venait de rétablir le siége pontifical, et c'est en compa-

rant avec soin quelques noms et quelques dates qu'il nous a laissés, que nous parviendrons à répandre un peu de lumière sur son voyage.

Les projets si menaçants de l'empereur Charles IV contre les Visconti semblaient dissipés, quand Froissart, quittant les plaines de la Lombardie et laissant à sa droite vers la mer les coteaux de la Ligurie couverts de cèdres et de palmiers et tout parfumés d'aromates, s'avança vers les rives de l'Arno. Ne s'arrêta-t-il pas à Florence pour saluer le berceau de Dante, dont Chaucer et Christine de Pisan citent les vers?

Boccace avait succédé à Dante, et Pétrarque, refusant la chaire que les Florentins lui offraient, semblait se souvenir que leur cité avait trop souvent été ingrate pour les siens :

Parvi Florentia mater amoris.

Cependant des obstacles s'opposent à ce que Froissart poursuive son voyage[1]. Charles IV se trouve à Viterbe avec les débris de son armée, et l'on craint de voir se renouveler la guerre. Froissart se dirige vers Bologne, fameuse par son surnom de mère des études, mais bien déchue de son antique splendeur. A peine reconnaissait-on de loin cette ville à la hauteur de ses tours et de ses clochers. Dès qu'on pénétrait dans ses murailles, tout peignait la tristesse et la

[1] Pétrarque faisait allusion aux compagnies qui désolaient l'Italie, quand il disait : Quid nunc? En parva prædonum manus ex mille collecta fornicibus terrarum omnium dominam atque victricem Italiam pervagatur.

misère : plus de chansons joyeuses ; plus de jeunes filles qui dansaient dans les rues. La science elle-même s'était exilée en même temps que les plaisirs.

Ce fut à Bologne que Froissart rencontra le roi Pierre de Chypre qui revenait avec son fils de la Toscane. Il avait déjà pu voir, soit à Londres [1], soit à Bruxelles, ce prince qu'on signalait comme le dernier champion de la chrétienté en Orient [2]. Le souvenir de ses audacieuses conquêtes de Satalie et d'Alexandrie, le souvenir, non moins digne d'admiration, de la persévérance avec laquelle il ne cessait de réclamer l'appui des rois de l'Occident, étaient présents à l'esprit de Froissart, et il se loue beaucoup de l'accueil que lui fit ce prince si plein, comme il le dit, d'honneur et d'amour. Eustache de Conflans, qui l'accompagnait, raconta à Froissart les exploits de son maître et lui découvrit peut-être aussi les desseins qu'il nourrissait pour l'affranchissement de l'Orient.

Froissart suivit le roi de Chypre à Ferrare, et il y reçut de lui, par l'intermédiaire d'un chevalier flamand, Tiercelet de la Barre, quarante bons ducats. Il ne le quitta peut-être qu'à Venise, où le bon prince s'embarqua le 28 septembre 1368.

[1] Le roi de Chypre avait reçu à Londres le plus grand accueil d'Édouard III. En 1363, le roi d'Angleterre lui fit offrir une armure d'acier (*de acere*) avec laquelle il prit part à la joute de Smithfield. D'autres dons furent faits en 1364 à onze chevaliers qui l'accompagnaient et dont les noms sont cités (*Issue-rolls au Record-office*).

[2] Le vaillant roy Pierre qui tant greva les Sarrasins et qui prit Satalie et Alexandrie ; et le doubtoient plus Turcs et Sarrasins que nuls rois et empereurs chrétiens, pour les grandes et vaillantes emprises qui audit roy estoient. *Chron.*, éd. Buchon, t. III, p. 294.

Enfin le 13 février 1369, une paix définitive est conclue entre l'empereur Charles IV et Galéas Visconti. Rien ne s'oppose plus à ce que Froissart aille baiser le seuil des apôtres, *limina apostolorum*.

Cette Rome visitée par Froissart en 1369, Pétrarque nous l'a révélée dans ses pages les plus éloquentes, quand il nous décrit la Ville Éternelle les cheveux épars, les vêtements déchirés, s'adressant en suppliante à ses fils, et montrant aux uns le chemin de la gloire, aux autres celui du Ciel. Elle dit aux premiers : « Je ne « suis plus Rome, j'ai été Rome. L'excès de mon « ancienne gloire fait aujourd'hui l'excès de ma déso- « lation : ombre presque évanouie d'une grandeur « éteinte. Ces palais impériaux, ces toits non moins « fameux sous lesquels vécurent les Fabius et les « Scipion, ces voies triomphales jadis trop étroites « pour le passage des captifs, ces arcs chargés des « trophées des peuples vaincus, tout n'est plus que « ruines, et ce sont les descendants des tribuns et des « consuls qui dans leur honteuse avarice brisent le « marbre des portiques et des statues élevées à la « gloire de leurs aïeux; mais jusque dans ma misère, « je conserve je ne sais quel caractère de grandeur et « de majesté qui impose le respect et l'admiration. Bien « que Rome soit tombée, il n'est pas au monde de nom « plus grand que celui de Rome. » Aux seconds, elle tient ce langage : « C'est en liant mes destinées à celles « de la croix que je suis devenue véritablement la Ville « Éternelle. Deux mille ans, il est vrai, ont laissé sur « mon front leur trace ineffaçable, mais j'ai déjà traversé,

« sous l'humble abri de la croix, deux fois plus de « siècles que sous l'aigle orgueilleuse de Romulus. Mes « pierres portent les traces du pied des apôtres ; elles « ont été cimentées par le sang des martyrs et sont en « quelque sorte bâties avec leurs ossements. Que les « païens vantent leur Capitole et le temple de Jupiter « qui le couronnait. Le Capitole existe encore, mais « l'autel n'est plus celui des dieux de l'Olympe, c'est « l'autel du Ciel, *ara Cœli.* »

Il est intéressant de lire la description de Rome dans les simples et pieuses relations des pèlerins du XIVe siècle. Dans un de ces récits que nous avons eu sous les yeux, on porte au chiffre de quatre cent cinquante-sept le nombre des églises, parmi lesquelles il y en a sept qui portent le titre de souveraines, parce qu'elles ont été fondées par des papes ou des empereurs. On montait par vingt-neuf degrés à l'église de Saint-Pierre où il y avait quatre-vingt-dix autels. On y montrait la Sainte-Véronique et aussi un des deniers de Judas, et tout près de là un champ appelé le champ de Dieu, parce qu'il était couvert de terre rapportée de Palestine et prise dans le cimetière des pèlerins jadis acheté avec le prix du Déicide. On montrait à Santa-Croce l'éponge abreuvée de fiel. A Saint-Sébastien hors des murs, on descendait dans les catacombes « c'on dist « cambres. » A Saint-Jean de Latran, on voyait sous l'un des autels quelques oiseaux qui avaient conservé leur blanc et doux plumage : c'étaient des colombes du Temple de Jérusalem, auxquelles le Sauveur avait rendu la liberté le jour où il chassa les marchands qui

profanaient le sabbat. La pointe de fer qui couronnait le clocher, avait été faite, disait-on, avec l'épée qui décolla saint Jean-Baptiste [1].

Malheureusement la longue absence des papes avait laissé la Rome chrétienne tomber à peu près aussi bas que la Rome païenne et confondre des souvenirs si différents dans les mêmes ruines. Soixante-dix ans s'étaient écoulés depuis que la grande voix de Boniface VIII avait été entendue de trois cent mille pèlerins. Presque tous les sanctuaires étaient abandonnés aux injures de l'air; la basilique de Latran, mère de toutes les églises, n'avait plus de toit; les pierres qui s'écroulaient de ses murailles, jonchaient le sol, et l'on n'y entendait plus comme autrefois s'élever de l'aurore à la nuit un pieux concert d'hymnes et de prières.

Tout récemment encore, c'est-à-dire quelques années à peine avant le séjour de Froissart à Rome, de nouvelles calamités s'étaient appesanties sur la Ville Éternelle.

Un terrible tremblement de terre avait renversé de fond en comble l'église de Saint-Paul et l'Ara-Cœli. Lorsqu'en 1352 ou 1353 la tour de Saint-Pierre fut atteinte par la foudre, ce jour-là fut aussi détruite la célèbre cloche donnée par Boniface VIII, dont elle portait le nom.

Le premier soin d'Urbain V, en rentrant à Rome, avait été de s'efforcer de porter remède à cet état

[1] *British Museum, Egerton,* 1166.

de choses; mais son séjour aux bords du Tibre devait être bien court: il ne pouvait suffire à réparer tant de monuments respectables ou sacrés. Que de temples disparurent! Que d'autels ne se relevèrent point! Que de tombeaux restèrent entr'ouverts, comme si l'heure était déjà venue où ils devaient rendre leur dépôt à l'appel du dernier Juge, et néanmoins, c'était toujours la grande Rome, *magna Roma*, comme l'appelait Édouard III [1].

Froissart nous a conservé quelque chose des impressions de ce voyage dans ces vers du *Buisson de Jonèce* :

..Ce furent jadis en Rome
Li plus preu et li plus sage homme;
Car par sens tous les arts passèrent
Et par armes les forts quassèrent
Et mirent toutes nations
Enclines à leurs actions [2].

Il lui était réservé de saluer, au milieu de ces débris froids et mutilés, un débris vivant que décorait encore un lambeau de pourpre impériale. Un héritier de Constantin errait tristement entre ces monuments élevés par les successeurs d'Auguste. Jean Paléologue, pauvre et malheureux, était venu implorer l'appui d'Urbain V. Mais sa fortune ne devait pas plus se relever que ces colonnes de marbre étendues à ses pieds. Où la vanité des grandeurs humaines parle-t-elle plus haut que sur

[1] Charte du 18 juillet 1350 (Rymer).
[2] *Buisson de Jonèce*, p. 330.

ces sept collines où tant de gloires ont brillé et disparu tour à tour?

Le prince de Galles qui désirait lever un fouage sur le clergé de Gascogne, avait envoyé vers le pape Urbain Guichard d'Angle, son maréchal d'Aquitaine, et avec lui Jean Isoret, Guillaume de Seris [1] et un avocat de la Rochelle. Froissart se mit en leur compagnie quand ils quittèrent Rome [2], et sans doute il n'eut pas à se plaindre de Guichard d'Angle, car il dit de lui dans ses chroniques : « Il ot toutes les nobles vertus qu'uns « chevaliers doit avoir : il fut lie, loyal, amoureus, « sage, secret, large, pieus, hardis, entreprendans « et chevalereus [3]. »

[1] *Chron.*, t. VII, p. 297.

[2] Guillaume de Seris, chevalier et conseiller du roi, est cité dans un rôle d'Aquitaine. Il figure aussi dans le procès-verbal de la remise de la Rochelle aux Anglais.

[3] *Chron.*, t. IX. p. 241.

XII

LA COUR DE BRABANT.

—

Mort de la reine d'Angleterre. — Le duc et la duchesse de Brabant à Bruxelles. — Les fêtes de Coudenberg. — Froissart à Beaumont. — Jean le Bel.

Froissart revint d'Italie en évitant de traverser la France où la guerre rendait toutes les routes fort périlleuses. Il est vraisemblable qu'il passa par l'Alsace et la Lorraine [1], et il put rencontrer aux bords du Rhin Gui de Blois qui avait fait la guerre en Prusse.

Cependant de tristes messages étaient transmis d'Angleterre. Depuis trois années [1], la bonne reine madame Philippe était de plus en plus souffrante, et la passion

[1] On lit dans le *Dit du Floris* :

Je sçai françois, englès et thiès.

[2] On lit déjà dans l'*Issue-roll* de 1366 : *Dominabus et domicellis vigilantibus circa dominam reginam tempore quo eadem regina ultimo erat languida...*

d'Édouard III pour une damoiselle attachée à son service[1] avait répandu sur ses derniers jours une douleur plus amère. Dès ce moment, elle avait pris le soin de régler elle-même la construction de son tombeau, et elle en avait chargé un sculpteur de Liége : *Hankinon de Liége de Francia*[2]. Séparée du roi dans la vie, elle lui avait demandé une suprême grâce, c'était de se rapprocher d'elle au sein de la mort, et son dernier vœu avait été qu'il consentît du moins à reposer sous la même voûte sépulcrale à Westminster. Au moment où les cloches annonçaient la fête de l'Assomption, la reine d'Angleterre remit son âme aux anges qui la portèrent dans les cieux : « Li saint angèle de « paradis, dit Froissart, ravirent et emportèrent son « esprit à grant joie en la glore des Cieux, car onques « en sa vie ne fist, ne pensa cose par quoy elle le « deuist perdre[3]. »

Froissart venait d'arriver à Bruxelles, quand la nouvelle de la mort de la reine d'Angleterre se répandit[4]. C'était, s'écrie-t-il tristement, « la plus gentil roine,

[1] En 1366 et en 1367, on voit se succéder de nombreux dons de vins de Gascogne à Alice Perers (*Rolls of the wardrob and household*).

[2] *Issue-roll* de 1366. L'évêque de Liége se trouvait vers cette époque à la cour d'Angleterre. Le sculpteur Jean de Liége est aussi cité *Hist. litt. de la France*, t. XXIV, p. 649.

[3] *Chron.*, t. VII, p. 429.

[4] La nouvelle de la mort de la reine d'Angleterre arriva en Bretagne avec une étonnante rapidité. Je lis dans une lettre écrite à Auray le samedi 17 août 1369 : « Le duc sceut hier acertes que la royne d'An- « gleterre sa mère estoit morte et en est en très-grant dolour (ms. « 10238, Bibl. imp. de Paris). »

« plus large et plus courtoise, qui oncques régna en « son temps [1]. » Et il résume à la fois les titres qu'elle possédait à sa reconnaissance et à celle de la postérité, quand il s'écrie :

Phelippe ot nom la noble dame.
Propices li soit Diex à l'âme!
J'en suis bien tenus de pryer
Et ses larghèces escryer,
Car elle me fist et créa [2].

Il composa de plus pour elle une épitaphe où il disait :

Tous temps lie estoit,
Juoit et chantoit,
A tous s'esbatoit;
Car elle y prendoit
Solas et plaisance.
Hé mi! qui poroit
Recouvrer de droit
Tele ou quelle soit,
Par quoy on feroit
Riche recouvrance?
. . . . . .
Si le coers m'atenrie
Que près me pasme;
Mès humlement vous réclame,
Vierge Marie,
Que l'aiés en compagnie.

[1] *Chron.*, t. VI p. 375.
[2] *Buisson de Jonèce.*

Froissart, ayant perdu sa noble protectrice qu'il avait, dit-il lui-même, connue trop tard, résolut de ne plus retourner en Angleterre. Il voyait dans son pays natal d'autres seigneurs dont il espérait le patronage, en Brabant, Wenceslas, le fils du noble roi de Bohême, en Hainaut, Aubert de Bavière, sur les frontières du Brabant et du Hainaut, Gui de Blois et Robert de Namur qu'il avait vus à la cour d'Édouard, honorés tous les deux pour leur courage, quoiqu'ils n'eussent pas combattu sous la même bannière.

Dans les derniers jours du mois d'août 1369, Froissart offrit à la duchesse de Brabant un livre écrit en français dont nous ignorons le titre ; mais nous savons qu'il lui valut un don de seize francs ou vingt moutons[1].

[1] *Dominæ ducissæ*, XX *muttones quos ulterius dederat uni Frissardo, dictatori, de uno novo libro gallico sibi liberato*.. Toujours le même dédain de l'homme de finance par l'homme de lettres ! Le compte précise l'époque : *circa Decollationem S. Johannis Baptistæ* (29 août 1369) Reg. 2356 aux archives de Royaume.

Les comptes de la maison de la duchesse de Brabant sont remplis de dons faits non seulement à des poëtes et à des *dictores*, mais aussi à des enlumineurs, et même à des histrions, à des mimes :

Dictatori de alta Alamania...

Johanni Van Woluwe illuminatori...

Magistro Henrico illuminatori qui fecit ymagines et litteras aureas...

Cuidam Henrico de illuminatione cujusdam libri...

Johanni Nichasii de illuminatione libri dicti Lancelot...

Mimo regis Scotiæ, histrionibus villæ Bruxellensis, histrioni ducis Austriæ ludenti ad guiternam et cantanti simul... quibusdam histrionibus ludentibus apud Vuram.., Histrioni dicto Kochaert, commoranti cum domino Roberto Namurcensi... (*Les ducs de Bourgogne*, par M. de Laborde, t. II, p. 279).

La cour de Brabant était en ce moment aussi brillante qu'aucune autre de la chrétienté.

Jeanne de Brabant s'était fait aimer de ses sujets par sa piété et le caractère doux et conciliant qui la porta à interposer plus tard son arbitrage en faveur des communes de Flandre. Son père le duc Jean III avait cultivé la poésie, comme Jean Ier, comme Henri III, qui s'était placé si haut dans l'histoire littéraire du XIIIe siècle, non-seulement parce que sa fille devenue reine de France partagea ses goûts, mais aussi parce que ce fut pour lui qu'Adenés composa *Aimeri de Narbonne*, *Berte aus grans piés*, *Ogier le Danois et Cléomadès* [1]. Combien de doux souvenirs ces romans ne rappelaient-ils pas à Froissart, surtout celui de Cléomadès que sa dame se plaisait à lire :

Il fut bien fès
Et dittés amoureusement.

Wenceslas de Luxembourg, issu d'une maison longtemps ennemie des ducs de Brabant, faisait aussi des vers, et jamais prince ne porta plus loin l'ardeur des joutes et des tournois. On avait complétement oublié à Bruxelles la triste fin du duc Jean Ier, frappé mortellement dans un de ces divertissements, après avoir assisté à soixante-dix tournois en France, en Angleterre et en Allemagne.

[1] Le poëme de *Berte aus grans piés* a été publié par M. Paulin Paris. Celui de *Cléomadès* a vu le jour dans notre collection par les soins de M. Van Hasselt.

La duchesse de Brabant avait épousé en premières noces le comte de Hainaut, frère de Jean de Beaumont et oncle de Gui de Blois. Un lien commun unissait ces illustres maisons de Hainaut, de Brabant, de Luxembourg, de Blois : c'était une protection généreuse et incessante pour tout ce qui intéressait le développement des lettres et des arts.

Un seul reproche s'élevait du sein des bourgeoisies et des corporations industrielles contre Jeanne et Wenceslas. Leur prodigalité épuisait sans cesse le trésor; mais ils se montraient affables et doux, pleins de respect pour les priviléges des villes et de zèle pour les intérêts du commerce [1]. Tout ceci n'excusait-il pas un peu ce luxe que Froissart admira, et cette générosité qu'il éprouva à plusieurs reprises?

Le duc et la ducoise aussi
De Braibant moult je regrasci,
Car il m'ont toutdis esté tel
Que eulx, le leur et leur hostel
Ai-je trouvé large et courtois.

Tous les autres poëtes du temps célébraient avec le même enthousiasme cette splendide hospitalité. Eustache Deschamps qui ne se plaignait en Hainaut et en

[1] Sans travailler le peuple, ne mettre nulles mauvaises ordonnances, ne coustumes. *Chron.* éd. Buchon, t. III, p. 93.

Justitiam foveat ut justus arbiter æqui
Dux, ne subjecti sua jura perire querantur,

dit le poëte contemporain Caligator cité par Divæus.

Brabant que des sauces à la moutarde que lui servaient toujours les hôteliers [1], salue Bruxelles comme le séjour de *tous délis* où l'on trouve *douce compagnie et courtoises gens :*

Adieu beauté, léesse, tous délis,
Chanter, dancer et tous esbatemens!
Cent mille foys à vous me recommans.
Brusselle, adieu, où les bains sont jolis,
Les estuves, les fillettes plaisans!
Adieu beauté, léesse et tous délis!
Belles chambres, vins de Rin, mols lis,
Connins, plouviers et capons et fesans,
Compagnie douce et courtoises gens;
Adieu beauté, léesse et tous délis.

Le palais de Coudenberg, qui devait son nom à une colline exposée aux vents et aux frimats, dominait

En Haynaut et en Brabant ay
Aprins à sauces ordonner.
Es hostels où je me logeay,
Me fist-on toudis apporter
A rost, à mouton, à sangler,
A lièvre, à connin, à ostarde,
A poisson d'eau douce et mer,
Tousjours sans demander, moustarde.
Harens frès quis et demanday,
Carpe au cabaret pour dyner;
Bequet en l'eaue y ordonnay
Et grasses solles au soupper;
A Brusselles fis demander
Sauce vert. Le cler me regarde :
Par un vallet me fist donner,
Tousjours sans demander, moustarde.

de ses créneaux et de ses tourelles la ville industrielle, placée au-dessous comme aux pieds de son seigneur. On avait commencé vers l'est quelques plantations pour former un parc. Là s'ébattaient les chevaliers, les écuyers et les dames : on y chantait la gloire et les plaisirs. A une autre époque, le parc de Bruxelles abritera sous ses épais ombrages l'oubli des vanités du monde, soit que Philippe le Bon le traverse caché aux regards de ses courtisans, le jour où il se réfugie chez son veneur d'Alsemberghe, soit que Charles-Quint s'y retire, ayant déjà déposé la pourpre et attendant que sa cellule soit prête dans le cloître où il veut mourir.

Froissart aime à citer dans ses chroniques ce palais de Coudenberg où le duc et la duchesse de Brabant recevaient les princes étrangers « grandement et lie- « ment en disners, en soupers, en reviaulx et en « esbatements; car bien le sçavoient faire [1]. » Là souvent, « il y avoit grosse feste de joutes et de behours « où tous les seigneurs estoient assemblés [2]. »

C'est à Guillaume de Machaut que nous demanderons le tableau des fêtes non moins brillantes que donnait le duc de Brabant dans ses châteaux de Cortenberg ou de Tervueren, de Genappe ou de Morlanwez.

Messagier et garçons d'estables
Dressent fourmes, trestiaux et tables;

[1] *Chron.*, t. VI, p. 375.
[2] *Chron.*, t. IX, p. 213.

Qui les veist troter et courre,
Herbe aporter, tapis et courre,
Braire, crier et ramoner
Et l'un et l'autre araisonner
François, breton et alemant,
Lombard, englois, oc et normant
Et maint autre divers langage,
C'estoit à oïr droite rage.

Mais ce qui faisait oublier les clameurs confuses des valets, c'était la douce harmonie de tous les instruments connus en ce temps-là : *Vièles*, *guiternes*, *citoles*, *psalterions*, *harpes*, *tambours*, *trompes*, *naquaires*, *orgues*, *cornemuses*, *cymbales*, *clochettes*, *flahute brehaingne*,

Buisnies, èles, monocorde
Où il n'a qu'une seule corde,
Et musé de blés tout ensemble.
. . . . Il me samble
Qu'oncques mais tele melodie
Ne fu veue, ne oïe.

Bientôt on se livrait aux danses et aux jeux, et, quelle que fût la variété des goûts, bien plus grande encore était la variété des plaisirs.

Et là n'ot-il celui, ne celle
Qui se vosist esbanoier,
Danser, chanter ou festoier
De tables, d'eschès, de parsons,
Par gieus, par nottes ou par sons,

Qui là ne trouvast sans arrest,
A son veuil, l'esbattement prest [1].

Aussi y avait-il un proverbe qui disait : *danser au pié de Braibant*.

Cependant Froissart, s'il prenait plaisir à assister aux fêtes où se pressaient de hauts barons, n'oubliait jamais sa mission, et dès la fin de cette année 1369, il se trouvait à Beaumont près de Gui de Blois [2]. Ce séjour fut marqué, croyons-nous, par l'un des épisodes les plus mémorables de sa vie de chroniqueur, car ce fut alors selon toute vraisemblance qu'il vit le fidèle commensal de ce château, qui devait rester son maître, ce chanoine de Saint-Lambert de Liége qui savait porter l'épée aussi bien que l'aumusse et écrire des récits de bataille aussi bien que des virelais, qui devait d'ailleurs à une heureuse nature la prudence et le bon sens en même temps que ce penchant aux déduits et aux *solas* qui le rendait « lie, gai et joli » jusqu'en ses quatre-vingts ans.

Le monument des relations de Jean le Bel et de Froissart existe : c'est un exemplaire des chroniques de Saint-Denis où se lisaient de deux mains différentes les noms des deux chroniqueurs par les mains desquels il avait passé tour à tour : *Messire Jean li Biaux, canones de Liége* et *sire Jehan Froissart né de Valenchiennes*.

[1] Le poëme de Guillaume de Machault, auquel nous empruntons ces vers, fut, croyons-nous, composé pour Wenceslas.

[2] Compte des dépenses de la maison de Jean de Blois, seigneur de Châtillon, en 1369, cité par M. Pinchart.

la main de Froissart qui y aurait inscrit ces noms célèbres par les lettres ou par les armes, qu'il était tenu plus spécialement à aimer ou à honorer?

En ce moment Froissart se repose ; il se recueille. Jetons avec lui un rapide coup d'œil sur cette société chevaleresque et élégante dont il va peindre les mœurs et les exploits.

XIII

ÉCLAT DE LA CHEVALERIE.

—

Caractère de la chevalerie. — Bertrand du Guesclin. — Boucicquault. — Geoffroi de Charny. — Alliance des armes et des lettres. — L'amour en chevalerie. — Préceptes et exemples.

Froissart se félicite à diverses reprises d'avoir vécu à l'époque où la chevalerie brillait de tout son éclat. « Je suis venu au monde avec les faits et les avenues. » Il le rappelle encore quant il cite ces paroles que lui adressait le comte de Foix : « Et me disoit bien que « l'histoire que je avois faite et poursuivie, seroit au « temps à venir plus recommandée que nulle autre. « Raison pour quoi, disoit-il, beau maistre : puis cin- « quante ans en ça sont avenus plus de faits d'armes et « de merveilles au monde qu'il n'estoit trois cens ans « en devant. » C'est ce qu'il nomme « sa principale « matière des guerres de France et d'Engleterre. »

Froissart, né soixante ans plus tôt, eût été réduit à raconter les intrigues des Plassian et des Nogaret, de

même que s'il fût venu un siècle plus tard, il n'eût eu à retracer que celles d'Olivier le Daim et de maître Jean des Habiletés. Aussi s'applaudit-il d'avoir eu sous les yeux une période historique où se sont accomplies tant de glorieuses actions, où se sont signalés tant d'illustres chevaliers. On serait tenté de répéter le cri d'armes que les sires de Chavigny adoptèrent après leur fameux tournoi : *Chevaliers pleuvent!* et Froissart a bien raison de nous dire : « Puis le temps du bon roi Charlemagne « n'avinrent si grandes aventures de guerre. »

Au milieu du XIVe siècle, la chevalerie a atteint son apogée. Remontant par ses traditions primitives aux forêts germaniques, mais déjà transformée par le christianisme pendant une période de plusieurs siècles, elle avait été presque complète à l'époque de saint Louis : rien ne lui avait manqué, ni ses héros, ni ses poëtes, ni la cause sacrée d'une femme menacée sur le trône et réduite à fuir avec son fils orphelin, ni la cause plus sacrée encore, de la croisade renouvelée alors, au moins dans l'esprit de son chef, avec autant de piété que sous Godefroi de Bouillon. Saint Louis comprend et honore la chevalerie. Il va jusqu'à dire à Robert de Sorbon : « Maistre Robert, je vourroie avoir le nom de preu- « domme, mès que je le feusse, et tout le remanant « vous demourast, car preudommie est grant chose et « bonne chose. » Soit qu'il s'élance le premier sur le pont de Taillebourg, soit qu'en Égypte, un heaume doré sur la tête, une épée d'Allemagne à la main, dominant tous les siens qui n'atteignent qu'à ses épaules, il fasse dire au sire de Joinville que « oncques si bel

« armé ne vi, » saint Louis nous offre un véritable chevalier [1]. « Largement et libéralement, remarque son « historien, se contenoit le roy as assemblées des « barons et des chevaliers, et fesoit servir courtoise- « ment à sa court, plus que de lonc temps passé à la « court de ses devanciers. » Chaque jour, à la fin des repas, il aimait à entendre les ménestrels avec leurs instruments, et on cite de lui cette réponse, que même pour sa rançon il n'eût voulu rien résoudre sans avoir consulté la reine, « parce qu'elle estoit sa dame. »

[1] Rien n'est plus admirable que le tableau de la constance de saint Louis, tel que le trace Guibert de Tournay dans son traité inédit : *De eruditione regum :*

« Sciat ætas postuma quod dominum meum regem Franciæ in ægri- « tudine Dominus visitavit. Completa est prædictio Jheremiæ : Visitabo « habitatores terræ Ægypti in gladio et in fame et in peste, et non « erit qui effugiat et sit residuus de reliquiis eorum qui vadunt ut « peregrinentur in terra Ægypti, nec revertentur nisi qui fugerint. « Dixisti, Domine, et facta sunt. Nam et in occisione gladii dati sunt, « fame cruciati, peste inguinaria lacessiti ; sancta in manibus extero- « rum data sunt in illa die lugubri quæ facta est tenebrosior omni « nocte quum manum suam misit hostis ad omnia desiderabilia. « Sacerdotes et milites in gladio ceciderunt, convenere canes et eorum « stante corona in dominum regem qui fugæ præsidio consulere « noluit, sed flere cum flentibus maluit et cum sibi servo populo in « carcerem vel in mortem ire. Tempore necessitatis, quid esset in « homine claruit dum fidei titulum et scutum opposuit ut animaret « ad fidem exercitum in personis pluribus blasphemantem. Non expa- « luit ad Christi judicium regis facies, non sanguis congelatus est, « non riguere comæ, non mente turbata faucibus vox adhæsit, sed « intrepidus et solito longe securior nichil omnino de statu regiæ « dignitatis amisit ; nichil in eo minæ, nichil exorti gladi potue- « runt... »

Mais tout change sous Philippe le Bel. Le petit-fils de saint Louis fait la guerre non plus aux infidèles, mais au pape. Il n'est plus le chef des croisés, mais l'allié des usuriers. Il ne récompense plus les chevaliers, son or est employé à soudoyer en Italie des chefs de brigands ; il n'envoie plus de missionnaires porter au centre de l'Asie les lumières de la foi, mais il fait chercher chez les Tartares les casques dont il veut revêtir ses sergents d'armes. Il n'y a plus de chevalier sur le trône de France, quand Boniface VIII, malgré la majesté de la tiare et de son front blanchi par quatre-vingts années, est souffleté à Anagni, quand Philippine de Flandre, malgré d'autres droits au respect, à la protection, je veux parler de sa faiblesse et de sa jeunesse, se voit perfidement arrêtée et jetée dans une prison jusqu'à sa mort. Il n'y a plus de chevaliers autour du roi lorsque Louis de Nevers, défiant ses accusateurs, se plaint de ne rencontrer parmi eux que des hommes trop fameux par leur origine ignominieuse, leurs infamies et leurs crimes.

Philippe le Bel descendu au tombeau, sa dynastie éteinte, la chevalerie se relève aussitôt. Lorsque les pairs sont appelés à la mort de Charles le Bel à désigner son successeur, ils se trouvent tout à coup investis de l'autorité la plus élevée qu'on leur ait jamais reconnue. Autour des pairs se groupent les chevaliers qui défendront l'élu des pairs, tandis qu'au-delà de la mer d'autres chevaliers invoquant le droit méconnu d'un prince *moindre d'âge* croiront en prenant les armes remplir le même devoir.

Cette lutte qui est à la fois une querelle domestique et une rivalité de deux grandes nations, eût été mille fois plus sanglante et plus cruelle si la chevalerie n'eût été là, opposant ses vertus à toutes les passions, et toujours prête sinon à les dominer, du moins à les tempérer et à les adoucir. C'est là ce qu'on appellera le *droit d'armes*. Au milieu des horreurs du sac de Limoges, Jean de Villemur, qui pendant longtemps avait lutté contre le duc de Lancastre, lui rendit son épée en disant : « Ouvrés de nous au droit « d'armes. » — « Par Dieu, messire Jehan, répliqua le « prince anglais, nous ne le voudrions pas autrement « faire. » Il appartient aux *gentils* « de faire aumosne « et gentillesse. »

Jamais plus vaste théâtre ne s'offrit à la chevalerie pour montrer son courage et sa générosité : c'est dans les beaux récits de Froissart que nous étudierons, que nous admirerons ce type de chevalier qui pour nous réveille encore après cinq siècles tant de souvenirs d'honneur et de dévouement.

Être fidèle à son Dieu, à son épée et à sa dame, flétrir également celui qui trahit l'honneur comme celui qui trahit la beauté, braver l'orgueil et la force, protéger le malheur et la faiblesse, joindre au courage indomptable des camps la générosité et le dévouement d'une fraternité toute chrétienne, telles étaient les bases sur lesquelles reposait la chevalerie : il appartenait à Froissart, historien et poëte de la chevalerie, de les exalter dans tout ce qu'il écrivit, par ses récits comme par ses vers.

Deux mots résument les vertus du chevalier. Quand dans le *Roman de Ham* la Courtoisie dit aux barons :

Des miens estes et je des vos,

quand Gace de le Bingne célèbre *Courtoisie la débonnaire*, peut-on oublier l'origine de ce nom ? A la cour, on devenait *courtois*, c'est-à-dire gracieux et affable. Celui qui voulait mériter l'épithète de *chevalereux*, devait offrir, les armes à la main, l'exemple des devoirs enseignés par la chevalerie. Il fallait être *chevalereux* pendant la guerre, *courtois* pendant la paix. « Guichard « d'Angle, dit Froissart, ot toutes les nobles vertus que « un chevalier doit avoir : il fut lie, loyal, amoureux, « sage, secret, large, pieux, hardi, entreprenant et « chevalereux. »

Dans les camps, le chevalier apprend qu'il est tenu de sacrifier sa vie au moindre appel que l'on fait à son courage et à son dévouement : « Tels que faucons pèle- « rins, qui ont longtemps séjourné, ont grand désir de « voler, chevaliers et escuyers désirent à trouver faits « d'armes pour eulx avancer. — Autre chose ne vou- « lons, ni quérons fors à faire faits d'armes, » disait le comte de Buckingham. Il n'est pas nécessaire d'avoir prêté le serment des templiers pour ne jamais songer à reculer, fût-on un contre trois. « Avant ! avant ! criait « Jean de Malestroit, nulle feinte, mort ou honneur. »

Mais la guerre a cessé, et le chevalier, rentré dans son château, se plait à en renouveler l'image par des joutes si brillantes que parfois un roi se confond parmi

les spectateurs pour en être le témoin. Tous les échafauds sont couverts de dames et de damoiselles « qui « voient et jugent » ceux qui portent leurs chaînes, et qu'on ne croie point que ce soit une expression figurée, puisqu'aux joutes de Smithfield en 1390 on vit, nous raconte Froissart, chaque dame mener son chevalier avec une chaîne d'argent. Les chevaliers descendent dans l'arène : « Il se sont atteints de leurs lances de « guerre sur les heaumes d'acier si dur et si roide que « les estincelles toutes vermeilles en volèrent. » A la lutte succèdent les banquets et les danses. Les hérauts impatients de recevoir *largesses* crient à « pleine gueule » : Honneur aux fils des preux ! parce que les vaillants hommes et leurs hoirs qui perpétuent leur nom et leur courage, doivent être également honorés et recommandés. Les coupes circulent dans les salles où chantent les ménestrels, et quand le héros de la fête devise joyeusement avec les dames, on dit de lui qu'il n'est pas seulement *chevalereux*, mais qu'il est aussi *courtois*. De ces deux qualités, de ces deux vertus, la première s'acquérait uniquement par les armes ; mais la seconde s'inspirait des lettres et leur devait son élégance et tout ce qu'il y avait en elle de doux, de poli, de gracieux.

On ne s'étonne plus de voir les rois et les plus hauts seigneurs s'engager dans cette illustre milice qu'on nomme la chevalerie. Quelles règles plus sublimes que celles qu'elle exprime par ces trois mots : « Loyauté, « honneur et courtoisie ? » Quelle pure et sainte auréole éclaire les fronts qui acceptent humblement ses préceptes

et ses devoirs ! La veille de la bataille de Crécy, Philippe de Valois invita à souper les barons de l'armée « et les pria qu'il fussent l'un à l'autre amis et cour- « tois, sans envie, sans haine et sans orgueil. » Quand le roi de France tenait ce langage à ses chevaliers, il n'ordonnait pas, il priait, et c'était moins en vertu d'une autorité supérieure, qu'en faisant appel à une loyale confraternité d'armes.

Sur les champs de bataille, c'est surtout comme chevalier que le roi doit aux siens l'exemple du courage. Il se place au premier rang des chevaliers qui soutiennent sa cause ; il lutte corps à corps contre les chevaliers ennemis. Voyez le noble roi d'Angleterre qui traverse la mer pour combattre sous la bannière de Gautier de Mauny et qui « s'adresse » à Eustache de Ribemont, parce qu'on le citait « comme fort, hardi et de haute « emprise. » Deux fois Eustache est abatu à genoux, deux fois il se relève et renouvelle le combat. « Che- « valier, je me rends votre prisonnier, » s'écrie enfin le sire de Ribemont qui ne connaissait point son adversaire. Il apprend que le chevalier qui l'a vaincu, est le roi d'Angleterre, quand on vient en son nom lui offrir une robe neuve et l'inviter à souper au château de Calais. Le roi veut que son propre fils le prince de Galles le serve à table, et le souper terminé, il lui dit joyeusement : « Messire Eustache, vous estes le cheva- « lier du monde que je visse oncques mieux assaillir « ses ennemis : si vous en donne le prix. » Puis, détachant le chapelet de perles qu'il portait, il le lui mit sur la tête en ajoutant : « Messire Eustache, je vous

« donne ce chapelet pour le mieux combattant de la « journée et vous prie que vous le portés pour l'amour « de moi. Je sais bien que vous estes gay et amoureux « et que volontiers vous vous trouvés entre dames et « damoiselles : si dites partout là où vous irés que je le « vous ai donné. »

Cette égalité chevaleresque suivait le monarque, non seulement là où il était tenu de montrer son courage, mais partout où il avait quelque devoir à remplir. « Tu « es roi d'Engleterre, disait le comte de Stafford à « Richard II, et as juré solennellement de tenir le « royaume d'Engleterre en droit et de faire justice ; et « tu sais comment ton frère, sans nul titre de raison, a « occis mon fils. Si te requiers que tu me fasses droit « et justice, ou autrement tu n'auras pire ennemi que « moi. »

Ce que les barons disaient au roi, de simples chevaliers le répétaient aux barons. Le sire de Cantaing, l'un des braves et gais compagnons qui dînaient avec Froissart à Binche chez Gérard d'Obies, se plaignait du comte de Saint-Pol qui lui retenait un château. Sachant qu'il se trouvait à la cour de France, il s'y rendit et le défia publiquement en présence du roi.

Charles V eut le malheur de ne figurer ni parmi les morts, ni parmi les prisonniers à la journée de Poitiers. Il n'osa plus reparaître dans les armées. « Il doutoit « tant plus les fortunes, dit Froissart, que nul roy plus « que lui. » En vain Christine de Pisan veut-elle en faire un chevalier, en prétendant « qu'il conquestoit « moult en ses guerres, nonobstant qu'il n'y allast. »

Ce n'est pas ainsi qu'Édouard III et le Prince Noir comprennent la chevalerie, et la France du XIVe siècle elle-même, à défaut du roi qui se borne à choisir sagement ceux qui feront la guerre en son nom, se plait à créer un type un peu flatté, un peu exagéré du vrai chevalier : c'est ce Bertrand du Guesclin qui, tout breton qu'il était, voulut un jour se faire roi de Grenade. Son chroniqueur rapporte qu'un chevalier anglais, Hugues de Calverley, l'avait proclamé le miroir de la chevalerie, et Christine de Pisan ajoute que lorsqu'il fut nommé connétable, « grant joye fu menée entre « les vaillans chevalereux. » Il semble que la France en le glorifiant lui prête les qualités les plus brillantes de son génie national. On connaît sa fameuse réponse qu'il n'y avait dame en France qui ne filât sa quenouille pour contribuer au paiement de sa rançon, parole toute chevaleresque, puisqu'elle associait la beauté compatissante à la gloire malheureuse. Alain Chartier ajoute que Bertrand du Guesclin avait introduit cet usage que si quelque chevalier *se forfaisoit reprouchablement en son estat, on luy venoit au manger trancher la nappe devant soy*. Enfin, lorsqu'il meurt et que son cercueil, sur lequel reposent les clefs de Château-Neuf-de-Randon, est déposé sous les voûtes de Saint-Denis, l'évêque d'Auxerre, montant en chaire, expose que la chevalerie est le fondement de l'État et que le bon connétable fut la fleur de la chevalerie. Les uns l'appellent le chevalier sans reproche, d'autres le dixième preux.

Le XIVe siècle avait placé à côté de Bertrand du

Guesclin un autre type, moins frappant puisqu'il ne fut pas associé à d'aussi grands événements, mais plus parfait parce qu'il fut à la fois *chevalereux* et *courtois*. Si vous n'étudiez le connétable Bertrand du Guesclin ou le maréchal Bouciquault que sous leur armure de fer, à voir leur écu, vous les croiriez de la même famille. Bertrand du Guesclin porte : d'argent à l'aigle éployée de sable; Bouciquault, d'argent à l'aigle éployée de gueules. Il en est de leur courage comme de leur écu. L'un est aussi intrépide que l'autre; mais ils ne sont pas égaux en science. Tandis que Bertrand du Guesclin trace à grand'peine quelques mots, Bouciquault adresse au chapitre de Saint-Martin de Tours une longue lettre où il réclame pour lui, afin de la porter à son chapeau, « une enseigne de monseigneur saint « Martin, laquelle ait touché à son benoist chief, » et où il sollicite de plus une chapellenie pour un chanoine, bon chantre, qui n'est pas Froissart.

Bouciquault établit avec François d'Aubrecicourt, l'un des amis de Froissart, l'ordre de la Dame Blanche, destiné à assurer en toute circonstance des défenseurs aux dames et damoiselles de noble lignée. Les sires de Châteaumorant et de Linières étaient aussi au nombre des fondateurs de ce nouvel ordre de chevalerie. Ils avaient appris par eux-mêmes ou ils avaient entendu raconter lors de leur expédition en Afrique avec le duc de Bourbon, qu'au moment où les Sarrasins s'élançaient pour attaquer les chrétiens, ils s'étaient vus tout-à-coup arrêtés par des dames blanches, descendues du ciel, dont le gonfanon portait une croix vermeille.

Qu'y avait-t-il de plus juste que de donner pour protectrices au sexe le plus faible, ces dames blanches dont les chevaliers eux-mêmes avaient sur une terre lointaine éprouvé l'utile intervention?

Christine de Pisan, nous pouvons sans hésitation lui restituer les *Faits de Bouciquault*, remarque que son héros « se print à faire ballades, rondeaux, « virelais, lays et complaintes d'amoureux sentiments, « desquelles choses faire gayement et doulcement « amours le fist en si peu d'heures bon maistre que nul « ne l'en passoit, » et elle cite comme preuve de son talent poétique le livre des *Cent Ballades* qu'il composa avec le sénéchal d'Eu pendant son voyage outre mer.

Cette allusion se rapporte à l'un des épisodes les plus chevaleresques de la vie de Bouciquault. Il venait d'achever heureusement le saint pèlerinage de Jérusalem avec le sire de Carouges, récemment sorti vainqueur d'un célèbre duel où le ciel avait protégé sa vie et son honneur, et déjà il se préparait à s'embarquer pour retourner en France, quand il apprit que le comte d'Eu avait été arrêté à Damas et puis conduit au Caire par l'ordre du soudan. Bouciquault renonça aussitôt à tous ses projets pour aller volontairement partager sa captivité pendant quatre mois, dont les ennuis furent charmés par la poésie. Les *Cent ballades* sont parvenues jusqu'à nous : commencées en Égypte, elles ont été achevées à Paris. En Égypte, les juges de ce jeu-parti étaient le comte d'Eu, son sénéchal, Bouciquault et le sire de Crésèques. En France, les per-

sonnages les plus illustres de la cour se réjouiront de prendre part aux mêmes débats [1].

Aux noms que nous avons cités comme ayant été également illustrés par l'amour des armes et par l'amour des lettres, il faut en joindre un autre, celui de messire Geoffroi de Charny, « fils au bon Geoffroy « de Charny de jadis, » comme l'appelle Froissart.

Geoffroi de Charny trouvait dans les fastes de sa maison les souvenirs les plus glorieux et les plus chers à l'histoire et aux lettres. Son aïeule était la fille du sire de Joinville, et son père était mort à la journée de Poitiers en tenant la bannière de France serrée dans ses bras. Il porta lui-même les armes pendant trente-six ans, et rédigea un code de ces nobles préceptes de la chevalerie qui étaient gravés dans son cœur.

Cet ouvrage précieux qui n'a jamais été imprimé, bien que l'on en connaisse plusieurs manuscrits, commence ainsi : « Je veuil parler de plusieurs estas de « gens d'armes en la meilleure manière que je pourray, « car c'est droit que chascuns en recorde le bien à tous « ceulx qui se arment volentiers, et pour ce prié-je à « Dieu qu'il me doint manière et matière de parler tou- « jours en bien. »

Geoffroi de Charny expose dans ce livre les formes qui doivent présider à la réception des nouveaux chevaliers et fixe leur véritable signification. On nous saura gré de reproduire ce passage : « Or devés savoir que,

[1] M. le marquis de Saint-Hilaire a publié, en 1868, une excellente édition de ce livre si intéressant.

« quant l'on veult faire chevalier nouvel, il convient « premièrement que il soit confès et repentans. Et puis, « quant vient la veille, il se doivent mettre en un bain « en pensant que il doivent laver leurs corps de tout « péchié, et se doivent aller gésir en un lit tout neuf « et les draps blancs, et là se doivent reposer, et « segnefie le lit repos de conscience, puis doivent venir « les chevaliers pour vestir iceulx de neufs draps lin- « ges, en segnefiant que dès lors se doivent tenir net- « tement et sans péchié, puis les doivent vestir de cotes « vermeilles, en segnefiant que il sont tenus d'espandre « leur sanc pour la foy de Nostre-Seigneur défendre [1], « et puis leur aportent chauces noires, en segnefiance « que il leur doie remembrer que de terre sont venu « et en terre doivent retourner, et puis leur apportent « une courroie toute blanche, en segnefiance que il « soient environné de chasteté. Dont leur apportent « les chevaliers un manteau vermeil et li mettent sus « les épaules, en signe de très-grant humilité, puis les « mainent à grant joie en l'église, et y doivent veiller « jusques au jour en très-grant dévotion, en priant à « Nostre-Seigneur qu'il leur veuille pardonner les mau- « vais dormirs et veillers qu'ils ont fait au temps passé. « Et l'endemain les amainnent à la messe, et li cheva-

1 En Angleterre, on porta longtemps en rouge le deuil des princes et des chevaliers. Il y avait une couleur qu'on appelait : *the red of valiaunce*. On lit dans plus d'un vieux armorial qu'un chevalier portait de prouesse au chief de noblesse, au lion de humblesse, etc. Prouesse signifiait gueules; noblesse, or; humblesse, sable. Il n'y avait rien dans l'écu d'un chevalier qui ne dût retracer quelque vertu.

« liers qui baille l'ordre, baille deux esperons dorés à « deulx chevaliers, et cil li mettent en chascun pié, en « segnefiance que l'or est li plus convoiteux métal qui « soit, et pour ce le met-l'en ès piés. Dont cil chevalier « qui doit bailler l'ordre, prend une espée, pour ce que « l'espée tranche de deux pars, ains doivent garder et « maintenir raison et justice de toutes pars... et puis « leur doivent donner la colée... »

A ces graves enseignements se mêlent les leçons plus gracieuses, mais non moins pures de l'amour. Il faut rester fidèle à Dieu en servant les dames. « Aimer par « amours honnorablement, c'est le droit estat de ceulx « qui honour veulent acquérir; » mais cet amour impose la discrétion et le respect, et il ne faut pas imiter les orgueilleux qui disent « qu'ils ne vouldroient pas aimer « la reine Genièvre s'il n'estoit sceu. » Ce n'est pas par des discours, mais par de nobles faits d'armes qu'on sert les dames, « et seront plus honorées quant elles « auront fait un bon chevalier. » De là cette règle que le sire de Charny inscrit dans son livre : « Aime loyal- « ment si tu veulx estre amés et vivre liement et faire « tes œuvres honorables et en bonne espérance que « tous les estas d'amours et d'armes se doivent mener « de droite pure gaieté de cœur qui fait venir la volenté « de venir à honnour. »

Cette loi de l'honneur qui préside à la chevalerie et qu'en toute chose elle cherche à accomplir, porte en elle-même sa récompense :

« Certes, c'est si bele chose que de faire le bien, que « ceulx qui font le bien, à droit ne s'en peuvent lasser;

« car, quant plus en ont fait, adont leur semble qu'ils « en ont pou fait, de la grande plaisance qu'ils ont et « qu'ils y prennent de en faire tous les jours de plus en « plus.

« Gardés que vous n'ayés en despit nul les povres « gens, ne nul mendre de vous, car moult en y a des « povres qui valent mieux que ne font li riche.

« Mieuls vault nette proveté que desloyale richesse... « Si povés assez cognoistre que vous n'avés rien fors « ce que Dieu vous donne.

« Ha, viellesse ! bien dois estre desconfortée quand « tu te trueves ès corps de ceulx qui peussent avoir « fait tant de biens en leur jeunesse et qui rien n'en ont « fait. Ceste viellesse doit estre doulereuse et hon- « teuse. »

Rien n'est plus beau que de rencontrer au milieu des combats, au sein même de la victoire, cette humilité que le code de la chevalerie emprunte au christianisme. On la retrouve dans la bouche des hommes les plus illustres du XIVe siècle. Dans un temps où la guerre semblait substituer aux principes de la justice et de la morale le droit de la conquête et de la force, la chevalerie, conquérante et forte, se faisait gloire de maintenir le respect du droit et du devoir. On n'a pas assez remarqué l'influence qu'elle exerçait sur l'ordre social; car non-seulement on y cherchait la règle des devoirs des grands, mais la source même de leurs droits et de leur puissance.

Les premiers rois, les rois dont descendent ceux auxquels nous obéissons, dit le sire de Charny,

furent appelés au trône par l'élection, parce qu'ils étaient à la fois les plus vertueux et les plus braves, « pour causes moult saintes, bonnes et justes. » — « Pensés-vous, » poursuit-il, « que les premiers « esleus fussent esleus à seigneurs pour avoir toutes « leurs aises et leurs délices? Certes nennil. Furent-« ils esleus pour ce qu'il n'amassent Dieu, ne ses « œuvres, ne Sainte-Église? Certes nennil. Furent-« ils faits pour faire le dommage du commun peuple? « Certes nennil. Furent-ils faits pour apouvrir leur « peuple, pour non faire raison et justice autant au « petit comme au grant, pour estre cruels, sans pitié et « sans miséricorde? Certes nennil. » Le sire de Joinville, conseiller de saint Louis, n'eût pas mieux dit que l'éloquent chambellan de Charles V.

Geoffroi de Charny compare la chevalerie au sacerdoce; car la chevalerie relève également de Dieu qui peut seul la protéger au milieu de mille périls. Il a soin de rappeler parmi les dangers qui pour elle seront désormais les plus redoutables, l'invention récente de l'artillerie alors encore réservée presque exclusivement aux siéges. Il insiste surtout sur les épreuves des guerres lointaines, à Grenade, en Livonie ou en Romanie. Même dans les régions barbares où les chevaliers allaient combattre, ils apportaient avec eux leurs nobles enseignements. Un jour, le maître de Prusse réunit à un banquet douze chevaliers de divers royaumes, des plus braves de la chrétienté. Ce sera l'ordre de la *Table*. Chaque chevalier porte écrits en lettres d'or sur ses épaules ces mots : *Honneur vainc tout*.

Ceux qui assimilent la chevalerie au sacerdoce couronné parfois par le martyre, nous la dépeignent consacrée à la défense des orphelins et des pauvres par un serment prêté devant l'autel, portant des armes bénies, assujétie à des règles religieuses et offrant tous les caractères d'une milice sacrée. Mais on ne peut oublier qu'un double vœu la lie : celui d'honorer Dieu et de servir les dames. Eustache Deschamps s'abusait étrangement, quand il voulait lui imposer le célibat : elle eût cessé d'exister le jour où elle eût rompu avec l'amour, puisqu'elle ne voyait dans l'amour, comme le dit Lacurne de Sainte-Palaye, que l'honneur, la vertu et le désir de la perfection.

C'est à l'amour que la chevalerie doit ce reflet de délicatesse et de grâce, dont le charme nous séduit encore. Nous nous la représenterions plutôt renonçant à l'honneur et démentant son courage, qu'infidèle à ce culte respectueux et élégant qu'elle porte aux dames. Quelque brillante que soit l'armure de fer du chevalier, nous voulons y trouver une fleur, un ruban, qui nous apprennent que, s'il brave tant de périls, c'est qu'il espère à son retour trouver douce merci, et nous croyons volontiers Froissart, quand il nous assure que parmi les poursuivants d'armes, il en est plus d'un qui se nomme lui-même : le poursuivant d'amours.

Ne savons-nous pas, d'ailleurs, que l'amour inspire le courage, qu'il est la source des grandes actions, le mobile des nobles dévouements ? L'auteur du *Chastoiement des dames* avait dit :

Amors ne craint conte, ne roi,
Amors fet les lances brisier,
Amors fet chevaus trébuchier,
Amors fet les tornoiemens,
Amors fet esbaudir les gens,
Amors fet brisier mainte serre,
Amors fet pais, amors fet guerre.

Froissart nous tient le même langage : « Vous savés, « et bien l'avés ouï dire et recorder plusieurs fois, que « les esbattemens des dames et des damoiselles encourageent volentiers les cœurs des jeunes gentils hommes. « et les élèvent en désirant et requérant toute honneur. » Il exprime ailleurs la même pensée, sous une autre forme, quand il observe que « par le regard d'une belle « dame et son doux amonestement, un homme en doit « valoir deux au besoin. »

Les chevaliers proclamaient eux-mêmes l'influence qu'ils subissaient : « Jamais ne sois-je salué de mon « amie, disait Gautier de Mauny, si je rentre en « chastel, ni forteresse, jusques à ce que j'auray l'un « des venans versé à terre. »

Dans Froissart, ces deux épithètes « bachelereux et « amoureux » ne se séparent jamais. Si le prince de Galles crée Robert Canolle « maistre et souverain de « tous les chevaliers de son hostel, » c'est qu'il mérite à tous les titres cette faveur, c'est-à-dire « pour cause « d'amour et de vaillance et d'honneur. » Édouard III convoque les barons d'Angleterre et leur annonce l'intention de fonder l'ordre du Bleu-Gertier. « Tous, dit « Froissart, y consentirent liement, pour ce que ce leur

« sembloit une chose honorable et où toute amour se « nourriroit. » Quelques années plus tard, le comte d'Ostrevant, à qui le roi de France reproche « de ne « pas avoir refusé l'ordonnance de cet ordre, » répond « que toutes gens doivent savoir que oncques n'y eut « parole qui pust porter préjudice au royaume de « France, fors amour et compagnie. »

Dans les chroniques de Froissart, le mot « amour » se retrouve à chaque page, et comment expliquerait-on dans le livre d'or de la chevalerie l'absence de ce sentiment chaste, doux et compatissant, si digne de la chevalerie, qui représente à la fois ce qu'il y eut de plus élégant dans ses inspirations, de plus délicat dans ses goûts ?

Voyez au XIVe siècle le *Livre des faits de Bouciquault*, au XVe, la *Chronique de Jacques de Lalaing*. Qu'apprend-on aux nobles jouvenceaux, aux damoiseaux qui se préparent à porter bannière ?

Christine de Pisan semble traduire ce que Froissart nous dit du péage d'amour et du sentiment qui fait naître et développe le courage, quand elle commence ainsi le septième chapitre du *Livre des faits de Bouciquault* : « Jà estoit venu Bouciquault en l'âge que amour « naturellement a coustume de prendre la paye de tous « nobles courages. Si ne fut mie droict qu'il en fust « exempt.... De nostre vie, assés de nobles hommes « avons veu, lesquels le service d'amour a fait devenir « vaillans. O ! noble chose est d'amour qui bien en sçait « user ! Cœur qui veult aimer, doit principalement fon- « der l'entente de son amour sur trois choses : la pre-

« mière est qu'il aime pour en valoir mieulx en toutes « mœurs et en conditions, et pour amender ses cous- « tumes, vivre plus joyeusement, avoir cœur plus « hardy et plus entreprenant, et en toutes vertus se « vouloir habiliter ; la seconde, qu'il se mette en lieu « tel qu'il y puisse prendre exemple de toute bonté ; la « troisième, que de tout son pouvoir garde honneur, « ne pour mourir ne face chose dont déshonneur vienne « à luy, ne à ce qu'il aime. Et si sur ces trois choses « le cœur qui veut aimer met bien son entente, c'est à « savoir que, pour aimer, il amende ses conditions, « en vive plus liement, et que son courage accroisse « en haultes pensées, et qu'en toutes choses garde « honneur, il trouvera amour si bonne et si profitable « qu'il en vauldra mieulx toute sa vie. »

Le sire de Lalaing disait à son fils : « Sachés que « peu de nobles hommes sont parvenus à la haute vertu « de prouesses et à bonne renommée s'ils n'ont esté « amoureux... Pour ce, beau fils, il vous convient estre « doux, humble, courtois et gracieux. »

Rien de plus recommandable que cet enseignement où l'amour n'intervient que pour ajouter au courage je ne sais quoi de noble et de généreux qui, au-dessus de l'homme d'armes, place le chevalier.

Quand les chevaliers ont vaillamment combattu, ils prennent le même plaisir à deviser « d'armes et « d'amours. » Nous les voyons, dans les chroniques de Froissart, passer en ces doux entretiens tout le temps que leur laissent les chevauchées, Que ces récits étaient vifs et piquants! Que d'aventures, que d'entreprises ne tentait-on pas pour plaire à sa dame!

Olivier de Mauny, assiégé à Rennes, traverse à la nage, armé de toutes pièces, les larges fossés de la ville. Il veut aller enlever à un chevalier anglais six perdrix que son épervier vient d'atteindre sous ses yeux, et il a résolu de les offrir aux dames de Rennes. En effet, les perdrix furent prises et avec elles le chevalier anglais, mais ce ne fut point sans que le sire de Mauny fût grièvement blessé; il appela donc son prisonnier et lui dit qu'il lui rendait la liberté, mais qu'il voulait l'accompagner au camp anglais, pour s'y guérir plus vite de ses blessures. Le duc de Lancastre le reçut avec honneur et lui fit de grands présents à son départ en lui disant : « Mauny, je vous prie que vous me recommandiés aux dames et damoiselles et leur dites que nous « leur avons souvent souhaité perdrix. » Les dames de Rennes rirent beaucoup de cette aventure d'Olivier de Mauny, mais personne autant que son cousin Bertrand du Guesclin, « car moult s'entr'amoient et firent jusques « à la mort. »

La veille de la bataille de Poitiers, Jean Chandos, « qui estoit preux chevalier, gentil et noble de cœur et « de sens imaginatif, » rencontra messire Jean de Clermont, maréchal de l'ost du roi de France. Tous deux étaient amoureux, et, par hasard, ils portaient tous les deux, au bras gauche, la même devise : une dame bleue entourée de rayons de soleil. — « Chandos, s'écria le « chevalier français, depuis quand avés-vous empris à « porter ma devise? » — « Et vous la mienne? répondit « messire Jean Chandos. » — « Chandos, Chandos, « continua Jean de Clermont en ramponnant plus avant,

« ce sont bien des pompes de vous, Englès qui ne « savent deviser rien de nouvel, mais quant qu'il voient « leur est bel. » Ils se promirent de vider leur querelle particulière le lendemain, pendant la grande lutte des deux peuples ennemis; mais ce fut d'une autre main que le sire de Clermont y trouva la mort.

Avant la bataille de Winchelsea, Chandos chantait avec les ménestrels un air de danse qu'il avait rapporté d'Allemagne. Édouard III y prenait grand plaisir; seulement il regardait parfois si le guet n'annonçait pas la flotte espagnole. Les ménestrels se turent quand on fit sonner les trompettes; on remit jusqu'au soir le *revel*, où l'on devisa d'armes et d'amours.

Le héros de l'anecdote suivante n'est pas aussi illustre; mais le nom de Jean Bonne-Lance n'en a pas moins quelque chose de fort respectable, et nous nous prenons même à considérer comme un ami celui qui le porte, quand Froissart nous apprend que c'était « un gracieux « et amoureux chevalier, qui grand courage avoit de « lui avancer. »

Un jour que Jean Bonne-Lance était en grand ébattement avec les dames et damoiselles de Montferrant, l'une d'elles lui dit : « Bonne-Lance, beau sire, vous chevau- « chés souvent sur les champs, et ne peut estre que « vous n'ayés aucune rencontre. Je le vous dis pour « tant que verroie volentiers un Englès. » — Et Bonne-Lance avait répondu : « Par Dieu, dame, si l'aventure « me peut venir si belle et si bonne que j'en puisse « prendre un qui vaille que vous le voyés, vous le ver- « rés. » Peu après, Bonne-Lance ramenait à Montfer-

rant Géronnet de Ladurant, capitaine d'un château du Limousin, et toutes les dames et damoiselles « se mirent « ensemble pour le mieux conjouir et festoyer. » — « Vous le verrés à grand loisir, leur dit-il en leur remet- « tant son prisonnier; car, pour l'amour de vous, je le « vous lairai en cette ville tant qu'il aura quis sa ran- « çon. » Les dames commencèrent à rire et dirent : « Grans mercis, » et Bonne-Lance « fut dedans Mont- « ferrant trois jours en grand revel et toujours entre « les dames et damoiselles. » Deux circonstances empêchèrent toutefois ce *revel* d'être complet. Géronnet de Ladurant, bien qu'il fît guerre d'Anglais, n'était pas né en Angleterre, mais dans un pauvre village du Béarn ; d'autre part, il se trouva si bien près des dames à Montferrant que, dès que sa rançon eut été payée, il y rentra la hache à la main.

Le captal de Buch fut moins heureux que Géronnet de Ladurant. On avait admiré son zèle généreux pour la défense des dames, quand, peu après la bataille de Poitiers, il sauva, à Meaux, des fureurs de la Jacquerie, la jeune duchesse de Normandie. Hélas! Charles V fut bien peu reconnaissant, car il le laissa mourir à la Tour du Temple, après cinq ans de captivité, sans lui avoir jamais permis de payer rançon.

La rançon du captal de Buch, si Charles V avait voulu l'accepter, et on lui en offrait une fort considérable, eût sans doute, aussi bien que celle de Bertrand du Guesclin, été payée par les dames de son pays. Car « comme un courtois et vaillant chevalier » il avait toujours été « fort enclin de conforter dames et damoiselles

« en quelque parti qu'elles fussent, » et c'était en voulant secourir la dame de Soubise, qui était veuve et seule dans son château, qu'il était tombé au pouvoir des Français.

Ainsi, quoi qu'en aient dit les chroniqueurs et les poëtes, l'amour des dames ne protégeait pas toujours ceux qui s'y montraient le plus fidèles.

En 1378, les Français et les Anglais, s'étant rencontrés dans une forêt près de Cherbourg, se préparaient à combattre, quand un jeune chevalier français s'avança à cheval, le glaive au poing et la targe au cou, et demanda une joute pour l'honneur de sa dame. « Là « estoit qui bien l'entendit, dit Froissart, car bien y « avoit des chevaliers amoureux parmi les Englès. » Ce fut Jean de Copeland qui se présenta. C'était le fils de ce brave chevalier qui avait pris le roi David Bruce à la bataille de Nevill-Cross et qui l'avait conduit dans son château qu'on nomma le Châtel-Orgueilleux, parce qu'il ne voulait en ouvrir les portes qu'au roi Édouard lui-même. La joute eut lieu en présence des deux partis, qui en attendirent la fin pour engager la mêlée. Les Anglais triomphèrent dans le combat comme dans la joute. Le chevalier français qui y périt, s'appelait Lancelot de Lorris. Le nom de l'auteur du *Roman de la Rose* eût dû lui porter bonheur.

Deux ans après, les Français voulurent prendre leur revanche. Tandis que le comte de Buckingham assiégeait le château de Thory, un jeune écuyer de la Beauce descendit aux barrières et dit à haute voix : « Y a-t-il là « nul gentil homme qui, pour l'amour de sa dame, vol-

« sist faire aucun fait d'armes? Ores verra-t-on entre « vous Englès, s'il y en a nuls amoureux. » Un écuyer anglais s'avança aussitôt, et ses compagnons d'armes suspendirent l'assaut pour assister à la joute. Cette fois, personne ne périt, et le château ne fut pas conquis.

Mais ce n'était pas seulement dans la chrétienté que la chevalerie et la poésie mêlaient l'amour à la gloire des armes. Si les Turcs « sont les plus forts et meil- « leurs gens d'armes de toute la secte des mécréants, » c'est qu'ils ont, selon l'usage de leur pays, un grand nombre de ménestrels qui chantent la gloire et l'amour, c'est-à-dire ce que les ménestrels chantent partout, même dans le pays des mécréants.

Lorsqu'en 1390, le duc de Bourbon et ses compagnons abordèrent en Afrique, ils virent un jeune Sarrasin dont le turban était tout blanc et le manteau tout noir, qui agitait trois javelots et qui pressait si vivement son cheval, qu'il semblait plutôt voler que courir. Il s'appelait Agadinquor, « et vérité estoit qu'il amoit « parfaitement la fille au roi de Thunes, une moult « belle dame, et pour l'amour de la dame, il fit plu- « sieurs appertises d'armes, » et Froissart ajoute afin que tout le monde sache comment un preux d'Afrique peut égaler un preux de France ou d'Angleterre : « Pour quoi il en estoit plus gai et plus joli et plus « appert en armes. » N'en doutez point ; Froissart affirme qu'on le lui a dit. Il sait même que ce jeune Sarrasin avait un duc pour père et qu'il était lui-même chevalier, ce qui paraît fort vraisemblable, d'après ce qu'on lui rapporta de son amour et de ses exploits. Il

ignore seulement s'il épousa dame Alsala, l'héritière du royaume de Tunis.

Tout ce récit est charmant dans Froissart. On retrouve constamment, en feuilletant ses chroniques, cette gaieté, cette verve aimable et piquante, jusque dans les faits les moins importants. Vous souvenez-vous d'avoir lu dans Froissart les innombrables prouesses du Chanoine de Robersart, aussi intrépide que le chapelain du sire de Joinville, qui déconfit, à lui seul, huit Sarrasins? Ne croyez pas que le Chanoine de Robersart s'endorme, ni qu'il se ralentisse jamais dans ses chevauchées. L'écuyer chargé de le réveiller chaque matin s'appelle Éperon.

Parfois, le goût de l'histoire et des lettres, si répandu alors parmi les princes et les barons, se fait jour même dans leurs plaisirs. Troïe, avec ses défenseurs et ses ennemis, preux chevaliers engagés dans une querelle d'amour, reparaît sans cesse dans leurs intermèdes, et avec elle revivent les dieux et les poëtes de Pergame. Le duc de Bourgogne donne à son secrétaire le nom de Jupiter; le sire de Croy appelle le sien : Virgile.

A d'autres souvenirs s'inspirait le duc de Brabant, quand il renouvelait pour son messager, né peut-être à Baisy, le nom du chef de la première croisade. Godefroi de Bouillon portait à Froissart les lettres de Wenceslas, qui était lui-même le fils de ce noble roi Jean de Bohême que l'art moderne a glorifié dans les galeries de Stolzenfels comme le modèle le plus parfait du dévouement chevaleresque.

Il ne faut pas s'étonner que Froissart, ébloui de tant d'exploits et de tant de vertus, soit allé jusqu'à croire aux miracles de la chevalerie ou tout au moins à sa puissance surnaturelle. Si au milieu de tant de périls son sang ne coule pas plus souvent, c'est qu'elle a des charmes pour l'arrêter [1].

[1] Froissart, racontant les joutes de Châtel-Jocelin, nous apprend combien Nicolas Cliffort regretta de n'avoir pu secourir à temps Jean Bourcinel, « car il sçavoit parolles qui faissoient estancher le « sanc. » *Chron.*, t. IX, p. 339.

XV

ÉCLAT DES LETTRES.

—

La science égale de la chevalerie. — Christine de Pisan. — Guillaume de Machault. — Philippe de Maizières. — Éloge des clercs.

« Deux choses sont par la volonté de Dieu establies « au monde, lit-on dans la vie de Bouciquault, comme « deux piliers à soutenir les lois divines et humaines, « sans lesquels seroit le monde comme chose confuse « et sans ordre, et nous les devons souverainement « priser, honorer, soustenir, louer et avoir en révé- « rence. Iceux deux piliers sans faille sont chevalerie « et science. »

La chevalerie soutenait les lettres, faibles et impuissantes à se défendre elles-mêmes, ayant d'ailleurs besoin de cette hospitalité généreuse qui leur permet de ne se préoccuper d'aucune des nécessités matérielles de la vie ; d'autre part, les lettres rendaient à la chevalerie en échange de quelques dons passagers

cette renommée qui devait transmettre de siècle en siècle le souvenir de ses exploits.

Carmen amat quisquis carmine digna fecit,

dit Claudien cité par Pétrarque.

Les princes eux-mêmes croyaient rendre hommage à la chevalerie en encourageant les lettres et les travaux historiques qui racontent et inspirent les hauts faits d'armes. Depuis longtemps ils se faisaient gloire de les protéger. Saint Louis, avant de se coucher, faisait venir près de lui ses enfants et leur racontait la vie des bons rois en leur disant qu'ils devaient y prendre exemple. Il n'était pas de vertus qu'il ne dût égaler, pas de fautes que ne dussent expier ses malheurs. Combien de fois aussi, dans son palais de Paris, ne se faisait-il pas lire pendant la nuit, tant que durait sa grande chandelle de cire, quelque docte ouvrage tiré du trésor de la Sainte-Chapelle !

Lorsque Philippe de Valois monte sur le trône d'où la mort a précipité les fils de Philippe le Bel, les clercs, tous consultés plus ou moins sur l'interprétation de la loi salique, se voient de nouveau recherchés, et l'on écoute volontiers leurs savantes dissertations, où figurent de nombreux exemples empruntés à l'histoire. Le roi Jean va plus loin. Il prescrit, lors de la fondation de l'ordre de l'Étoile, que chaque chevalier devra raconter ses aventures une fois l'an, et que des clercs seront chargés de les enregistrer. Malheureusement, ce beau règlement ne fut jamais exécuté : Froissart,

sans aucun doute, eût été digne de rédiger le livre où l'on devait apprendre quels étaient entre tous les preux les plus braves et les plus dignes d'honneur [1].

Charles V ne fit pas revivre l'ordre de l'Étoile et ses statuts, mais il se distingua par des goûts non moins éclairés. Il avait réuni une précieuse bibliothèque qu'il avait fait placer dans une salle élégante ornée de splendides vitraux, dont les lambris étaient de bois d'Irlande, et la voûte, de cèdre. Une lampe d'argent y brûlait pendant la nuit afin qu'on pût travailler à toute heure, et lorsqu'on reprochait au roi de trop aimer les clercs et les livres, il avait coutume de répondre : Tant « que sapience sera honorée en ce « royaume, il continuera en prospérité [2]. »

Si l'intervention active de Charles V manqua à l'éclat de la chevalerie, sa protection ne fit jamais défaut au développement des lettres ; mais chose étrange ! à cette même époque où Pétrarque veut réserver à l'Italie les gloires littéraires qu'il conteste à la France, le plus beau génie qui honore la France, c'est celui d'une ita-

[1] Et devoit li rois, une fois l'an, tenir court plenière de tous les compagnons ; et, à celle court, devoit chacuns des compagnons raconter toutes les aventures, et li rois devoit establir II ou III clercs, qui toutes ces aventures devoient mettre en escrit et faire de ces aventures un livre, afin que ces aventures ne fussent mie oubliées, mais rapportées tous les ans pardevant les compagnons, par quoi on peuist savoir les plus preux et honorer chacun selon ce qu'il seroit. *Chron.*, t. V, p. 308.

[2] Christine de Pisan, *Faits et bonnes mœurs du sage roy Charles* V, III, 13.

lienne qui fut, il est vrai, par le cœur toute française. Nous avons nommé Christine de Pisan [1].

Supérieure par le génie de l'histoire comme dans l'art des vers, Christine de Pisan a laissé une des narrations les plus précieuses de son temps dans le *Livre des fais et bonnes mœurs du sage roi Charles V*, et nous lui restituerons l'honneur d'avoir écrit un autre chef-d'œuvre, le *Livre des faits de Jean Bouciquault*, composé, croyons-nous, à la prière de Guillaume de Tignonville, à qui elle dédia plusieurs de ses ouvrages [2].

En poésie, Christine crut comme Froissart à la dignité de l'amour comme l'une des bases de la chevalerie. Elle composa un livre pour combattre la doctrine relâchée de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung,

[1] Dans les notes que nous joindrons aux chroniques de Froissart, nous aurons à apprécier le témoignage de quelques historiens contemporains. Nous trouverons ainsi l'occasion de nous occuper de Christine de Pisan, l'apologiste anonyme de Bouciquault, et du religieux de Saint-Denis dont le nom a été, de la part de ses contemporains, l'objet de la même ingratitude et du même oubli.

[2] Il est assez aisé d'expliquer comment ce livre excellent devint si rare qu'on en connaît à peine un ou deux manuscrits. L'auteur nous apprend qu'il fut écrit en 1408 ; or, cette même année, Guillaume de Tignonville fut privé de la prévôté de Paris. On alléguait pour prétexte je ne sais quelle querelle avec l'université, mais Juvénal des Ursins a soin de nous apprendre que le véritable motif de sa disgrâce était son attachement au feu duc d'Orléans et sa résistance aux intrigues des Bourguignons : il avait en effet dirigé l'enquête qui avait eu lieu immédiatement après l'attentat de la Vieille rue du Temple. Le livre que Christine de Pisan avait écrit pour lui, l'aurait suivi dans le silence et dans l'obscurité où s'acheva sa vie. Sur l'attribution du *Livre des faits de Bouciquault* à Christine de Pisan, voyez une longue note à la fin du tome Ier de notre Étude sur Froissart.

et s'éleva dans la *Cité des dames* « contre ceulx qui « dient que n'est pas bon que femmes apregnent let- « tres. » Les nobles dames auxquelles elle adressait ses discours, étaient les duchesses de Berry, de Bourgogne et de Hollande, la comtesse de Clermont et Valentine de Milan, qu'elle peignait, alors que rien ne présageait encore son triste veuvage, « forte et con- « stante en courage, de grant amour à son seigneur, « de bonne doctrine à ses enfants. » On peut seulement lui reprocher d'avoir placé à côté de son nom celui d'Isabeau de Bavière « en laquelle, dit-elle, n'a rien de « cruaulté, ne quelconque mal vice, mais toute bonne « amour et bénignité [1]. »

Ce fut aussi à Isabeau de Bavière que la fille de l'astrologue de Charles V offrit ses épîtres sur le *Roman de la Rose* : « Comme je aye entendu, lui dit-elle, que « votre très-noble excellence se délite à ouïr choses « vertueuses et bien dictées. » Et elle poursuit en protestant, sous le patronage de la reine de France, contre des outrages adressés à toutes les dames [2].

Christine de Pisan, malgré les malheurs de la France, repoussa toutes les propositions qu'on lui fit de s'établir en Angleterre. Peut-être n'eût-elle pas aussi vivement rejeté celles qui lui fussent venues du Hainaut et du Brabant.

[1] Ms. de la Bibl. de Bourgogne, 9561.

[2] A la doctrine chaste et pure qu'avaient enseignée le chanoine Froissart et après lui Christine de Pisan, un autre chanoine répond par l'apologie du *Roman de la Rose*, ce premier évangile du communisme appliqué à l'amour. On ne saurait assez s'en étonner, quand on remar-

Au milieu du XIVe siècle, c'est dans la patrie de Froissart, c'est dans la patrie d'Adenés que les lettres brillent de tout leur éclat.

que que c'est Jean de Monstreuil qui appelle *tantum opus* cette interminable suite de rimes, où la forme est si monotone et le fond si peu irréprochable. Mais qu'on ne croie point que parmi les théologiens, le *Roman de la Rose* obtienne partout, grâce à ses allégories, une indulgence évidemment excessive. Dans ce débat de chanoines sur la doctrine d'amour, le dernier prêtre qui élève la voix, la voix la plus austère et la plus puissante, est le chancelier de l'université, Jean de Gerson. Il intervient pour déclarer que s'il possédait le manuscrit unique du *Roman de la Rose*, et lors même qu'il vaudrait mille livres, il n'hésiterait pas à le livrer aux flammes : *Si esset mihi liber romancii de Rosa qui esset unicus et valeret mille pecuniarum libras, comburerem eum.*

A l'époque où maître Thomas Froissart se trouvait à Bruges comme médecin du jeune comte de Nevers, Jean de Gerson y devint l'aumônier de Philippe le Hardi. et de plus, doyen de Saint-Donat; mais il n'y résida pas longtemps. L'hôtel du doyen de Saint-Donat était tombé en ruines pendant la longue absence du dernier titulaire, Guillaume Vernachten, qui avait suivi Louis de Male en France ; d'un autre côté, Gerson ne pouvait s'éloigner longtemps de la chaire qu'il occupait à l'université de Paris. Du reste les faveurs de Philippe le Hardi n'enchaînèrent pas sa conscience. Un jour viendra où Jean sans Peur ne se contentera pas d'accuser devant le pape « maistre Jehan de Jarson de publier paroles « sonnans en dénigration de sa bonne fame et renommée, » mais où il le fera déposer aussi de sa dignité de doyen de Saint-Donat et le privera de tout ce qu'il possède à Bruges ; une partie de ses biens servira à reconstruire l'hôtel du doyen; une autre partie à indemniser les chanoines d'un dîner que Gerson leur doit et qu'il ne leur a pas donné. Quel est le motif de cette colère et de ces vengeances ? Jean de Gerson a osé s'élever contre le meurtre du duc d'Orléans ; et, dans cette noble lutte contre des rhéteurs trop complaisants, empressés à glorifier le crime de Jean sans Peur, il doit rencontrer, à côté de maître Jean Petit, le fils d'un vigneron qui deviendra évêque de Beauvais et qui montrera vis-à-vis du parti bourguignon la même complaisance en conduisant Jeanne d'Arc au bûcher de Rouen.

Le pays qui s'étend entre la Meuse et la mer, borné au nord par les marais de la Batavie, les sables de la Toxandrie et les campagnes longtemps désertes du Brabant, se rapprochant au contraire vers le sud des cités gallo-romaines de Tournay, de Cambray et d'Arras, où les arts fleurirent de bonne heure, semble occuper une place à part dans l'histoire. Théâtre des luttes suscitées par des peuples nouveaux qui cherchent à sortir de la barbarie pour pénétrer par le droit de la force dans le domaine de la civilisation, ou renouvelées sans relâche par des monarchies séculaires qui ne songent plus qu'à reculer leurs vastes frontières, il a vu passer toutes les races, tous les conquérants, toutes les ambitions et toutes les gloires. C'est des rives de l'Escaut que s'élance Clodion le Chevelu, et sa dynastie viendra s'éteindre non loin de là sous les cloîtres de Saint-Bertin ; un peu plus vers l'est, aux bords de la

Et à ce moment encore bien éloigné du temps dont nous esquissons les souvenirs littéraires, quelles voix protesteront contre le supplice de cette jeune fille, nourrie dès sa jeunesse de toutes les inspirations du patriotisme, et aussi peut-être de celles de l'histoire, car le domaine de Vaucouleurs, où se passa son enfance, avait appartenu au sire de Joinville? Quelles voix défendront ce cœur noble et pur, dont la flamme même du bûcher se détourna comme par respect, disent les auteurs contemporains ? Celle d'un théologien, Jean de Gerson; celle d'une femme, Christine de Pisan ; le théologien, en justifiant au nom de la religion un sublime dévouement ; la femme, en célébrant comme l'honneur de son sexe la libératrice de la France.

L'apologie de la Pucelle par Gerson porte une date qui a bien son éloquence : « Lugduni, 1429, die 14ª maii in vigilia Pentecostes, « post signum habitum Aurelianis in expulsione obsidionis anglicanæ, « actum est a domino cancellario. »

Meuse, se trouvent Herstal et Landen, berceau d'une autre dynastie qui succède à celle de Clodion et dont les héroïques souvenirs ne se perdront jamais dans les vallées qui la virent naître et s'élever rapidement au faîte de la grandeur.

Peu à peu les races se mêlent et se confondent. Le christianisme, les soumettant à sa règle divine, fortifie l'élégante mollesse des unes, adoucit la vigoureuse rudesse des autres, et c'est sur le champ de bataille jonché de la hache du Franc et du glaive des derniers légionnaires romains, que nous rencontrons ces puissantes abbayes de la Neustrie septentrionale, où revivent les études et où se forme péniblement, dès le neuvième siècle, la langue nouvelle : langue des Francs de Clovis à Hugues Capet, langue des Français de Hugues Capet à Louis XIV. C'est à Saint-Riquier, qui eut pour abbé un gendre de Charlemagne, à Elnone, où Charles le Chauve faisait élever ses fils, que l'on en découvre les premières traces. C'est à Valenciennes, dans la patrie même de Froissart, que l'on conserve la prose de sainte Eulalie, qui en est le plus ancien monument littéraire.

Le véritable France du Ve au XIVe siècle, la France libre, conquérante et redoutée des Capitulaires [1], la *douce* France des trouvères, c'est la riche contrée où la nation des Francs, faible par le nombre, mais brave

[1] Francia....
Libertate vigens, colla superba terens,
Quam variæ gentes dominam timuere severam.
Capit., éd. Baluze, t. I, col. 807.

et forte, secoua de sa tête le joug sévère des Romains, où Clovis eut ses deux capitales : Tournay, où il fut exhorté par saint Éleuthère, Paris, où il marqua de sa francisque la place où il devait fonder la basilique chrétienne. Voyez Froissart comme il distingue encore de l'Auvergne, du Berry, de la Champagne, de la Bourgogne, de la Normandie, la France du nord, qui, dominant toutes les autres contrées de l'ancienne Gaule, arriva à leur imposer son nom.

La langue qu'on parle entre l'Escaut et la Seine est rude et gutturale, remarque Adhémar de Chabannes. Elle tient par son origine aux dialectes apportés par les vainqueurs soit de l'Yssel, soit du Rhin, et reproduit en quelque sorte le génie énergique et fier de la conquête; mais l'Église qui vit selon la loi romaine, la modifiera, l'assouplira et la régularisera en l'associant à ses pompes et à ses hymnes. Sa première forme littéraire se révèle dans les cantiques que répète la foule agenouillée au pied de l'autel, puis dans quelque homélie sur les livres saints. Mais voici que l'homme de guerre se fait poëte ou orateur comme l'homme d'église lorsqu'il exhorte les siens au combat, ou que, le combat achevé, il entonne un chant de victoire ; et la langue nouvelle, se prêtant à des inspirations si différentes, se développe de plus en plus jusqu'à ce qu'elle ose raconter non plus une seule bataille ou un triomphe isolé, mais un ensemble de faits où la fable ne se mêle à l'histoire que pour agrandir davantage ses héros. Nous voulons parler de ces épopées consacrées à la fondation de l'empire franc, qui, pendant trois siècles, furent pour

les poëtes du nord de la Seine comme un thème commun dont leur imagination multiplia à l'infini les incidents et les péripéties. Rien n'est plus noble, rien n'est plus grand que le caractère de ces compositions, dont le fond appartient évidemment aux traditions germaniques; mais, si l'on en étudie la forme, il faut bien y reconnaître, dès qu'elle devient moins rude et plus élégante, l'influence de la littérature romane.

Quelques noms, quelques dates suffisent pour expliquer comment le midi, qui avait subi l'influence du nord, soumit à son tour le nord à son influence, et comment elle s'exerça principalement dans ces cours de Hainaut, de Flandre et de Champagne, où résident, dit Villehardouin, « li plus haut sengnour qui sont sans cou« ronne. » Il ne faut remonter qu'au XIIIe siècle, c'est-à-dire à l'époque où vivait la célèbre Aliénor de Guyenne qui, issue d'une maison chère aux troubadours, fut elle-même l'objet de leurs canzons. Sa fille épousa le comte Henri de Champagne et fut la mère de Thibaud V et l'aïeule de Thibaud VI. L'un de ces princes eut pour maréchal Geoffroi de Villehardouin; l'autre, qui fut un poëte excellent (car l'histoire l'appelle indifféremment le Grand ou le Faiseur de chansons) eut pour sénéchal Jean de Joinville.

Une nièce d'Aliénor de Guyenne fut la femme de Philippe d'Alsace. Comme Aliénor, elle présida une cour d'amour, et c'était sous les frais ombrages de Winendale que les plus élégants trouvères de son temps venaient lui lire tour à tour les romans d'Yseult, du Graal, de Tristan de Léonnois ou du Chevalier au Lion. Ce goût

des lettres recevra en Flandre une nouvelle impulsion quand un mariage élèvera à ce noble comté les sires de Dampierre, nés dans le même pays que le comte Thibaud, Villehardouin et Joinville.

Dans le Hainaut, mêmes influences. Une petite-fille d'Aliénor de Guyenne épousa le comte Baudouin, qui ne se contenta pas de conquérir Constantinople, mais qui fut aussi poëte et qui fit rédiger des histoires qui conservèrent son nom. Ajouterai-je qu'à la même époque où écrivait Villehardouin, il eut pour ami Cuesne de Béthune, dont les vers nous offrent une langue bien plus polie, bien plus harmonieuse, quoiqu'il s'excuse de ne pas avoir été élevé à Pontoise [1]?

N'oublions pas que cette cour de Hainaut était renommée dans toute l'Europe par la protection qu'elle accordait aux lettres. On citait ses princes comme les modèles accomplis de la chevalerie, et ses princesses, savantes et belles, étaient recherchées par Philippe-Auguste comme par Édouard III.

Les poëtes étaient toujours accueillis avec honneur à Mons et à Valenciennes; là se rencontraient les minne-

[1] On sait que Cuesne de Béthune fit des vers pour la comtesse de Champagne, fille d'Aliénor. Les archives de Lille possèdent quelques chartes intéressantes sur Cuesne de Béthune. Dans la première, du mois de mars 1201, il nomme ses filles Ricilde et Aélis; dans la seconde, Cuesne donne à l'église de Saint-Barthélemi, à Béthune, trois muids de froment par an; la troisième, du mois de décembre 1212, où il prend le titre de proto-camérier de Romanie, est une donation en faveur d'un de ses serviteurs. Dans le sceau appendu à la première de ces chartes, la charité est représentée par une femme étendant ses mains au-dessus d'un enfant qui se réfugie dans son sein. On lit au-dessus le mot *merci*.

singers, venus des montagnes du Rhin, et les trouvères des bords de la Scarpe et de l'Oise; ils se montraient d'autant plus empressés à chanter les comtes de Hainaut, qu'ils retrouvaient en eux les derniers descendants de Charlemagne [1]. Leur caractère ardent et généreux, leurs traits mêmes rappelaient le célèbre empereur franc, et c'était un touchant souvenir des forêts de la Germanie que ces plaids de Hornu, où ils rendaient la justice assis sous de vieux chênes, comme le fit depuis, à Vincennes, le petit-fils d'Isabelle de Hainaut, saint Louis.

De la cour des princes, le mouvement littéraire se répandit promptement dans les cités enrichies par le commerce et une longue prospérité. Partout, à l'imitation des cours d'amour, se formèrent ces puys d'amour où l'on couronnait d'un chapelet de roses ou de feuillage, comme chez les anciens, les poëtes les plus habiles dans l'art de bien dire.

Déjà aux épopées carlovingiennes succédait une autre épopée, celle de ces guerres saintes qui avaient arraché les princes et les barons de leurs somptueux châteaux pour les entraîner par delà la mer à conquérir, sous un ciel brûlant, un tombeau resté vide et, par là, plus sacré. Tandis que les clercs fidèles à l'usage des monastères, composent en latin ce beau livre dont le titre est encore plus admirable, les *Gesta Dei per Francos*, la

[1] Les historiens du XIIe siècle remarquent que, par le mariage d'Isabelle de Hainaut avec Philippe-Auguste, la race de Charlemagne remonta sur le trône de France : « Regnum Franciæ reductum ad pro« geniem Caroli Magni, » dit la chronique de Marchiennes.

Chanson d'Antioche, écrite dans le nord de la France, rend accessibles à tous les merveilleux tableaux de la Croisade; et, sans doute, bien des récits rimés du même genre circulaient alors, qui sont aujourd'hui perdus. De même que les rhapsodes chantaient dans les cités de l'Hellade la colère d'Achille, le long séjour des Grecs devant Troie et Priam égorgé au pied de l'autel domestique, des ménestrels, errant de ville en ville, dépeignaient dans leurs vers la jalousie de Bohémond et de Tancrède, les souffrances des croisés près du torrent desséché de Cédron, près de la source tarie de Siloé, et Godefroi refusant de porter une couronne d'or, là où celle du Christ n'avait été tressée que d'épines.

Mais cette forme n'est pas encore assez populaire, ni assez rapide. A côté des clercs, qui savent le latin, à côté des ménestrels, qui composent des vers, les chevaliers réclament aussi une place; ils veulent faire connaître eux-mêmes ce qu'ils ont fait. Ce sera un récit simple, sincère, où les événements seront inscrits à mesure qu'ils se présenteront. Ce récit, on le nommera la chronique, et nous le découvrons à la même époque, en Champagne et dans le Hainaut, car on ne peut pas séparer le nom de Geoffroi de Villehardouin de celui de son continuateur, Henri de Valenciennes.

Bientôt d'autres chroniques sont abordées, où l'on racontera non-seulement les expéditions lointaines, mais aussi les événements de l'histoire intérieure, ceux qui concernent les familles les plus illustres, ceux qui intéressent tout le pays. Les chroniques que Baudouin d'Avesnes fit rédiger au château de Beaumont, sont

antérieures de quelques années aux chroniques de Saint-Denis. Commencées vers 1275, elles se continuèrent de génération en génération, dans ce même château de Beaumont, à l'ombre duquel s'élevait le toit de la famille de Froissart.

Froissart est né dans la patrie même de la chronique s'adressant à tous dans la langue qui est comprise de tous. Mais il n'est pas moins vrai d'ajouter que celui qui doit immortaliser la chevalerie, a vu le jour là où elle se couvrit de plus de gloire. « Nous croyons, écri-
« vait le second empereur latin de Constantinople, que
« la puissance divine a répandu jusqu'aux extrémités
« de la terre la gloire qu'a acquise la terre de Hainaut.
« — Il est notoire, répétera à la fin du XVe siècle l'au-
« teur de la *Chronique de Jacques de Lalaing*, que jadis
« au pays de Hainaut estoit la fleur de chevalerie. »

Ces souvenirs entouraient le berceau de Froissart à Valenciennes. C'était au pied de ses murailles que s'étaient réunis en armes les intrépides chevaliers qui, malgré la trahison et mille périls de tout genre, conquirent sur les rives lointaines du Bosphore la plus vaste cité du monde, défendue par trois cent mille ennemis, et qui y élevèrent sur le pavois leur noble chef, en jetant sur ses épaules la pourpre de Constantin. Tout récemment encore, c'était aussi à Valenciennes, qu'une reine d'Angleterre, fugitive et désolée, était venue, comme jadis le fils d'Isaac Comnène à Zara, implorer l'appui des chevaliers du Hainaut et leur confier le soin de venger ses droits et ses malheurs. Villehardouin avait raconté la chute de Byzance ; c'est Froissart qui nous

apprendra comment quelques épées non moins redoutables que celles qui avaient fait trembler l'Orient, ramenèrent la princesse exilée aux bords de la Tamise.

Cependant la folie du comte Guillaume III et les sanglantes discordes qui marquèrent la régence d'Aubert de Bavière, avaient depuis quelques années bien affaibli la renommée de la cour de Hainaut, surtout si on la comparait à une cour voisine où régnait cette illustre maison de Luxembourg, toujours si prodigue de bienfaits pour les lettres.

Lorsque Froissart portait ses vers à Bruxelles au duc Wenceslas, la cour de Brabant conservait un éclat égal à celui dont elle avait joui un siècle auparavant, à l'époque du roi Adenés; car il y rencontrait Guillaume de Machault, Eustache Deschamps et Philippe de Maizières.

Guillaume de Machault était à la fois versificateur, musicien et vaillant homme d'armes. Pendant trente ans il avait servi le roi de Bohême, et il répétait sans cesse dans ses vers la devise des preux :

> Onneur crie partout et vuet :
> Fay que doys, aviengne que puet.

Il est assez vraisemblable que Guillaume de Machault composa pour Wenceslas le dit du *Remède de Fortune* ou de l'*Écu Bleu*. Parmi les ballades, lais et rondeaux qui y sont insérés, ne retrouverait-on pas quelques œuvres poétiques du duc de Brabant? Dans les comptes de Jean de Châtillon, on appelle Machault l'auteur des *Biau dys*. Pendant sa vieillesse, il s'était retiré à Reims

et c'est ainsi qu'il faut expliquer ces vers de Froissart dans le *Buisson de Jonèce :*

Je cheminois en ce voyage
En paix, en joie et en revel,
En chantant un motet nouvel
Qu'on m'avoit envoyé de Rains.

Eustache Deschamps, élève de Guillaume de Machault, s'écriait comme lui :

Fay ce que dois et aviengne que puet.

Poëte élégant, quoique parfois trop peu sévère, ayant pour amis Guillaume de Melun parmi les chevaliers français et Guichard d'Angle parmi les chevaliers anglais, c'est-à-dire les mêmes amis que Froissart, il avait pu le voir à Bruxelles, et il le rencontrera de nouveau à l'Écluse, où, témoin comme lui des gigantesques armements de la France, il dira à Charles VI :

Noble lyon, pourvoiés vostre gent ;
Vivres, vaisseaux aient sans scrupule.
N'aiés le nom, par le défault d'argent,
D'escrevice qui en alant recule.

Eustache Deschamps eût pu être chroniqueur comme Froissart. Quelques fragments sur la mort de Marcel, intercalés dans ses poésies, offrent tous les caractères de l'éloquence narrative : on sent dans ses écrits, comme dans ceux de Froissart, et plus vivement peut-être, le véritable sentiment national de l'époque, une profonde

sympathie pour les misères du peuple, qui ne s'abaisse jamais jusqu'à excuser la sédition des maillotins, un dévouement sans réserve aux institutions monarchiques et chevaleresques, qui s'afflige plus vivement des vices des grands.

Machault, en servant le roi de Bohême, Froissart, en faisant revivre sa mémoire, avaient appris l'un et l'autre à honorer la gloire et le malheur. Ils admirèrent la noble persévérance et le généreux dévouement du bon roi Pierre de Chypre[1]. Tous les deux le célébrèrent dans des poëmes ; mais, parmi les hommes qui éprouvèrent le même sentiment de respect et de vive sympathie, il y en eut un qui fit encore plus que Froissart et Machault ; car, s'il aida le roi de Chypre de sa plume, il le défendit également de son épée. C'est Philippe de Maizières qui fut aussi l'ami d'Eustache Deschamps, car il disait à Charles VI dans le *Songe du vieil pèlerin :* « Tu peux bien lire et ouïr les dictiers vertueux de ton « serviteur Eustace. »

[1] Lorsque Froissart et Machault parlent du roi de Chypre, on retrouve les mêmes pensées et presque les mêmes mots :

« Si le noble roi de Chipre, Pierre de Lusignan, qui fu si vaillant « homme et de si haute emprise, eust longuement vescu, il eust tant « donné à faire au soudan et aux Turcs, que depuis le temps de « Godefroi de Bouillon il n'eurent tant à faire. » *Chron.* III, 25.

Je ne truis pas en escript
Que, depuis le tans Godefroy
De Buillon qui fist maint effroy
Aux Sarrasins, fust homme né
Par qui si mal fussent mené.

MACHAULT, *ms. de Paris.*

C'était à la cour de Wenceslas que le roi Pierre de Chypre avait trouvé, lors de son voyage en Occident, l'enthousiasme le plus vif, les promesses les plus sincères. Mais entre tous les chevaliers et écuyers de Flandre, de Brabant, de Picardie et des bords de la Meuse, qui au XIVe siècle s'associèrent à cette croisade trop peu connue, il n'en est aucun que l'on puisse comparer à Philippe de Maizières. On manquait de navires pour transporter les croisés en Orient : il se souvint de Villehardouin et alla haranguer à Venise le doge et le peuple qu'il persuada par son éloquence. Bravant les tempêtes et les naufrages, combattant au premier rang contre les Sarrasins, et souvent, comme il le dit lui-même, « habandonné en terre, comme mort, d'amis et « d'ennemis, » puis élevé aux fonctions de chancelier et non moins distingué par sa prudence que par son courage, il eût, cent ans plus tôt, été le libérateur de ces rives éloignées d'où la croix se retirait à peine : comme Villehardouin, il eût pu être aussi l'historien des victoires préparées par ses conseils ou décidées par sa valeur.

Philippe de Maizières, Eustache Deschamps et Guillaume de Machault accueillaient sans doute avec une sympathie toute fraternelle le clerc de la reine d'Angleterre.

La clergie et la science étant deux mots reconnus synonymes au moyen-âge, il en résultait qu'un clerc était considéré, pour peu qu'il méritât ce titre, comme également instruit dans toutes les branches des connaissances humaines. « O gent bien conseillie ! s'écrie

« Christine de Pisan s'adressant aux clercs, o gent « eureuse ! je dy à vous les disciples d'estude de sa- « pience, qui par grâce de Dieu et de bonne fortune ou « de nature, estes appliqués à encerchier la haultesse « de ta clère resjoïssant estoille, c'est assavoir sa- « pience, prenés diligemment che trésor, buvés de celle « claire et saine fontaine. Car quele chose est à homme « plus digne que science? Certes, tu qui le désires et te « y emploies, tu as esleu glorieuse vie.. Je ose tenir, « quoyque seulet die, qu'il n'est joie, ne trésor semblable « à celui de l'entendement. Si ne vueilliés resongnier « nul labour ou paine, vous champions de sapience; « car, se vous le avés et bien en usés, vous estes nobles, « vous estes riches, vous estes tous parfais [1]. »

[1] Christine de Pisan, *Livre de policie*, ms. de la Bibliothèque de Bourgogne.

XVI

FROISSART A LESTINES.

—

Froissart quitte la cour de Brabant et devient curé de Lestines. — Les taverniers. — Le prévôt de Binche. — Souvenirs de Lestines.

Un moment arriva où l'on entendit, au milieu des fêtes et des behourds de la cour de Brabant, retentir un cri de guerre. L'archidiacre de Hainaut, Jean T' Serclaes et d'autres députés envoyés vers le duc de Juliers, pour qu'il fît cesser les déprédations dont se plaignaient les marchands des foires du Rhin, n'avaient obtenu aucune réponse satisfaisante, et le duc Wenceslas avait réuni ses chevaliers pour tirer vengeance de ces insultes. « Pour ce jour, dit Frois-« sart, le duc avoit dalés lui quatre écuyers de grand' « volonté et grand' vaillance, et bien taillés de servir « un hault prince ; car il avoient vu plusieurs grans « faits d'armes. » L'un d'eux était le prévôt de Binche, messire Gérard d'Obies, mais tout son courage fut inu-

tile. La bataille de Bastweiler fut pour le duc Wenceslas une véritable journée de Crécy [1]. Seulement, cette fois ce ne furent pas les archers génois qui *empêchèrent la voie* aux chevaliers et aux hommes d'armes, mais les bourgeois de Bruxelles qui s'étaient montrés plus disposés à bien dîner qu'à bien combattre, car ils portaient « bouteilles pleines de vin troussées à leurs « selles, et aussi pain et fromage ou pastés de saumons, « de truites et d'anguilles, enveloppés de belles petites « blanches touailles [2]. » Gérard d'Obies les chassa en frappant leurs chevaux de son glaive. Il oubliait que ces bourgeois avaient, sous la conduite d'Éverard T' Serclaes, rendu par leur courage au duc Wenceslas les clefs de sa capitale, alors que ses plus braves chevaliers s'étaient dispersés en voyant le sire d'Assche abandonner sa bannière.

Wenceslas, tombé au pouvoir de ses ennemis, fut conduit au château de Niedecken, mais sa fierté restait inébranlable. Il apprit un jour que le duc de Juliers s'était amusé à essayer une superbe cotte d'armes, toute

[1] Froissart rapporte que la bataille de Bastweiler empêcha Wenceslas de s'unir à Édouard III contre la France, pour laquelle son père avait si noblement succombé à Crécy. Cependant l'Angleterre s'efforça plus tard de renouer en Flandre et en Hainaut la ligue qu'elle projetait. L'évêque de Londres se rendit en Flandre (janvier et février 1372), et Jean Thorp en Hainaut *in secretis nunciis* (juin et juillet 1372). *Rôles au Record-office.*

[2] *Chron.*, éd. Buchon, livre III, ch. 93. Froissart revient plus loin sur *l'aise des Brabançons* : « Car, où que il soient ou que il vont, il « veulent estre en vins et en viandes et en délices jusques au cou. » *Chr.* livre III, ch. 114.

tissue d'or, que la duchesse de Brabant envoyait à son époux prisonnier. « Croit-on, s'écria-t-il, que le fils d'un « roi doive porter les vêtements qui ont déjà servi à « Guillaume de Juliers? » Et il la donna au héraut qui la lui avait apportée [1]. Il fallut l'intervention de son frère, l'empereur Charles IV, pour qu'il fût rendu à la liberté, après une captivité de près d'une année.

Pendant longtemps, la cour de Brabant fut déserte et délaissée. Non seulement le paiement de la rançon de Wenceslas avait fait réduire toutes les dépenses, mais on avait vu aussi, au mois de février 1372, les députés des communes du duché de Brabant, s'unir par une étroite fédération, comme cela s'était fait en Flandre du temps de Jacques d'Artevelde.

Cette même année 1372, Froissart se retire à Lestines. Des relations de famille paraissent lui avoir fait préférer cette résidence. Depuis un siècle, une branche des Froissart de Beaumont s'était fixée à Lestines. Un cartulaire de 1265 mentionne « la maison Froissart » à Lestines. On y cite aussi Évrard Froissart et Henri Froissart qui y vivaient à la même époque [2].

[1] ZANTFLIET, *Ampl. coll.*, t. V, col. 297.

[2] *A Lestines et Brai.*

Henris Froissars, en mai, XLVIII d. ob.; à le S. Andriu, XXXV d. ob.

Li cuens a cascun an sor une maison ki fu à Wauket le Pourit, séant devant le maison Froissart à Lestines, III s. par an.

A Lestines.

Froissars, I d. (à le S. Andriu).

Cens de le mairie de Brai, à le S. Andriu et au mi-mai.

Évrars Froissars, v d. à cascun terme. (Archives de Mons.)

Au XIVe siècle, on retrouve encore les Froissart à Lestines. Une femme nommée Madeleine ou Maigne la Froissarde y vendit, en 1375, quatre bonniers de terre[1]. Elle était veuve de Jean Huiart, qui fonda un obit pour lequel le curé de Binche recevait deux sous s'il célébrait lui-même la messe, et qui, de plus, légua une somme de deux cents florins à prendre n'importe où « à camp, « à bourck et à ville » à Henri Froissart, maimbour de ladite Maigne la Froissarde[2]. Henri Froissart paraît

[1] De Maingne le Frouissarde pour IIII bonniers de terre gisans en pluiseurs pièces veudus à Jean Couillet XI fr. de Haynau le bonnier (Compte n° 8768 aux *Archives du Royaume*).

[2] C'est à M. de Villers, archiviste de l'État à Mons, que nous devons la publication du testament de Jean Huiart :

« Sacent tout : Que Jehans Huiars, fieus Thiéry Huiart, de Peissant, en se boin sens, en se boine mémore, de se pure et franke volenté, en point, en tamps et en lieu que bien le peut faire, a fait ses lais, ordenances u darainne volenté, en le manière que chi-apries s'ensuit. Premièrement, a lidis Jehans laissiet à le ville de Binch, pour avoir le terre de gésir ou moustier de leditte ville, II s. blans de rente par an à tousjours. *Item*, a-il laissiet pour faire l'obiit de luy et de Maigne le Froissarde, se femme, V s. blans à payer cascun an, à tous jours, au jour que on fera ledit obiit, desquels li curés de l'église de leditte ville de Binch, s'il dist le messe, ara II s., et s'il ne le dist, XII d. ; li cappellains, s'il le dist, II s., et se ce non, XII d. ; li doy glisier de ce lieu, XII d., cascuns VI d., et li luminaires Nostre-Dame doudit lieu, XII d. Lesquels VII s. blans de rente par an à tous jours hiretaulement devant dis, il a laissiés et ordenés pour départir sique deviseit est, en telle manière que tantost apriès sen déchiès on doit sour tous les plus apparans meules et catels qui de luy demorroient où que ce fust, premiers prendre et avoir tout chou entirement que li VII s. blans par an hiretaulement devant dit poroient couster, assennés bien et souffisanment au los dou conseil les jurés chidesous nommés. *Item*, a lidis Jehans laissiet et congneut loyaument à

avoir été un personnage assez important. En 1372, il devint lieutenant du prévôt de Binche qu'il remplaça souvent [1]. Il fut envoyé vers la duchesse de

Thiéry Huiart, se père, dessusdit, ambatre, sitost que de lui ledit Jehan seroit deffallit, tant mains de ce que lidis Thiéris li pooit devoir, XL florins à l'escut à fleurs de lis Johannes de boin or souffissans de pois et de compte. *Item*, a lidis Jehans Huiars congneut et laissiet à Jehan de Lobbes et à Henry Froissard, comme mambours de le ditte Maigne le Froissarde, se femme, IIc florins à l'escut à fleurs de lis dou cuing et de le vraie forge et ensengne le roy Phelippon de Franche darrainnement trespasseit, de boin or, souffisans de pois et de compte : lequelle somme des IIc florins à l'escut Philippus dessusdis, lidit mambourck pueent et doivent, apriès les lais deseuredis remplis, cachier, prendre, avoir et emporter paisiblement sour tous les plus apparans meules et catels qui doudit Jehan seroient demoret apriès sen trespas partout ù qu'il soient et poront yestre seut, ne trouveit, à camp, à bourck et à ville. Et celi somme des IIc florins Philippus toute entirement devant dite, lidit mambourck doivent sauver et warder à-oes et pour le ditte Maigne le Froissarde, sans parçon faire à autruy. Lequelle mamburnie devant ditte, lidit mambourck emprisent bien et souffisamment par ensi que on ne les en puet, ne doit par droite loyal convenence yaus, ne leur remanant poursuir, ne aproismier fors de çou tant seulement qu'il en aroient pris, rechiupt u leveit; et avoeck chou, tous tels cous, frais, despens et damaiges qu'il aroient u avoir poroient en celi occoyson, ce seroit, yestre doit et deveroit dou tout au coust et au frait des biens de ledite mamburnie. A ces lais, devises et ordenances devant dittes faire, laissier, ordener et deviser par ledit Jehan Huiart, furent comme juret de Binch et pour chou espécialment appielleit : Lambiers Rauwemans, Jaquemars Li Moinnes, Piérars Li Winechiers. Che fu fait en l'an de grasce M. CCC et LV, le lundy prochain devant le jour Sainct-Piére aoust entrant (*Ann. du Cercle Archéol. de Mons*, t. VIII, p. 124). »

[1] *A Henri Froissart, liquels fu lieutenans dou prévost, depuis le mois de septembre l'an LXXII qu'il vint en l'offisce, jusques au mois de septembre l'an LXXIII, et fist ce terme, en l'absence dou prévost, çou qui à l'offisce appartient* (Comptes de la prévôté de Binche).

Brabant au mois de septembre 1373 et aux mois de mars et de juillet 1374. Son nom se retrouve à chaque page dans les comptes de la prévôté de Binche [1].

Du reste, il semble que l'arrivée de Froissart dans ce pays ait eu lieu sous d'assez tristes auspices. Il prêta de l'argent et ne fut pas bien payé; il en emprunta lui-même aux Lombards et ne paya pas mieux. C'est ce que nous voyons par les comptes de la prévôté de Binche au chapitre : « *Dons donneis sour plusieurs* « *pour debtes faire avoir* [2]. »

Froissart se lassa-t-il de ces misères et de ces embarras indignes de lui? Éprouva-t-il, après la mort de la reine d'Angleterre et après la défaite de son nouveau protecteur le duc de Brabant, une de ces émotions profondes qui révèlent à l'esprit l'inanité des choses du présent et le portent aux graves contemplations de l'avenir? La cure de Lestines devint-elle vacante en ce moment? Nous ne pouvons résoudre complétement aucune de ces questions; mais nous savons que vers cette époque il entra définitivement dans le clergé, et, en 1373, nous le voyons installé au presbytère de Lestines.

[1] Le compte de 1379 mentionne « l'aviesture », au profit de Henri Froissart, d'une maison à Lestines.

[2] *Donneit par Jehan Froissart sour Everart Gillebault pour* C *sous faire avoir*..... XX *s.*

Donneit par Jehan Froissart sour Binchois pour XXXIII *s. faire avoir*..... VI *s.*

Donneit par les Lombars sour Jehan Froissart pour XXX *s. faire avoir*..... VI *s.*

(Archives générales du royaume, n° 15030.)

Ce compte commence le 6 septembre 1372.

C'est à une lieue de Binche que se trouve le village qu'on nommait Lestines-au-Mont pour le distinguer du village voisin de Lestines-au-Val. Froissart lui-même appelle Lestines une *grant ville*, et ce qu'il dit du bénéfice attaché à son titre de curé permet de croire qu'il était important. Nous apprenons d'ailleurs, par quelques lignes de Folcwin, abbé de Lobbes, que, dès le Xe siècle, il était l'objet de convoitises et d'usurpations plus ou moins fréquentes [1], et il était encore assez considérable au XIVe siècle, pour que cette cure fût placée, dans un tableau de répartition de taxes ecclésiastiques, immédiatement après celles d'Alost et de Malines [2]. Nous savons de plus que la collation du bénéfice de Lestines dépendait du chapitre de Cambray. Wenceslas et Jean de Blois, alliés tous les deux à la maison de Robert de Genève, alors évêque de Cambray [3], purent lui adresser en faveur de notre chroniqueur quelques recommandations qui furent d'autant mieux reçues que ce prélat appartenait aussi d'assez près à la maison de

[1] Lephtinas nomen est fundi in page Hainoensi, olim sedes regia cum adhuc pax et justitia sibi obviarent in terra, nunc in beneficium plurimis distributus, vix sufficit annuis redditibus unius. *Mirac. S. Ursmari, ap. Boll.* Il y avait à Lestines une maladrerie.

[2] *Cameracum christianum*, éd. de M. Leglay, p. 498. Lacurne de Sainte-Palaye a confondu Lessines (près de Grammont) et Lestines (près de Binche). Lestines n'est aujourd'hui qu'un village de 1900 habitants.

[3] En 1294, les chanoines de Cambray se plaignaient près du comte de Hainaut des obstacles apportés à la perception des redevances qui leur étaient dues à Lestines. D'autre part, on voit par un acte de 1195 que le comte de Hainaut avait une part dans les dîmes de Lestines (*Archives de Mons*).

Savoie, dont Froissart avait reçu les bienfaits à Chambéry.

Rapprochement remarquable! L'évêque de Cambray, Robert de Genève, à qui put être présentée cette requête, l'archidiacre de Valenciennes, Pierre Roger, à l'avis duquel elle fut peut-être soumise, devaient tous les deux occuper le trône pontifical, transféré par le premier à Avignon, rétabli par le second à Rome.

Indépendamment de son bénéfice, Froissart recevait, paraît-il, une pension du duc de Brabant, qui de plus lui faisait remettre chaque automne, après la moisson, quelques muids de blé [1]. Mais Froissart n'était pas plus économe de son blé que de son argent, et il dit lui-même dans le *Dit du Florin* :

Si n'enmas-je bleds en greniers.

En relisant avec soin les documents du temps, on trouve près de Froissart deux hommes qui, par leur nom, semblent au premier abord appartenir à la même famille : Moreau de Lestines et Jakemet de Lestines. L'un, Moreau de Lestines, était un brave chevalier qui,

[1] Par un plakiet de monseigneur à messire Jehan Froissart, curet de Lestines-ou-Mont, le pénultiesme jour du mois d'octobre l'an LXXIIII, délivret VI muis.

Par un plakiet de monseigneur le duc donnet à messire Jehan Frouissart, curet de Lestinnes-ou-Mont, le XVIIIe jour dou dit mois, délivret à lui VIII muis de blet (octobre 1375).

Par un plakiet de monseigneur le ducq donnet le XIe jour de décembre l'an LXXVI, à monsieur Jehan Froissart, curet de Lestines-ou-Mont, délivret, siqu'il appert par celui plakiet, IIII muis (*Comptes de la prévôté de Binche*).

mayeur de Londres comme Colard Ninin l'était de Lestines?

Froissart se trouvait à Lestines au milieu d'un pays dont les richesses s'étaient développées pendant une longue paix, bien qu'une ou deux fois la crainte d'une invasion venue des bords de la Meuse y eût répandu la terreur. Les habitants, par leur opulence, justifiaient en quelque sorte le mot célèbre prononcé par Louis XI un jour qu'il voulait flatter ceux qu'il convoitait, « que « berger de Hainaut vaut autant que prince. » Portés aux fêtes et à la joie, ils semblaient se plaire aux jeux de la poésie, et assez près de Lestines, à Haingne, on couronnait chaque année un roi des ménestrels [1]. Marot a dit depuis :

Ceux de Hainaut chantent à pleines gorges.

Mais ces divertissements rustiques ne pouvaient suffire à Froissart. Il allait saluer le duc et la duchesse de Brabant dans leur château de Morlanwez, dans leur hôtel de Binche, dans leur maison de Merbes [2], et souvent aussi il entreprenait le voyage de Bruxelles pour leur offrir quelques vers en échange desquels il obtenait de beaux moutons ou une cotte-hardie. Mais il ne faut pas croire que les relations de Froissart avec Wenceslas se

[1] Au roy des ménestreux de la procession de Haingne en l'aide de le fleste qu'il font là endroit, III rasières de bleid (*Comptes de la prévôté de Binche*, 1382).

[2] Gilles li Muisis rapporte, dans un ouvrage inédit, que l'abbaye de Saint-Martin de Tournay engagea à la fois Saint-Amand à Pierre de Galard, et Merbes au sire de Barbançon.

bornassent là. Elles avaient un côté moins léger. Souvent l'entretien se prolongeait sur les affaires les plus graves du temps; le duc de Brabant disait au curé de Lestines « combien lui déplaisoit grandement le schisme « de l'Église. » Et Froissart ajoute : « Je fus moult privé « et acointé de lui. »

Les nombreuses libéralités du duc de Brabant sont rappelées dans les comptes de la prévôté de Binche. Elles nous apprennent que Wenceslas était à peine sorti de sa captivité depuis une année, lorsque, malgré ses embarras d'argent, il maintint son généreux patronage au curé de Lestines [1].

[1] A monseigneur Jehan Frouissart, cureit à Lestines-ou-Mont, par un plakiet soubs le sinet de monseigneur, XX pettis moutons qui valent XXVII livres (19 septembre 1373).

De par le duc de Lucembourc et de Braibant, mandons et commandons à vous nostre prévost de Binch, que vous donnés et payés au nom de nous à messire Jehan Froissart, curet de Lestines-ou-Mont, porteur de cestes, la somme de XII francs franchois que nous lui devons pour certaines besoignes qu'il nous a baillies et délivrées (2 mars 1374).

Par les lettres ouviertes de monseigneur sous le plakiet de son sayaul, données à monseigneur Jehan Froissart, cureit de Lestines-ou-Mont, le second jour dou dit mois, dont nuls ne doibt compter, siqu'il appert par le dit plakiet, XII frans françois : au dit fuer vallent XXII l. IIII s. (2 mars 1373, v. st.).

Par lettres de monseigneur le ducq, donneit à Brouselles le quart jour de juing l'an LXXVI, délivreit à monseigneur Frouissart VIII moutons qui valent VI frans françois : monte au dit pris VII l. IIII s.

Par un plakiet de monseigneur, donnet à messire Jehan Froissart, cureit de Lestines, IIII doubles moutons : vallent VII livres IV sous (4 juin 1376).

Par lettres de monseigneur le duc, délivreit à monseigneur Fruussart VII moutons de Brabant (même date).

Froissart se rendait parfois à Mons dont les habitants méritaient le reproche de trop chercher à faire boire [1] ; il était toujours bien reçu par le duc Aubert de Bavière qui gouvernait le Hainaut.

Le duc Aubert premièrement
M'a à toute heure liement
Recoellié que vers li aloie,
Et grandement mieuls en valoie.

Souvent aussi il se reposait à Beaumont. C'était là que se trouvait le berceau de sa famille, et le château était habité par les princes de la maison de Blois [2]. Il se plaisait également à visiter dans les châ-

Le duc de Luccembourg et de Brabant : Provost de Binche, nous vous mandons et volons que vous délivrés à nostre bien-ameit messire Jehan Froissart, cureit de Lestines, wyt petis moutons, lesquels donneit li avons (4 juin 1377).

Par lettres de monseigneur le duc, donneit à messire Jehan Fruissart VI francs françois, vallent VII livres X sous (27 avril 1379).

Le duc de Luccembourch et de Brabant : Jakemin de la Tour, lieutenant de nostre receveur de Binch, nous vous mandons et commandons que à messire Froissart, porteur de cestes, vous payés et délivrés de par nous sys frans franchois, que donné ly avons sur aucuns ouvrages que commandé li avons à faire, et les mettés en vostre compte ; nous les vous y ferons rabattre parmi ceste cédulle infichie de nostre séel. Donné à Bruexelles, le XXVIIe jour d'avril l'an M.CCC et dys-noef. (*Comptes de la prévôté de Binche et de la recette de Brabant.*)

[1] Froissart assista probablement aux joutes qui avaient lieu dans les villes voisines, comme celle de Mons aux « Caresmiaux » de l'an 1378.

[2] Dans un acte passé au Quesnoy le mercredi après la Toussaint 1336, on voit que le sire de Beaumont remit à sa fille unique, lors de son mariage avec Louis de Blois, tout ce qu'il possédait à Lestines ; mais il s'agissait non pas de la seigneurie de cette ville, comme l'ap-

teaux voisins de vaillants et nobles seigneurs qui le comblaient de leurs bienfaits et qui devaient recevoir de lui bien plus qu'ils n'avaient pu lui donner.

Avec quel empressement Froissart n'interroge-t-il pas les chevaliers du Hainaut ! Ne dit-il pas dans un de ses poëmes :

> En Haynau m'en revenrai ,
> Et des segnours compte y tenrai
> Que j'y ai véus et servis ,
> Qui ne m'y voient pas envis.

Il ne laissera jamais passer une occasion de raconter leurs exploits et de louer leur valeur, en ajoutant à leur nom celui du pays où ils sont nés [1]. Tantôt il nous montre Alard de Donstienne détruisant aux bords de la Loire la bande de Robert Briquet; tantôt ce sont les sires d'Antoing, de Ligne, d'Havré, qui dressent leurs tentes sur les rivages de l'Afrique. Ailleurs, c'est Thierry de Soumain qui saisit et écarte les lances que les assiégés de Ville-Lopez dirigent contre lui; moins heureux au siége de Ribedave, il y a le bras

pelle Froissart, mais de quelques terres peu importantes. La seigneurie de Lestines, comme le prouvent plusieurs actes, appartenait au comte de Hainaut (*Archives de Mons*).

[1] Ce sentiment patriotique se révèle ou se laisse deviner partout. Le comte de Nevers, ayant relâché à Clarence, port du golfe de Patras, y rencontra Bridoul de la Porte, qui revenait de Jérusalem. « Si lui « firent tous bonne chère, pour tant qu'il le virent homme de bien et « natif de Hainaut. » *Chron.* livre IV, ch. 59. Une charte du 19 mai 1412 cite Jean, dit Bridoul, de la Porte, bailli des terres de l'évêque de Liége au pays de Hainaut.

percé d'un vireton, mais il mérite à sa mort les larmes du duc de Lancastre, « comme escuyer d'honneur et de « vaillance. »

Les chevaliers et les écuyers du Hainaut prirent part à tous les combats et se mêlèrent à toutes les guerres. « Or pensés adont, dit Froissart, si, lorsque les gentils « hommes se appareilloient, les dames et les damoi- « selles estoient joyeuses. Il faut vous dire : non. » L'accueil qu'ils recevaient au retour des batailles, couverts de cicatrices et de trophées, n'en était que plus tendre et plus joyeux. Mais les joutes ont aussi leur éclat et leur gloire, soit que le sire de Donstienne y brille sous les yeux de la jeune duchesse de Bourgogne, soit que Jean d'Aubrecicourt y reçoive le prix de la main de la reine de Portugal [1].

Froissart, dans un poëme écrit à Lestines, cite tour à tour les seigneurs qu'il voyait le plus souvent :

.... Le sénescal, Diex li vaille,
Car c'est un seignour de grant vaille
Et qui m'a donné volentiers ;
Car ensi com uns siens rentiers,
Où qu'il me trouvast, ne quel part,
J'avoie sus le sien ma part ;
Et le seigneur de Moriaumés
De qui je sui assés amés.
Encor en y a qui vendront

[1] Jean d'Aubrecicourt se signala aussi dans la fameuse joute de Saint-Engelbert, et, comme ses relations avec Froissart sont connues, nous lui attribuons les détails si complets que nous trouvons dans les *Chroniques* sur tout ce qui s'y passa.

Et qui mi mestre devendront,
Car il sont jone et à venir ;
Se m'en pora bien souvenir
Quant je ferai un aultre livre.
Mès tous ceulx qu'à présent vous livre,
M'ont largement donné et fait ;
Si les recommende et de fait,
Ensi qu'on doit, et sans fourfaire,
Ses mestres et ses seignours faire.

Le sénéchal de Hainaut, Jean de Werchin, son fils, Jacques, sire de Walincourt, Jean de Moriaumés, sire de Bailleul et de Fontaines, Nicolas de Houdeng, sire d'Espinoy, Jean de Barbançon, sire de Donstienne, Bridoul de Montigny étaient les plus fidèles amis de Gui de Blois.

Tous ces noms se retrouvent dans les chroniques de Froissart, mais ce n'est pas sans raison qu'il place au premier rang celui du sire de Werchin « qui moult « estoit vaillant homme et moult renommé en armes. »

C'est le sire de Werchin que Christine de Pisan choisissait pour juge des débats d'amour en lui disant :

Bon séneschal de Haynaut, preux et saige,
Vaillant en fait et gentil en lignaige,
Loyal, courtois de fait et de langaige,
Duit et appris
De tous les biens qui en bon sont compris.

Et elle ajoutait dans le *Débat des deux Amans* :

Le séneschal de Hainaut, or voyés
S'il est d'amours à droit bien convoyés.

Ses jeunes jours sont-ils bien employés ?
Est-il oiseulx ?
Va-il suivant armes ? Est-il pareceux ?
Que vous semble-il ? Est-il bien angoisseux
D'acquierre los ?

Trois générations de sénéchaux de Hainaut de cette famille prirent part aux guerres de leur temps. En 1340, c'est Gérard de Werchin qui entreprend « une grand « appertise d'armes, laquelle doit bien estre tenue en « grand prouesse. » En 1380, c'est son fils Jacques qui combat aux barrières de Gand ; en 1402, c'est Jean, son petit-fils, qui, se rendant en pèlerinage en Galice, défie tous les chevaliers de France et d'Espagne en l'honneur de saint Georges et de sa dame.

Parfois aussi Froissart allait à Binche voir le joyeux prévôt Gérard d'Obies qui ne faisait pas plus de cas de l'argent qu'Antoine de Beaujeu.

Aussi a fait Gérars d'Obies
Qui pas n'a vie aux oublies [1].

Gérard d'Obies était le confident le plus intime du duc Wenceslas. Il avait autrefois vaillamment fait la guerre ; mais depuis qu'il habitait Binche, il oubliait les combats pour les joutes, et les périls pour les danses et les banquets. C'était à lui que s'adressait Wenceslas quand il voulait inviter à ses fêtes les chanoinesses de Nivelles, de Mons et de Maubeuge, et les filles des

[1] *Dit du Florin.*

barons du Hainaut, telles que mesdemoiselles d'Aigremont ou mademoiselle de Trazegnies, et si le prévôt de Binche connaissait d'autres dames gracieuses et belles, il était autorisé à placer leurs noms sur les lettres qui lui étaient adressées de Bruxelles « sans superscription. » Parfois, pour rendre plus d'honneur aux nobles damoiselles dont il escortait le chariot avec ses hommes d'armes, il mettait sa ceinture en gage ; mais on ne l'en estimait que plus. N'arriva-t-il pas aussi au duc de Bourgogne, Philippe le Hardi, de mettre un jour sa ceinture en gage entre les mains du duc de Bourbon pour une partie perdue au jeu de paume ?

Gérard d'Obies [1] entretint avec Froissart de longues relations. Les unes, légères et joyeuses, sont rappelées dans ses poésies ; les autres, plus graves, ont laissé quelques traces dans ses chroniques [2].

Gérard d'Obies était chargé de l'éducation de messire Jean, bâtard du duc de Brabant. Il put recourir aux conseils de Froissart dans les soins qu'il lui donnait, car il lui fit étudier le moraliste favori du chroniqueur, *Dionysius Cato*, qui n'était, toutefois, qu'un faux Caton. Il avait payé deux sous six deniers *le roumanch de*

[1] Obies était un arrière-fief de la terre de Bavay dans la pairie de Chièvres. Le château fut brûlé par les Français en 1340. Il ne faut pas le confondre avec le château d'Obies près de Mortagne, qui appartenait à Jacques de Werchin.

[2] Nous avons fait usage d'un assez grand nombre de passages des Chroniques, où figure Gérard d'Obies. D'autres détails sur le prévôt de Binche trouveront leur place dans les tables biographiques et généalogiques. Froissart cite aussi un chevalier nommé Jean d'Obies qui mourut en Prusse.

Caton pour aprendre à l'escole [1] ; il acheta à peu près au même prix *un cornet à mettre encre ;* mais en même temps le jeune homme, jaloux des humbles volatiles des bourgeois, élevait des éperviers, et il arriva un jour, aux grands murmures de la commune, qu'ils fondirent sur le colombier que les habitants avaient placé au haut de leurs halles et y semèrent le deuil.

Pourquoi messire Jean habitait-il Binche? Quel était son âge? Y grandissait-il sous les yeux de sa mère? Nous n'aurions jamais soulevé ces questions, si dans les comptes de la prévôté de Binche, nous ne rencontrions, assez près du chapitre de la *viesture et de l'argent secq délivré à Jehan, le bastard monseigneur*, un autre chapitre où nous lisons à la première ligne : « A le demiselle de Boulant pour une pension de cent « livres tournois dont elle est asseurée le cours de sa « vie sous les revenues de Binche; » pension énorme puisque celle du sire d'Espinoy n'est que de soixante-cinq livres [2].

Pourquoi faut-il qu'après avoir vu les ancêtres d'Anne de Boulen arriver en Angleterre à l'époque où les charmes de Marie de Saint-Hilaire et de Catherine de Roët séduisaient le duc de Lancastre, nous retrouvions

[1] Le roumanch, c'est-à-dire la traduction française. Joinville parle « des drugements qui enromançoient le sarrazinnois. » On sait de quelle autorité jouissaient au moyen-âge les distiques attribués à Caton :

He knew not Caton, for his wit was rude,

dit CHAUCER dans les *Canterbury-Tales*.

[2] Comptes de Jean Galoppin, 1374, 1377 (*Arch. gén. du royaume*).

ici le même nom qui semble associé aux mêmes souvenirs, non plus à Berkhampstead, mais à une lieue de Lestines ?

Il paraît du reste que messire Jean ne fut pas le seul fils illégitime de Wenceslas confié aux soins de Gérard d'Obies. Les comptes de Binche mentionnent aussi messire Gille ou Guillaume, bâtard du duc, à qui on achète tantôt une cotte *grise et vermelle, pallée et wambisie en camoucas*, tantôt une cotte de fer, des bracelets de fer, un wantelet, une épée, une barbière de fer dont on fait un « houcecol. » Il se servit de son armure en accompagnant le prévôt de Binche au siége de Guillesteen.

C'était du reste un joyeux séjour que la Salle de Binche. Le prévôt l'avait récemment fait revêtir de nouveaux lambris par maître Jean des Espringales, et il l'avait aussi fait orner de splendides vitraux, œuvre de Jean Mullart, qu'on n'avait cru pouvoir mieux préserver de tout accident qu'en les faisant garnir de treillis de fer par le maître de l'artillerie du duc Aubert de Bavière. Sous les voûtes serpentaient des guirlandes de fleurs; on répandait sur le pavé un tapis de verdure, et c'était là qu'on servait sur des nappes de Bourgogne tantôt la meilleure venaison des Ardennes, tantôt du poisson de la Sambre et des œufs de Lestines assaisonnés de gingembre, de cannelle, de safran et d'autres épices dont il fallait noyer la chaleur appétissante dans des flots de vin de Saintonge ou d'Alsace. Gérard d'Obies prodiguait cette généreuse hospitalité aux princes et aux chevaliers qui suivaient la route de Bruxelles, notamment à Jacques de Bourbon, à Robert

de Namur, à Gérard de Beaufort [1], aux sires d'Espinoy et de Cantaing. En digne ami de Froissart, il faisait le même accueil à des ménestrels errant de pays en pays ; c'est ainsi qu'en 1374 il reçut à l'hôtel de la Salle les ménestrels du duc de Milan, et dix ans après maître Winancq et ses deux compagnons qui revenaient d'Aragon.

Parfois quelque méfait ou quelque alarme extérieure interrompait ces heureux loisirs.

Moreau de Lestines mourut, et le bâtard Philippot de Hoves, qui recueillit son domaine, osa tuer à Lestines un sergent du duc : ce qui fit mettre sa tête à prix. Un autre jour, une maison fut prise de vive force ; il fallut que Marchiaul, le sergent de Lestines, réclamât des renforts.

Tout ceci n'empêchait pas le prévôt de Binche d'être redouté dans tout le pays ; car sa justice était vigilante et sévère. Il payait « plusieurs bourdeurs et rapporteurs pour waitier et espyer malfaiteurs. » Les malfaiteurs saisis, Grisiaul, le roi des ribauds, ne les épargnait guère. Un gibet tout neuf avait été construit à Binche. S'il s'agissait d'une jeune fille, on la brûlait vive [2]. Les vieilles femmes étaient ou brûlées ou enterrées, « afowies » selon l'expression des comptes [3].

[1] Au château du Sauchoit résidait Gérard de Beaufort.

[2] Pour XXV fais de tilluel et XII faghos, desquels on ardi le dite baiselette, XXIV s. — Pour II kaisnes, dont li dite justicie fu loye à l'estacke, VIII s. — Donncit as compagnons sergans pour aller boire au revenir des dites gehines et justice, LII s.

[3] Marotte le Boskete fut arse à Binche ; sa fille eut l'oreille coupée.

Mais, il est bon de l'ajouter, le clergé s'interposait avec un zèle miséricordieux entre le juge et le condamné ; souvent même, sa compassion ne s'arrêtait pas là, et nous voyons qu'à la Chandeleur 1374, des poursuites furent exercées contre les prêtres et les clercs de Binche, qui avaient délivré deux malheureux auxquels on allait couper le poing.

Parfois ce n'étaient pas les tentatives des maraudeurs et des vagabonds, mais les jalousies et les rivalités politiques qui venaient troubler cette vie calme et joyeuse.

La châtellenie de Binche relevait du comté de Hainaut [1], mais Aubert de Bavière l'avait engagée au duc de Brabant [2]. De là, d'assez fréquentes contestations entre ces deux princes qui avaient entre eux bien d'autres démêlés [3].

[1] On lit dans le cartulaire des revenus du comte de Hainaut en 1265, fol. 80 :

A Lestines et à Brai et à Lestines-ou-Mont.

Si a li cuens toute justice, ost et chevauchie, et carvées à se besogne, et formorture de bastart ki muert sans hoir de se char et de se feme espousée, et formorture del estraier. Si a li cuens tout avoir estraier.

Nus tenavles n'a justice en le vile de Lestines, se ce n'est li cuens.

(Communiqué par M. de Villers, archiviste de l'État à Mons.)

[2] Par un acte du 10 mai 1366, le duc Aubert de Bavière avait engagé au duc de Brabant la châtellenie de Binche, dont Lestines faisait partie, pour sûreté d'un prêt de cinquante mille écus (*Archives de Mons*).

[3] Lestines payait chaque année la taille au duc de Brabant à la fête de la Saint-Rémy.

Un jour, le bruit se répandit que la guerre allait éclater entre le Brabant et le Hainaut. On disait que Wenceslas avait chargé le sire de Scoonvorst « de « faire assemblée de gens d'armes pour porter damage « en Hainaut [1]. »

A Bois-de-Haine, les sergents des deux princes se combattirent.

Le 28 mars 1373, Aubert de Bavière fit prévenir un grand nombre de seigneurs de bien garder leurs châteaux. Ces messages furent envoyés à Bridoul de Montigny à Ressay, au sire d'Espinoy à Espinoy, à Henri de Sanzelle à Faucignies, à Thierry de Sanzelle à Erquelines, au sire de Sorre à Sorre, au sire de Barbançon à la Boussière, au sire de Moriaumés à Fontaines, à Baudouin de Fontaines à la Marche.

Le 23 mars 1374, on proclama, de par le comte de Hainaut, « que cascuns fuist armés, apparilliés et « montés au son de la cloke, pour aller à la deffensce

[1] Le jour de Pâques fleuries 1373 (n. st.), le bailli de Hainaut vint à Binche, examina la ville et la forteresse, et recommanda aux jurés « d'en « estre si fort que dommage n'en peust advenir à monseigneur de Hai- « naut, et s'ils n'estoient assés forts, qu'on leur baillerait force et gens « pour aidier à warder. » Il ajouta que si le duc et la duchesse de Brabant venaient à Binche, on pouvait les recevoir avec leur hostel : « mais qu'on gardast tousjours la ville. » — « Et adont li dis prouvos « et jureit demandèrent au bailliu s'il tenoit monseigneur et madame « pour enemys dou pays de Haynau. » — Le bailli répondit que non. Sur cette réponse, « prévos et juret disent qu'ils laisseront tousjours « entrer monseigneur et madame, » mais toutefois « que tousjours, s'il « plaisoit Dieu, ils s'acquiteroient loyaulment ensi que boine gent « doivent faire. » On rendit compte de tout ceci au duc de Brabant (Compte 15030, *Archives du Royaume*).

« dou pays, se besoins estoit, et ossi, s'aucuns veoit « aucuns entrans ou passans ou dit pays non cong- « neus ou c'on soupçonnast d'estre enemis d'iceluy, que « tantost on sonnast clokes et assamblast le peule pour « ychiaus avoir et détenir. »

Enfin, le 20 octobre 1374, le comte de Hainaut envoya de nouveau « pour savoir quans kevaus il avoit « à Lestines et quel keval estoient, car adont avoit « doubte au pays de Haynau [1]. »

Telles sont les données que nous avons recueillies sur le séjour de Froissart à Lestines. Il reste à rechercher quels sont les souvenirs qui l'y rappellent aujourd'hui.

C'est sous l'empire d'un vif sentiment de curiosité, que j'ai entrepris un pèlerinage afin de visiter les lieux que Froissart habita. J'ai voulu les voir par une froide journée de la fin de novembre, comme il nous les décrivait, il y a près de cinq siècles, dans son poëme du *Buisson de Jonèce*.

C'était, nous dit-il,

La trentième nuit de novembre,
L'an mil trois cens treize et soixante,
Que nul gai oiseillon ne chante,
Car lors est plainement yvers.

L'ancien presbytère existe encore, et la façade du côté de la campagne est restée à peu près ce qu'elle était au XIVe siècle. Néanmoins, l'édifice est aujour-

[1] Comptes de la prévôté de Binche (*Archives du Royaume*).

d'hui bien délabré, et deux pauvres familles se le partagent. Il en est de même de l'enclos qui l'entourait, et quelques vieux pommiers rejetés dans les champs hors d'une étroite enceinte bâtie récemment semblent restés là pour rappeler que le verger de Froissart, source d'images qui lui étaient si chères, a subi le même sort que sa demeure. D'épaisses assises de pierres sur lesquelles la brique est venue reposer ses lignes régulières et mesquines, un puits large et profond, les débris d'un vieil escalier, annoncent que jadis cette demeure fut vaste et construite avec soin. Tout à côté, un bâtiment qui s'écroule, retrace également une époque reculée : c'est la *grange de la dîme* où jadis les habitants de Lestines venaient déposer aux pieds de leur curé la gerbe recueillie sur le champ où Dieu l'avait dorée de son soleil.

Lestines-au-Mont réunie à Lestines-au-Val, malgré tout ce que le temps en a détruit selon les traditions locales, est bien encore une *grant ville*, comme disait Froissart. Non loin du presbytère, s'élève l'église que l'on aperçoit, en venant de Binche, à une grande distance, car elle est placée sur l'ancienne chaussée qui se dirige vers Bavay. Un jour, sous les premiers successeurs de Clovis, quelque guerrier franc qui avait peut-être combattu à Tolbiac, éleva, au milieu de la voie romaine, sur une hauteur qui dominait le pays d'alentour, un oratoire qu'il dédia à saint Rémy, le pieux évêque qui avait converti le dominateur de la Gaule, et depuis ce jour, les chars des princes comme les haches des soldats se détournèrent avec respect devant cet

autel et devant cette croix. Telle fut l'origine de l'église de Lestines [1].

Deux siècles plus tard, les chefs d'une autre dynastie franque, les premiers Carlovingiens, se construisirent sur une colline opposée une villa ou un palais. C'est là que les évêques d'Austrasie rédigeront le tableau des superstitions des barbares ; c'est là que saint Boniface portera la parole avant de couronner par le martyre ses longs efforts pour évangéliser la Frise et l'Allemagne [2].

Entre ces deux collines roule sur un lit de rochers un ruisseau qu'alimentent à chaque pas des sources abondantes [3], et les maisons qui se groupent sur ses bords, remplissent pendant plus d'une demi-lieue une riante et paisible vallée. Celles qu'occupaient les taverniers étaient sans doute sur la place qui s'étend du presbytère à l'église. Après les vêpres ou le sermon, le bon curé les trouvait sur son passage et s'y arrêtait

[1] C'est en 1752 qu'on reconstruisit l'église en ne conservant que le clocher et une partie du chœur. Quelques dalles fort usées remontent au moins au XIVe siècle.

[2] Non loin de cette colline, mais plus près du ruisseau se trouvait le château de Moreau de Lestines : peut-être avait-on employé à le construire une partie des débris de la villa carlovingienne.

[3] Froissart nous apprend aussi, dans ce même poëme du *Buisson de Jonèce*, qu'il voyait *moult volentiers :*

Roses et églentiers,
Flourettes et verds arbrisseaus,
Graviers, fonténes et ruisseaus.

Le ruisseau, grossi par les mêmes fontaines, coule toujours sur les mêmes graviers : il n'a perdu que ses roses et ses fleurettes.

pour se reposer un peu des fatigues du prône ou de ses travaux historiques.

Si l'on monte à la tour de l'église, ou même si l'on se contente de se placer à l'extrémité du jardin de l'ancien presbytère, un vaste horizon se déroule de toutes parts. Des plateaux élevés, naguère parsemés de bois, aujourd'hui convertis en champs fertiles, s'étendent au loin, jusqu'à ce que leurs dernières lignes se confondent avec le ciel. Leurs contours vagues et vaporeux voilent ou laissent deviner à peine à l'ouest les tours de Mons. Vers le nord se trouvait le château de Binche, qui au XVIe siècle eut aussi ses *reviaulx* et ses *esbattements ;* plus loin était Mariemont, non moins célèbre à la même époque par ses fêtes, aujourd'hui également détruit ou ruiné. Plus près de nous, nous saluons encore les murailles blanches de l'abbaye de Bonne-Espérance où Philippe d'Harveng écrivait que la science était la première leçon et le premier devoir des princes, et, si nous portons nos regards vers le rideau d'arbres qui se prolonge au sud-est, nous y découvrons les plans avancés de ces bois de la Fagne, si connus de Froissart, qui à Beaumont abritaient le toit de ses pères et qui à Chimay devaient ombrager sa tombe.

Tel est le paysage qui entoure Lestines-au-Mont ; telle est la résidence que le premier chroniqueur du moyen âge s'était choisie sur un sol historique rempli de ruines et de souvenirs.

Quand je sortis de Lestines pour me diriger vers Bray qui avait autrefois le même mayeur, le vent soufflait avec violence et entraînait les rameaux dépouillés et

brisés des grands arbres. Plus de laboureurs dans les champs, plus de troupeaux dans les prairies. Déjà la nuit descendait des Ardennes, mêlant à ses brumes d'épais nuages chargés de grêle ou de neige, et je répétais en m'éloignant ces vers de Froissart :

Lors est plainement yvers ;
Si sont les nuits longes et grans.

Mais aucune lumière ne venait dissiper ces ombres. Des visions descendues du ciel ont cessé d'éclairer ces lieux où empereurs, chevaliers, chroniqueurs et ménestrels ont passé tour à tour. On n'y voit plus Vénus qui d'un regard chassait les frimas de novembre et ramenait le printemps avec l'air serein et attempré et les herbelettes étendant leur tapis touffu dans les prés, dans les jardins, dans les bois.

Rentrés estoit en sa caverne
Yvers, qui est large taverne
De pluie, de vent et de froit.

XVII

COMPOSITIONS POÉTIQUES.

—

La Prison amoureuse. — Le Buisson de Jonèce. — Ballades écrites en Hainaut.

Nous avons à peine esquissé ce qui, indépendamment des pieux devoirs du presbytère, eût pu absorber un esprit moins actif et moins persévérant que celui de Froissart. Le moment est venu de constater combien ces journées, loin d'être perdues en loisirs stériles, furent remplies de travaux de tout genre.

Pour Froissart comme pour beaucoup d'autres, la première forme des délassements littéraires fut la poésie. Rien ne semblait au-dessus de l'art de composer des vers destinés à célébrer la sagesse des princes, le courage des chevaliers et la beauté des dames. C'était d'ailleurs une vieille tradition qu'il n'y avait aucun moyen plus assuré d'obtenir la faveur et les présents des seigneurs, et comme de tout temps on lui a reconnu

le privilége de dispenser la gloire, ceux qui la lui devaient, ne croyaient jamais pouvoir la remunérer assez généreusement. On annonçait les succès, on faisait oublier les revers, et c'est ainsi que la muse, s'adressant aux princes et aux chevaliers, les excitait et les consolait tour à tour.

Nous ignorons si Froissart avait promis à Wenceslas la victoire sur le duc de Gueldre; mais nous savons qu'il porta le baume de ses modulations cadencées sur des plaies encore saignantes. Tel fut l'objet de son poëme de la *Prison amoureuse*, où il intercale quelques épîtres en prose et où il mêle, paraît-il, à ses propres vers ceux du duc de Brabant. Il est facile de reconnaître la puissante médiation de Charles IV dans les vers où Wenceslas s'exprime en ces termes :

Cil qui me tiennent sus foi
Pour prisonnier...
Auront de li si grant effroi
Qu'il me délivreront, je croi [1].

Ce qui dans la *Prison amoureuse* forme l'enseignement le plus noble, le plus élevé, le plus digne de lutter contre une grande infortune, c'est l'exemple de la gloire associée au malheur, exemple d'autant plus éloquent qu'en racontant la mort du roi de Bohême, Froissart s'adresse à son propre fils :

[1] Une pastourelle de Froissart est également consacrée à célébrer la fin de la captivité de Wenceslas. Les premiers vers permettent d'affirmer que Froissart était dès lors à Lestines.

Le bon roi que je nomme ci,
C'est cils qui remest à Créci,
Qui tant fu larges et courtois
Que de Prusce jusqu'en Artois,
Non, jusques en Constantinople,
N'i ot plus large, ne plus noble,
Et sa larghèce li valli.
Jà fu un temps qu'on l'assailli,
Pour guerroier à tous costés;
Mès il se trouva acostés
Au besoing de ses bons amis,
A qui donné, non pas promis
Il avoit, et fait ses beaux dons.
Méris l'en fu li gueredons;
Car là obtint à haulte honnour
Contre ses ennemis le jour.
. . . . . .
Diex li face vraie merci!
Vaillamment remest à Créci;
Car ens ou plus fort de l'estour,
L'espée au poing, les siens au tour,
Ala ses annemis combattre,
Et li ens ès plus drus embatre.
Là li monstrèrent grant service
Les siens dont ne furent pas nice;
Car afin qu'il ne le perdissent
Et qu'avec lui il se tenissent,
Il s'allièrent tout à li
Et l'un à l'autre. En cel alli
Furent trouvé, en bon arroi.
Mort et navré dalés le roi.

Le *Joli Buisson de Jonèce* achevé à Lestines avait été commencé en Angleterre et peu de temps après l'*Espinette amoureuse*. Là aussi, le poëte veut, dit-il, avant

que sa mémoire se soit affaiblie, raconter les aventures du temps passé; là aussi, une image plus précieuse que les topazes et les saphirs fait revivre pour lui les plus doux souvenirs :

Quand je l'imagine et regarde;
Le temps passé me ramentoit
Et tout ce que mon coer sentoit,
Lorsque ma dame regardoie,
Pour laquele amour tout ardoie.
. . . . . .
... Je sçai bien que je folie,
Si n'en puis-je mon coer retraire;
Bien scet le dieu d'Amours droit traire
Quant ens ou coer me mist la flèche
Qui si m'ensonnie et me blèche
Que je ne puis aillours entendre;
Et s'est la plaie si très-tendre
Qu'uns seuls pensers la renouvelle.

Ces vers sont gracieux et élégants. Aussi ne faut-il pas s'étonner que Vénus, touchée de sa constance, lui permette de se reposer près du *Franc Buisson de Jonèce*, au milieu des *avisés*, au milieu des *sages*. Il la suit, il goûte déjà le bonheur qu'elle lui promet :

Moult me sembloit jolis li temps
Et au regarder délitans;
Li airs, serins et attemprés;
En bois, en jardins et en prés
Les herbelettes se poindoient,
Qui près à l'un l'autre joindoient.
. . . . . .
Et cil oiseillon en leurs gorges

Avoient notes et chançons,
Dont si grande estoit la tençons
Qu'à painne me pooie oïr.

On atteignit bientôt le Buisson dont le vaste feuillage était couleur d'azur. Jonèce qui le gardait, était un beau jeune homme couronné de fleurs, à qui Vénus présenta le poëte, en lui disant :

Amis qui tant amés lièce,
Tous desduits et esbatemens
Et amoureus acointemens,
Danses, paroles et dépors,
Bonnes nouvelles vous apors :
Veci un mien ami très-grant.
. . . . . .
Faites-li tant qu'il vous souffise,
Car bien affiert à vostre office
Que vous soyés courtois et gens
A toutes amoureuses gens.

Et Froissart ajoute :

Je fui tos acointés de li,
Car je le vis friche et joli,
Jone et gent, courtois et discré,
Obéissant à tout mon gré,
Et tel que je le voeil avoir;
Car, se riens me plaist à savoir
Qui me soit de nécessité,
Il me le dist par amisté.

Jonèce lui révéla ce que signifiait le Buisson, et cette allégorie ne manque ni de grandeur, ni de charme.

Ce feuillage d'azur qui s'étend sur nos têtes et que l'hiver ne flétrit jamais, c'est le ciel ; ces feuilles que l'œil ne saurait compter, ce sont les étoiles ; les sept branches que l'on y remarque, ce sont les sept planètes ; la lumière qui glisse à travers ses rameaux ou l'ombre qu'ils répandent, ce sont les dons distincts, les qualités différentes que la nature dispense aux hommes. Mais Froissart, comme il le dit à Jonèce, ne *tendoit* qu'à une seule :

C'est à estre gais et jolis,
A amer solas et délis,
Danses, caroles et esbas.

Malheureusement, le poëme se prolonge trop. Nous ne prenons pas le même plaisir à rencontrer sept dames qui ont nom Manière, Atemprance, Franchise, Pitié, Plaisance, Cognoissance et Humilité. Elles chantent successivement des virelais ou des rondeaux, mais ce qui nous intéresse le plus dans leurs discours, c'est le portrait que Pitié fait du poëte :

Il est d'une très-belle assise,
Toute tele que doit avoir
Un amourous. En li n'a, voir,
Chose qu'il ne soit tous si fès,
En dis, en parolle et en fès,
Que doit estre un vrai coer secrès.
Il est humles, lies et discrès,
Obéissans, courtois et gens,
Acointables à toutes gens,
Friches, loyaus et bien celans,
Avisés et à point parlans,

De grant grasce et de bon renom,
Et porte bon los et bon nom.

Mais voici que le poëte se réveille : il n'a plus devant les yeux que le spectacle des vaines agitations du monde, où l'âme, appelée tôt ou tard à se réunir à Dieu, ne se dégage pas assez d'un corps qui n'est que cendre et poussière, et le poëme se termine par un lai en l'honneur de Notre-Dame. Si la première partie du *Buisson de Jonèce* a été inspirée par le séjour de Froissart à la cour d'Angleterre, la conclusion rappelle sa retraite dans un presbytère.

A côté de ces poëmes et de deux ou trois autres qui ont pu être composés vers la même époque, nous aimons à placer comme offrant une image mieux caractérisée encore des lieux où ils furent écrits, ces lais, ces dittiers aux formes variées, où figurent tant de noms groupés autour des souvenirs de Lestines.

On peut citer plusieurs pastourelles dont il suffit de rappeler les premiers vers :

Entre Binche et le bos de Hainne,
En l'ombre d'un vert arbrissiel...

Entre le Roës et la Louvière...

Entre le Louvière et Prayaus...

En uns biaus pré vers et jolis
Assés près de Bonne-Espérance...

Tantôt Froissart chante la fête de Givry où un *agnel*

était donné par les bergers. Tantôt il rappelle le prix de la beauté disputé par les jeunes filles de Baudour :

En un prés gracieux et gent,
Près d'un bois entre deux rivières,
Vi l'autrier en esbatement
Moult de bergiers et de bergières.
. . . . . .
Là estoit mis en remonstrance
Laquelle emporteroit le pris ;
Car fais avoit esté uns cris
En pluiseur hameaux là autour,
Que par plaisance et par amour
On devoit sans faute en ce jour
Donner la rose à la plus belle.

Parfois Froissart admire les scènes calmes et paisibles de la nature, telles qu'il les découvre autour de lui :

Je souhède joie, paix et repos,
L'esbatement des plains champs et des bos.

Parfois il chante des plaisirs plus bruyants, et nous ne nous étonnerions pas que la ballade que nous allons reproduire, eût été composée chez les taverniers de Lestines :

Quant je voi vallées et mons
Et vignes en chars et en treilles,
Je dis que le pays est bons,
Et si destoupe mes oreilles,
Quant j'oc vin verser de bouteilles.
... Au boire, prenc grand plaisir.
Aussi fai-je en beaus draps vestir.

Violettes en leurs saisons,
Et roses blanches et vermeilles,
Voi volentiers, et c'est raisons,
Et chambres plainnes de candeilles,
Jeus et danses et longues veilles,
Et beaus lits pour li rafreschir,
Et au couchier, pour mieulx dormir,
Espices, claret et rocelle :
En toutes ces choses véir,
Mon esprit se renouvelle.

Presque toujours ces réjouissances champêtres se terminaient par des banquets où les bergers des pastourelles servaient des oisons rôtis, de gros pâtés, des jambons, des fromages, des vins en barils et en flacons, surtout du vin de Poitou :

Amés est de tous compagnons.

On mêlait les vins blancs et les vins rouges

Pour faire ent certaine alliance.

C'est ce que Froissart appelait : « le mariage de Poitou « et de Gascogne. »

A ces moments-là Froissart s'écrie :

Rien ne vaut mérancolyer.

Il semble prendre pour devise :

Chanter, danser, caroler, rire,
Bons mos oyr, parler et dire.

Il place le bonheur dans le *nonchaloir*, c'est-à-dire dans une vague insouciance :

Or vodrai vivre liement
En joie et en esbatement.
. . . . . .
Je passerai légièrement
Le temps avenir et présent.
. . . . . .
Tout mettrai en noncaloir.

Ne le croyez pas toutefois. Lorsqu'il rentre en lui-même, il trouve plus de jouissances, plus de vraie volupté dans le silence que dans le bruit, dans la mélancolie que dans la dissipation :

... Voir en mélancoliant
Je preng esbattement si grant
Que souvent me sui asseulés
Pour mélancolier assés.

Mais que cette mélancolie ne soit ni trop profonde ni trop sombre, que quelques échos charment son silence, que quelques rayons éclairent sa retraite :

On doit aimer et prisier
Joyeuse mélancolie.

C'est cette joyeuse mélancolie qui seule peut associer l'espérance au souvenir, la douce gaieté du cœur à la douce tristesse de l'âme, tout ce qui porte l'homme aux illusions, tout ce qui l'avertit de ne pas y croire, en un mot ces deux parts de la vie où le fil de nos jours est tissu de plaisir ou de deuil.

Ne nous plaignons pas trop des loisirs que Froissart consacra à écrire ses vers. Il leur dut des succès et

une précoce renommée qu'il n'eût peut-être pas obtenus s'il avait commencé par ses chroniques plutôt que par ses poésies. Nous ne pouvons oublier que ce fut le front ceint de la couronne lyrique qu'il se présenta à la cour d'Édouard III, et le poëte fut accueilli avec autant d'empressement que le chroniqueur à cette cour d'Orthez non moins fameuse, non moins brillante, où la nuit s'écoulait sans qu'on se lassât de l'écouter.

XVIII

TRAVAUX HISTORIQUES.

—

Vision de Philosophie. — Gui de Blois. — Robert de Namur.

Pendant vingt ans, Froissart avait vu bien souvent, par un beau jour de mai, Mercure appuyé sur son caducée, Vénus traînée par ses colombes, Amour lui-même entouré de Léesse, de Courtoisie, de Doulce-Pensée et de leurs aimables sœurs, nymphes ou fées, se glisser sur un nuage jusqu'à ses paupières visitées par les songes, et évoquer devant lui les légères et fugitives images de ses illusions et de ses plaisirs. Hélas! le printemps de l'année et le printemps de la vie ont disparu ensemble.

Voici que la nuit s'approche, froide et sombre comme elle l'est à la fin de novembre. Plus de roses parfumées, plus de doux rayons de soleil. Rien que le vent d'hiver qui gémit en chassant devant lui comme l'image de la vie qui s'éteint, les dernières feuilles dont il dépouille

les bosquets de Lestines. Une autre vision est accordée cette fois à Froissart, plus solennelle, plus grave, plus austère. Sur le seuil de sa retraite apparaît une femme aux traits sérieux, aux pensers profonds, qui inspira tour à tour Xénophon et Boèce : c'est la Philosophie, c'est-à-dire la muse des méditations, qui, en montrant aux générations les tombeaux creusés sous leurs pas, leur enseigne quel sera leur avenir.

Amis, or t'esveilles
Et remonstre ce que tu scès.
. . . . . .
Tu ne laboures, ne traveilles
De nulle painne manuele,
Ançois as ta rente annuele
Qui te revient de jour en jour.
En grant aise prens ton séjour;
Tu n'a ne femme, ne enfans;
Tu n'as ne terres, ne champs
Qui ne soient tout mis à cense.
Pour vérité je te recense :
Se Diex vosist, il t'euist fait
Un laboureur grant et parfait,
Un maçon ou un aultre ouvrier.
. . . . . .
Et il t'a donné la science,
De quoi tu poes par conscience
Loer Dieu et servir le monde.

Froissart invoquait les douceurs du repos dont il jouissait, et surtout son désir de renoncer aux vanités de la terre :

J'ai éu moult de vainne gloire;
S'est bien heure de ce temps cloire,

Et de cryer à Dieu merci,
Qui m'a amené jusqu'à ci.

La Philosophie lui répondit dans son noble langage, que la gloire est utile, quand elle est le mobile des dévouements généreux. Qui la chante, l'inspire :

Pourquoi traveillent li seigneur,
Et despendent foison dou leur
Ens ès lointains pèlerinages,
Et laissent enfans et linages,
Femmes, possessions et terre,
Fors seul que pour loenge acquerre?
Que scevist-on qui fu Gauvains,
Tristans, Percevaus et Yevains,
Guirons, Galehaus, Lanscelos,
Li roix Artus, et li roix Los,
Sè ce ne fuisseut li registre
Qui euls et leur fès aministre?
Et aussi li aministreur
Qui en ont esté registreur
En sont moult à recommender.
. . . . . .
Par tant, amis, je te conseil
Et te dis en nom de chastoi :
Ce que nature a mis en toi
Remonstre-le de toutes pars
Et si largement le dépars
Que gré t'en puissent cil avoir
Qui le désirent à savoir.

Froissart comprenait qu'on lui demandait des vers ; mais la Philosophie n'est pas, comme les déesses de l'Olympe, nourrie d'encens et de roses :

Et adonques me renouvelle
Philosophie un hault penser
Et dist : « Il te convient penser
« Au temps passé et à tes œvres ;
« Et voeil que sus cesti tu œvres.
« Il ne t'est mie si lointains,
« Ne tu si frois, ne si estains
« Que mémoire ne t'en reviègne. »

Ceci se passait à Lestines dont l'ancien nom était Leptines. C'était au milieu des ruines qui rappelaient la décadence de la dynastie de Charlemagne, que Froissart allait écrire le récit des guerres soulevées par d'autres dynasties qui se disputaient le même sceptre et la même couronne [1].

Le *Buisson de Jonèce* place cette vision le 30 novembre 1373, et nous adoptons cette date comme indiquant assez exactement l'époque où Froissart commença la rédaction de ses chroniques.

Il faut du reste ne pas l'oublier, Froissart n'avait cessé de se préparer activement à ce travail. Lorsqu'il poursuivait, aux dépens de la reine d'Angleterre, ces enquêtes qui le conduisaient de pays en pays, il portait au milieu des fêtes et des délassements poétiques, la pensée de la grande œuvre qui devait immortaliser son nom.

C'est ainsi qu'au milieu des « reviaux » de la cour de Savoie, il raconte que bien que ce ne fût pas le moment de montrer de la mélancolie, il sentait son cœur agité

[1] A Lestines, était mort en 1215, Enguerrand de Bar, autre chanoine qui composa des chroniques.

De grans pensers fors et divers,

ce qui rappelle ce qu'il dit ailleurs, que dès sa jeunesse, il avait pensé « hautement; » et peut-être faut-il citer également ici ces vers de l'*Espinette amoureuse :*

J'ai tel chose empris
Et le tiens de si haulte emprise
Que ne le poroie esprisier,
Tant le sceuisse haut prisier.

L'accueil qu'on faisait à Froissart, le crédit et la faveur dont il jouissait, tout cela reposait, non pas exclusivement sur son talent poétique, mais aussi, mais surtout sur son caractère de narrateur des événements contemporains.

Lorsque les chevaliers du Hainaut, aussi bien que ceux de France et d'Angleterre, faisaient des présents à Froissart, était-ce tout simplement une aumône comme celle qu'on accordait à ces mendiants plus ou moins lettrés qu'on nommait souvent hérauts et quelquefois ménestrels ? Non, c'était bien mieux que cela; c'était un encouragement à d'autres travaux, c'était la sympathique adhésion des chevaliers au noble exemple donné par les princes. N'étaient-ils pas tenus de contribuer aussi à l'accomplissement de cette grande tâche qui intéressait les chevaliers non moins que les princes eux-mêmes ? Froissart a soin de nous dire qu'il se livra à ses enquêtes non-seulement « aux coustages » de la reine d'Angleterre, mais aussi « aux coustages » des hauts seigneurs.

Si ces *hauts seigneurs* mettaient tant de prix à ce que

le chroniqueur continuât ses enquêtes, avec quel zèle ne devaient-ils pas l'instruire aussi de ce qu'ils avaient fait ou de ce qu'ils avaient vu? Rien n'était plus précieux que ces témoignages.

Mais il importe de rechercher quels furent entre ces seigneurs ceux qui contribuèrent le plus à faire composer les chroniques.

Dans le poëme du Buisson de Jonèce, où Froissart rapporte l'origine de son travail, il ajoute après avoir cité Louis, Jean et Gui de Blois parmi ses protecteurs :

Des trois
Moult acointés jà un temps fui,
Et espécialment de Gui,
Et encor le sui tous les jours,
Car dalés lui gist mes séjours :
C'est le bon seigneur de Beaumont
Qui m'amonneste et me semont.

Gui de Blois était venu habiter le château de Beaumont, que son frère avait quitté pour résider à Schoonhove afin de pouvoir mieux poursuivre ses prétentions au duché de Gueldre [1]. Depuis qu'il était revenu de la croisade de Prusse, où il avait été armé chevalier, il avait pris part à l'expédition du duc d'Anjou, qui se termina par la conquête de Limoges. C'est à Gui de Blois, croyons-nous, que Froissart dut à la fois les conseils qui l'engagèrent à reprendre sa grande et noble tâche, et le patronage qui le soutint.

[1] Ce ne fut toutefois que le 26 août 1374 que Jean de Blois renonça définitivement à tous ses droits sur le domaine de Beaumont.

Sous quels auspices plus favorables Froissart eût-il pu entreprendre cette chronique, qui devait être le livre d'or de la chevalerie? Y avait-il en France une maison plus illustre que celle de ces sires de Châtillon qui versèrent leur sang dans toutes les croisades, et dont la bannière ne manqua jamais de s'avancer au premier rang à côté de l'oriflamme?

A un autre titre, Gui de Blois semblait appelé à présider à la rédaction des chroniques de Froissart. Si Jean de Beaumont, avant sa mort, recommanda Froissart à sa nièce la bonne reine Philippe, n'était-il pas juste que lorsque celle-ci eut aussi rendu le dernier soupir, l'honneur de cette protection revînt à Gui de Blois, petit-fils de Jean de Beaumont?

Plus tard, quand Gui de Blois eut épousé au château de Golzines, dans les derniers jours du mois d'août 1374, Marie de Namur, Froissart put rencontrer à Beaumont Robert de Namur, oncle de la jeune comtesse de Blois, qui y résida à plusieurs reprises.

Comme Gui de Blois, Robert de Namur avait, bien jeune encore, porté les armes contre les payens de la Prusse et de la Lithuanie. Il avait, de plus, fait un pèlerinage aux lieux saints et s'était illustré par de nombreux combats. C'est à Robert de Namur qu'est adressée la dédicace du premier livre des Chroniques. Gui de Blois, neveu du duc de Bretagne immolé par les Anglais à Auray, était dévoué à la cause de la France; Robert de Namur, qui avait épousé une sœur de la reine Philippe, avait embrassé le parti anglais.

Nous aurons à examiner ailleurs d'une manière toute

spéciale et plus approfondie, quelles furent les rédactions patronnées par Gui de Blois et par Robert de Namur, à quelles époques elles appartiennent, et quelle trace y ont laissé les influences qui y ont présidé.

XIX

DERNIÈRES ANNÉES DU DUC DE BRABANT.

—

Fêtes offertes à Anne de Bohême. — Saisie d'un manuscrit de Froissart. — Meliador. — Mort de Wenceslas.

Au moment où Wenceslas tomba au pouvoir de ses ennemis à la bataille de Bastweiler, il se préparait à seconder Édouard III dans une nouvelle invasion de la France.

Quelques années plus tard, les mêmes symptômes de luttes menaçantes reparurent. Déjà les communes du Brabant et du Hainaut s'agitaient comme celles de Gand et de Bruges ; déjà le duc de Bretagne s'était rendu près du comte de Flandre pour lui persuader d'embrasser les intérêts anglais, et messire Guichard d'Angle, comte d'Huntingdon, avait été chargé par Richard II qui venait de succéder à Édouard III, de renouveler avec lui les alliances

conclues du temps de Jacques d'Artevelde[1]. On connut le résultat de ces négociations et de ces intrigues quand le duc de Lancastre, à la tête d'une armée anglaise, aborda en Bretagne et mit le siége devant Saint-Malo. Dans cette expédition figuraient, mêlés aux chevaliers anglais, le sénéchal de Hainaut, Jacques de Werchin, et le prévôt de Binche, Gérard d'Obies.

Vers la même époque, un prince de la maison de Luxembourg, Waleran de Saint-Pol, prisonnier depuis plusieurs années en Angleterre, obtint qu'il lui fût permis de payer rançon en épousant une belle princesse dont la mère avait été tour à tour la compagne du comte de Salisbury, de lord Holland et du Prince Noir. Par un traité secret, il avait trahi la cause de Charles V pour rendre hommage à Richard II, et s'était engagé à remettre aux Anglais Bouchain, Guise et tous les autres châteaux qu'il possédait en France. A ces conditions, on devait ne pas être trop exigeant pour sa rançon, et, avant qu'elle fût payée, il se rendit près de ses cousins, le duc de Brabant, le duc Aubert de Bavière et le comte de Flandre, « qui le reçurent liement. »

Charles V déjoua tous ces complots en faisant occuper par ses hommes d'armes les domaines du comte de Saint-Pol. Louis de Male se soumit; le duc de Brabant

[1] Guichard d'Angle, dont Froissart loue beaucoup le caractère, avait été chargé, avec Simon de Burleigh, de présider à l'éducation de Richard II. « Le jeune Richard, dit Froissart, estoit en la garde et « doctrine de ce gentil et vaillant chevalier, monseigneur Guichart « d'Angle. » *Chron.* tome VIII, p. 379.

fit grand accueil au sire de Ghistelles, qui avait soutenu en Flandre les intérêts de la France, et le duc Aubert de Bavière, « qui avoit esté grandement tenté « d'accepter les dons et les profits que les Englès lui « faisoient offrir par le sire de Gommignies, » crut ne pouvoir mieux montrer son zèle qu'en faisant enfermer au château de Mons Jacques de Werchin et Gérard d'Obies.

Tout parut oublié sous le nouveau règne. Waleran de Saint-Pol rentra dans ses châteaux, et le duc de Brabant assista, à Reims, aux fêtes du sacre de Charles VI ; Froissart l'y accompagna. Il vit les pairs *faire leur besogne*. Au moment où l'archevêque pose la couronne, « tuit li per, porte l'ancien cérémonial con- « servé aux archives de la chambre des comptes, y « doivent mettre les mains et la soutenir. » Il vit aussi le prélat retirer avec une aiguille d'or un peu de l'huile de la sainte ampoule, car le roi de France, lit-on dans le même registre, « resplendist devant tous les autres « rois du monde de ce glorieux privilége qu'il soit « enoint de l'huille envoyée des cieux. » — « Or regar- « dés, ajoute Froissart, si c'est noble et digne chose ! » Le peuple criait Noël ! parce qu'il croyait que les gabelles allaient être supprimées, selon le dernier vœu de Charles V, et la noblesse, qui s'applaudissait de voir le sceptre passer en des mains moins fortes et moins sévères, se pressait avec le même enthousiasme dans les cours du palais, où le banquet royal était servi par les plus illustres barons montés sur de hauts destriers couverts de drap d'or.

Lorsque Wenceslas, si empressé à se rendre à l'invitation du roi de France, prodigua, deux ans plus tard, les honneurs et les fêtes à sa nièce Anne de Bohême, qui allait épouser le roi Richard d'Angleterre, Froissart assista sans doute aussi à ces réjouissances qui se succédèrent pendant un mois entier, et il put y lire un nouveau poëme récemment offert à Wenceslas, dont nous ignorons le titre [1].

Ceci se passait au moment où Philippe d'Artevelde se plaçait à la tête des communes flamandes, espérant, comme Froissart le fait dire à l'un de ses amis, ressusciter son père; et le roi de France crut voir dans la part prise par Wenceslas au mariage d'une princesse de sa maison avec Richard II, une nouvelle menace dirigée contre lui [2].

Ce fut vers cette époque que le duc d'Anjou fit saisir à Paris un exemplaire de la chronique de Froissart.

On lit à ce sujet dans le journal de Jean Lefèvre, évêque de Chartres : « Ledit jour (12 décembre 1381) « furent scellées deux lettres doubles, d'une teneur et « forme, faisans mention que monseigneur le duc fait « prendre et retenir par devers luy, pour faire sa « volenté en ce qu'il luy plaira, cinquante-six quayers

[1] « A messire Jean Froissart, curet de Lestines-ou-Mont, pour un « livre qu'il fist pour monseigneur, payet à lui pour son salaire, au « command monseigneur, par ses lettres données le XXVe jour de « jullé l'an IIIIxx et II. » (Comptes de la prévôté de Binche, cités par M. Pinchart.)

[2] Un traité de fédération fut conclu au mois d'août 1381 entre Richard II et l'empereur Wenceslas de Bohême.

« que messire Jehan Froissart, prestre', recteur de « l'église parrochiale de Lestines-au-Mont, près de « Mons en Hainaut, avoit fait escrire, faisans mention « de plusieurs et diverses batailles et besoignes en fait « d'armes, faits au royaume de France, le temps passé, « lesquels cinquante-six quayers de romans ou cro- « niques, ledit messire Jehan avoit envoyé pour enlu- « miner à Guillaume de Bailly, enlumineur, et lesquels « ledit messire Jehan propousoit à envoyer au roy « d'Angleterre, adversaire, etc. [1] » L'évêque de Chartres était chancelier du duc d'Anjou.

La chronique saisie par le duc d'Anjou au mois de décembre 1381 devait être offerte à Richard II à l'occasion de son mariage avec Anne de Bohême, et Froissart comptait sans doute sur l'intervention de cette jeune princesse pour que ce don fût favorablement accueilli. Anne de Bohême était la nièce du duc Wenceslas, et Froissart avait pu la voir à Bruxelles où elle s'arrêta assez longtemps vers les premiers jours de novembre 1381 avant d'oser s'embarquer à Calais.

Il n'est peut-être pas difficile d'expliquer la mesure rigoureuse dont la chronique de Froissart fut l'objet. Le duc d'Anjou était ce fils du roi Jean, qui avait, en manquant à son serment, réduit son père à aller mourir à Londres, et à qui un simple podestat de Sardaigne, le juge d'Arborée, écrivait : « Comme celui qui « a menti une fois, est toujours présumé mentir, nous « ne voulons plus rien avoir à faire avec le duc d'An-

[1] Le Laboureur, introduction du Religieux de Saint-Denis, p. 69.

« jou. » L'année même qui précéda la saisie des cinquante-six cahiers de la chronique de Froissart, la France et Paris avaient vu avec indignation le duc d'Anjou attendre le dernier soupir de son frère pour s'emparer de son trésor. Le duc d'Anjou n'avait-il donc rien à craindre de l'histoire? et ne suffit-il pas pour comprendre sa colère en 1381, de jeter les yeux sur ces lignes écrites par Froissart en 1380 : « Bien vou-
« loit le roi de France que les autres s'ensonniassent
« en chef des besognes de France et le duc d'Anjou
« son frère en fust absenté ; car il le doutoit merveil-
« leusement et convoiteux le sentoit ; si ressoignoit ce
« péril. Mais quoique le roi de France l'absentast au
« lit de la mort et l'éloignast des besognes de France,
« le duc d'Anjou ne s'en absenta, ne éloigna pas trop.
« Et au derrain jour que le roi de France trespassa
« de ce siècle, il estoit à Paris assés près de sa cham-
« bre... Sitost que le duc d'Anjou sçut qu'il avoit les
« yeux clos, si fut saisi de tous les joyaux du roi, son
« frère, dont il avoit sans nombre, et fit tout mettre en
« sauve lieu et à garant pour lui ; et espéroit qu'il lui
« venroient bien à point à faire son voyage où il ten-
« doit aller, car jà s'escripsoit-il roi de Sicile, de
« Pouille, de Calabre et de Jérusalem. »

Avant que trois années se soient écoulées, le roi de Sicile, de Pouille, de Calabre et de Jérusalem, qui a rançonné tour à tour Paris et Milan, expirera dans un pauvre château au bord de l'Adriatique, ayant vu s'évanouir ses altières espérances et n'ayant conservé de tous ses trésors qu'un mauvais morceau de toile teinte sur une cotte de mailles en lambeaux.

Anne de Bohême avait obtenu du roi de France qu'on la laissât librement traverser la mer. Froissart fut moins heureux, car tout porte à croire qu'on ne lui restitua pas son manuscrit. Il se consola toutefois en composant pour le duc de Brabant un poëme intutilé : *Méliador*, où devaient entrer plusieurs pièces de poésie écrites par le duc lui-même [1].

Cependant Wenceslas, profitant du repos qui venait de succéder à de violentes émeutes et à une longue agitation, s'était rendu dans ses domaines héréditaires du Luxembourg, quand il se vit atteint de l'horrible contagion à laquelle avait succombé, dit-on, peu d'années auparavant, le prince de Galles [2]. Par son ordre, on laissa pénétrer jusqu'à lui les nobles, les bourgeois et le peuple, et, leur montrant son corps rongé par la lèpre, il leur dit : « Que ce spectacle vous « apprenne à être humbles, puisque Dieu a permis que « mon corps, issu des empereurs et des rois, naguère « si beau et si robuste, soit ainsi frappé pour réprimer

[1] Je ne vois aucun motif pour attribuer aussi à Froissart le livre de *Méliadus* que Godefroid Bloc relia peu avant les fêtes de Pâques 1377 pour la duchesse de Brabant. On ne peut confondre ce volume avec le *Méliador* que Wenceslas ne vit jamais achevé, et il s'agit ici de l'œuvre de Rusticien de Pise, de Girardin d'Amiens ou d'Élie de Borron. Le British Museum renferme deux textes du *Roi Méliadus* remontant au XIIIe siècle (Addit. ms. 12228 et 23930). Sir Thomas Phillipps en possède aussi deux manuscrits (n°s 3632 et 3635).

[2] Lorsque Henri V réclama, en 1412, la main d'une princesse de France, le duc de Bourgogne remontra que son père, le roi Henri IV, était mort de la lèpre qu'il tenait de sa mère, Blanche de Lancastre, l'une des protectrices de Froissart (*Archives de Lille*). Tout ceci fut oublié lors du traité de Troyes.

« mon orgueil. » Tel est le récit d'une ancienne chronique, reproduit au XVe siècle par Corneille Zantfliet, religieux de Saint-Jacques de Liége. On regrette de ne pas le trouver dans Froissart ; mais il peint vivement la douleur qu'il éprouva de la mort « du gentil duc, qui « fut en son temps noble, joli, frisque, sage, armeret, « amoureux, large, doux, courtois et aimable ; » et il ajoute : « Au temps que j'ai travellé par le monde, j'ai « vu deux cens hauts princes, mais je n'en vis onques « un plus humble, plus débonnaire, ne plus traitable, « et grand'chose eust esté de lui s'il eust plus longue- « ment vécu. »

XX

FROISSART CHAPELAIN DE GUI DE BLOIS.

—

Gui de Blois, après avoir pris part à la guerre de Flandre, se retire à Beaumont. — Froissart s'attache à son service. — Fêtes de Cambray et de Bourges. — Séjour en Touraine.

Gui de Blois avait accompagné Charles VI dans l'expédition de Roosebeke, et quand, après la victoire, les Bretons, mécontents de ne pas avoir recueilli assez de butin en Flandre, voulurent aller piller Valenciennes, ce fut lui qui s'interposa et sauva le Hainaut.

Froissart, né à Valenciennes, intervint-il près du seigneur de Beaumont pour le presser de défendre ses concitoyens d'un si grand péril? Du moins, quand il raconte ce que l'on dut à la médiation de Gui de Blois, on sent qu'il parle de sa patrie : « Li contes de Blois « acquit grand grâce et l'amour tout pleinement de « ceux de Valenciennes. Il s'y loga une jour et une « nuit, et on le reçut moult grandement et liement;

« car il avait conquis entièrement l'amour des bonnes « gens de la ville. »

Ce fut peut-être pour Gui de Blois que Froissart composa une pastourelle sur le passage de la Lys par les Français à Commines et sur la première défaite des Flamands.

... Nous devons de coer penser
Au roy Charle, ce jone enfant,
Comment il vient de coer oster
L'orgoeil de Bruges et de Gant ;
. . . . . .
Car ce sont villes de grant nom,
Plainnes d'orgoel et de posnée.
J'entens que hier de la journée
Passèrent de nos gens fuisson.
. . . . . .
Puisque gaignié ont le Lys,
Je tiens Flamens pour desconfis.

L'année suivante, quand Charles VI conduisit une autre armée aux frontières de Flandre, Gui de Blois, souffrant, se vit réduit à s'éloigner au moment où elle se préparait à faire lever le siége d'Ypres par l'évêque de Norwich. On avait porté Gui de Blois en litière de Landrecies à Beaumont, « car cel air, dit Froissart, « lui fut plus agréable que celui de Landrecies. » Il y retrouva aussi, si ne nous trompons, ces brillants récits qui allaient si bien à la convalescence d'un noble prince[1],

[1] Froissart s'attribue déjà dans sa Chronique de Flandre le titre de chanoine de Chimay. C'est dans le prologue du livre IV qu'il prend celui de chapelain de Gui de Blois. Dans le *Dit du Florin*, il

et c'est vers cette époque, croyons-nous, que Froissart, ayant appris la mort du duc de Brabant, quitta la cure de Lestines pour devenir chapelain de Gui de Blois, qui lui donna en même temps un canonicat à Chimay [1].

Cependant quelques semaines de repos avaient relevé un peu les forces de Gui de Blois, et il résolut de rejoindre l'armée du roi de France. « Li contes Guis « de Blois, quoique il ne fust pas bien haitié, mais tout « pesant pour la forte et longue maladie que il avoit « eue, imagina en lui-mesme, nous raconte notre chro- « niqueur, que ce ne lui seroit pas honorable chose de « séjourner quand tant de hauts princes se trouvoient « sur les champs. Plusieurs gens de son conseil lui « tournoient ce voyage à grant outrage ; et les autres « qui en oyoient parler, lui tournoient à grande vail- « lance. » Froissart était de ces derniers : « Si valoit « trop mieux, dit-il, que il se mist à chemin et en la « volonté de Dieu, que ce que on supposast que il « demeurast arrière par faintise. »

l'appelle son maître et ajoute que s'il reçut un si grand accueil du comte de Foix et du comte de Sancerre, ce fut pour l'amour

Dou conte de Blois
Qui est de coer frans et courtois
Et estrais de haulte lignie.

[1] Gui de Blois disposait de ce canonicat comme seigneur de Chimay. « Les seigneurs de Chimay possèdent, porte un document de 1473, « le collation et donnoison des chanesies de l'église Sainte-Monegonde « de Chimay. » Ce chapitre comptait douze chanoines.

Gui de Blois, ne pouvant chevaucher, se fit de nouveau porter en litière. Les sires de Sanzelles, de Donstienne, de la Gliselle l'accompagnaient; mais n'avait-il pas aussi avec lui son chapelain, dont, malade ou convalescent, il pouvait avoir grand besoin? Nous le croyons volontiers en relisant les détails si précis que Froissart nous donne sur les siéges de Bergues et de Bourbourg, surtout quand nous l'entendons s'écrier : « C'estoit « grant beauté à voir reluire contre le soleil ces ban- « nières, ces pennons, ces bassinets, et si grand foison « de gens d'armes que vue d'yeux ne les pouvoit com- « prendre. »

Si le bénéfice de Lestines avait réduit Froissart à une résidence qui ne fut ni silencieuse, ni oisive, sa chapellenie et son canonicat lui assuraient plus de liberté. Gui de Blois voyageait-il? il l'accompagnait comme chapelain, et lors même que son bon seigneur et maître se reposait, le chanoine obtenait aisément la permission d'attacher à son aumusse son escarcelle de chroniqueur errant. Nous le retrouverons bientôt chevauchant sur les grands chemins et accueilli avec honneur à la cour des princes comme dans les châteaux des barons.

Combien le XIVe siècle ne comptait-il pas de chapelains et de chanoines plus complétement absorbés par les affaires du siècle, témoin le Chanoine de Robersart et le chapelain du sire de Douglas! Le Chanoine de Robersart, « chevalier appert durement et vaillant « homme, tenoit une espée à deux mains, dont il donnoit « les horions si grands que nul ne les osoit attendre; » il allait chercher aventure au-delà des Pyrénées, et

engageait ses compagnons d'armes à ne pas perdre de temps, car il voulait conquérir, disait-il, toutes les villes et tous les châteaux de l'Espagne et de la Galice. Le chapelain Guillaume de Berwick, « qui n'estoit pas « comme prestre, mais comme vaillant hommes d'ar- « mes, » suivait le comte de Douglas au plus fort de la besogne, et « faisoit reculer les Englès pour les coups « d'une hache qu'il lançoit légèrement sur eux. » Et Froissart lui-même ne nomme-t-il pas, à côté du Chanoine de Robersart et du chapelain écossais, l'Archiprêtre de Cervole, le Moine de Basele et l'Ermite de Chaumont ?

Froissart qui, dans le *Buisson de Jonèce*, loue beaucoup le duc Aubert de Bavière, assista au double mariage de sa fille et de son fils avec un fils et une fille du duc de Bourgogne.

Ceci donna lieu à une ballade :

A Cambray se sont espousé
Frère et soer, soer et frère, né
De Bourgogne et Haynau aussy,
Dont nous sommes tout resjoy.

« Vous pouvés et devés bien croire, ajoute Froissart « dans sa chronique, que où le roi de France estoit et « tant de haults et nobles princes et de hautes et nobles « dames, que il y avoit grant fuison de chevalerie. »

On n'avait pas vu depuis cinq cents ans de fêtes si splendides à Cambray. Le jeune roi de France y était entré « à grant fuison de trompes et de ménestrels. » Les barons le servirent à cheval au banquet, et les

dames qui chassèrent les chanoines des siéges qu'ils occupaient dans le chœur, étaient si élégantes et si belles que l'abbé de Saint-Aubert de Cambray écrit lui-même, dans une naïve relation qu'il nous a laissée, qu'il n'osait les regarder « par bienséanche religieuse. » Enfin il y eut une joute, et la duchesse de Bourgogne détacha de son sein un fermail d'or à pierres précieuses qu'elle offrit au vainqueur : c'était un chevalier du Hainaut, le jeune seigneur du village de Donstienne, près de Beaumont, dont le nom, entouré de doux souvenirs pour Froissart, revient sans cesse dans ses chroniques.

Le jeune prince qui, à l'occasion de son mariage avec la fille du duc Aubert, recevait de son père le comté de Nevers, avait près de quatorze ans. Son esprit froid et sombre était, dit un chroniqueur, « moult simple. » Froissart se contente de dire « qu'il « estoit assés sage, » mais il le trouve « courtois, trai- « table, humble et débonnaire. » Cette *débonnaireté* était le manteau sous lequel Jean sans Peur devait cacher ses crimes. On peut dire seulement à sa louange qu'il montra, en protégeant Christine de Pisan, quelques goûts littéraires [1]. Il les partageait avec son complice Raoul d'Auquetonville, qui donna une belle Bible au duc de Berry.

Notre chroniqueur put présenter au duc de Bourgogne un de ses parents, nommé Thomas Froissart. Il

[1] Un de ces dons était fait à Christine de Pisan « pour compassion « et en aumosne, pour employer au mariage d'une sienne povre « niépce. »

devint le médecin du jeune comte de Nevers et le guérit peut-être d'infirmités précoces [1]. Jean Froissart eût-il aussi bien réussi à réveiller, par ses enseignements et ses récits, les sentiments de la loyauté chevaleresque chez le fils de Philippe le Hardi ? Nous ne le croyons pas.

Lorsque, peu après, Froissart accompagna son seigneur et maître au château de Blois orné avec tant de soin par les princes de sa maison [2], le génie prophétique de l'histoire lui révéla-t-il qu'à la suite d'un odieux attentat du jeune prince qu'il venait de quitter à Cambray, une noble et belle princesse se retirerait dans ce même château pour y chanter sur sa harpe les douleurs et les ennuis de son veuvage, jusqu'à ce qu'elle expirât « de courroux et de deuil, » selon l'expression de Juvénal des Ursins ?

Le château de Blois « estoit bel, grand, fort et plan-« tureux, et un des plus beaux du royaulme de France.» On n'y entendait encore à cette époque que le bruit des

[1] Thomas Froissart est cité dans un compte de Josset de Halle, de 1394 (*Mémoires pour servir à l'histoire de Bourgogne*, p. 52).

[2] Lorsque Froissart, à propos de l'expédition du comte de Buckingham en France, décrit « la belle et bonne abbaye de moines de « l'ordre de Cisteaux dans la forest de Marcheausnoy en Blois, « remplie de moult beaux et grands édifices »; lorsque après avoir rappelé qu'elle eut pour fondateur « un moult vaillant preudom qui « s'appeloit li contes Thibaud de Blois », il ajoute qu'elle eut beaucoup à souffrir des guerres, il faut retrouver là, selon toute vraisemblance, un souvenir personnel. Guillaume de Saint-Martin, châtelain du donjon de Marcheausnoy, est cité plusieurs fois dans les Chroniques.

danses et des divertissements. Pendant le carême qui précéda les fêtes de Pâques 1386, la duchesse de Berry y vint et fut reçue « bien grandement et puis-« samment, car li contes Guis le savoit bien faire. » Il s'agissait de conclure le mariage de Louis de Dunois, fils unique de Gui de Blois, avec Marie de Berry. Le contrat fut passé le 29 mars, et l'évêque de Poitiers présida à la cérémonie des fiançailles ; mais la bénédiction nuptiale ne fut donnée que cinq mois plus tard, par le cardinal de Thuret, dans l'église de Saint-Étienne de Bourges. « A ces noces, dit Froissart, eut « en la cité de Bourges grandes festes et grands esbat-« temens et grandes joutes de chevaliers et escuyers, « et durèrent les festes plus de huit jours [1]. »

Froissart écrivit à Bourges une pastourelle en l'honneur de ce mariage :

Je m'en irai de coer joli
A Bourges véoir, car c'est drois,
La pastourelle de Berri
Avec le pastourel de Blois.
. . . . . .
Et seront les noces estrettes
De lyons et de flours de lys.
Li mariés a nom Loys :
Il est de Haynau d'un costé
Et de Flandres pour vérité,
Et est fils au bon conte Gui
De Blois.

[1] *Chron.*, livre III, ch. 102. Froissart dit ailleurs qu'il vit plusieurs fois le duc de Berry et le comte de Blois ensemble. *Chron.*, livre III, ch. 94.

Ce fut aussi, paraît-il, à l'occasion de ce mariage que Froissart composa son poëme du *Temple d'honneur*.

Il y célèbre les exploits du roi Jean de Bohême, ayeul du jeune prince, sans oublier ceux de son bon seigneur et maître messire Gui de Blois qui, dans son voyage de Prusse :

... Conquist sus les ennemis
De Dieu toute honneur.

Froissart, fidèle dépositaire des titres de gloire de ces nobles maisons de Luxembourg et de Châtillon, pouvait apprendre au dernier héritier d'un nom si illustre comment de grands souvenirs se perpétuent sans rien perdre ni de leur éclat, ni du respect qui les entoure :

Premiers soiés entre les gens,
Débonnaires, courtois et gens
Et douls comme pucelette en feste,
Et le bacinet en la teste
Fel, outrageux, hardis et fier.

Il faut être juste et généreux :

Car jà coers avaricieus
Ne sera douls, ne gracieus.

Il faut surtout être loyal et fidèle à sa parole :

Chiers fils, il n'est estas si beaus,
Que d'estre certains et loyaus
En dis, en œvres et en fès,
Et cils qui est tels et si fès

Que tu me poes oïr parler,
Poet partout venir et aler
En tous lieus et en tous pays ;
Il n'est ne blâmés, ne hays,
Mès alosés et renommés.

Plus loin, il dénonce les juges corrompus, et exalte le sentiment qui doit porter tous les hommes à s'attacher à ce qui est juste et bon.

La jeune comtesse de Blois, Marie de Berry, reçoit d'autres conseils, non moins nobles, non moins dignes d'être écoutés; et Froissart exprime fort heureusement une belle pensée, quand, s'adressant à la nièce du roi Charles V, « issue de grand lignie, » il lui dit :

Vous ne povés plus riche cote
Vestir, voir, que de carité.

Ce que nous devons louer le plus dans le *Temple d'honneur*, c'est cet enseignement moral que le poëte tient à honneur de répandre et qui lui donne, quand il s'adresse aux princes et aux grands, je ne sais quelle puissance supérieure, qui n'appartient qu'à la vertu et au génie.

Froissart quitta Bourges avec le duc de Berry qui se rendait en Flandre au camp de l'Écluse, mais il ne tarda point à se séparer de lui. Le duc de Berry multipliait pendant son voyage ces lenteurs préméditées qui sauvèrent l'Angleterre d'une invasion. Froissart, au contraire, comptait toujours par dix grandes lieues ses journées de chevauchée, et nous croyons qu'entre les fêtes de Bourges et les armements de l'Écluse, il eut le

temps de s'arrêter à Valenciennes, où se trouvaient réunis le duc de Bourgogne, le duc Aubert de Bavière et le comte de Blois, qui partagea galamment son hôtel avec la dame de Moriaumés, la dame de Gommignies et d'autres nobles dames. Les chevaliers y étaient aussi en grand nombre, « et vous dis, remarque Froissart, « que il sembloit bien, qui les oyoit parler, que Engle- « terre estoit prise, conquestée et perdue. »

XXI

VOYAGE EN FLANDRE.

—

Le camp de l'Écluse. — Ancienne prospérité du pays. — Influence fatale des discordes civiles. — Mort d'Ackerman. — Chronique de Flandre.

Notre chroniqueur s'était mêlé aux hommes d'armes qui se dirigeaient vers la Flandre, pour admirer leur nombre et leurs vastes préparatifs; mais, si les forêts de lances ne lui cachaient point le sol couvert de cendres et de ruines, les bruyants propos des princes et des barons n'empêchaient pas non plus de retentir à ses oreilles les imprécations que faisaient entendre de loin en loin les laboureurs chassés de leurs foyers. Arrivé en Flandre, il trouva que ce que l'on rapportait de l'expédition française, était bien au-dessous de la vérité. Tout était gigantesque dans l'armement que Charles VI voulait conduire de l'Écluse à Orwell, parce que c'était à Orwell que s'était embarqué Édouard III pour aborder à l'Écluse : « Onques puis que Dieu créa le monde,

« dit-il, on ne vit tant de nefs, ni de gros vaisseaux « ensemble. » Les barons avaient pris plaisir à rivaliser de luxe. Ici l'on voyait flotter des bannières de cendal sur des mâts recouverts de feuilles d'or ; plus loin on admirait des voiles chargées de devises et des tentes brodées de perles. Treize cents navires étaient déjà réunis, et l'on attendait tous les jours la flotte de Bretagne qui portait une ville de bois de sept lieues de tour.

Les vents contraires et les tempêtes de l'hiver enchaînèrent dans le port cette grande expédition, qui devait renouveler, à trois siècles de distance, l'invasion de Guillaume le Conquérant. Les tergiversations du duc de Berry avaient porté leurs fruits : « Je qui ai dicté « celle histoire, dit Froissart, fus à l'Escluse pour les « seigneurs et leurs estas voir, et si entendis par juste « information, et bien en vis l'apparant, que li dus de « Berry desrompit tout ce voyage. »

Froissart avait rencontré à l'Écluse un grand nombre de chevaliers qui avaient combattu à Roosebeke et assiégé Damme. Il voulut interroger aussi les bourgeois des communes de Flandre, afin de compléter son récit en recourant à des témoignages différents[1].

La Flandre, unie au Hainaut par des liens si étroits, avait des chevaliers non moins intrépides, car Froissart, énumérant les pays où se trouve la fleur d'armes, place la Flandre aussi haut que le Hainaut, c'est-à-dire au premier rang ; ses bourgeois, s'ils surpassaient les

[1] Froissart rapporte qu'il s'est rendu « en maint lieu » en Flandre.

chevaliers par leurs richesses, les égalaient aussi en fierté, et on en avait vu un mémorable exemple lors de la paix de Tournay, quand, en saluant le duc de Bourgogne, ils refusèrent de ployer le genou. La même fierté se retrouvait vers les bords de la mer parmi les laboureurs issus des anciennes colonies saxonnes, qui fortifiaient leurs fermes comme des châteaux, possédaient des fiefs, scellaient de leurs sceaux aussi bien que s'ils eussent été nobles, et déclaraient qu'ils préféraient la mort aux tailles et à la servitude : tels étaient aussi ces *francs Frisons* dont Froissart racontera plus tard les luttes héroïques.

Les brillantes images de la prospérité de la Flandre étaient encore présentes à tous les esprits quand Froissart visita ses villes et ses campagnes. « En ce temps, dit-il, « estoient li contes et li pays en leurs fleurs, et ne « doubtoient, ne amiroient puissance de nul seigneur « terrien, car il estoient si garnis et si remplis d'or, « d'argent, de richesses et de tous biens que merveille « seroit à recorder. Et tenoient les riches hommes si « grans estas qu'il sembloit proprement que les richesses « leur abondassent du ciel et que il les trouvassent « sans soin et sans peine [1]. » Les chroniques flamandes confirment ce tableau en montrant les hommes et les femmes des bourgeoisies effaçant par leur magnificence

[1] *Chronique de Flandre*, 2. Au XVe siècle, Thomas Basin décrit ainsi la Flandre : « Est gens valde industria et omnis humanitatis « cultu ornatissima, quemadmodum insignissima oppida atque ædi- « ficia, quibus terra illa oppleta est, luculentissime manifestant. » (Édition de M. Quicherat, I, p. 129.)

les plus puissants seigneurs, les plus illustres dames de France. On ne voyait que souliers à poulaines d'argent, ceintures émaillées, manteaux de fourrures précieuses, voiles de soie, de cendal ou de samyt, robes d'écarlate toutes brodées de perles et d'émeraudes. C'était, disait-on communément, le plus riche pays qui fût au monde.

Un deuil profond avait succédé à cette opulence et à cette admirable prospérité. La désolation régnait dans les campagnes où chaque toit cachait jadis un métier de tisserand, où chaque prairie se couvrait naguère de ces belles vaches que les geôliers de Philippe le Bel se faisaient envoyer quand ils se laissaient apitoyer, ou de ces chevaux au large poitrail que l'Arioste donne à ses paladins.

Les villes étaient également appauvries par les guerres : les habitants de Gand, qui en avaient porté presque tout le poids, avaient été décimés à Roosebeke ; ceux de Bruges avaient pu à peine, au prix des plus grands sacrifices, désarmer l'avidité et la colère des vainqueurs. Les faubourgs d'Ypres, autrefois plus considérables que la ville elle-même, n'existaient plus. A Courtray les enfants chassés de leurs demeures dévorées par la flamme, avaient été emmenés « par manière « de servage, » et l'incendie n'avait pas respecté davantage ces vastes entrepôts de Damme où les hanses du Nord venaient demander aux marchands de Gênes et de Pise les produits variés des climats du Midi. « Mar- « chandises, s'écrie tristement Froissart, estoient toutes « refroidies et perdues. Toutes les bandes de la mer, « de soleil levant jusqu'à soleil esconsant, et tout le

« Septentrion s'en sentoient, car voirs est que de dix-
« sept royaumes chrétiens, les avoirs et marchandises
« ont leur délivrance à Dam ou à Bruges. »

La paix était à peine rétablie; les calamités publiques n'étaient pas cicatrisées, mais dans la belliqueuse ardeur avec laquelle les grandes communes de Flandre revendiquaient leurs priviléges et leurs franchises, on pouvait lire le présage de nouvelles guerres et de nouvelles discordes.

Froissart avait vu à Bruges les métiers courir aux armes et menacer d'autres *matines* brugeoises, non moins sanglantes que celles de 1302, cette noblesse française qui se croyait assez puissante pour conquérir l'Angleterre; il avait pu aider le duc de Berry, assailli par le peuple, à remonter sur son cheval, tandis que le sire de Ghistelles s'efforçait de calmer par de douces paroles les ouvriers qu'il connaissait tous par leur nom.
« S'il fussent venus au grand marché pour faire l'as-
« semblée entre eulx, il ne fust échappé ne baron, ne
« chevalier, ne escuyer de France, que tous n'eussent
« esté morts sans merci [1]. »

Mais, d'après le propre témoignage de Froissart, ce fut à Gand [2] qu'il fit le plus long séjour l'année suivante,

[1] Froissart put voir de ses propres yeux que l'entrée de Bruges du côté de Gand avait été fortifiée depuis le temps de Jean Yoens. (Tome IX, p. 192.)

[2] « Or me peut-on demander comment ceux de Gand faisoient leur « guerre, et je leur en respondrai volontiers selon ce que depuis je « leur en ai ouï parler. » Froissart nous apprend, dans le *Dit du Florin*, qu'il parlait thiois, c'est-à-dire flamand, et non allemand

afin d'apprendre de ceux qui avaient pris la plus grande part à la guerre, tout ce qui se rapportait à leur énergique résistance. « Vous savés, dit-il, si en Flandres vous « avés esté, que la ville de Gand, c'est la souveraine « ville de Flandres, de puissance, de conseil, de sei- « gneurie, de habitations, de situation et de toutes « choses appartenans à une bonne ville et noble, que on « pourroit deviser, ne recorder, et que trois grosses « rivières portant navires pour aller par tout le monde « la servent. La plus grosse est la rivière d'Escault, et « puis la rivière de la Lys, et la menre la Lieve : se « porte-elle navie et leur fait grant prouffit, car elle « leur vient de l'Escluse et du Dam, dont moult de « biens venant par mer leur arrivent. Par la rivière de « l'Escault leur viennent le grain de Haynnau et le vin « de Franche ; par la rivière de la Lys, grant fuison « de grains du bon pays d'Artois et des marches envi- « ron. Ainsi est Gand assise et située en la croix du « ciel. »

Au milieu des récits qui lui montraient les communes unissant, pendant les guerres les plus sanglantes, le dévouement qui protége la patrie et les arts utiles qui la rendent florissante, un douloureux spectacle le frappa : c'était celui des divisions auxquelles les com-

comme le disent quelques érudits. — Il suffit de lire les inventaires de l'ancienne bibliothèque des ducs de Bourgogne pour s'assurer que le thiois est le flamand.

A cette époque une des familles les plus opulentes de la bourgeoisie de Gand s'appellait : *Van Valenchine*. Ce nom rappelait probablement son origine.

munes, triomphantes ou affaiblies, ne savaient pas se dérober après la guerre. Si en certains pays, à Milan par exemple, le caprice d'un seul homme disposait de la vie ou de la liberté de ses sujets, de vagues rumeurs, dont on ne pouvait indiquer la source, ni contrôler la valeur, suffisaient pour rendre la tyrannie exercée par une multitude égarée, aussi injuste, aussi cruelle que celle de Barnabo Visconti. Heureuses les villes de Flandre si, dociles à l'avis des chevaliers les plus généreux et des bourgeois les plus prudents, elles eussent su se garder à la fois des usurpations du dehors et de l'anarchie intérieure, et apporter dans l'exercice de leurs franchises autant de sagesse qu'elles montraient de courage pour les défendre. « Ceulx du pays de Flandre « se sont d'eulx-mesmes destruits, » disait le duc de Lancastre, faisant allusion à leurs dissensions pendant la paix.

Quarante-deux ans s'étaient écoulés depuis que Jacques d'Artevelde avait péri, égorgé par une faction qui, soudoyée elle-même par l'or étranger, l'accusait d'en avoir reçu, comme s'il suffisait de crier : trahison! pour que tout fût permis au nom de la liberté; et Froissart avait pu voir une lampe expiatoire brûler encore dans le cloître de Notre-Dame de la Biloke, lorsqu'à peu près à pareil jour où l'attentat du Calanderberg s'était accompli, le dernier successeur d'Artevelde, François Ackerman, « ce vaillant homme, ce sage guerroyeur, » qui avait résisté à Damme, avec quinze cents combattants, pendant vingt jours, au roi de France entouré de cent mille hommes, fut assassiné au milieu de la fête

qui terminait la kermesse de Saint-Pierre, sans que personne s'avançât pour le secourir, sans que la ville de Gand, qu'il avait si bien servie, s'en montrât émue. « Or regardez le loyer que on a de servir commun. »

Ces mots terminent, en le résumant, un travail particulier de Froissart sur les troubles de Flandre depuis 1378 jusqu'en 1387. La narration où il les décrit, comprend plus de trois cents chapitres, et fut fondue plus tard dans le second livre de la rédaction générale. Offrant, comme le dit Froissart, le tableau des merveilleuses incidences qui se succédèrent par l'orgueil des Gantois et le pauvre conseil du comte, elle devait intéresser vivement Gui de Blois, qui avait combattu à Roosebeke.

XXII

VOYAGE EN BÉARN.

—

Le roi du Puy d'amour. — Guillaume d'Ancenis. — Gaston de Foix et la cour d'Orthez. — Froissart à Bordeaux. — Mariage du duc de Berry et de Jeanne de Boulogne. — Avignon. — Fêtes de Riom.

Froissart s'occupe à Valenciennes de travaux historiques. Il s'y abandonne aussi à ses inspirations poétiques; mais à mesure qu'il vieillit, leur caractère se modifie en devenant plus grave, plus sérieux. Ce ne sont plus ces lais où une passion naïve est dépeinte avec ses transports et ses illusions. Les devoirs attachés à la vie religieuse et la marche des années entraînent plus souvent à leur suite d'amères réflexions sur les vanités du monde.

Tantôt il s'écrie :

Pour moi le di certainement,
Car j'ai pensé en mon jouvent
Si haultement,

Et en voeil faire amendement
Très-grandement :
Peu de chose est de fol espoir...

Tantôt il nous dit dans un virelay :

Se je sui vestus de noir,
C'est drois pour moi,
Car j'ai le coer si marri
Que sus moi ne doit avoir
Riens de joli.

Nous croyons qu'il composa à cette époque ces serventois en l'honneur de Notre-Dame, qui furent couronnés aux puys de Valenciennes, de Lille, d'Abbeville et de Tournay.

Or doit amans mettre entente et avis
A vous servir, Vierge, parfaitement,
Et croire aussi qu'ens ès sains paradys
Fustes de Dieu exaucie ensement
Qu'ens ou Liban sont li cèdre eslevé
Ou que la palme en Cades prend sousté
Ou que la rose a sa plantation
En Jhérico.

Ce fut sans doute alors que Froissart (ce ne peut être que lui) reçut d'Eustache Deschamps cette épître rimée :

Au roy du puits d'amour.

Hé ! gentils roys, dus de Poligieras,

Ne vous veuillés de France ainsi partir,
Métrifians mieuls que Pytagoras,
Rhétoriques qui tant povés sentir :
Puis que la mort fit Machault départir,
Et que Vitry paia de mort la debte,
Ne fut véu tel com vous, sans mentir,
Si grant faiseur, ne si noble poëte.

A tous propos faites vers comme Primas.
Chacun vous veult en ce royaume oïr :
Dis amoureus faites et de soulas.
. . . . . .
Chose n'a nom qui par vous ne soit faite.
L'on ne pourroit trouver, ne quérir
Si grant faiseur, ne si noble poëte.
En Langedoc ne vous embatés pas ;
Veuillés deçà vos escoles tenir ;
Si vous partés, vous y mourrés, hélas!
Du puits d'amour vous veuille souvenir.

Quel voyage Froissart voulait-il donc entreprendre? Était-il vrai qu'il songeât à se diriger vers la Garonne? Quel était son but? Froissart a pris soin de résoudre lui-même ces questions dans un passage de ses Chroniques : « Je considéray en moi-mesme, dit-il, « que nulle espérance n'estoit que aucuns faits d'armes « se fissent ès parties de Picardie et de Flandres, « puisque paix y estoit, et point ne voulois estre oiseulx, « et entrementes que j'avois, Dieu merci, sens, mémoire « et bonne souvenance de toutes les choses passées, « engin clair et aigu pour concevoir tous les faits dont « je pourrois estre informé, touchant à ma principale « matière, âge, corps et membres pour souffrir paine,

« me avisai que je ne voulois mie séjourner de non « poursuivre ma matière. »

Le voyage qu'il se proposait de faire, devait, comme le disait Eustache Deschamps, le conduire vers le Languedoc, c'est-à-dire qu'il voulait traverser la France dans toute son étendue du nord au midi [1]. Les routes étaient mauvaises, mais on voyageait à cheval et assez rapidement, puisqu'on ne comptait que vingt-deux journées de l'Écluse à Saint-Jean-du-Pied-des-Ports.

Un ancien auteur, peu postérieur à Froissart [2], compare la France du XIVe siècle à un losange, resserré au nord par la mer et certains fiefs presque indépendants de l'empire d'Allemagne; au sud, d'un côté, par d'autres fiefs non moins douteux du même empire, situés aux bords du Rhône, de l'autre, par les territoires qu'occupaient les Anglais dans la Guyenne. La Loire coupait assez exactement ce losange en deux parties égales. Au sud se trouvaient les pays de vignobles, les plus vastes forêts, les plus hautes montagnes, les rivières les plus poissonneuses et celles où l'on recueillait des paillettes d'or mêlées aux neiges des Pyrenées que fondaient les premières chaleurs du printemps. Les mœurs étaient généralement portées aux jeux et aux divertissements, car elles étaient simples et douces. Vers le nord, dès qu'on avait quitté la Flandre, où les

[1] Toute la vie de Froissart, dit fort bien M. Paulin Paris, ne fut qu'un voyage (*Nouvelles recherches sur la vie de Froissart, lues à l'assemblée trimestrielle de l'Institut*, p. 26).

[2] Il est cité par le P. Labbe, *Mélanges*, p. 696.

bourgeois, enrichis par la fabrication des draps et par leur commerce avec les nations étrangères, vivaient dans l'opulence et mêlaient à beaucoup de vertus une fierté presque intraitable, on rencontrait des pays où le peuple, mieux vêtu, mieux nourri que dans le midi, buvait la cervoise et cultivait le blé, tandis que les seigneurs étaient plus puissants et plus intrépides que partout ailleurs. Ce qui contribuait à assurer au nord de la France une prééminence durable, c'était l'importance et la richesse de la capitale du royaume, toujours plus favorable aux communes du nord qu'aux captals du midi, aux Bourguignons qu'aux Armagnacs.

Cependant, avant de se présenter chez des princes et des barons qu'il ne connaissait point, il fallait à Froissart quelques bonnes lettres de recommandation, et il se dirigea d'abord vers les rives de la Loire pour les demander à son seigneur et maître. Mais jamais Froissart ne voyageait sans *s'accointer* heureusement de quelque chevalier.

En chevauchant sur la route de Valenciennes à Blois, il rencontra deux chevaliers du parti anglais (l'un était né dans le Hainaut), Jean d'Aubrecicourt et Thomas de Queensberry, qui revenaient d'Espagne et qui lui apprirent les malheurs de l'armée anglaise. Jean d'Aubrecicourt avait vu à Orthez le comte de Foix, qui lui avait donné un roncin et deux cents florins. Ce qu'il racontait de la somptueuse hospitalité de la cour de Foix, accrut le désir que nourrissait Froissart d'y être admis comme chroniqueur et comme poëte.

Froissart se trouve encore avec Gui de Blois au mois

de juillet 1388, quand le duc de Berry fait demander la main de la fille du duc de Lancastre [1]. Il habite le château de Blois, où son bon seigneur se plaît à s'entourer de chevaliers et de clercs du Hainaut [2], il le suit soit à Château-Renaud, où vient le voir Guillaume de Hainaut, soit aux Montils, séjour que rendirent depuis célèbre la vieillesse de Louis XI et la jeunesse de Charles VIII ; mais les secrétaires de Gui de Blois sont trop occupés, les lettres de recommandation ne sont pas prêtes, et voilà que Froissart, *pour ne pas séjourner* plus longtemps, se remet à chevaucher sur les bords de la Loire [3]. Il va jusqu'à Angers, peut-être au-delà d'Angers, revient et rencontre un chevalier nommé Guillaume d'Ancenis. C'était un cousin du sire d'Ancenis que Froissart avait vu à l'Écluse, et il allait visiter une de ses parentes, la dame de Maillé, qui venait de perdre son mari et qui le pleurait beaucoup, bien qu'il fût un peu vif, témoin les lettres de rémission qu'il sollicita en 1371 pour avoir tranché la main à un homme.

Froissart avait passé la nuit à Beaufort-en-Vallée, où était né le dernier pape français, Grégoire XI, qui était « de petite complexion, tout maladieux, et trop

[1] « Pour ces jours, j'estois en la conté de Blois. » (*Chron.* liv. III, ch. 107.)

[2] Alard de Donstienne était gouverneur de Blois. Guillaume de Crèvecœur, archidiacre de Brabant, fut inspecteur des domaines de Gui de Blois aux bords de la Loire. Son frère, Jean de Châtillon, confiait à un chanoine de Thuin, nommé Jean de Chimay, qui était maître-ès-arts, « la gouvernance et noureçon de ses fils. »

[3] Ceci se passait au mois d'août 1388, un an après la mort de l'évêque de Beauvais, qui arriva le 17 août 1387.

« travaillé du roi de France et de ses frères. » Ce fut en sortant de Mouliherne qu'il *s'accointa d'aventure* de Guillaume d'Ancenis, car il le trouva « courtois et doux « en ses paroles. » Froissart désirait avoir des nouvelles du connétable de Clisson. Guillaume d'Ancenis put lui en donner, car il avait assisté au parlement de Vannes. Il l'instruisit d'ailleurs des « avenues » de Bretagne, et le chroniqueur eut soin de conserver tout ce qu'on lui contait, « en remenbrance. » Il y a quatre grandes lieues entre Mouliherne et Rilly. Pour mieux causer, les voyageurs avaient mis leurs chevaux au pas ; un peu plus loin, ils s'arrêtèrent dans un pré pour se reposer. « Voyez-vous là-bas cette tour, disait « le chevalier au chroniqueur, c'est le château de Rilly « que les Anglais et les Gascons fortifièrent autrefois « pour rançonner tout le pays de la Loire. Voyez-vous « aussi cette petite rivière et le bois qui l'ombrage? Nous « traversâmes ce gué, nous nous cachâmes sous ces « arbres touffus, pour les surprendre un jour qu'ils « devaient chevaucher vers Saumur. Ce fut dans ce « pré, où paissent nos chevaux et où nous prenons « plaisir à causer tout à l'aise, que nous attaquâmes « les pillards. Ils étaient au nombre de neuf cents ; « nous, nous formions cinq cents lances. Messire Jean « de Beuil portait sa bannière, sous laquelle Bertrand « du Guesclin avait voulu combattre ce jour-là, aussi « bien que Maurice de Tréseguidi, Geoffroy de Kermel « et d'autres braves chevaliers bretons *qui le suivoient* « *à l'esperon*. La mêlée fut sanglante et rude, mais « trois cents de nos ennemis restèrent étendus au lieu

« même où nous devisons. Depuis lors, il n'y eut plus « dans ce pays ni Anglais, ni Gascons. » Le récit se prolongea, car Guillaume d'Ancenis remontait à l'enfance, aux ancêtres de Bertrand du Guesclin : « Ha, « doux sire, répétait Froissart au chevalier, vous me « ferés grand plaisir au recorder, et si le retiendrai « de vous et jamais je ne l'oublierai. »

On arriva à Rilly, on dîna; on chevaucha encore pendant deux lieues, toujours en abordant de nouveaux récits; enfin il fallut se séparer. Guillaume d'Ancenis prit la route qui conduisait au château de Maillé, que depuis le XVIIe siècle on appelle le château de Luynes. Froissart suivit celle de Tours, regrettant de ne pas avoir été « plus à loisir » avec le bon et courtois chevalier, « car il lui eust dit et conté plusieurs choses. » Ainsi « se défit leur compagnie. »

Ne nous étonnons pas qu'il ait fallu tant de temps pour préparer les lettres que Gui de Blois charge Froissart de porter au comte de Foix : il a résolu d'y joindre quatre beaux lévriers destinés à être offerts à un prince qui, tout en maintenant fièrement son indépendance entre deux monarchies rivales, semblait ne se préoccuper que des plaisirs de la chasse. Vers la même époque, le duc de Lancastre envoyait aussi d'Angleterre six lévriers au roi de Portugal, et le comte de Foix lui-même, quand il avait voulu s'assurer l'amitié du duc d'Anjou, avait cru qu'en lui donnant quatre lévriers il atteindrait plus aisément son but. De semblables présents, dit Froissart, sont « accointances d'amours [1]. »

[1] *Chron.*, livre III, ch. 40. Miguel del Verms rapporte dans ses *Chro-*

Froissart se dirigea de Blois vers le Berry et l'Auvergne en prenant la route de Montpellier. Il paraît par une de ses pastourelles qu'il alla chercher dans une abbaye entre Lunel et Montpellier les lévriers, qui furent confiés à un valet nommé Robin, car il y fait dire à une bergère qu'elle regrette à la fois et le berger qu'elle aime et les chiens qu'elle a nourris [1].

Quelle était cette abbaye où Gui de Blois entretenait des relations? Un astrologue nommé Guillaume de Saint-Mesmin, qui servait Charles de Blois comme chirurgien, lui annonça le jour de la bataille d'Auray que s'il combattait, il périrait. Il ne fut pas écouté et se retira dans un monastère près de Montpellier. Si c'est là que s'arrêta Froissart, il put, tout en cherchant ses lévriers, recueillir de nouveaux récits mêlés de mystère et de deuil.

niques béarnaises que le comte de Foix, pour montrer sa fidélité au roi de France, avait pris, à Foix et à Mazères, l'emblème d'un lévrier blanc veillant sur une fleur de lis couronnée. « Le lévrier blanc, ajoute-t-il, « est amoureux et gentil : c'est le signe du véritable amour. (Com le « lebrier sia can amorous et gentil, los lebriers blancs denotan verta- « diera amor sens corrupcio.) »

[1] Car il enmaine tout juant
Tristran, Hector, Brun et Rollant,
Quatre lévriers que j'ai nouris :
Il s'en va en une contrée
D'un prince de grant renommée,
Sage, large, noble et vaillant.
. . . . . .
Gaston s'appelle en ses escris :
Fois et Berne tient, je m'en vant,
Li beaus, li bons et li gentils.

Froissart dit de Montpellier « que c'est une puissante « ville et riche et garnie de grand marchandise. » De là il se rendit à Carcassone, où il arriva vers la mi-novembre 1388; puis il poursuivit sa route par Montréal, Fanjeaux, Belpech, Mazères et Saverdun vers « la belle et bonne cité de Pamiers, laquelle est moult « déduisant, car elle sied en beaux vignobles. »

A son grand regret, il y apprit que le comte Gaston ne se trouvait pas dans le pays de Foix, mais en Béarn, et il résolut d'y rester quelques jours « pour attendre « compagnie. » Il ne connaissait ni les bords de la Garonne, ni ceux de l'Adour; aussi, comme il le dit lui-même, « il ressoignoit la diversité du pays, » mais il espérait que la route serait moins périlleuse et lui paraîtrait moins longue s'il pouvait se réunir à quelque bon et courtois chevalier comme Guillaume d'Ancenis. En effet, après trois jours d'attente, il vit arriver à Pamiers un des plus sages conseillers du comte de Foix, nommé messire Espaing de Lyon, qui revenait d'Avignon. Le chroniqueur s'applaudit de pouvoir se mettre en sa compagnie, et le chevalier n'en fut pas moins heureux, car il désirait fort s'instruire des besognes de France.

A peine nos voyageurs avaient-ils gravi la rude montée de Lescousse que déjà ils devisaient. Ils avaient dîné à Carlat, quand Espaing de Lyon proposa à Froissart de chevaucher plus doucement, afin de lui raconter l'escalade d'Ortingas et les ruses du mongat de Saint-Basile. On coucha à Montesquieu; le lendemain, Espaing de Lyon et Froissart, s'étant levés au

point du jour, dirent dévotement leurs oraisons, et le clerc n'oublia pas, sans doute, celle qu'il adressait chaque matin à sainte Marguerite [1], pour qu'elle le protégeât au milieu des nombreuses épreuves de la vie [2]. Les prières achevées, ils descendirent vers la Garonne, mais il avait tant plu la veille que les eaux avaient emporté une arche du pont de bois qu'ils devaient traverser : il fallut retourner à Montesquieu.

Après d'assez longues réflexions, on se décida à traverser en bâteau la Garonne près de Cazères, « mais ce « fut à grand peine et à grand péril; le bâteau n'estoit « pas trop grand où nous passâmes, et n'y pouvoient « entrer que deux chevaux à la fois. » Le passage de la rivière occupa toute la journée, car Froissart voyageait avec plusieurs chevaux aussi bien que messire Espaing de Lyon, qui était l'un des principaux conseillers du comte de Foix. Tandis que l'on préparait le souper, le chevalier fit remarquer au chroniqueur les brèches des murs de la ville : cette fois elles avaient servi non pas aux vainqueurs, mais aux vaincus; le comte de Foix avait juré que pas un de ses ennemis ne sortirait par

[1] J'ai usage, quant je me liève,
Afin que le jour ne me griève,
De dire une orison petite
Ou nom de sainte Margherite.
Buisson de Jonèce, p. 363.

[2] Un ms. de la Bibliothèque de Bourgogne nous a conservé le texte de l'oraison de sainte Marguerite. Elle est ainsi conçue : *Indulgentiam nobis, Domine, Beata Margareta, virgo et martyr, imploret, quæ tibi grata semper extitit et merito castitatis et tuæ professione virtutis.*

les portes, et il fallut, pour qu'ils trouvassent grâce près de lui, qu'ils passassent par un trou de la muraille.

Le lendemain, on entra dans les terres du comte de Comminges. Le chevalier montrait à son compagnon les châteaux les plus fameux, et, tout en s'avançant le long de la Garonne à travers de belles prairies, il continuait à raconter les sanglantes aventures dont ces lieux avaient été les témoins. Près de Montpezat, il lui fit voir le Pas de la Garde, défilé étroit entre le roc et la rivière, que fermait une porte de fer protégée par une grosse tour; plus loin, le château de la Bretèche et celui de Montespan. Mais bientôt l'on découvrit la riante colline de Saint-Gaudens qui se reflète dans la Garonne, et la journée s'acheva.

A mesure que l'on chevauchait, le pays devenait plus désert, plus sauvage. Froissart n'apercevait plus la belle rivière dont la veille encore il suivait les bords. « Dites-moi donc, interrompit-il, avant que je ne l'ou-« blie, ce que la Garonne est devenue, car je ne la vois « plus, » et là-dessus le chevalier lui décrivit la source d'où s'échappent ces eaux abondantes qui arrosent tout le pays couvert des châteaux des Foissois et des Armagnacs. Des sables, des broussailles annonçaient déjà les Landes du Bourg, « où il y a moult de périlleux « passages pour gens qui seroient en volenté de mal « faire. » Ici est le château de Lanemezan. Voilà celui de Mauvoisin, sujet d'un autre récit qui se prolonge jusqu'à ce qu'on s'arrête à Tournay, mais rien ne manque aux détails qui ont été donnés à Froissart par Espaing de Lyon, car le châtelain de Mauvoisin vient souper avec

eux et leur offre quatre flacons de vin blanc, « aussi « bon qu'il n'en avoient point bu sur le chemin. » Vers Montgaillard et Marcheras, le pays n'était pas moins triste, et quand Froissart aperçut le Pas-au-Larre, il le trouva « si étrange, qu'il se seroit cru perdu ou en très- « grande aventure, si ce ne fust la compagnie du che- « valier. » Mais Froissart n'avait pas oublié que celui-ci lui avait promis de lui raconter comment le mongat de Lourdes périt au Pas-au-Larre, et il se plaça bien près de lui pour ne pas perdre une seule de ses paroles. Espaing de Lyon montra, en terminant son récit, la croix de pierre qui rappelait ce combat, et tous les deux s'y agenouillèrent pieusement en récitant pour les âmes des morts un *Pater Noster*, un *Ave Maria* et un *De profundis*.

Nous approchons de Lourdes, et Lourdes a comme Mauvoisin ses héroïques légendes. Cependant nos voyageurs changent de route, et s'éloignent des montagnes pour aller se reposer à Tarbes, « car c'est une ville en « plain pays et en beaux vignobles, trop bien aisée, « pour séjourner chevaux, de bons foins, de bonnes « avoines et de belle rivière. »

Le 24 novembre, l'on entra dans le Béarn, mais, au lieu de se rendre directement à Pau, on se dirigea vers Morlaas, parce que les routes étaient fort mauvaises. Le voyage s'acheva le lendemain, quand on atteignit Orthez, où se trouvait le comte de Foix. Espaing de Lyon y descendit à son hôtel; Froissart, à l'*Hôtel de la Lune*, chez un écuyer nommé Ernauton du Pin, qui s'était signalé à l'escalade de plus d'un château.

Une aussi froide analyse ne saurait donner une idée de ces naïfs entretiens qui commençaient à l'aurore et ne s'achevaient qu'à la nuit. Froissart a pris plaisir à nous faire partager le charme qu'il y trouvait, quand il écrit : « Moult me tournoient à grand plaisance et « récréation les contes que messire Espaing de Lyon « me contoit. De ses paroles j'estois tout resjoï. » — « Sainte-Marie, disait-il au chevalier, que vos paroles « me sont agréables et que elles me font grand bien « entrementes que vous me les contés! Et vous ne le « perdrés pas, car toutes seront mises en mémoire et « remenbrance en l'histoire que je poursuis. »

Froissart avait confié au chevalier le but principal de son voyage. Celui-ci lui demandait : « Avés-vous ceci « en votre histoire dont vous m'avés parlé? » Et Froissart, « après avoir pensé un petit, » répondait « qu'il n'en « fut onques informé. » Si les narrations d'Espaing de Lyon semblaient près de s'épuiser, Froissart les renouvelait aussitôt par ses questions. *Il le remettait en parole*, selon son expression. « Si cessa le chevalier à « faire son conte, dit Froissart, et aussi je ne lui « enquis plus avant, car bien savois là où il l'avoit lais- « siet et que bien y pouvois recouvrer, car nous devions « encore chevaucher ensemble. » Chaque soir il écrivait ce qu'il avait appris, et, bien qu'il eût fallu dix jours pour se rendre de Pamiers à Orthez, les heures s'étaient écoulées avec une si grande rapidité qu'il ne cache point les regrets qu'il éprouva de voir son voyage s'achever avant que les récits qui le charmaient fussent épuisés.

Pour apprécier la vivacité de ces tableaux, il faut

parcourir, Froissart à la main, ces vallées des Pyrénées dont il a recueilli les souvenirs. Il faut s'égarer avec lui dans ces vastes landes de Lanemezan, tristes et solitaires aujourd'hui comme elles l'étaient au XIVe siècle, ou dans ces épaisses forêts de l'Escaladieu, où le voyageur ne retrouve plus ni le monastère fondé par saint Bertrand de Comminges, ni la croix de pierre qui vit s'agenouiller messire Jean Froissart et messire Espaing de Lyon.

Le château de Lourdes s'élève encore avec ses vastes escaliers et ses créneaux dentelés sur son rocher placé à trois cents pieds au-dessus du Gave, mais Mauvoisin n'est plus qu'une ruine : une tour qui, à chaque tempête, entend quelques-unes de ses pierres rouler dans le ravin, un pan de mur qui s'affaisse sous son manteau de lierre, voilà tout ce qui retrace la redoutable forteresse que Raymonnet de l'Espée livra au duc d'Anjou, et qui n'était, dit Froissart, « tenue de nul-« lui, fors de Dieu. »

Messire Espaing de Lyon avait raconté à Froissart que le comte de Foix possédait dans son trésor trente fois cent mille florins, et que chaque année il en distribuait bien soixante mille, « car nul plus large grand « seigneur en donner dons ne vit aujourd'hui. » — « A « quels gens donne-t-il ses dons? » demanda Froissart; et sans doute ce fut avec joie qu'il entendit le chevalier lui répondre : « Aux estrangers, aux chevaliers et « escuyers qui vont et chevauchent par son pays, aux « hérauts et ménestrels et à toutes gens qui parlent à « lui. Nul ne se part de lui sans ses dons. »

En effet, Froissart éprouva lui-même que « c'estoit « le seigneur du monde qui plus volentiers veoit les « estrangers. » Le comte de Foix le retint *de son hostel* pendant plus de douze semaines, et donna en même temps des ordres pour qu'on prît soin de ses chevaux.

Les lévriers que Froissart devait offrir au comte de Foix s'appelaient Brun, Tristan, Hector et Roland, et l'on ne s'étonne point de leur voir donner des noms fort renommés dans les annales de la chevalerie, lorsqu'on remarque combien les princes et les seigneurs attachaient de prix à leurs lévriers. Édouard III amena les siens avec lui lorsqu'il envahit la Champagne pour se faire sacrer à Reims. Que ne fit pas Louis XI pour se procurer des lévriers de la meute du sire de Boussut ! Il était si rare de trouver un lévrier sans défaut, tel que le décrit Gace de le Bingne dans le poëme qu'il composa pour Philippe le Hardi :

Museau de lus avoit sans faille ;
Encore y avoit autre signe,
Car il avoit œil d'espervier,
Et tout estoit blanc le lévrier.
Oreille de serpent avoit,
Qui sur la teste lui gisoit,
Espaule de chèvre sauvaige,
Coste de biche de bocaige,
Loigne de cerf, queue de rat,
Cuisse de lièvre, pié de chat :
Il ressembloit un leu-cervier.

Froissart savait d'avance que le présent de son

maître serait bien accueilli par le comte de Foix, dont la meute ne comprenait pas moins de seize cents chiens, et qui avait écrit un traité des *Déduits de la chasse* pour démontrer que, s'il est vrai que l'oisiveté engendre les passions déréglées, la chasse doit être considérée comme la voie du ciel. Hélas ! le beau Gaston justifiait bien mal ces préceptes par l'exemple. Il chassait beaucoup, et la chasse, pour lui, ne valait guère mieux que l'oisiveté.

Froissart lui-même était, si je ne me trompe, quelque peu chasseur, comme Jean le Bel. Il avait pu voir, pendant son voyage à Milan avec le duc de Clarence, de grandes chasses où l'on poursuivait, avec des léopards apprivoisés, les ours, les loups et les sangliers ; mais ces divertissements-là étaient fort périlleux, et, dans le *Trésor amoureux*, Froissart place dans la bouche de Vénus ces conseils fort sages adressés à Adonis :

Bien veul que tu mettes ta cure
A chacier singes, biches, dains,
Lièvres et connins. Tous certains
Soiés qu'on se peut bien esbatre
A telles bestes, car de batre
Un homme n'ont pas le pouvoir.

Gace de le Bingne remarque à ce sujet que la chasse du lièvre à l'aide des lévriers est la seule qui convienne aux curés et aux chanoines, et il a raison, car Froissart nous parle dans sa chronique du bon curé de Thuret, messire Pierre François, « qui volontiers va

« aux champs pour querre les lièvres [1]. »

Si les matinées étaient employées en grandes chasses, soit dans les plaines, soit dans les montagnes, les soirées étaient consacrées à la lecture des vers et au chant des ménestrels. Là revivaient dans tout leur éclat les dernières traditions, si chères aux troubadours, des cours d'Orange et de Béziers. Gaston, que les poëtes avaient surnommé Phébus, avait à la fois les goûts et l'aspect majestueux du dieu qui, parcourant le ciel sur son char ou charmant le Parnasse des échos de sa lyre, ne cesse pas de répandre sur le monde des flots de lumière. Froissart nous le représente grand et bien fait, secouant sur ses épaules sa chevelure qu'il ne couvrait jamais d'un chaperon, et méritant par ses largesses d'être appelé le père des muses.

« Le conte Gaston de Foix, dit-il, avoit environ « cinquante-neuf ans d'âge... De toutes choses il estoit « si très-parfait que on ne le pourroit trop louer. Il « aimoit ce qu'il devoit aimer et hayoit ce qu'il devoit « haïr... Il fut large et courtois en dons... D'armes et « d'amours volentiers se devisoit... Il estoit connois- « sable et accointable à toutes gens; doucement et « amoureusement à eux parloit... Brièvement, et tout « ce considéré et avisé, avant que je vinsse en sa cour,

[1] *Chron.*, livre III, ch. 16. Chaucer dit aussi en parlant du moine qui figure dans les *Canterbury-Tales* :

> Greihoundes he hadde as swift as foul of flight :
> Of pricking and of hunting for the hare
> Was all his lust,

« je avois esté en moult de cours de rois, de ducs, de « princes, de contes et de hautes dames, mais je n'en « fus onques en nulle qui mieux me plust, ni qui fust « sur le fait d'armes plus resjoïe comme celle du conte « de Foix estoit. On veoit, en la salle et ès chambres « et en la cour, chevaliers et escuyers d'honneur aller « et marcher, et d'armes et d'amours les oyoit-on « parler. Toute honneur estoit là-dedans trouvée... Et « quand de sa chambre à mie-nuit venoit pour souper « en la salle, devant lui avoit douze torches allumées « que douze varlets portoient; et icelles douze torches « estoient tenues devant sa table, qui donnoient grand « clarté en la salle, laquelle salle estoit pleine de che- « valiers et de escuyers ; et tousjours estoient à foison « tables dressées pour souper, qui souper vouloit... Il « prenoit en toutes ménestrandies grand esbatement, « car bien s'y connoissoit. Il faisoit devant lui ses clercs « volontiers chanter chansons, rondeaux et virelais. » Froissart ajoute ailleurs : « Il estoit sage et bien enlan- « gagé et de beau parler, et trop bien savoit attraire en « parlant à un homme, quel qu'il fust, tout ce qu'il avoit « dedans le cœur. Nul haut prince ne se pouvoit com- « parer à lui de sens, d'honneur, ne de largesse. »

Froissart avait porté avec lui le roman de *Méliador*, qu'il avait composé autrefois pour le duc Wenceslas, et toutes les nuits, après le souper, le comte de Foix lui en faisait lire quelques pages, « et nul n'osoit parler, ne « mot dire, car il vouloit que je fusse bien entendu, et « aussi il prenoit grand solas au bien entendre. » Si parfois il interrompait la lecture pour discuter ou éclair-

cir quelque maxime poétique, il le faisait « non en son « gascon, mais en beau et bon françois. »

« Je avois, dit Froissart dans sa chronique, avecques « moi apporté un livre lequel je avois fait, à la requeste « et contemplation de monseigneur Wincelant de « Bohême, duc de Luxembourg et de Brabant. Et sont « contenus audit livre qui s'appelle *Méliador* toutes « les chansons, ballades, rondeaux et virelais que le « gentil duc fit en son temps, lesquelles choses, parmi « l'imagination que je avois eue de dicter et ordonner le « livre, le conte de Foix vit moult volentiers; et toutes « les nuits après son souper je lui en lisois. »

Froissart répète à peu près la même chose dans le *Dit du Florin :*

Toutes les nuits je lisoie
Devant lui et le solaçoie
D'un livre de Mélyador,
Le chevalier au soleil d'or.
. . . . . .
Dedens ce roman sont encloses
Toutes les chansons que jadis,
Dont l'âme soit en paradis,
Que fist le bon duc de Braibant
Wincelans dont on parla tant,
Car uns princes fu amorous,
Gracious et chevalerous;
Et le livre me fist jà faire
Par très-grant amoureus afaire,
Comment qu'il ne le véist onques.

Gaston Phebus prit pour devise un soleil. Ne l'emprunta-t-il pas à la fable du poëte?

Froissart, dans ce même poëme, décrit avec admiration les pompes de la cour d'Orthez :

Vraiement il n'y fault riens
Que larghèces et courtoisies,
Honnour, sens et toutes prisies,
Qu'on peut recorder de noble homme,
Ne soient en celui qu'on nomme
Gaston le bon conte de Foix.
. . . . . .
J'ay là esté si longement
Dalés lui, qu'il m'a pléu voir ;
Si je désiroie à avoir
De son estat la cognoissance,
Je l'ai éu à ma plaisance ;
Car toutes les nuits je lisoie
Devant lui...
. . . . . .
Ou temps que les cers vont en bruit,
Sis sepmainnes devant Noël
Et quatre après, de mon ostel
A minuit je me partoie
Et droit au chastiel m'en aloie,
Quel temps qu'il fesist, plueve ou vent.
Aler m'i convenoit souvent :
Estoïe, je vous di, moulliés,
Mès j'estoïe bel recoeilliés
Dou conte, et me faisoit des ris ;
Adont estoi-je tous garis,
Et aussi, d'entrée première,
En la salle avoit tel lumière,
Ou en sa chambre à son souper,
Que on y véoit ossi cler
Que nulle clareté poet estre.
Certes à paradys terrestre

Le comparoie moult souvent.
Là estoie si longement
Que li contes aloit couchier.
Quant léu avoie un septier
De foeillès, et à sa plaisance,
Li contes avoit ordenance
Que le demorant de son vin
Qui venoit d'un vaissiel d'or fin,
En moi loant, c'est chose voire,
Le demorant me faisoit boire;
Et puis nous donnoit bonne nuit.
En cel estat, en ce déduit
Fui-je à Ortais un lonc tempoire.

Le comte de Foix célébrait avec beaucoup d'éclat les grandes fêtes de l'année, et il avait même coutume « de faire la veille de Saint-Nicolas en hiver aussi haute « et aussi grande solennité que le jour de Pasques. » Froissart en fut le témoin. Il vit le comte se rendre à pied du château d'Orthez à l'église de Saint-Nicolas, précédé de tout le clergé qui entonnait le psaume de David : *Benedictus Dominus Deus meus qui docet manus meas ad prælium*. L'évêque de Pamiers célébra la messe; il y avait foison de bons chantres; « et là, « ajoute Froissart, oïs jouer des orgues aussi mélo- « dieusement comme je fis onques en quelconque lieu « je fusse. » L'office divin ne se faisait pas avec plus de magnificence dans la chapelle du pape ou dans celle du roi de France.

Il en fut de même aux fêtes de Noël, et parmi les choses qui, comme le dit Froissart, « lui tournèrent à « plaisance, » il cite le banquet que le comte de Foix

donna ce jour-là aux principaux seigneurs du pays et à quatre évêques, dont deux étaient clémentins et les deux autres urbanistes. « Et vous dis que grand foison « de ménestrels avoit en la salle, qui tous firent par « grant loisir leur devoir de ménestrandie. Et ce jour « le conte de Foix donna, tant aux ménestrels comme « aux hérauts, la somme de cinq cents francs, et reves- « tit les ménestrels du duc de Touraine qui là estoient, « de drap d'or fouré de fin menu-vair. »

Quels étaient ces ménestrels? En recourant aux comptes de la maison du duc d'Orléans, on est assez porté à reconnaître en eux Jehan Lefebvre, Gillet Villain et leurs compagnons, joueurs de personnages, de Vire en Normandie [1]. Quand Froissart nous répète à tout propos que les Français sont subtils, et quand il admire ces joueurs de personnages, on croit déjà entendre le célèbre vers de Boileau :

Le Français né malin forma le vaudeville,

Mais les Gascons n'étaient pas moins subtils, et combien leur imagination n'était-elle pas surexcitée quand on versait dans les coupes ces vins blancs des côtes de Jurançon, au moins aussi bons que celui dont le châtelain de Mauvoisin fit servir quatre flacons à Froissart?

[1] Voyez l'ouvrage malheureusement inachevé que M. le comte de Laborde a intitulé *les Ducs de Bourgogne*, t. III, n° 5603. Le duc d'Orléans était vicomte de Vire. — Il est assez digne de remarque que la première mention de deux grands historiens du XVe siècle, Georges Chastelain et Olivier de la Marche, que l'on trouve dans les comptes de la maison de Bourgogne, les montre « aidant à jouer certains jeux de mistère. »

Combien les entretiens ne se prolongeaient-ils pas le soir, en attendant que la *gaite* du château annonçât le souper du comte de Foix, qui avait toujours lieu à minuit! Les chevaliers et les écuyers se pressaient au coin du feu pour deviser d'armes et d'amours, et quels étaient leurs récits? des histoires surnaturelles ou chevaleresques, impossibles ou invraisemblables, des histoires de démons familiers, pleines « de brouillis « et de terribourris, » d'autres histoires aussi étranges dont les héros n'étaient que des chevaliers du pays. Froissart écoutait volontiers, mais il se gardait d'être trop crédule. C'est ainsi que le bascot de Mauléon, prêt à raconter diverses aventures qu'il affirmait être vraies [1], et tout en se vantant d'en avoir eu beaucoup d'autres, lui demandait : « Messire Jean, avez-« vous en votre histoire ce dont je vous parlerai? » Et Froissart lui répondait : « Je ne sais. Aie ou non aie, « faites votre conte. » Cependant Froissart le voyait « volentiers, » parce que déjà il avait entendu Espaing de Lyon rapporter ses exploits.

Froissart, de son côté, contait sans cesse. N'avait-il pas rapporté d'Italie des récits non moins merveilleux sur le château de l'Œuf, qu'un enchanteur prit un jour en soulevant les flots aussi haut que les créneaux, et qu'il voulut conquérir une seconde fois en construisant

[1] « Toutefois sont vraies. » *Chron.*, livre III, ch. 17. Froissart raconte dans une de ses pastourelles « qu'il oyt beaucoup deviser :

« En un beau pré vert et plaisant
« Par-dessus Gave la rivière. »

un pont suspendu dans les airs? N'était-ce pas sur le même rivage, au pied du Pausilippe, que reposait le poëte Virgile, grand magicien selon le roman de *Cléomadès*? Froissart savait tant de choses que, même au delà de la Garonne, on se pressait autour de lui pour l'écouter en l'appelant « beau maistre » ou « doux maistre. » Le comte de Foix, qui, avant de l'avoir vu, avait souvent entendu parler de lui, le comblait de présents, et, ce qui valait mieux, il lui promettait « que l'histoire « qu'il avoit faite et qu'il poursuivoit, seroit au temps à « venir plus recommandée que nulle autre. »

Voyez toutefois comme Froissart met utilement à profit ses voyages et ses loisirs. Il ne lui suffit point de causer des affaires du temps avec le comte de Foix, « qui « volentiers lui en parloit. » Un jour il prie le sire de Valentin, qui revient d'Orient, de lui décrire l'occupation de Famagouste par les Génois. Un autre jour il interroge deux écuyers de Béarn, Jean de Castel-Neuf et Jean de Cantiron, qui ont assisté à la sanglante mêlée d'Otterbourne et qui y ont été faits prisonniers par les hommes d'armes des comtes de March et de Moray. Mais il est si près de l'Espagne que ce sont les guerres civiles de ce pays qu'il cherche le plus à étudier et à éclaircir : on le voit, en effet, s'adresser successivement à messire Guillaume de Willoughby, chevalier anglais de l'hôtel du duc de Lancastre, qui a combattu en Castille, en Navarre et en Portugal, à Raymond de Mont-Florentin et à Martin de Roanès, chevaliers aragonais non moins sages, non moins courageux, et même à des bourgeois de Pampelune, qui lui

rapportent la mort du roi de Navarre. Tous ces interlocuteurs lui font-ils défaut? il n'hésite pas à aller demander aux trésoriers du comte de Foix ce que coûtent les présents que leur maître fait aux chevaliers; et, s'il rentre chez lui, c'est encore pour se faire raconter par son hôte Ernauton du Pin, « gracieux et sage homme, » tantôt ses exploits à la guerre, tantôt son utile médiation en faveur des Basques.

N'oublions jamais quelle haute sagacité, quelle intelligence admirable des hommes et des choses se cache sous ces dehors légers et joyeux que Froissart ne songe pas à dissimuler. Celui qui conte pour l'amuser, se trompe; Froissart ne l'écoute que pour s'instruire en cherchant partout la vérité, et c'est au milieu des banquets et des fêtes qu'il se fait retracer la mort du jeune Gaston de Foix, qui faillit empoisonner son père sans le savoir et que le comte de Foix tua aussi sans le savoir, sombre épisode où l'on ignore s'il faut plaindre davantage l'innocence de l'enfant ou la douleur du père [1].

[1] Les biographes qui nient l'impartialité de Froissart, affirment qu'on ne peut concilier l'éloge qu'il fait de Gaston Phébus, avec tout ce que nous savons de l'histoire de ce prince.

Tout homme a ses heures de faiblesse ou d'égarement; toute vie a ses taches. Ce que nous devons demander au chroniqueur, c'est qu'en louant ce qu'il a jugé digne d'exemple, il ne cherche pas à excuser, ni à passer sous silence les vices et les fautes qui ont terni de grandes qualités. Gaston Phébus, en développant les institutions, le commerce, l'agriculture dans le Béarn, avait assuré à ses sujets les bienfaits de l'ordre et de la paix; ses domaines offraient en quelque sorte une calme et riante oasis au milieu des tempêtes de la guerre, et c'est après sa mort, quand Froissart n'a plus rien à attendre de lui,

Vers les fêtes de Noël, une ambassade du roi de France arriva à Orthez. Elle se composait du comte de Sancerre, de Guichard dauphin d'Auvergne et de Robert de Chalus, et on y comptait plus de cinq cents chevaux. La mission qui lui avait été donnée, était de presser le comte de Foix de se déclarer pour les Français; mais il n'en fit rien, et se contenta de faire bon accueil aux ambassadeurs, en protestant de son désir d'aller saluer le roi de France s'il se rendait dans le Languedoc.

Froissart eût voulu accompagner le comte de Sancerre à Toulouse; mais il se vit retenu par le comte de Foix, et tout ce qu'il put obtenir, ce fut d'aller assister avec plusieurs chevaliers béarnais à de grandes joutes qui devaient avoir lieu, au commencement du mois de janvier, sur la place Saint-André à Bordeaux. Il n'y a que vingt-quatre lieues d'Orthez à Bordeaux : c'est ce que Froissart appelle deux bonnes journées. Le duc et la duchesse de Lancastre présidèrent à ces joutes avec grand foison de dames et de damoiselles. Elles étaient de cinq Français contre cinq Anglais, et tout s'y passa

qu'il nous montre les populations éplorées, s'écriant devant son cercueil : « Terre de Béarn, tu n'auras jamais le pareil du gentil et noble « comte de Foix ! »

Cependant Froissart ne nous cache point que le comte de Foix, que ses sujets aimaient tant, « estoit moult cruel, » lorsqu'il écoutait sa colère. « Qu'on ne dise mie, ajoute-t-il, que je le blanchisse trop, par « faveur ou par amour que j'aie à lui, ou pour ses dons qu'il m'a don- « nés. » Messire Espaing de Lyon avait raconté à Froissart qu'il avait frappé à coups de dague Pierre de Béarn, qui ne voulait pas lui livrer le château de Lourdes : « Sainte-Marie, s'écria notre chroni- « queur, ne fut-ce pas grande cruauté ? »

avec tant de loyauté que le duc de Lancastre se courrouça contre un Anglais qui, portant sa lance trop bas, avait tué le cheval d'un Français, et fit donner un des siens à son adversaire.

Une autre occasion allait s'offrir à Froissart pour quitter le Béarn. Le sire de Rivière et le vicomte d'Acy, qu'il nomme dans ses poésies parmi ses bienfaiteurs aussi bien que le comte de Sancerre, s'étaient rendus près de Gaston Phébus ; ils étaient chargés de réclamer, pour le duc de Berry, la main d'une illustre orpheline élevée alors au château d'Orthez, Jeanne de Boulogne, qui par sa mère, Aliénor de Comminges, était cousine du comte de Foix. Eux aussi n'obtinrent d'abord que de belles paroles, et cela ne hâtait pas la négociation. « Le conte de Foix, qui estoit sage et soubtil, dit « Froissart, et qui veoit l'ardent désir du duc de Berry, « traitoit vaguement et froidement, et plus en estoit « pressé, plus se refroidioit ; il tendoit à avoir une « bonne somme de florins, non qu'il mist avant qu'il « vouloit vendre la dame, mais il vouloit estre récom- « pensé de la garde : si en demandoit trente mille « francs. » Il fallut bien se résoudre à porter cette somme à Morlaas, où la jeune dame se trouvait gardée par mille lances de peur qu'on n'aimât mieux l'enlever que la payer si cher, et dès que tout cet or eut été déchargé du dos des sommiers, pesé et compté, la jeune dame de Boulogne et les ambassadeurs français qui l'avaient épousée par procuration, s'éloignèrent « après boire » de Morlaas pour aller coucher à Tarbes.

« Et je sire Jean Froissart, ajoute notre chroni-

« queur, pris adonc congé au gentil conte de Foix « pour retourner en France avec sa cousine, lequel me « fit grand profit à mon département et m'enjoignit « amiablement que encore je le allasse voir, laquelle « chose sans faute je eusse fait s'il fust demeuré le « terme de trois ans en vie, mais il mourut, dont je « rompis mon chemin, car, sans lui trouver au pays, « je n'y avois que faire. Dieu en ait l'âme par son com- « mandement! »

A Toulouse, des chars et des chariots magnifiques attendaient la jeune fiancée. Le comte de Sancerre l'escorta avec cinq cents lances jusqu'à Avignon, où elle fit son entrée le mardi 25 mai 1389, montée sur une haquenée blanche que lui avait envoyée le pape, et entourée de tous les cardinaux. Clément VII, qui était cousin germain de son père, la reçut assis sur sa chaire pontificale dans la grande salle du consistoire, et l'invita à dîner le lendemain, ainsi que tous les seigneurs qui l'accompagnaient.

Pendant ce temps, Froissart s'entretenait avec un chevalier et deux écuyers écossais de l'hôtel du comte de Douglas, qu'il reconnut et qui le reconnurent également « par les vraies enseignes qu'il leur dit de leur « pays. » Il alla aussi visiter pieusement dans la chapelle de Saint-Michel le tombeau du cardinal Pierre de Luxembourg, dont de nombreux miracles attestaient la sainteté. Né et élevé au milieu des pompes du monde, il avait pendant sa vie donné tout ce qui lui appartenait, aux pauvres, et voulut à sa mort être enterré au milieu d'eux. La prière avait si bien rempli sa courte

carrière qu'elle n'y avait laissé place à aucune faute.

Que ce dédain des biens de la terre et cette humilité qui recherche l'oubli des hommes pour mieux connaître Dieu, ressemblaient peu à l'éclat ambitieux dont s'entourait le comte Robert de Genève devenu le pape Clément VII! Que de passions et d'intrigues autour de lui! Clément VII était cet ancien évêque de Cambray à qui Froissart semble avoir dû le bénéfice de Lestines. Notre chroniqueur obtint cette fois une prébende d'expectation du chapitre de Saint-Pierre de Lille, mais il fallut la payer cent florins à la cour pontificale.

Les épargnes de Froissart se trouvaient assez allégées, quand, s'étant levé fort tôt pour entendre l'office divin, il oublia une petite bourse qu'il venait d'acheter pour y enfermer ses plus belles pièces d'or. Personne ne put lui en donner de nouvelles, et les quarante francs qu'elle contenait, furent perdus. Heureusement le comte de Sancerre et le seigneur de Rivière étaient là. Chacun donna dix francs. Le dauphin d'Auvergne [1] et

[1] Béraut, li contes dauphins
D'Auvergne, qui tant par est fins,
Amoreus et chevalereus;
Il n'est felénes, ne ireus,
Mès enclins à tous bons usages,
Secrès, discrès, loyaus et sages,
Acointables à toutes gens,
En ses maintiens friches et gens.
Et son fil le duc de Bourbon,
Loys, ai-je trouvé moult bon.
Pluiseurs dons m'ont donné li doi.

Le dauphin d'Auvergne raconta à Froissart la part qu'il avait prise à l'expédition de l'Écluse (éd. Buchon, t. II. p. 533).

le vicomte d'Acy [1] firent de même. Les quarante francs étaient retrouvés, et nous nous consolerons d'autant mieux de cette mésaventure que nous lui devons le *Dit du Florin*.

Quel thème plus ordinaire chez les poëtes que leur éternel divorce avec l'argent? L'argent! Ils le calomnient toujours, bien qu'ils le dédaignent peu. Aussi, voyez comme l'argent leur tient rigueur. A peine a-t-il pénétré chez eux, qu'un coup de dés le fait disparaître. Ils le prêtent à des amis non moins prodigues, qui ne le rendent point. Et cependant on ne peut s'en passer, tant il est utile à ceux chez lesquels il aime à s'héberger.

Argens est de pluisours lignies,
Car, lors qu'il est issus de terre,
Dire poet : « Je m'en vais conquerre
« Pays, chasteaux, terres et offisces. »
Argent fait avoir bénéfisces,
Et fait des drois venir les tors,
Et des tors les drois au retors :

« Ce gentil seigneur, » comme Froissart l'appelle dans ses chroniques de même que ses autres bienfaiteurs, avait épousé une arrière-petite-fille de Jean II, comte de Hainaut, et de Philippe de Luxembourg. Il avait pour gendre (Froissart vient de le dire) le duc de Bourbon que notre chroniqueur connut à Londres, lorsqu'il y fut l'un des otages du roi Jean.

[1] Un jour, le châtelain de Nesle vola la crosse de l'abbé de Saint-Yves de Braine. Jean la Personne, vicomte d'Acy et seigneur de Nesle, s'engagea à la faire restituer. Cette promesse faite au nom du vicomte d'Acy par l'aubergiste de la Cloche devant l'église de Notre-Dame de Boulogne, ne se rattache-t-elle pas à quelque pélerinage à ce célèbre oratoire? (*Archives de Lille.*)

Il n'est chose qu'argent ne face
Et ne desface et ne reface.
Argent est un droit enchanteur.

Froissart fait comme tous les poëtes; il dépense une livre quand un autre dépenserait vingt deniers, et bien qu'il n'achète ni châteaux, ni moulins, il voit l'argent s'éloigner de lui à pas si rapides qu'il en ferait volontiers son messager. Mais quoi! le messager ne reviendrait pas. Que sont devenus tous les dons des princes? Qu'est devenu le produit de la rente annuelle attachée à la cure de Lestines? Il est fort en peine de le savoir, et découvrant au fond de sa bourse son dernier florin, il le saisit, le bat, le soumet à la torture pour obtenir l'aveu complet des hasards auxquels il a échappé et qui ont englouti tous ses compagnons. La réponse du florin éclaircit ce mystère : il est quelque peu *retailliés* et *contrefès*, et s'il n'a pas quitté son maître dans ses voyages, c'est qu'on le refusait partout. Quant à la disparition des autres pièces d'or ou d'argent, elle est facile à expliquer par des dépenses bien différentes les unes des autres. Ainsi, Froissart a payé mille francs pour ses voyages, cinq cents francs aux taverniers de Lestines et sept cents livres pour ses chroniques. Mais, comme le disait le florin, de ces deux paiements, le dernier n'était pas à regretter :

L'argent avés-vous là bien ;
Je le prise sus toute rien,
Car fait en avés mainte hystoire,
Dont il sera encore mémoire

De vous ens ou temps à venir,
Et ferés les gens souvenir
De vos sens et de vos doctrines.

D'ailleurs Froissart n'a jamais manqué de rien : bons chevaux en voyage, bonnes houpelandes au logis. S'il en était autrement, pourquoi s'en inquiéterait-il ? Cœur joli et joyeux vit surtout d'illusions et d'espérances.

Si ne devés pas le temps plaindre,
Ne vous soussyer, ne complaindre.
Vous avés vescu jusqu'à ci :
Onques ne vous vi desconfi,
Mès plain de confort et d'emprise,
Et c'est un point que moult je prise,
Je vous ai veu si joious,
Si joli et si amourous
Que vous viviés de souhedier.

Tout ceci conduit le poëte à raconter son voyage dans le comté de Foix où il reçut quatre-vingt florins d'Aragon. Il en changea soixante, et en obtint quarante francs qu'il mit dans une bourse : c'est cette bourse qu'il perdit à Avignon, et dont personne ne put lui faire retrouver la trace.

Cependant le florin le console en lui disant :

Vous estes un sos
Se vous pensés là longement ;
Toutdis recoevre-on bien argent.
. . . . . .
Légièrement vous sont venu,
Et légièrement sont perdu.

Une main généreuse donna ces florins, d'autres mains non moins généreuses peuvent combler le vide qu'ils ont laissé. Le dauphin d'Auvergne, le comte de Sancerre, le vicomte d'Acy, le seigneur de Rivière, suivront l'exemple du comte de Foix. C'est à eux que s'adresse, bien qu'indirectement, ce poëme ingénieux et plein de détails intéressants pour nous, et nous croyons aisément le florin quand il assure le poëte que ces seigneurs « pour dix francs ne lui faudroient mie. »

Chaucer adressa aussi des vers à sa bourse vide, mais ils sont bien inférieurs à ceux de Froissart. Il y appelle sa bourse : sa vie, sa dame, l'étoile de son cœur, la reine de bonne compagnie, et lui déclare qu'il mourra si des pièces d'or ne viennent pas l'appesantir et lui donner l'éclat du soleil. Pour retrouver, sur ce sujet fréquemment traité par les poëtes, des vers que l'on puisse comparer à ceux que nous avons cités, il faut descendre jusqu'à Marot.

De nouvelles fêtes attendaient Jeanne de Boulogne chez sa cousine la princesse d'Orange. Le lendemain, « on chevaucha, on charroya toujours avant. » On traversa Valence et Vienne, on passa deux jours à Lyon. Le troisième, on se dirigea vers Tarare, on traversa le comté de Forez et le Bourbonnais. Le duc de Berry ne voyageait pas si vite, et sa jeune fiancée fut réduite à l'attendre pendant deux jours à Riom, où les noces furent célébrées le matin de la Pentecôte (6 juin 1389) : « Et durèrent les festes et joutes quatre jours, dit « Froissart, et à toutes ces choses je fus présent [1]. »

[1] Texte du ms. 2653 de la Bibliothèque impériale de Paris.

De là une nouvelle ballade que notre chroniqueur-poëte s'empressa d'écrire :

Pour le pastourel de Berry
Et la pastoure de Boulogne.

Le pastourel de Berry qui épousait une jeune fille de douze ans, en avait soixante.

Froissart était retourné avec le seigneur de Rivière à Paris [1]. Il y trouva le sire de Coucy, qui s'empressa de lui demander des nouvelles du pape, du comte de Foix, du duc de Berry et de son ami le dauphin d'Auvergne. Froissart se mit donc à raconter ce qu'il savait et ce qu'il avait vu, si bien que le sire de Coucy lui en sut gré [2]. « Vous viendrez avec moi, lui dit-il. Je m'en vais « en Cambrésis en un chastel que le roy m'a donné, « qu'on appelle Crèvecœur. C'est à neuf lieues de Va- « lenciennes. » Pendant ce voyage, le sire de Coucy annonça à notre chroniqueur que l'évêque de Bayeux, le comte de Saint-Pol et Guillaume de Melun avaient été envoyés à Boulogne pour traiter avec les Anglais, et lui fit part de ce que le comte de Saint-Pol venait de lui écrire à ce sujet. « Ensi chevauchant, » Froissart arrive au château de Crèvecœur ; il s'y repose et *s'y*

[1] Froissart, pendant son séjour en Auvergne, recueillit sur les routiers des renseignements dont il fit usage dans ses chroniques (éd. Buchon, t. II, p. 676).

[2] Dou bon seignour de Couci,
Qui est nobles, gentils et cointes,
Estes-vous privés et acointes ?

rafraîchit pendant trois jours [1].

Enguerrand de Coucy était par son aïeule issu de la maison de Châtillon, à laquelle appartenait Gui de Blois. Froissart le vit dans sa jeunesse chanter et danser aux fêtes d'Eltham. Il le connut puissant et riche à Londres, quand il reçut d'Édouard III la main de sa fille avec une dot considérable ; il le rencontra peut-être en Italie, proclamant fièrement sa neutralité dans les guerres de la France et de l'Angleterre, car il suffisait, disait-on, que quelqu'un s'écriât : « Je suis à mon« seigneur de Coucy, » pour qu'il n'eût rien à craindre. Mais le sire de Coucy se lasse bientôt de cette oisiveté : il va guerroyer contre les républiques de Pise et de Florence, et enrôle les Grandes Compagnies pour conquérir le duché d'Autriche. Charles VI lui offre l'épée de connétable et lui confie le soin d'apaiser les troubles de Paris.

D'autres fois encore, Enguerrand de Coucy offrait l'hospitalité à Froissart dans sa terre de Mortagne, « bel héritage » entre Tournay et Valenciennes, que Charles V lui donna peu de temps avant sa mort, ou bien il le conduisait dans sa terre de Coucy où tout rappelait la devise du maître : Coucy à la merveille !

Qui veult terre de grant déduit savoir
Et au droit cuer du roiaume de France,
Et forteresse de merveilleux povoir,

L'autre si m'est moult communs :
C'est le bon seigneur de Couci,
Qui m'a souvent le poing fouci
De beaux florins à rouge escaille.

Haultes forests et estancs de plaisance,
Aires d'oiseaulx, parcs de belle ordenance,
Ou pays de Vermandoys,
Devers Coucy acheminer te dois :
Lors des terres verras la nompareille ;
Pour ce est son cry : Coucy à la merveille [1].

Froissart, en quittant le château de Crèvecœur, passe quinze jours à Valenciennes ; mais, ayant appris que Gui de Blois se trouve en Hollande au château de Schoonhove, il ne veut pas tarder plus longtemps à aller saluer son gentil seigneur et maître. Là, il fallut recommencer mille récits qui remplirent un mois entier.

[1] Poésies d'Eustache Deschamps, éd. de M. Tarbé.

XXIII

VOYAGE A PARIS.

—

Entrée solennelle d'Isabeau de Bavière. — Vieillesse de Gui de Blois. — Froissart chanoine de Lille « en herbe. »

Cependant Froissart a résolu de retourner à Paris, d'abord, pour y apprendre le résultat des conférences de Lelinghen, ensuite pour y assister à l'entrée solennelle de la reine de France. Il y arrive donc vers les fêtes de l'Assomption, et y trouve Guillaume de Melun, qu'il interroge non-seulement sur les actes des plénipotentiaires anglais, mais aussi sur ce qu'il a pu apprendre de ses anciens amis d'Écosse. Mais cette enquête ne l'empêche point de composer une ballade pour célébrer la jeune princesse de Bavière :

.... Dimence à bonne estrine,
Quant on ot disné bien et bel,
De Saint-Denis, ce bon hamel,
Parti la dame à qui nous sons,

O lui dus, contes et barons
Et des dames moult largement
Aournées si richement
Que oncques ne vi tel puissance.
. . . . . .
Berri tout premiers vous affine
Et Bourgongne en estat royel;
Bourbon apriès vous détermine
Et Tourainne le demoisel.
Lorraine y vi en un jupel
D'un riche drap qui fu moult bons,
Et d'Ostrevant uns jones homs
Que Guillaume conte on entent,
Bar, Namur, Couci et tant gent
Avec les dames d'ounourance,
Que bien croy que de l'ordenance
On parlera en maint pays
Comment la royne de France
Est premiers entrée à Paris.

Ce ne fut peut-être pas la seule part que Froissart prit à une fête offerte à la nièce du bon duc Aubert de Bavière. N'avait-on pas aussi emprunté à son roman de *Méliador* un divertissement qu'il s'est plu à nous raconter?

Une arène avait été préparée au champ de Sainte-Catherine. On y voyait d'une part les princes les plus illustres, les ducs de Berry, de Bourgogne et de Bourbon, ayant près d'eux le duc d'Irlande qui devait tout à la faveur de Richard II; d'autre part, les seigneurs les plus chevalereux, surtout ceux qui étaient du pays de Froissart, Jean de Barbançon, Ancel de Trazegnies, Clinquart de Hérines, Jean d'Andregnies, les sires de Gommignies, de Cantaing, ayant pour adversaires

Guillaume Martel, Renault de Roye, Jean des Barres, tous fameux par leurs tournois, et le baron d'Ivry, Geoffroi de Charny et Jean de Garancières, qui étaient à la fois jouteurs et poëtes [1].

Tous ces chevaliers portaient sur leurs targes *un ray de soleil*, et on les nommait les *chevaliers du Soleil d'or*. Charles VI lui-même avait adopté cette devise, et il en était si épris qu'il avait abandonné celle du cerf volant qu'il n'avait pas quittée pendant plusieurs années. Faut-il en faire honneur au poëme de *Méliador* [2]?

Ces fêtes surpassèrent en magnificence tout ce que l'on avait jamais vu. Ici, c'était « la cité de Troie la « Grande et le palais d'Ilion, où estoient en pennons les « armes des Troyens; » là, c'était le Pas-Saladin avec le bon roi Richard, qui, avant de combattre les Sarrasins, demandait le congé du roi de France [3]. Rien n'y manquait, ni les anges qui descendaient du ciel pour couronner la reine, ni les jeunes filles, qui du haut des fontaines versaient l'hypocras dans des coupes d'or, ni les oiseaux qui chantaient sous les fleurs. De plus, « ménestrels estoient là à grand fuison, qui ouvroient

[1] Nous retrouvons aux joutes de Paris le sire de Donstienne que Froissart appelle ici l'Ardenois de Donstienne. *Chron.*, livre IV, ch. 1.

[2] Ce fut sans doute à cette occasion que Froissart offrit au duc d'Orléans le beau manuscrit que l'on conservait au château de Blois et qui se trouve ainsi décrit dans l'inventaire de Jean de Rochechouart en 1427 : « Le livre de *Méliador*, en françois, historié, lettre de forme, « couvert de veloux vert, à deux fermoers semblant d'argent doré, « esmailliés aux armes de monseigneur. »

[3] Le Pas-Saladin avait été institué pour rappeler une prouesse de Richard Cœur-de-Lion, qui avait, disait-on, avec onze compagnons défendu un défilé contre l'armée de Saladin.

« de leurs mestiers ce que chacun sçavoit faire. » Froissart dit que la reine, qu'il ne connut que fort jeune, « estoit une très-vaillante dame qui Dieu doutoit « et aimoit ; » plus tard, d'autres historiens seront plus sévères pour cette princesse allemande, qui apportait pour dot à la France et au roi un demi-siècle de désordres domestiques et de calamités publiques [1].

Paris était arrivé au plus haut degré de prospérité et de splendeur; et longtemps après, lorsque déjà l'invasion étrangère, jointe à la peste et à la famine, était venue frapper la capitale du royaume de France d'une ruine presque complète, on citait l'époque du couronnement d'Isabeau de Bavière comme la plus brillante de ses fastes. Selon un récit évidemment exagéré, on avait vu alors plus de cent vingt mille personnes à cheval composer le cortége de la reine de France.

Paris réunissait pour Froissart le double attrait de la science et des plaisirs. D'une part, c'était cette célèbre université avec ses soixante mille écoliers et sa chaire où retentissait la parole austère de Jean de Gerson; d'autre part, c'étaient ces dames, ces damoiselles si gracieuses, si élégantes, au chef toujours paré de chapeaux de roses, parmi lesquelles on distinguait « celle « que on clamoit la plus belle et celle qu'on appeloit « belle simplement » : toutes également empressées d'entendre le prince d'amours, « qui tenoit avec lui mu-

[1] On conserve à Paris (Bibl. imp. f. lat. 1403) le livre d'heures d'Isabeau de Bavière. J'y remarque cette prière : « Très-doux Jhésu- « Cris, je me commande à toy, mon corps et mon âme et ma vie et les « V sens de mon corps. » Parmi les rares miniatures, il en est une qui représente le baiser de Judas.

« siciens qui toutes manières de chançons, balades, « rondeaux, virelais et aultres dittiés amoureux sa- « voient chanter et jouer mélodieusement [1]. » Tel était aussi naguère l'aspect de la capitale de la France, quand Pétrarque, écrivant à Philippe de Vitry, l'appelait *paradisum voluptatis, ortum deliciarum, scolam virtutum, solamen cordium, mentiumque quietem.*

Froissart avait près de soixante ans. Il commençait à éprouver le besoin de ce repos digne et calme, *otium cum dignitate*, qui s'impose à l'âge comme au travail, non point qu'il voulût en jouir toute l'année, mais afin de le retrouver lorsqu'il s'y sentirait réduit par les fatigues ou les maladies. Gui de Blois, fort gêné dans ses finances, payait mal son chapelain, et désormais ses conseils et son patronage devaient aussi lui faire défaut.

Rien n'est plus triste que le tableau que Froissart trace de la vieillesse de Gui de Blois : « Par bien « boire et fort manger douces et délectables viandes, « il estoit malement fort engraissé. Il ne pouvoit mais « chevaucher, mais charier se faisoit, quand il vouloit

[1] Gilbert de Mets. — Un mot sur cet auteur d'une précieuse description de Paris. Gilbert de Mets ne devait pas son nom à sa ville natale, comme l'a cru M. Leroux de Lincy. Il ne faut chercher à expliquer son séjour à Paris que par les faits historiques de la domination bourguignonne. Auteur et scribe, il reçut, en 1431, soixante-trois livres pour deux volumes vendus au duc de Bourgogne, et le compte qui le cite, nous fait connaître qu'il habitait Grammont, où sa famille se retrouve à une époque bien postérieure. Voyez l'excellent rapport de M. Gachard sur les archives de Lille, p. 275. A la même famille appartenait probablement Jean de Mets, garde des joyaux de Jean-sans-Peur.

« aller d'un lieu à un autre au déduit des chiens et « des oiseaux. » L'intelligence s'était ressentie de cet affaiblissement physique. Le « gentil seigneur » était bien changé, car parfois il s'abandonnait à des accès de colère si violents que pendant les fêtes du carnaval de l'année 1389 il tua de sa main le sire d'Agimont qui avait été l'un des chefs de l'armée brabançonne à la bataille de Bastweiler [1].

Le malheur vint aigrir davantage cette nature vive et impétueuse, qui ne trouvait plus d'arène où elle pût s'épancher depuis que celle des combats s'était fermée. Le fils unique du comte de Blois avait voyagé du Blaisois en Hainaut par un temps très-chaud. « Il estoit « tendre, mol et jeune. » La fièvre le prit, et il rendit le dernier soupir à Beaumont le 15 juillet 1391.

En même temps que le courage de Gui de Blois dégénérait en des fureurs qu'on ne pouvait calmer assez tôt, sa générosité s'était transformée en une prodigalité sans bornes. « Point ne lui besongnoit, dit « Froissart, à vendre son héritage [2]. »

Gui de Blois se laissait conduire par un de ces ministres trop complaisants des vices des grands, qui les flattent pour mieux les égarer. C'était le fils d'un tisserand de Malines, et il se nommait Sohier. A mesure que son maître s'appauvrissait, il se hâtait davantage de profiter de sa générosité, et il fit si bien qu'un jour

[1] Charte du 15 février 1389 (v. st.) (Archives de Mons.)

[2] « Beau cousin, lui disait Charles VI, je vois bien que vous estes « un seigneur garni d'honneur et de largesse, et avés eu du temps « passé plusieurs frais et coustages. » *Chron.*, livre IV, ch. 29.

que Gui se trouvait seul à Château-Renaud, il lui persuada de vendre pour deux cent mille francs le comté de Blois au frère du roi de France, qui désirait fort le réunir à son duché de Touraine. Froissart accuse Sohier de n'avoir eu ni sens, ni prudence ; il lui reproche surtout son ignorance : « Il n'avoit là nulluy de son « conseil fors Sohier, qui oncques ne fut à l'école, ni « ne connut lettres [1]. »

Malgré la vente de son comté, les dettes de Gui de Blois s'accrurent si rapidement que, lorsqu'il expira quelques années plus tard à Avesnes, on vit sa femme, Marie de Namur, refuser de les payer et déposer les clefs sur le cercueil, comme les comtesses de Hainaut et de Flandre le firent aussi après la mort d'Aubert de Bavière et du duc de Bourgogne, Philippe le Hardi. Ses obsèques eurent lieu sans pompe, et l'on oublia même de l'inhumer dans le magnifique tombeau qu'il avait fait élever dans l'église des Cordeliers [2]. « Ce fut

[1] *Chron.*, livre IV. ch. 60. J'aime à croire que ce Sohier n'est pas le « Sohelet, mon doulc ami, » nommé dans une ballade composée vers 1392. Froissart appelle les négociations qui eurent pour résultat la vente du comté de Blois, *des marchandises* ; mais ceci ne peut fortifier l'interprétation que Lacurne de Sainte-Palaye a donnée à un vers que nous avons déjà cité ; car, peu de lignes plus loin, Sohier est accusé « d'avoir fait ce povre marché. » L'or qui servit à payer le comté de Blois, venait de Milan. Galéas Visconti, pour marier sa fille au frère du roi de France, lui avait donné une dot énorme, un million de francs, produit des exactions sous lesquelles gémissait l'Italie.

[2] Les restes de Gui de Blois y furent transférés plus tard, car on y lisait cette épitaphe : « Chy gist Guy, conte de Blois, sire d'Avesnes « et de Beaumont, qui fonda ceste chapelle et trespassa l'an 1397 « le 22 décembre. »

« mon seigneur et mon maistre, écrit Froissart, et un « seigneur honorable et de grande recommandation, « mais il créoit légèrement ceux qui nul bien, ne hon- « neur ne lui vouloient [1].

En Gui de Blois finissait la branche aînée des comtes de Blois, de la maison de Châtillon. En lui aussi s'éteignait la postérité de Jean de Beaumont : souvenirs aussi grands dans l'histoire que chers aux lettres.

A défaut de la généreuse protection qui s'était étendue sur les années les mieux remplies de sa vie, Froissart ne demandait peut-être que ce qui lui était nécessaire « pour vivre sobrement et petitement, » comme il le dit en parlant de « la channonie de Reims, qui vaut « en résidence environ cent florins et en absence trente « francs [2]. » Le canonicat de Lille, qu'on lui avait donné *en expectation* à Avignon, avait toutefois une tout autre importance que celui de Reims, car le collége de Saint-Pierre de Lille, institué au milieu du XIe siècle par Baudouin V, comte de Flandre, était l'un des plus riches que l'on connût [3]. Froissart avait-il été de plus guidé par quelque raison particulière en sol-

[1] *Chron.*, livre IV, ch. 60. Le testament de Gui de Blois est du 17 octobre 1397. Il y cite son confesseur, Étienne Jourdain, et son exécuteur testamentaire, Renaud de Sens, bailli de Blois. Parmi les legs fort nombreux qui y figurent, j'en remarque un de cent cinquante francs à l'église collégiale de Chimay, un autre de cent francs à l'église paroissiale de Chimay, un autre encore de cinquante francs à l'église paroissiale de Beaumont (*Archives du Royaume*).

[2] *Chron.*, livre IV, ch. 37.

[3] Quelques années plus tard, Jean de Montreuil devint prévôt de ce même chapitre de Saint-Pierre.

licitant cette prébende? N'avait-il pas des parents dans cette ville? Il est fait mention, dans une charte du 18 décembre 1295, de dame Marie Froissarde, *pourveresse* de la maison des béguines de Lille [1].

On avait promis à Froissart, avant son départ d'Avignon, qu'une année ne s'écoulerait point sans qu'il prît possession de son canonicat de Lille. *L'expectation* devait être plus *lointaine*, selon l'expression qu'il emploie dans le *Dit du Florin*. Cette fois, ce fut le sire de Rivière, cet excellent ami de Froissart, qui nuisit sans le savoir à ses intérêts, en servant avec zèle ceux du roi. Le sire de Rivière, qui était alors l'un des confidents les plus intimes de Charles VI, l'exhortait à parcourir ses États : « car un roy en sa jeunesse devoit visiter « et cognoistre ses gens, et savoir comment il estoient « gouvernés; et ce lui feroit grandement honneur et « profit, et l'en aimeroient trop mieux ses sujets. »

Pourquoi Froissart n'accompagne-t-il pas, après les fêtes de Paris, soit le sire de Rivière, soit le sire de Coucy, qui tous les deux firent partie de la suite du roi [2]? A plus d'un titre il dut le regretter. Le voyage

[1] Le béguinage de Lille, fondé par les comtesses Jeanne et Marguerite de Flandre, avait pris un grand développement, comme l'atteste une charte du 25 juillet 1277. Gui de Dampierre l'avait affranchi de tailles et de tonlieux.

[2] Lacurne de Sainte-Palaye a conclu d'une phrase du chapitre 8 du livre IV (lesquelles choses je ne pus pas toutes ouïr, ne savoir) que Froissart suivit Charles VI dans son voyage ; mais Froissart nous dit ailleurs qu'il ne retourna pas à Avignon et ne revit pas le comte de Foix depuis le mariage de Jeanne de Boulogne. Il est d'ailleurs assez mal instruit de la date du supplice de Bétissac.

de Charles VI n'offrit qu'une succession non interrompue de banquets et de fêtes. Le duc et la duchesse de Bourgogne avaient fait annoncer de grandes joutes à Dijon. « Pour l'amour du roi et à sa bien venue, es-« toient venues à Dijon grand foison de jeunes dames « et damoiselles que le roi veoit volontiers. Si com-« mencèrent les festes, les danses, les caroles et les « esbattemens, et s'efforçoient ces dames et damoi-« selles de danser, chanter et elles resjoïr pour l'amour « du roi, du duc de Touraine, du duc de Bourbon et « du sire de Coucy. » Froissart cite parmi elles la dame de Vergy. Que de souvenirs s'attachaient à ce nom, et Froissart lui-même n'avait-il pas mis au même rang dans ses vers :

... Genèvre, Yseut, Hélaine,
Et Lucresse qui fu romaine,
Et de Vergy la chastelaine.

On descendit le Rhône en bateau depuis Lyon jusqu'à Avignon. Douze cardinaux attendaient le roi pour le conduire au palais, où le pape Clément le reçut en la chambre du consistoire, « séant en une chaire ponti-« ficalement en sa papalité, » mais rien ne put empêcher le roi de renouveler les fêtes de Dijon. « Le « roi de France et le duc de Touraine, qui estoient « jeunes et de léger esprit, quoiqu'il fussent logiés « dalés le pape et les cardinaux, si ne se pouvoient-il « tenir (ne vouloient aussi) que toute nuit il ne fussent « en danses, en caroles et en esbattemens avec les » dames et les damoiselles d'Avignon, et leur adminis-

« troit leurs reviaulx le conte de Genève, lequel estoit « frère du pape. Si fit et donna le roi de France moult « de largesses aux dames et damoiselles d'Avignon, « tant que toutes s'en looient. »

Mais ce ne furent pas les dames seules qui eurent à s'applaudir de la venue de Charles VI : les clercs qui se trouvaient avec le roi, eurent aussi leur part dans ces fêtes. Sans se préoccuper des droits déjà reconnus, des promesses déjà faites, le pape fit grâce ouverte, en l'honneur du joyeux avénement de Charles VI, à tous ceux qui se trouvaient alors en cour d'Avignon, et il accorda au roi de nombreuses nominations de chanoines et, de plus, des prébendes d'expectation sur les collégiales. « Et estoit le pape si courtois et si large que « nul ne s'en alloit esconduit, et furent toutes expecta- « tions retardées, qui au-devant avoient esté données. »

A la première page de son quatrième livre, écrite cette même année, Froissart prend encore le titre de chanoine de Lille, mais il ne tardera pas à plaisanter lui-même sur le fol espoir dont il se berçait, en se nommant chanoine de Lille *en herbe*.

XXIV

SÉJOUR A VALENCIENNES.

—

Froissart rédige ses enquêtes. — Son voyage à Middelbourg. — Il reprend ses travaux. — Souvenirs de Valenciennes. — Jacques de Guise.

Froissart était retourné à Valenciennes afin d'y poursuivre son travail. Ainsi s'accomplissait la promesse qu'il avait faite en Béarn à messire Espaing de Lyon : « Toutes vos paroles seront mises en mémoire et en « remonstrance en l'histoire que je poursuis, si Dieu « me donne qu'à santé je puisse retourner en la conté « de Hainaut et en la ville de Valenciennes, dont je « suis natif. »

C'était à Valenciennes, comme nous l'avons déjà dit et comme il le répète deux fois, qu'il lui était donné « de se rafraîchir un terme. » Or comment s'y rafraîchissait-il? Était-ce en s'égarant sur ces rives de l'Escaut qui avaient vu naître ses premières illusions et ses

plus tendres rêves? Que de fois il s'était plu à en rappeler le charme :

> Ce sovenir, Diex me le sault,
> Car moult il me rajovenist.

Mais trente-cinq printemps étaient venus renouveler les roses et les violettes qu'autrefois il aimait à cueillir et à chanter. C'était désormais dans sa tâche de chroniqueur qu'il trouvait ses plus doux loisirs. Il se rafraîchissait en s'abandonnant au plaisir de raconter les aventures qu'il avait apprises, « car, si elles mouroient, « ce seroit grand dommage. »

Froissart n'était jamais oisif, et, dès qu'il avait ôté ses houseaux, « plaisance lui prenoit à ouvrer et à « poursuivre l'histoire commencée. » Si la prébende n'arrivait point, les chroniques se complétaient et grossissaient de jour en jour.

Cependant, lorsqu'il aborda dans son récit l'année 1385, il remarqua que de nombreuses lacunes existaient dans ce qu'il avait appris à Orthez des affaires de Castille et de Portugal. Toujours soutenu par l'énergie de sa volonté et le sentiment de sa mission, « ne ressoignant, « comme il le dit, ne la peine, ne le travail, » il quitta Valenciennes et se rendit à Bruges.

La métropole commerciale de la Flandre voyait sans cesse les représentants de toutes les nations de l'univers affluer à ses portes; c'était non-seulement l'entrepôt des denrées et des produits de l'industrie, mais aussi le change où l'on venait verser sur le comptoir des marchands lombards l'or monnayé dans divers pays.

C'était à Bruges qu'Édouard III faisait payer la pension de Jean de Hainaut, vainqueur des Écossais, et qu'il recevait de David Bruce la rançon qui le rendit à la liberté; c'est là aussi qu'en 1385 les Écossais à leur tour se feront remettre la rançon de Jean de Vienne et de ses compagnons, qu'ils avaient un moment retenus prisonniers. Un autre jour, Édouard III dit à l'un des plus puissants barons de Bretagne, Hervé de Léon : « Je vous laisserai passer pour dix mille écus, que « vous enverrez à Bruges. »

Les mêmes balances où se pesaient les succès et les revers, recevaient l'or que d'autres princes, d'autres seigneurs y déposaient pendant leur puissance, afin qu'il ne leur manquât point au jour du malheur et de l'exil. Ainsi, sous le règne de Richard II, le duc d'Irlande et le comte Maréchal « font également leurs « finances à prendre aux lombards à Bruges. » D'autres fois, ce sont les ambassadeurs des princes qui se pressent à Bruges, soit qu'il s'agisse d'échanger les ratifications du traité de Bretigny, soit que l'on convienne d'une trêve destinée à suspendre les maux d'une guerre que ce traité n'a pu éteindre. Il semble qu'aucune ville ne soit plus favorable aux négociations; car la neutralité industrielle de la Flandre est si respectée qu'il suffit qu'un vaisseau porte au grand mât la bannière au lion de sable pour qu'il navigue librement sur toutes les mers.

« Des Portugalois et Lussebonnois y a tousjours grand « plenté à Bruges, dit Froissart; or, regardés comment « je fis, si c'est de bonne aventure : il me fut dit, et je

« le trouvai bien voir, que, si j'y eusse visé sept ans, je « ne pouvois mieux venir à point à Bruges que je ne « fis lors. »

En effet, il apprit à Bruges qu'un conseiller du roi de Portugal, don Juan-Fernand Pachéco, était arrivé à Middelbourg en Zélande, d'où il comptait se rendre en Prusse. Sans perdre un instant, il s'embarqua à l'Écluse [1], et un riche marchand portugais, qu'il avait rencontré à Bruges, le présenta à don Pachéco, qu'il « trouva gracieux, sage et honorable, courtois et accoin- « table. » Il avait avec lui plusieurs chevaliers et écuyers de son pays, « mais on lui faisoit honneur des- « sus tous, et certainement il le valoit, car bien avoit « forme, taille et encontre de vaillant et noble homme, » et Froissart ajoute : « Il contoit si doucement, si arrée- « ment et tant volentiers que je prenois grand plaisance « à l'ouïr et à l'escripre. » Six jours se passèrent, et, quand le vent fut devenu plus favorable, Froissart l'accompagna, pour prendre congé de lui, jusque dans sa caraque, qui était « grande et forte assés pour aller par « mer par tout le monde. » Mais il n'oublia point ce qu'il lui devait. Quand il le cite dans ses chroniques, il dit de lui : « Je vous l'ai nommé, et encore vous le nom- « merai. » En effet, tantôt il observe qu'il n'y avait pas en Portugal de plus gentil chevalier, tantôt il rappelle que nul plus que lui ne contait « amiablement et dou- « cement. »

[1] Froissart, comblé des bienfaits de la maison de Châtillon, put voir à l'Écluse un marin flamand, qui, « par voye trop longue à « démener, » réussit à délivrer Hugues de Châtillon, prisonnier dans le Northumberland, et à le ramener en Flandre.

Froissart, en retournant de Middelbourg à Bruges, eût pu saluer dans cette ville un autre témoin ou plutôt une illustre victime des révolutions du Portugal. C'était l'infant don Denis, fils du roi Pierre Ier et d'Inès de Castro, qui prétendait être le légitime héritier de la couronne de Portugal. Son tombeau devait porter son titre de roi, de même que le diadème ne fut déposé que sur le cercueil de sa mère; mais tant qu'il vécut, la fortune fut inexorable pour lui. Emprisonné en Castille, puis, réussissant à s'évader et repris sur mer par des marins d'Ostende, qui le vendirent au duc de Bourgogne, il avait à grand'peine obtenu d'être transféré du château de Biervliet à Bruges, où il espérait trouver quelque secours [1] près des marchands portugais.

Inès de Castro était réservée aux vers de Camoëns. Froissart, qui mentionne en une ligne l'abbaye d'Alcobaça où elle fut ensevelie, et qui n'en consacre que trois à son fils, hésite entre les prétentions du roi de Castille qu'appuyait la noblesse, et celles du grand-maître d'Avis que soutenaient les communes.

Cette année 1390 et l'année qui la suivit, furent fécondes, car nous leur devons une grande partie des chroniques de Froissart; mais les données biographiques nous font défaut pour cette période. Valenciennes, qui honore si vivement la mémoire de Froissart, ignore sous quel toit vécut le plus illustre de ses enfants, et

[1] « Sustentamentum. » C'est l'expression dont il se sert lui-même dans une lettre adressée au duc de Bourgogne. (Leglay, *An. Hist.* p. 253. Cf. *Chron.*, livre III, ch. 54.)

ses archives n'ont pas mieux conservé la trace de son séjour.

Cependant on montre à Valenciennes, au coin de la rue de Notre-Dame, c'est-à-dire dans le quartier que devait habiter un chanoine, une petite maison qui remonte au moins au XIVe siècle, aujourd'hui abandonnée et couverte de mousse, mais encore entourée de respect, quoiqu'on ne sache plus d'où naît ce respect, ni à qui elle appartenait jadis; c'est bien là la demeure à la fois élégante et modeste que put se choisir Froissart assez près de l'église des Cordeliers, nécropole des gloires confiées à sa garde.

Là étaient ensevelis les comtes de Hainaut, et, à leurs côtés, les princes et les chevaliers de leur cour les plus célèbres par leur courage et leur amour des lettres. Là reposaient, l'un près de l'autre, Baudouin d'Avesnes et Jean de Beaumont; c'était là aussi qu'un écu d'or à trois chevrons timbré d'un panache de sable, appendu dans la chapelle de Saint-Joseph, indiquait la sépulture de ce chevalier aimable et brave entre tous, qui avait nom : Gauthier de Mauny [1]. Une seule tombe restait vide, c'était celle que Gui de Blois s'était fait construire d'un marbre précieux couvert de brillants ornements dans une chapelle où l'autel était d'argent : vanités dont le néant se faisait plus profondément sentir dans cet hommage que la vie rendait à la mort.

Froissart retrouvait autour de lui, dans sa patrie, plus d'un ami dévoué, et, parmi les bourgeois, il en

[1] Froissart, parlant du tombeau du Borgne de Mauny à Valenciennes, dit qu'on en voit encore « les enseignes. » (Tome IV, p. 278.)

était plusieurs qui eux aussi avaient à raconter de rudes emprises d'armes : témoin ce Pierre Breton, qui un jour enfonça son glaive entre les épaules du sire d'Hangest et le poursuivit jusqu'au château de Plancy, où le chevalier s'élança à grand'peine dans le fossé par-dessus la tête de son cheval.

En relisant avec soin les narrations de Froissart, on y découvre plus d'une page qui ne s'explique que par sa résidence à Valenciennes. Voyez notamment la part qu'il accorde, dans l'aplanissement du différend de Charles VI et de Guillaume d'Ostrevant, à deux bourgeois de Valenciennes, Jacques Barret et Jean Seuwart. Ils siégent dans le conseil du jeune prince, ils vont en Hollande exposer ses perplexités au comte de Hainaut, ils sont envoyés en ambassade vers le duc de Bourgogne et vers le roi de France, et quel est le seigneur qui à Paris seconde leurs tentatives? Le sire de Rivière. Froissart ne lui avait-il pas recommandé ces deux bourgeois qu'il appelle « les sages bourgeois?»

Dans la *Chronique de Flandre*. Froissart nomme Pierron et Hanin Rasoir. Il cite ailleurs Jean de Neufville [1] et Jean Bernier qui possédait la maison de Main aux portes de Valenciennes. Sur cette maison de Main dont il fut injustement dépouillé, sur les persécutions

[1] Je ne sais s'il s'agit ici de Jean de Neuville qui devint plus tard écuyer et échanson de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne. En 1416, Jean, dauphin de France, époux de l'héritière du Hainaut, a pour trésorier Jean Rasoir. Guillaume Rasoir fut abbé de Crespin vers 1455. Un demi siècle plus tard, nous retrouvons un Jean Rasoir, doyen de la collégiale de la Salle-le-Comte, à Valenciennes.

dont il fut l'objet, on peut consulter un récit fort dramatique de la chronique de Valenciennes où interviennent les princes les plus puissants du temps. Jean Bernier fut protégé par sa marraine contre son ennemi qui se réconcilia enfin avec lui en mettant sa main dans la sienne et en lui envoyant un bœuf de Savoie et un pourceau de Mayence. La marraine était l'abbesse de Fontenelle, Jeanne, sœur de Philippe de Valois; le personnage qui se réconcilie, c'est monseigneur le comte de Hainaut [1].

Laissons de côté ces anecdotes frivoles. Valenciennes offrait en ce moment à Froissart l'exemple d'un admirable dévouement à cette tâche pieuse, qui, selon le précepte des livres saints, a pour but de recueillir l'histoire des hommes dont leurs contemporains attestent la gloire, *homines magnæ virtutis in generationibus suis gloriam adepti*. Tandis que Froissart, fêté à toutes les cours, chevauchait de pays en pays avec ses chiens en laisse, un pauvre Frère-mineur, qui se nommait modestement *minor minorum*, errait à pied, par le soleil comme par la neige, de monastère en monastère, pour consulter les vieux titres, les vieux documents. « Jac-
« ques, raconte-t-il lui-même, s'efforce autant qu'il est
« en lui de servir le pays de Hainaut, auquel il a consacré
« ses études et sa vie. Il a entrepris son travail avec
« d'autant plus de zèle que les anciens princes de ce
« pays ont fondé le monastère qu'il habite, et qu'ils
« l'ont rendu plus fameux en ordonnant que leurs corps

[1] *Chron. de Valenciennes publiée par M. Buchon*, p. 632. Un fils de Jean de Bernier était, en 1365, garde de la prévôté de Paris.

« y reposent et en y faisant élever leurs tombeaux.
« N'était-il pas honteux que tant d'actions mémorables
« restassent cachées sous le boisseau? C'est pourquoi
« Jacques, fidèle à l'exemple de ses ayeux et ne pou-
« vant pas servir autrement ses princes parce qu'il
« était pauvre et mendiant, est allé, comme la Moabite,
« dans le champ de Booz, et là, à la suite des moisson-
« neurs, il a recueilli, non sans peine, quelques épis
« dont il a formé une gerbe. »

Ce cordelier se nommait Jacques de Guise. Issu de l'une des plus illustres maisons du Hainaut, il s'était fait, par humilité, pauvre et mendiant, et il croyait que sous sa robe de bure il pouvait, en saisissant la plume de chroniqueur à défaut de l'épée de chevalier, servir en même temps sa patrie : *Adhæreat lingua mea faucibus meis si non meminero tuî.* Froissart vivait encore quand, après vingt-cinq ans de pénibles recherches, Jacques de Guise mourut, le 6 février 1399, dans le couvent des Cordeliers, à Valenciennes, et peut-être lui envia-t-il le bonheur de quitter la vie au pied de ces tombeaux, qui, en lui rappelant l'éclat de la gloire, l'instruisaient aussi à s'en détacher pour porter plus haut ses regards et ses pensées.

XXV

DERNIER VOYAGE EN FRANCE.

—

Froissart à Paris. — Meurtre d'Olivier de Clisson. — Jean le Mercier et le sire de Rivière. — La duchesse de Bourgogne et la duchesse de Berry. — Froissart à Abbeville. — Le cardinal de Luna. — Le Dit Royal et le duc d'Orléans.

Froissart ne tarda pas beaucoup à retourner à Paris. Il s'y trouvait le jour de la Fête-Dieu 1392, lorsque le roi Charles VI tint cour ouverte à l'hôtel Saint-Paul, où il obtint, « par le record des dames, » le prix du mieux joutant. Après les joutes, vint le souper; après lesouper, on dansa et carola jusqu'à une heure après minuit. Enfin, les chevaliers s'éloignèrent : les gens du sire de Craon attendaient, au carrefour Sainte-Catherine, le sire de Clisson pour l'assassiner. « Pour ces « jours, j'estois à Paris, dit Froissart; si en dus par « raison estre bien informé selon l'enqueste que je fis. » — « Je fus adont informé, ajoute-t-il, que de ceste aven-

« ture il n'eut rien esté, se le duc de Berry voulsist et « que trop clairement l'eust brisée [1]. »

En effet, dès que les ducs de Berry et de Bourgogne, « qui ne disoient pas tout ce qu'il pensoient, » eurent ramené le roi de cette forêt du Mans où pendant une demi-heure on l'avait abandonné aux clameurs sinistres et menaçantes d'un spectre qui joua trop bien son rôle, dès que ces princes virent remis en leurs mains tous les pouvoirs du gouvernement, ils poursuivirent Clisson à peine guéri de ses blessures; et si le connétable n'eût fui de Paris à Montlhéry, de Montlhéry à Châtel-Josselin, Dieu sait le sort qui lui eût été réservé.

Le connétable de Clisson était le fils de ce sire de Clisson qu'avait fait décapiter Philippe de Valois. Son beau-frère, Gui de Laval, avait épousé la veuve de Bertrand du Guesclin. Bertrand du Guesclin avait lui-même une sœur qui épousa un sire de Mauny. Que de liens entre toutes ces familles qu'unissait d'ailleurs le même amour de la gloire!

Malgré toutes les persécutions de ses ennemis, Clis-

[1] *Chron.*, livre IV, ch. 28. Les ennemis du sire de Clisson l'accusaient d'avoir dit à un chambellan du duc de Berry : « Que vous sem- « ble-il de nostre roy? Je tout seul l'ay fait roy et seigneur de son « royaume et mis hors du gouvernement et des mains de ses oncles, « et vous jure que, quant il ot son gouvernement de nouvel, il n'avoit « de toutes les monnoyes du monde que deux francs, et maintenant « il est riche. » Longtemps avant, il ne cessait, ajoutaient-ils, de répéter : « Sire, vous n'avés mais à languir que VI ans, et l'autre « fois que V ans, et ainsi chaque année sicomme le temps approchoit. » LEGLAY, *Anal. hist.*, p. 158. L'ordonnance de Charles V qui fixait la majorité des rois à l'âge de quatorze ans, n'avait pas encore été publiée. JUV. DES URSINS, 1392.

son conserva, tant qu'il vécut, l'épée de connétable, et quand il se sentit près de mourir, il appela le petit-fils de Beaumanoir pour le charger de la porter au roi : il ne pouvait la remettre en des mains plus fidèles.

Les mêmes vengeances devaient atteindre les conseillers de Charles V, Jean le Mercier et le sire de Rivière.

Jean le Mercier ne parvint pas à fuir. Il ne cessait de pleurer dans sa prison du château Saint-Antoine, si bien qu'il en devint presque aveugle, « et estoit grand « pitié à le voir et oïr se lamenter. »

Le sire de Rivière eût pu fuir et ne le voulut point : « Je suis en la volonté de Dieu, avait-il répondu à ceux « qui le lui conseillaient, je me sens pur et net. Dieu « m'a donné ce que j'ai, et il me le peut oster quant il « lui plaist : la volonté de Dieu soit faite! J'ai servi le « roi Charles, de bonne mémoire, et le roi Charles, son « fils, bien et loyaument... Si on trouve en mes faits « chose où rien ait à dire, je sois puni et corrigé. » Le sire de Rivière pouvait se rendre ce témoignage. « Il ne « vouloit, dit Froissart, que tout bien et loyauté... Il « avoit toujours esté doux, courtois, débonnaire et « patient aux povres gens... Moult de gens parmi le « royaume en avoient pitié. » Une femme, qui ne lui pardonnait pas d'avoir fait la guerre au duc de Bretagne, réclamait sa tête; c'était la duchesse de Bourgogne, « crueuse et haute dame. » Une autre femme le sauva : ce fut la jeune duchesse de Berry, Jeanne de Boulogne. Peut-être nous trompons-nous, mais en relisant les pages si touchantes qui retracent ses instances et ses prières, nous ne pouvons nous empêcher de

croire que Froissart implora pour son bon ami le sire de Rivière, cette jeune et belle princesse qu'il avait vue dans le comté de Foix et qu'il avait accompagnée lors de son mariage, depuis Morlaas jusqu'à Riom.

Froissart ne quitta Paris que vers la fin de l'automne 1392. Nous le savons par une ballade où Eustache Deschamps s'adresse en ces termes à son « compaing : »

Et dont viens-tu? di-moy de tes nouvelles?
Qu'as-tu tant fait à la court à Paris?
— Que j'y ay fait? j'y ai véu maintes querelles,
De plusieurs gens, qui ne sont pas amis.
. . . . . .
L'un à l'autre font tant de chières belles,
Mais par derrier sont mortels ennemis.
A celle court l'un prent sur les gabelles,
Et l'autre tient ses compains soit desmis
De sen estat sans ce qu'il soit oïs;
L'autre requiert la confiscation
D'un innocent, sans condempnation.

Dès que le printemps fut revenu, Froissart se rendit à Abbeville, où le roi de France et le duc d'Orléans, son frère, suivaient de plus près les négociations entamées à Lelinghen : « Pour savoir la vérité de leurs « traités, ce que savoir on en pouvoit, je fus, dit-il, en « la bonne ville d'Abbeville, comme cil qui grand con- « noissance avoit entre les seigneurs. » Bien que l'objet de ces traités fût très-grave, puisqu'il s'agissait de la cession du Périgord, de l'Agenois et du Limousin, une courtoisie gracieuse et élégante tempérait toutes les

discussions, et les princes français « prioient amoureu-
« sement leurs cousins d'Engleterre. » Le roi de France, de son côté, « s'esbatoit, car en Abbeville et « environ Abbeville a tant d'esbattemens et de plai-« sances qu'en ville qui soit en France. Et y a dedans « la ville d'Abbeville un jardin très-bel, enclos de la « rivière de Somme, et là se tenoit le roi de France « moult volentiers, et le plus des jours y soupoit, et « disoit à son frère d'Orléans que le séjour d'Abbeville « lui faisoit grand bien. »

Assez près de là, dans un couvent de Cordeliers bâti aux bords de la Somme, s'était retiré un légat de Clément VII, que les ambassadeurs anglais n'avaient point voulu écouter. C'était le cardinal de Luna, qui monta l'année suivante sur le siége d'Avignon et dont le pontificat devait prolonger le schisme pendant vingt-trois ans de luttes jusqu'au concile de Constance.

Cependant, le but que Froissart s'était proposé, n'avait pas été complétement atteint. Les princes s'étaient engagés à tenir le traité secret, et il avoue que bien qu'il s'efforçât « d'oïr et de savoir nouvelles, il ne put « pour lors savoir la vérité comme la paix estoit « emprise. »

Froissart rencontra à Abbeville plusieurs clercs chargés « d'entendre et d'exposer les lettres en latin. » L'un de ces clercs était le célèbre historien qu'on appelle communément le religieux de Saint-Denis, parce que jusqu'ici son nom a échappé à toutes les recherches. Froissart l'avait déjà rencontré au camp de l'Écluse. L'un et l'autre se trouvèrent en relation avec le duc de Berry.

Le religieux de Saint-Denis écrit en latin et avec la gravité qui convient à la langue ecclésiastique. Il peint avec éloquence les divisions et les malheurs de la France. Comme Froissart, il étudie avec soin les événements; comme lui aussi, il regrette la chevalerie, mais il déplore plus vivement les calamités qui pèsent sur le pauvre peuple, le sac des villes, l'incendie des monastères. Ne vit-il pas le sire de Helly, ce même chevalier qui, avec Jacques du Fay, sauva à Nicopoli les prisonniers chrétiens, se déshonorer à la tête des pillards bourguignons par une tentative contre l'abbaye de Saint-Denis?

Nous connaissons un document qui constate la présence de Froissart à Abbeville à cette époque; c'est une quittance du 7 juin 1393, ainsi conçue : « A tous ceux « qui ces présentes lettres verront ou orront, Mahieu, « garde-lieutenant du bailli d'Abbeville, salut. Savoir « faisons que par devant nous est aujourd'hui venus, en « sa personne, sire Jehan Froissart, prestre et canoine « de Chimay, sicomme il dist, et a recognut avoir eu « et receu de monseigneur le duc d'Orléans, la somme « de vint francs d'or pour cause d'un livre, appelé le « *Dit royal*, que mondit seigneur a acaté et eu dudit « prestre [1]. »

[1] *Catalogue des Archives Joursanvault*, n° 833. — *Les ducs de Bourgogne*, par M. le comte de Laborde, t. III, p. 69. Je trouve le volume acheté à Froissart décrit ainsi dans l'inventaire du sire de Rochechouart (1427) : « Item *le Dit royal*, en francois, rimé, en lettres de « forme, couvert de velours noir, et est ledit livre tout neuf ». — D'après le calcul de M. Leber, vingt francs d'or représentent à peu près mille francs de notre monnaie.

Froissart ne songea-t-il pas à s'attacher au duc d'Orléans, à qui était passé le comté de Blois, et qui brillait, dit Christine de Pisan, « par sa belle parleure aornée « naturellement de rhétorique [1]? » Quelle fut la raison qui l'en détourna? On voit aisément qu'il condamnait les mœurs frivoles et légères d'un prince que les comptes mêmes de sa maison nous montrent tout occupé à parfaire la devise de ses six couleurs sur les houppelandes noires et jaunes de ses fous, messires Ogier [2], Coquinet, Hanotin et Gillot, et égarant, dans des plaisirs indignes de lui, les heureuses qualités de son esprit. Nous regrettons, toutefois, de ne pas trouver Froissart, chroniqueur et poëte, près du berceau du jeune fils du duc d'Orléans, nommé Charles, qui sera un grand poëte.

[1] *Faits et mœurs de Charles V*, II, 15. Christine de Pisan ajoute dans le *Débat des deux Amans* :

Celui est bon, sage en fais et en dis,
Juste, loyal, et aux bons de jadis
Veult ressembler, car maintenir toudis
Lui plaist justice.
... Je ne cuide que nul autre le vaille.

[2] Ogier devait passer à la postérité avec le souvenir des frivoles délassements de ce temps, associé à celui de la folie d'un roi. C'est le valet de pique du jeu de cartes, où il porte encore sa houppelande jaune et noire.

XXVI

DERNIER VOYAGE EN ANGLETERRE.

—

Froissart offre ses poésies à Richard II. — Guillaume de Lisle. — Henri Chrystead. — Robert l'Ermite. — Le manuscrit de François Ier.

Les trêves conclues entre la France et l'Angleterre devaient se prolonger encore pendant plusieurs années, et Froissart résolut d'en profiter pour revoir le pays où il avait jadis reçu une si généreuse hospitalité.

Une autre reine semblait lui promettre un accueil non moins gracieux que celui qu'il avait trouvé près de madame Philippe de Hainaut : c'était Anne de Bohême, que les Anglais nommaient encore longtemps après la bonne reine Anne. Le duc Wenceslas, dont elle était la nièce, et Robert de Namur, qui était allé la chercher en Allemagne, avaient pu l'un et l'autre lui présenter Froissart; peut-être l'avait-elle invité, lors de son passage à Bruxelles, à venir la voir à Londres, de

même qu'elle appelait Chaucer à Eltham ou à Sheen pour y lire ses vers [1].

Froissart rapporte que les préparatifs de son voyage étaient terminés, quand des messagers abordèrent en Flandre et y achetèrent toute la cire qu'ils y purent trouver, en racontant que le roi voulait honorer la mémoire de la jeune reine qu'il venait de perdre, par des funérailles d'une magnificence inouïe : « de laquelle « mort, ajoute Froissart, furent tous ceux qui l'aimoient, « tout troublés et courroucés. ».

Un an se passa, et Froissart, regrettant de plus en plus de n'avoir pas exécuté son projet, s'adressa à ses seigneurs et amis, afin qu'à défaut de la reine dont il espérait la protection et l'appui, il pût se présenter, avec leurs lettres, à la cour de Richard II qu'il ne connaissait point.

« J'eus très-grand affection et imagination, dit-il, « d'aller voir le royaume d'Engleterre, et plusieurs rai- « sons m'esmouvoient à faire ce voyage. La première « estoit pour ce que de ma jeunesse j'avois esté en la « cour et hostel du noble roi Édouard et de la noble « royne Philippe. Si désirois à voir le pays ; et me sem- « bloit en mon imagination que, si vu avois le pays, « j'en vivrois plus longuement ; et, si je n'y trouvois les « seigneurs lesquels à mon département j'avois laissés, « je y verrois leurs hoirs, et cela me feroit grand bien. « Aussi pour justifier les histoires et matières dont

[1] When this boke is made, yeve it the quene
On my behalfe, at Eltham or at Shene.
CHAUCER, *Legende of good women*.

« j'avois escrit d'eux. Et en parlai à mes chers seigneurs « qui pour le temps régnoient, monseigneur le duc « Aubert de Bavière et à monseigneur Guillaume, son « fils, pour ces jours conte d'Ostrevant, et à ma très- « chère et honorée dame Jeanne, duchesse de Brabant « et de Luxembourg, et à mon très-cher et grand sei- « gneur Enguerrand, sire de Coucy, et aussi à ce gentil « seigneur le sire de Gommignies, lequel, de sa jeu- « nesse et de la mienne, nous estions vus en Engle- « terre, en l'hostel du roy et de la royne. » Tous ces seigneurs remirent à Froissart des lettres pour le roi d'Angleterre et ses oncles; le sire de Coucy, comme français, se contenta de lui en faire parvenir une pour sa fille, la duchesse d'Irlande.

Froissart, de son côté, se prépare à ce voyage. « J'avois « de pourvéance, dit-il, fait escripre, grosser et enlu- « miner tous les traités amoureux et de moralité que « au terme de trente-quatre ans je avois, par la grâce « de Dieu et d'amour, faits et compilés. » Ces traités ayant été enfermés avec soin dans un de ces coffrets qu'il portait avec lui en Écosse et en Italie, il achète des chevaux et s'embarque à Calais[1]. Cette fois, il a choisi sans doute pour son passage un de ces vaisseaux nommés *lins*, « qui vont par mer de tous vents et sans « périls. » Aucune tempête ne soulève les flots, et un beau soleil éclaire les roches blanchies d'écume, sur lesquelles plane aujourd'hui le grand nom de Shakspeare. Il aborde à Douvres, le lundi 12 juillet 1395;

[1] Moult de fois en mon temps, je fus en la ville de Calais. *Chron.*, livre IV, ch. 15.

mais, premier désappointement, dès qu'il touche le rivage de l'Angleterre, il n'y trouve personne qu'il ait vu au temps où il y fut jadis.. « Tous les hostels sont renou- « velés de nouvel peuple; » les hommes qui les habitent, étaient des enfants à son dernier voyage; il ne les a pas connus, et ils ne le connaissent pas davantage [1].

Le surlendemain, à neuf heures, il assiste à la grand' messe dans l'église de Cantorbéry, dépose son offrande aux reliques de saint Thomas et n'oublie pas d'aller prier au pied de la tombe du Prince Noir. Le roi d'Angleterre arrive lui-même le 15 juillet à Cantorbéry, *à très-grand arroi* et bien accompagné de seigneurs, de dames et de damoiselles. Froissart nous dit fort naïvement que, pour mieux les reconnaître, il se mit entre eux et entre elles, mais il en était à Cantorbéry comme à Douvres. Tout lui sembla *nouvel*, il n'y « connoissoit « âme, car le temps estoit bien changé en Engleterre « depuis le terme de vingt-huit ans. » Aussi au premier moment fut-il comme tout ébahi. Son vieil ami, Richard Stury, était lui-même absent. Heureusement le grand-sénéchal d'Angleterre, Thomas de Percy, à qui il s'adressa, se montra « doux, raisonnable et gracieux. »

Thomas de Percy, frère du comte de Northumberland, appartenait à cette illustre maison qui, trente ans auparavant, avait offert l'hospitalité à Froissart au château d'Alnwick. Il était « gentil, loyal, ima-

[1] Si séjournai là deux jours et une nuit. » (Ms. de Mons.) — Froissart était arrivé à Douvres le lundi matin, et partit le mardi soir pour se trouver le mercredi à la grand'messe à Cantorbéry. M. Buchon place par erreur ce voyage en 1394.

« ginatif et sage. » A lui, mieux qu'à personne, revient l'honneur de patroner le chroniqueur qu'il a vu dans son enfance aborder ses enquêtes. Il montre un louable empressement à présenter Froissart « corps et lettres » (c'est son expression) à son maître le roi Richard.

Tout est pour le mieux, quand surgit un nouvel obstacle : le roi vient de se retirer pour sommeiller un peu; il se réveille, mais il veut monter à cheval pour retourner à Ospringhe, et il ne reste à Froissart d'autre parti que de le suivre, mêlé aux courtisans et aux officiers de la couronne. Tous, sans doute, étaient assez fatigués du voyage et n'étaient guère disposés à conter; mais, par une de ces bonnes fortunes qui arrivent toujours à ceux qui les méritent, un chevalier de la chambre du roi, qui était resté à Ospringhe à cause d'un léger mal de tête, « s'accointa » de Froissart, et Froissart de lui. Il interrogea beaucoup; Froissart « recorda assés, » et, le lendemain, l'entretien se poursuivit en chevauchant vers Leeds, « bel chastel et délectable en la conté de Kent. »

Guillaume de Lisle (tel était le nom de notre chevalier [1]) apprit à Froissart beaucoup de choses qu'il ignorait, mais la conversation fut interrompue avant d'arriver à Leeds. Là, Froissart trouva le duc d'York, qui lui fit bon accueil et l'assura qu'il se souvenait de l'avoir vu autrefois près de sa mère. Le duc d'York présenta notre chroniqueur au roi, qui le reçut joyeusement et doucement, disant que puisqu'il avait été de l'hôtel du

[1] Il est cité dans les actes de Rymer comme ayant accompagné, en 1386, le duc de Lancastre en Espagne. Froissart nomme ailleurs Jean de Lisle « appert chevalier durement. »

roi son aïeul et de la reine son aïeule, il devait se considérer comme étant toujours de l'hôtel du roi d'Angleterre.

Cependant Thomas de Percy avait prévenu Froissart que le moment n'était pas venu d'offrir son livre. Le roi était trop occupé de grandes besongnes. La première, c'était son mariage avec une princesse de France; la seconde, la réponse à donner aux députés de l'Aquitaine, qui se plaignaient de la violation de leurs priviléges. La troisième, Froissart ne l'indique pas, bien qu'il n'ait pu l'ignorer; ce fut au château de Leeds, le 18 juillet, que Richard II déféra à l'université d'Oxford l'examen du *Trialogus* de Wycleff.

Trois jours après, Froissart chevauche de nouveau à la suite du roi entre Leeds et Rochester, entre Rochester et Dartford. Guillaume de Lisle est toujours avec lui, mais il a un autre interlocuteur, Jean de Grailly, fils du célèbre captal de Buch, qui lui rapporte les événements de Gascogne. Le 20 juillet, on arrive au château d'Eltham, où jadis Froissart servait la reine Philippe de dittiers amoureux. C'étaient les mêmes fêtes, les mêmes plaisirs qu'alors, mais il était permis de se demander quelle en serait la durée, quel en serait le terme, surtout quand, du haut des terrasses d'Eltham tout ombragées de pampres [1], on découvrait au loin la

[1] Richard Stury me le dit et conta mot à mot en gambian les galeries à l'ostel de Elthem, où il faisoit moult bel et moult plaisant et ombru, car les alées pour lors estoient toutes couvertes de vignes. (Ms. de Mons.) — Le château d'Eltham fut habité par Henri VIII. Il en reste quelques ruines. La grande salle dont la voûte est admirablement sculptée, sert aujourd'hui de grange.

bruyère de Blackheath et les créneaux de la Tour de Londres.

En effet, autour du roi, il n'y avait que jalousies, divisions, haines déclarées ou secrètes. On le vit bien dans le conseil qui se tint à Eltham le 22 juillet pour résoudre la grande question des priviléges de l'Aquitaine. Richard II, qui aimait beaucoup le pays où il était né, fût volontiers resté fidèle à son serment de les maintenir; mais le duc de Glocester répliqua durement « que le roi n'estoit pas sire de son héritage s'il n'en « pouvoit faire sa volonté. » Il désirait que l'Aquitaine fût donnée en apanage au duc de Lancastre, afin de l'éloigner de l'Angleterre. Subtil, malicieux, faisant le pauvre quoiqu'il eût réuni à son duché trois comtés et une pension de quatre mille nobles, il considérait le trésor royal comme une proie abandonnée à son avarice. Quant au duc d'York, il était insouciant, léger, uniquement occupé de la belle et gracieuse fille du comte de Kent, qu'il venait d'épouser; et, quand il vit le duc de Glocester quitter brusquement le conseil, où l'on murmurait fort de ses paroles, il s'enquit de ce qu'il se proposait de faire, apprit qu'il allait dîner, et sortit aussitôt pour le rejoindre. Tels étaient les fils d'Édouard III, qui entouraient un jeune prince, faible et présomptueux.

Ce fut à Eltham que Froissart retrouva Richard Stury, qui avait assisté à ces orageux débats. Celui-ci « le recueillit doucement et grandement, » et, « tout « en gambiant ès allées à l'issue de la chambre du roy, » il lui raconta la scène dont il venait d'être le témoin.

Trois jours après, le dimanche 25 juillet, le duc d'York, Thomas de Percy et Richard Stury parlèrent à Richard II du livre que le chanoine de Chimay se proposait de lui offrir, et le roi voulut le voir : « Si le vit « en sa chambre, car tout pourveu je l'avois, et lui mis « sus son lit. Il l'ouvrit et regarda dedans, et lui plut « très-grandement, et plaire bien lui devoit, car il estoit « enluminé, escript et historié, et couvert de vermeil « velours à dix clous d'argent dorés d'or et roses d'or « au milieu, et à deux grands fermaulx dorés et riche- « ment ouvrés au milieu de roses d'or. Donc me « demanda le roy de quoy il traitoit, et je lui dis : « D'amours. De ceste response fut-il tout resjoï et « regarda dedans le livre en plusieurs endroits et y « légy, car moult bien parloit et lisoit françois, et me « fit de plus en plus bonne chère. »

Le même jour, un écuyer anglais, nommé Henri Chrystead, « homme de bien et de prudence grande- « ment et bien parlant françois, » *s'accointait* de Froissart ; un autre jour, ce fut le tour de Marke, le roi d'armes d'Angleterre et d'Irlande. Notre chroniqueur n'était plus aussi isolé à la cour de Richard II. Il l'accompagna dans les derniers jours de juillet à Leeds, puis se rendit successivement à Eltham, à Sheen, à Chertsey, à Kingston, à Windsor, interrogeant et écoutant toujours « à grand loisir » en chevauchant sur les grandes routes.

Quels étaient ces récits qui charmaient Froissart ? Nous ne les connaissons que par ce qu'il nous en a conservé lui-même, et cela suffit pour que nous y prenions

le même plaisir. « Messire Jehan, disait Henri Chrys-
« tead, avés-vous point encore trouvé en ce pays, ne en
« la cour du roi nostre sire, qui vous ait parlé du
« voyage que le roi a fait en Irlande, et comment
« quatre rois d'Irlande, grands seigneurs, sont venus à
« obéissance au roi d'Engleterre ? » — « Nennil,
« répondit Froissart pour mieux avoir matière de par-
« ler. » — « Je vous le dirai, dit l'écuyer, afin que vous
« le mettiés en mémoire perpétuelle quand vous serés
« retourné en vostre pays et vous aurés de ce faire
« grant plaisance et loisir. » Le récit de Henri Chrystead commença par une assez longue description des tribus encore presque sauvages de l'Irlande. Les Irlandais faisaient une guerre redoutable à leurs ennemis, car ils les enlaçaient dans leurs bras sans descendre de cheval, et leur arrachaient le cœur pour le dévorer. A combattre de semblables adversaires, il y avait de l'honneur, mais peu de profit. On chercha à civiliser ceux que l'on ne pouvait vaincre. « Je leur disois, tout
« en riant, racontait Henri Chrystead, qu'il leur con-
« venoit de eulx mettre à l'usage d'Engleterre, car de
« ce faire j'estois chargé. » On apprit donc aux rois d'Irlande à porter des braies, à se couvrir de manteaux, à monter à cheval sur des selles semblables à celles des chevaliers anglais; mais, quand ils consentirent à venir à Dublin, ils amenèrent avec eux leurs ménestrels qu'ils faisaient manger à leur écuelle et boire dans leurs coupes, et ceux-ci protestèrent quand on mit des nappes sur les tables. La poésie, qui perpétue les souvenirs des temps héroïques, n'est-elle pas la gardienne fidèle des traditions et des mœurs ?

Les paroles de messire Henri Chrystead intéressaient vivement Froissart. Il ne l'écoutait pas avec moins d'attention quand il lui dépeignait tout ce pays formé « étrangement et sauvagement de hautes forêts, de « grosses eaux et de lieux inhabitables; » mais rien n'était plus merveilleux que ce que l'on racontait du Purgatoire de saint Patrice :

... En Irland est un lieu,
De jour et de nuit art comme feu,
Que homme appelle Purgatore.
Si périlleus est-il encore
Que, s'il vient ascune gens
Qui ne soit bien repentans,
Tantost sont ravis et perdus [1].

Marie de France avait aussi écrit des vers sur le Purgatoire de saint Patrice. Dans un autre poëme composé plus tard, on rapporte que Notre-Seigneur jugea que le seul moyen de dompter la rudesse des Irlandais était de leur permettre de voir, eux vivant, quelle serait la récompense des bons et quel serait le châtiment des méchants. Il conduisit donc saint Patrice dans le désert, et, lui montrant une fosse ronde et obscure, il lui annonça que tout mortel, exempt de péché, qui y passerait un jour et une nuit, y apprendrait les mystères d'une autre vie, mais que, s'il y entrait sans avoir la conscience pure de toute faute grave, il ne reparaîtrait jamais. Saint Patrice craignit que la curiosité des

[1] *Livre de Clergie*, ms. 12118 de la bibl. de Bourgogne.

Irlandais ne les égarât souvent sur la pureté de leur conscience, et de peur d'accidents fâcheux, il fit entourer de murs élevés la caverne qui conserve son nom [1].

Froissart, qui avait peut-être entendu parler du Purgatoire de saint Patrice à quelques chevaliers français de la suite de Jean de Vienne, qui s'y rendirent en 1385, était bien moins crédule que curieux : il demandait à Guillaume de Lisle qui l'avait visité, si ce que l'on en racontait était bien digne de foi. Celui-ci l'affirma; mais interrogé sur les songes merveilleux et les *moult grandes imaginations*, qu'il avait eus pendant son sommeil sur les degrés de pierre de la caverne de Neglis, il avoua qu'il avait tout oublié. Froissart eût été plus heureux s'il avait pu s'adresser à un brave chevalier nommé Guillaume Staunton, qui, vers la même époque, y fit un célèbre pèlerinage.

Guillaume Staunton rédigea lui-même le récit de sa vision, et s'il n'y avait mis son nom, nous croirions volontiers que ce n'est qu'un poëme allégorique, composé par Froissart après son entretien avec Guillaume de Lisle. Que de tourments, que d'angoisses accablent les chrétiens qui pendant leur vie ont eu sans cesse le précepte à la bouche et n'y ont jamais joint l'exemple ! Staunton en est si vivement ému qu'il oublie la prière qui doit lui ouvrir les portes du ciel. Mais saint Jean la lui remet en mémoire, et lui montre une tour merveilleuse, dont l'élévation est si grande qu'on croirait ne

[1] N° 9035 de la Bibl. de Bourgogne.

pouvoir jamais y arriver, mais à laquelle conduit toutefois une étroite échelle qui descend jusqu'à la terre. Cette échelle, ce sont les aumônes et les œuvres de charité qui permettent à la fragilité humaine de se rapprocher de Dieu. Rien ne manque, du reste, aux joies du paradis. Ceux qui s'aimèrent sur la terre, s'y voient de nouveau réunis, car s'il en était autrement, il n'y aurait point pour eux de vrai paradis. Ailleurs se trouvent les uns près des autres, les prêtres fidèles à la loi divine et les bons chanoines. Sans doute Froissart se serait écrié comme le pieux chevalier : « Laissez-« moi ici ; que je ne retourne plus sur la terre ; » mais une voix céleste lui aurait aussi répondu que, pour mériter son salaire, l'ouvrier que Dieu envoie ici-bas tracer son sillon, doit d'abord achever sa journée [1].

A ces joyeux propos se mêlait le langage grave et sérieux de « cil vaillant ancien chevalier » messire Richard Stury, qui ne cachait à son ami ni la sourde agitation du temps présent, ni les craintes que lui inspirait un prochain avenir. Froissart étudiait avec soin le caractère des princes qui se partageaient, ou l'influence

[1] Nous devons à M. Thomas Wright la vision de Guillaume Staunton. Elle porte la date de 1409. — En 1358, deux nobles italiens, Malatesta, de Rimini, et Beccaria, de Ferrare, obtinrent d'Édouard III une attestation qu'ils avaient accompli selon l'usage et même avec courage ce célèbre pèlerinage : « Quod purgatorium sancti Patricii in « multis corporis sui laboribus peregre visitans, per integræ diei et « noctis unius continuatum spatium, ut est moris, clausus manserat « in eadem, et peregrinationem suam rite perfecerat et etiam ani-« mose. » — En 1397, Richard II accorde au vicomte de Périgueux un sauf-conduit pour s'y rendre.

à la cour, ou la faveur populaire ; et après avoir vécu pendant plusieurs semaines avec le duc d'York, il alla, vers les derniers jours de septembre, au nord de la Tamise faire une visite au duc de Glocester en « un « sien chasteau et belle place » de Pleshey, où il entretenait trois ou quatre ménestrels et où il avait de plus fondé un collége de douze chanoines.

Le duc de Glocester, si hautain, si orgueilleux, raconta à Froissart ses conférences avec Robert l'Ermite. Il lui dit qu'à Lelinghen il avait répondu à ses ouvertures en protestant de son désir de voir la paix rétablie, et, tout récemment encore, quand Robert l'Ermite s'était rendu à Pleshey, il lui avait tenu le même langage. Ce que le duc ne dit point, c'est que Robert l'Ermite, le trouvant dur, plein de dissimulation, guidé par la pensée secrète qu'il était de son intérêt de perpétuer la guerre, lui annonça que Dieu frapperait sévèrement quiconque oserait s'opposer à la paix. Deux ans après, le duc de Glocester était conduit de Pleshey au château de Calais où on l'étouffa.

Froissart, revenu de Pleshey, rencontra Robert l'Ermite à Windsor. Il nous dit qu'il avait « moult douce « et belle parole, et qu'il convertissoit par son langage « tous les cœurs qui l'oyoient parler ; » et ailleurs : « qu'il « estoit bien éloquent et sage et plein de bonnes paroles, « douces et courtoises. » Issu d'une famille de chevaliers de Normandie, il ne portait, en signe de pénitence, que des vêtements gris, et sa vie était austère. Trois siècles s'étaient écoulés depuis la célèbre vision de Pierre l'Ermite dans l'église de la Résurrection à

Jérusalem, lorsqu'il crut entendre, sur le rivage de la Terre Sainte, la même voix qui lui ordonnait de prêcher la paix à l'Europe, pour qu'elle se liguât de nouveau sous la bannière de la croix [1]. Pierre l'Ermite vit périr aux bords du Danube les bandes indisciplinées qui l'avaient proclamé leur chef. C'est à peu près aux mêmes lieux qu'un désastre plus terrible et plus complet encore attend ceux que Robert l'Ermite entraînera dans cette dernière croisade [2].

Froissart quitta la cour d'Angleterre à Windsor [3], mais le roi lui fit remettre, avant son départ, un gobelet d'argent doré, pesant plus de deux marcs, et contenant cent nobles, « dont je valus mieulx, dit-il, tout « mon vivant. »

Que devint le manuscrit offert à Richard II? Nous ne le savons; mais nous nous félicitons de constater qu'il en existe une copie faite sous les yeux de Froissart, qui fut probablement offerte en même temps au comte de Warwick [4].

[1] *Chron.*, livre IV, ch. 12 et 82.

[2] Nous reproduirons, quand nous arriverons aux notes du livre IV, un curieux mémoire composé par Robert l'Ermite. Nous verrons aussi que Philippe de Maizières seconda ses efforts.

[3] Froissart ne dit rien du séjour qu'il fit à Londres, mais il cite deux fois dans ses Chroniques l'hôtellerie du Faucon tenue près de Grace-church, par Thomelin de Colebrooke, de Winchester. — Elle n'était probablement pas inférieure à celle du Tabard, à Southwark, si agréablement décrite dans le prologue des *Canterbury-Tales*.

[4] Ce manuscrit conservé aujourd'hui à la Bibliothèque impériale de Paris est précédé d'une énumération de dittiers et de traités amoureux et de moralité, qui répond exactement à ce que Froissart rapporte lui-même du volume de ses poésies, qu'il porta en Angleterre.

Ce manuscrit a aussi son histoire pleine d'étranges péripéties.

Le comte de Warwick, Thomas de Beauchamp, avait été autrefois cité entre les vaillants compagnons d'armes d'Édouard III, mais la hache du bourreau n'épargna sa vieillesse que grâce aux prières du comte de Salisbury. Il laissa pour héritier Richard de Warwick, l'un des plus braves chevaliers des armées de Henri V et plus tard régent du royaume. On sait que Richard de Warwick se signala non-seulement dans les batailles, mais aussi dans des joutes et dans des combats singuliers où il ne trouva jamais, en quelque pays que ce fût, d'adversaire supérieur à lui.

On lit au dernier feuillet du manuscrit : *Ce livre est à Richart le gentil conte de Warrewyck.*

Au-dessous de ces mots, on remarque quelques lignes où l'on trouve répété à plusieurs reprises le nom de la duchesse de Glocester, cette intrépide Jacqueline de Hainaut, qui fut dauphine de France comme Marie Stuart, et qui l'égala peut-être par sa beauté et les charmes de son esprit, aussi bien que par ses aventures et ses périls. « Pour lors, dit Monstrelet, estoit « en fleur de son âge, belle et bien formée, ornée de « bon entendement autant que nulle autre dame pou- « voit estre. »

Quelque belle que fût Jacqueline, elle ne l'était plus aux yeux du duc de Glocester depuis qu'il lui préférait la dame de Warigny. Froissart disait dans le *Paradis amoureus* qu'il n'y avait ni laid amant, ni laide amie, et c'est dans ce volume, dont le premier feuillet s'ouvre

au *Paradis amoureus*, que nous lisons tour à tour : *Plus lède n'y a Jaque de Bavière ; la meins amée est Jaque ; plus belle n'y a que Warigny ; nulle si belle que Warigny, si dit le duc fors la duchesse.* Froissart poëte recueillait sur ces pages consacrées à l'amour chaste et pur, ces allusions ironiques à l'amour coupable qui donnait pour rivale à la comtesse de Hainaut une damoiselle venue du même pays, *aussi gente, aussi frisque* que celles qu'il avait vues à la suite de la reine Philippe, à Berkhampstead ; mais Froissart chroniqueur, si sa vie se fût assez prolongée, n'eût pas manqué de montrer, comme le juste châtiment des honteuses faiblesses du duc de Glocester, la triste mort qui les termina.

Lorsque nous lisons à la suite de ces allusions aux malheurs de Jacqueline de Bavière :

> Beau promettre et rien doner
> Fait la fole réconforter,

pouvons-nous ne pas en reconnaître une autre au cruel abandon dans lequel le duc de Glocester laissa sa noble compagne quant elle alla revendiquer fièrement ses domaines héréditaires? Après une dernière démarche à l'hôtel de ville de Mons, la duchesse de Bavière trahie par les bourgeois, est conduite prisonnière à Gand, mais empruntant les vêtements d'un autre sexe, comme déjà elle en possédait le courage et la constance, elle disparaît des regards de ses geôliers qui croyaient ne garder qu'une femme. Bientôt elle se

réfugie en Hollande : elle forme des siéges et engage des combats, mais Glocester et la fortune lui seront également infidèles.

Quelle était donc cette dame de Warigny à qui le prince anglais sacrifiait la foi conjugale promise au pied des autels, et l'honneur chevaleresque solennellement invoqué dans ce défi adressé au duc de Bourgogne, qui devait se vider le jour de Saint-Georges? Jeanne de Warigny (elle avait épousé en 1418 Henri de Warigny [1], écuyer de Jacqueline de Bavière), était la fille illégitime du Haze de Flandre qui était lui-même l'un des bâtards de Louis de Male. Elle ne forlignait pas.

La dernière phrase écrite au bas de ce feuillet semble peindre la légitime indignation du comte de Warwick : *A peyne endure the wild Warrewik.*

Comment ce manuscrit vint-il en France? Ne fut-il pas confisqué en 1499, en même temps que les biens du dernier comte de Warwick qui était aussi le dernier héritier des Plantagenets? Ne fut-il pas porté à Paris quelques années plus tard par Marie d'Angleterre quand elle vint épouser Louis XII, accompagnée d'une jeune fille qui écouta, dit-on, François Ier avant d'écouter Henri VIII? Soyez donc Froissart, écrivez quelques dix ou vingt mille vers pour chanter l'amour chevaleresque, et voilà que votre volume, malgré ses ensei-

[1] La maison de Warigny est fort ancienne dans le Hainaut. En 1191, Drogon de Warigny figure parmi les nobles nommés dans la charte de Landrecies. Froissart cite le sire de Warigny parmi les compagnons de Jean de Beaumont.

gnements et tant de belles maximes, sert en Angleterre à enregistrer les faciles victoires de la dame de Warigny et arrive avec Anne de Boulen à cette cour où il passe de ses mains dans celles de la duchesse d'Étampes ou de madame de Châteaubriand.

C'est ce manuscrit qu'Étienne Pasquier vit autrefois dans la bibliothèque de François Ier qu'il nomme : « Le « grand roy François. »

XXVII

VOYAGE EN ARTOIS.

—

Projets de croisade. — Le Trésor amoureux. — Conférences de Saint-Omer. — Le moûtier de Liques. — Vaines espérances de paix. — La bataille de Nicopoli.

Froissart, qui avait quitté Windsor vers la mi-octobre 1395, et qui paraît être retourné en France en traversant la Bretagne, trouva au-delà de la mer tous les chevaliers prêts à prendre les armes pour aller combattre l'Amorath-Baquin. C'était son bon et cher seigneur Enguerrand de Coucy qui devait servir de conseiller au comte de Nevers, choisi comme chef de la croisade, et Froissart se trouvait peut-être avec lui à l'hôtel d'Artois, quand le duc et la duchesse de Bourgogne lui dirent en signe de grand amour : « Nous « savons bien que sur tous les chevaliers de France, « vous estes le plus coustumier en toutes choses. »

Rien ne flattait davantage la vanité de Philippe le Hardi que le choix de son fils pour le commandement

de cette grande expédition qui devait relever en passant le drapeau de Baudouin de Flandre à Constantinople, avant de renouveler en Terre-Sainte les exploits de l'épée libératrice des Godefroi et des Robert. Froissart, qui nous apprend ailleurs que la cour du duc de Bourgogne était aussi splendide que celle d'un roi, crut devoir composer un poëme :

Pour plus honnourer la journée
Qui au Jourdin est ajournée.

Notre chroniqueur avait sans cesse éprouvé, comme tous les hommes de son temps, un vif enthousiasme pour les croisades. Il loue fort le comte de Foix de son projet d'y prendre part. Comme maître Jehan, le chapelain d'Hesdin, ou maître Pierron Ruissole, le clerc de Gui de Dampierre, qui suivirent, l'un et l'autre, sant Louis à Tunis, il eût voulu se trouver au nombre de ceux qui allaient combattre :

En Terre-Sainte où Dieus reçut souffrance,
La targe au col et ens au point la lance,
Pour remonstrer no force et no puissance
Aux coers malvès.

Mille souvenirs rattachaient d'ailleurs les plus illustres maisons d'Occident à ces terres lointaines où elles avaient laissé, non-seulement les cendres profanées de leurs pères, mais des châteaux, des villes, des principautés ou même des royaumes ; c'était la nouvelle France, comme on disait au XIIIe siècle, une nouvelle

au duc de Bourgogne, qui aimait beaucoup les lettres. Il avait connu ce prince prisonnier du roi Jean et en avait déjà éprouvé les bienfaits [1].

Au moment où le comte de Nevers était proclamé le chef d'une croisade, Froissart ne pouvait manquer de rappeler à Philippe le Hardi ces vastes desseins, legs glorieux de Robert de Jérusalem et de Godefroi de Bouillon, que son petit-fils Philippe le Bon chercha aussi à renouveler ; mais à ces images de la gloire des armes, il en mêle d'autres qui ne doivent pas moins lui plaire, car elles retracent la sagesse de son frère le roi Charles V, et le *Trésor amoureux* s'ouvre par une description du château de Beauté qu'il fonda et qu'il préférait à tout autre séjour :

Tant est de beauté pourvéu
Que de tout doit estre nommé
Beauté sans estre seurnommé ;
Car il siet en si beau regart
Et si plaisant, se Dieux me gart,
Qu'on ne pourroit mieulx deviser,
Combien qu'on y séust viser,
Pour avoir lieu délicieux [2].

de vert. Quant au poëte, il porte les couleurs de la chevalerie, ce qu'on appelait en Angleterre *red of valiaunce*, et rien ne lui manque, ni sa couronne de lauriers, ni la plume qui traça de si beaux écrits, ni même la petite aloière où il renfermait autrefois le portrait de sa dame.

[1] Voyez le *Dit du Florin*.

[2] L'empereur Charles IV logea, en 1378, au château de Beauté : « Et disoit à ceux qui avec luy estoient, que oncques mès en sa vie

Selon un usage qui était en grande faveur près des lecteurs du XIVe siècle, le poëte s'endort, et il croit voir le château de Beauté s'élever et s'agrandir à tel point que tout le parc de Vincennes semble enfermé dans ses hautes murailles. Devant ce palais on admire deux tentes magnifiques. Dans la première, nous trouvons

. . . . . Quatre dames
Belles, bonnes de corps et d'âmes.

Ce sont quatre sœurs, Congnoissance, Suffisance, Raison la *bien doctrinée*, et Loyauté.

Loyauté ne quittera jamais le poëte :

. . . . . Avec toy demourra,
Ne jamais en toi ne mourra.

Quant à Congnoissance, ici comme dans tous les poëmes de Froissart, elle l'interroge et l'instruit. Elle lui apprend que la blancheur éclatante de son pavillon[1] signifie pureté et dévotion, et que les trois pommeaux d'or qui le couronnent représentent la Sainte-Trinité; si sa hauteur est si merveilleuse, s'il s'élève du gazon

« n'avoit veue plus belle place, ne plus délitable lieu que il avoit « léans. » (*Chroniques de Saint-Denis.*) Froissart ne s'était pas trompé quand il donnait pour résidence à Amour le domaine de Beauté; car, moins d'un demi-siècle après sa mort, un roi de France disposa du beau château où était mort le sage roi Charles V, en faveur d'une femme qui, dans l'histoire, porte à plus d'un titre le nom de *Dame de Beauté.* — Dans le deuxième livre de ses Chroniques, Froissart raconte la mort d'un brave chevalier nommé le sire de Sorel.

[1] Le *blanc pavillon* de la *Court de May.*

foulé à nos pieds jusqu'aux nuages qui flottent sur nos têtes, qu'on ne s'en étonne pas : c'est le mystérieux symbole de la vie de l'homme qui commence sur la terre et s'achève dans le ciel.

La tente voisine, où se trouvent réunies toutes les richesses de ce monde [1], est occupée par un roi *de noble arroy*. C'est Amour, et il a près de lui sa compagne dame Nature.

Le sens de cette allégorie ne saurait être douteux, et il mérite qu'on s'y arrête. Car sous cette forme un peu monotone de métaphysique amoureuse qui remonte au *Roman de la Rose* et qui se maintint longtemps après le *Trésor amoureux*, on découvre une pensée profonde qui appartient bien à Froissart, puisqu'on ne la retrouve point chez les poëtes qui l'ont précédé. Dame Nature donne à l'homme l'intelligence : Amour, complétant ces leçons, la rend plus élégante, plus gracieuse et plus vive; mais en dehors de ses enseignements, il en est d'autres plus sérieux et plus utiles. Cognoissance les réserve à quelques esprits d'élite, et ceux d'Amour ne

[1] Du véoir estoit grand délis,
Car plus blanche que fleur de lis
Me sembloit et estoit de soye ;
Mais tout ainsi que je pensoye
A ceste belle vision,
Il me vint en advision
Que je l'escrivoie en un livre
Pour en avoir mieulx à délivre
Remenissance ou retentive
Par mémoire imaginative.

Comparez à ces vers les *Chroniques*, livre III, ch. 12.

doivent être écoutés que lorsqu'ils sont conformes aux siens.

Dans tous les poëmes de Froissart, Amour et Congnoissance sont unis l'un à l'autre. Amour doit à Congnoissance sa doctrine chaste et pure ; Congnoissance à son tour lui emprunte ces couleurs riantes et tendres qui ornent, sans les voiler, les préceptes les plus sévères. Heureux est celui qui écoute également ces deux voix qui s'associent pour le charmer et l'éclairer! Il pénétrera dans le somptueux palais qui s'élève près des tentes que nous avons décrites. Là se conserve le *Trésor amoureux* promis

A ceux qui ont vouloir
En tous estas de mieuls valoir [1].

Sept tours protégent sa vaste enceinte. Elles sont gardées par sept dames qui se nomment : Bonté, Beauté, Honneur, Manière, Humilité, Attemprance et Courtoisie. Danger y est huissier ; Paour, concierge ; Grâce, trésorière ; Hardement, connétable ; Déduit, grand chambellan ; Espoir, amiral ; Franc-vouloir, maître d'hôtel ; Sentiment, échanson ; Octroi, chancelier ; Bon-avis, grand écuyer ; Bon-renom, chevalier d'amour. Le secrétaire se nomme Bien-céler,

Car bien scet nostre secré taire.

Pour compléter cette énumération déjà un peu trop longue, ajoutons que Souvenir remplit les fonctions de

[1] Cette expression favorite de Froissart se retrouve dans tout ce qu'il a écrit, dans ses Chroniques aussi bien que dans la *Court de May* ou dans l'*Espinette amoureuse*.

panetier, Doulx-regard, celles de maître des arbalétriers, et Beau-parler, celles de maître des requêtes.

Après plusieurs discours assez diffus de Doulx-regard et de Loyauté, Amour reconnaît le poëte :

> Bien le congnois, car de son temps
> A esté nos vertus sentans.

Et à notre tour nous reconnaîtrons Froissart dans ces vers :

> Parlons d'armes, des vaillans et des preux.
> . . . . . .
> Qui veult d'armes acquérir los et pris,
> Il doit hanter les plus aventureux
> Et qui plus sont de hardement espris,
> Qui le plus ont de fais d'armes apris,
> Et qui plus ont voyagié oultre mer [1].

Nous ne reproduirons pas, d'après le *Trésor amoureux*, de nombreux épisodes empruntés à l'histoire et à la Fable. Sans copier quelques centaines de vers consacrés à Adonis, à Phaéton et à la nymphe Io, nous nous bornerons à remarquer que Froissart cite Aristote et Virgile, ces nobles ancêtres de la philosophie et de la poésie du moyen âge, et nous nous attacherons plutôt à chercher dans ce poëme tout ce qui y rappelle l'immortel chroniqueur du XIVe siècle.

[1] L'auteur du *Trésor amoureux* ajoute trois feuillets plus loin :

> ... Pour avoir planté,
> Déduit, soulas et glay,
> J'ay en mon cuer planté
> Fais d'armes dont j'aray,
> Si tost que je pourray,
> Honneur, soulas et joie.

Ce qui nous y frappe d'abord, c'est un sentiment profond de la décadence des institutions et des mœurs. Au moment où Froissart écrivait le *Trésor amoureux*, il était revenu depuis peu de son dernier voyage à Londres [1]. On avait oublié, en Angleterre, les vaillants hommes et les grandes emprises, et les choses étaient bien changées depuis vingt-huit ans. Il en était de même en France. La noblesse, épuisée par son faste et son orgueil, y était désormais impuissante à protéger le trône qu'occupait un roi insensé, ombre qui errait triste et désolée dans un palais désert où l'on attendait l'étranger. Certes, le découragement auquel Froissart ne pouvait se dérober, était sincère et légitime.

L'amour même se corrompt comme la chevalerie. Plus de nobles dames pour encourager les preux, plus de preux pour mériter ces chastes promesses de loyauté et de douce merci.

Les dames de jadis
Amoient en fais et dis
De leurs amis le bon renom;
Car lors ils avoient le nom
D'estre preux et de grant emprise.

[1] Nous trouvons la date de ce poëme indiquée par quelques strophes relatives au schisme d'Avignon et par une allusion, trois ou quatre fois reproduite, à la croisade de Nicopoli :

Et puis tout ainsi commença
Pour plus honnourer la journée
Qui au Jourdin est ajournée :
C'est le jour de may gracieux.

Les barons et les chevaliers avaient été convoqués pour la croisade à Montbéliard, le 1er janvier 1396.

Hélas! il n'en est plus de même, et si la dame dit au chevalier : « Allez prendre le soudan », qu'en France comme en Orient, il se garde des infidèles!

Toutes ces nobles inspirations d'honneur et de dévouement que le courage recevait de la beauté, ne sont plus qu'un souvenir relégué dans les annales du passé :

On treuve en l'ystoire
Que quand uns nobles homs amoit,
Il en avoit plus de victoire.

Quel que fût l'enthousiasme de Froissart pour la chevalerie, il était trop sage, il avait une trop haute expérience pour s'aveugler sur les destinées qui lui étaient réservées. Le temps était irrévocablement passé où l'épée de quelques preux suffisait pour renverser un trône ou fonder un empire.

Par un retour imprévu sur lui-même, l'auteur vient à se demander ce qu'est ce droit de la conquête, qui n'est, à son origine, que le droit de la force. Bien peu d'années se sont écoulées depuis que les laboureurs d'Essex et de Kent revendiquèrent audacieusement ce droit contre le roi, les chevaliers et les clercs ; car ils étaient plus robustes, et ils se plaignaient de ce que les grands, se réservant l'oisiveté et les plaisirs, ne leur laissaient que la peine et le travail. Tout ceci se retrouve dans le *Trésor amoureux*. Le poëte feint que, dans les temps les plus reculés, alors que tout était encore commun entre les hommes, les chevaliers, les clercs et les laboureurs se partagèrent les trois par-

ties du monde. L'Asie, source inépuisable des grandes migrations de races, échut aux laboureurs, qui étaient les plus nombreux ; l'Afrique, depuis Memphis jusqu'à Carthage, fut gouvernée par les chevaliers. Les clercs eurent l'Europe ; car, seuls sans doute, ils étaient dignes de régner sur ces rives du Céphise et du Tibre, où devaient s'élever les écoles d'Athènes et de Rome :

J'en prens à tesmoing l'Escripture
Qu'il fu un temps qu'il n'estoit rien
Qu'on peut dire : « Cecy est mien » ;
Car toute chose estoit commune
Comme le soleil et la lune,
Jusques au temps qu'en trois parties
Furent les terres départies,
C'est assavoir Europe, Aufrique
Et Asie qui fu la moins frique.
En la part d'Europe là mis
Furent tous les clercs, et commis
A conseillier les autres deux
Parties, les chevalereux
Et les laboureurs, quant mestiers
En seroit ; et les chevaliers
Qui eurent Aufrique en leur part
Devoient aussi d'autre part
Garder les clercs séurement,
Et les laboureurs chièrement
Qui de la part d'Ayse parti
Furent adonc en tel parti
Qu'il les convenoit labourer,
Pour les autres pars gouverner,
Les clercs et la chevalerie
Introduis de bachelerie.

Celle ordenance dura tant
Que les laboureurs en estant
Se drescièrent et regardèrent
En leur fait et considérèrent
Que leur temps si bien emploié
Avoient, que mouteplié,
Estoient xx contre un et plus
Que les autres, et au surplus
Disent aucuns : « Chacun se paine
« De nous, et n'avons que paine,
« Et si sommes partis le pis
« De tous les biens. » Dont sur leur pis
Mirent leurs mains, faisant serment
Que ce ne pouvoit longuement
Durer. Lors prisrent de lyon
Fierté, car de rébellion
Furent si à celle heure point,
Que ce fu le temps et le point
Que la conqueste commença.

La conquête s'ennoblit depuis, quand de grands rois y eurent recours pour établir et pour accroître leur puissance, et quand elle eut les bons clercs pour historiens :

Souviègne-vous comment on prise
Alixandre, César, Artus,
Et plusieurs qui ont leurs vertus
Esprouvées à assembler
Par conqueste, et pour resembler
Les conquérans que j'ay nommé,
Et maint autre bien renommé.

Cependant, il est d'autres triomphes que ceux de la terreur, d'autres succès que ceux de la force :

En amours ne fault nul César,
Alixandre, ne nul Artu;
Car grâce y a plus de vertu [1].

Cette loi aimable et douce plaisait au poëte. Il promit à Amour de le servir loyalement, et sollicita le titre de greffier du *Trésor amoureux*. Il le méritait sans doute, car Congnoissance lui disait :

Tu es bien délité
En parler d'amours.

Amour le lui accorda ; de plus, il chargea son connétable Hardement et ses maréchaux Désir et Penser de l'accompagner désormais :

Pour plus séurement passer
Tous les pas où tu passeras.

Froissart songeait donc encore à poursuivre ses voyages, et Amour ajoutait :

... Nostre maistre des requestes
Beau-parler fera tes enquestes.

Trente ans s'étaient écoulés depuis que la bonne reine d'Angleterre l'avait exhorté à commencer ses enquêtes ; il devait les poursuivre jusqu'à la fin de sa vie : Beau-parler n'était-il pas là pour les rédiger ?

Mais ce n'est pas dans cette activité curieuse et un

[1] Love wil not be constreined by maistrie.
Whan maistrie cometh, the god of Love anon
Beteth his winges ; and, farewel, he is gon.

CHAUCER, *the Frankelein-tale*.

peu inquiète, dans ce style simple et facile que résident les qualités les plus précieuses du chroniqueur. A quoi lui servirait d'apprendre ce que son intérêt le porterait à déguiser, et faudrait-il louer l'élégance du style, si ce n'était qu'un voile destiné à nous tromper sur ce qu'il dérobe à nos regards ? « Je ne vueil parler fors « que de vérité, » dit Froissart dans ses Chroniques, et c'est l'expression de ce noble sentiment que nous aimons à retrouver dans tout ce qu'il a écrit, même au milieu de ses traités de métaphysique amoureuse.

Congnoissance qui *tant est bonne et sage*, paraît ici de nouveau :

Congnoissance fait concevoir
Qu'est amour de loyal ami.
Congnoissance fait percevoir
Fière hayne d'ennemi.
Congnoissance à homme endormi
Fait esveillier son sentement.
Congnoissance fait clèrement
Congnoistre tous obscurcis fais,
Tant que par bon entendement
Congnoissance met tout à pais.

Congnoissance avait fait un brillant éloge de la vérité qu'elle compare à l'ivoire, dont on admire la blancheur éclatante ; mais elle n'avait pas caché à l'auteur qu'elle sert peu à ceux qui aspirent à s'élever au plus haut degré des faveurs de la fortune :

Advise-toy que par deux poins, beauls fils,
D'autrui b'asmer ne te dois mettre en paine.
. . . . . .

Or est ainsi que tu scès que j'ay yeulx
Pour tout véir, c'est bien chose certaine,
Et oreilles pour oïr en tous lieux
Tout ce qu'on dit, et congnois le demaine
En tous estas de créature humaine,
Et si me fault souvent dissimuler.

Cependant le poëte répliquait que l'on est toujours tenu de dire la vérité, dût-elle conduire au martyre : c'était au moment solennel où allaient s'achever ses Chroniques, qu'il sentait le besoin de protester plus haut que jamais de son respect pour la dignité et l'impartialité de l'histoire :

... Qui voudra glorieuse couronne
Avoir en fin, il lui faut maintenir
Vérité, car Dieulx en gloire couronne
Ceuls qui pour lui la veulent soustenir.
... J'en lairay ces hauls clercs convenir
Qui sont fondés en divine science,
Pour ce qu'ils ont si digne conscience,
Qu'en plusieurs lieus on les voit décoler
Et recevoir la mort en patience
Pour vérité baisier et acoler.
Tant l'aiment-ils et tant leur semble bonne
Que pour nul or ne voulroient fléchir,
Ne mespasser de vérité la bonne,
Ne cure n'ont qu'on les voie enrichir.
. . . . . .
— Ainsi chascun clerc s'abandonne
Pour vérité dignement conjoïr;
Se je di voir, mon chaperon te donne,
Dit Congnoissance, et t'en lairay joïr;
Mais pour mon cuer liement esjoïr,
Me vault-il mieulx semer de la semence

Dissimuler qu'à me bouter en tence,
Ne me laissier batre, ne affoler,
Ainsi que font les aucuns qu'on détrenche.
— Et je respondi : Dame gente,
Humble, courtoise et diligente
En tous estas avés esté
De tenir en droit vérité.
Vous parlés de dissimuler
Et de ploïer avec le vent,
Comme fait le rosel souvent.
Vous-meismes me déussiés
Reprendre, se vous véissiés
Que je me voulsisse entremettre
De dissimuler et de mettre
Sophisme en auctorité
Pour moy taire de vérité.
— Et Congnoissance respondi
Quand mes paroles entendi :
Dissimulers sont de manières
Ainsi que gens de deux banières.
La première banière entendre
Devons pour l'âme qui veut tendre
A la parfaite vérité,
Par qui de gloire ahérité
Sont ceuls qui pour la prononcier
Divinement et exaucier,
Seuffrent qu'on les martire et fiert :
A telle vérité n'affiert
Nulle dissimulation.

. . . . . .

Mais nostre banière seconde
Sur autre entendement se fonde.

. . . . . .

Se je parloie des estas
Dont les aucuns ont à grans tas

Ou de leur propre ou par conqueste,
Se je vouloie faire enqueste
Dont cela leur vient et comment,
Et faire noyse quand on ment,
Pour mettre en termes vérité
Et tenir en auctorité,
De moy seroient hayneux,
Et je ne vueil hayne à eux,
Ne à aucun. Mieulx me vault taire.
. . . . . .
Humilité scet bien souffrir
Que, s'aucun lui vuelt mésoffrir,
Elle se taist, acouste...
Et ne se vuelt de rien mesler
Où il faille dissimuler,
Car elle dist que pour vivre aise
Qui de tout se taist, tout appaise :
Sique laisses tout convenir,
Se tu veuls à droit port venir
De paix et joieusement vivre.

Ainsi Froissart ressentait vivement cette généreuse indignation que les âmes honnêtes éprouvent en flétrissant tout haut le crime et la honte, et s'il lui arriva parfois, non pas d'excuser les fautes des grands, mais de ne pas les condamner avec assez d'énergie, le discours de Congnoissance explique le silence que lui imposèrent les périls et les passions des temps agités qu'il traversa, et la vie même qu'il menait au milieu des cours.

Congnoissance a déjà averti le poëte que la vérité est exilée du palais des grands qui n'écoutent plus que leurs *marmousets*, et cet aveu en précède un autre que présageait assez tout ce que nous avons lu sur la déca-

dence des mœurs à la fin du XIVe siècle. Amour, qui, dans la *Court de May* appelait la Vérité son amie, la repousse aussi. Il rompt le pact si noble, si recommandable qui le liait à Congnoissance, et prescrivant désormais une obéissance aveugle à ses lois, il s'irrite contre ceux qui, guidés par de bons conseils, se souviennent du passé, considèrent le temps présent et prévoient l'avenir. « Toi-même, dit Congnois-« sance à l'auteur,

Pour mestre
Au temps passé li a voulu,
Mais il ne t'a guères valu.

Non-seulement elle l'exhorte à ne jamais oublier ces sages préceptes, mais elle prend aussi sa défense dans un discours qu'elle adresse à Amour :

Se je donne à vostre servant
Aucun conseil, en vous servant,
Qui viengne de Raison, ma seur,
Il n'y a que bien et honneur.
Je ne lui ay administré
Conseil que tout li plus lettré
Ne desissent bien que j'ay droit.
. . . . . .
Je fais voulentiers mon devoir
Partout où je me sens tenue,
Et tousjours me suis maintenue
Entre vos gens pour euls monstrer
Les hauls biens et administrer,
Ausquels vous les faites partir,
Jusques à tant que départir

Ils se veulent de vostre court.

. . . . . .

... J'ay bien entendu
Les poins où vous avés tendu
Et tendés pour vitupérer
Vostre serviteur qui parer
S'est voulu de moy pour tenir
Ses fais en droit et soustenir
Ou cas que le avés accusé
Que de raison il a usé.
Contre vous oncques n'en usa,
Senon un pou quant il avisa
A mes paroles, entour dis
Minutes, mais si estourdis
En fu qu'oncques plus il n'ot cure
Que Raison le prenist en cure.

. . . . . .

Pour son bien, au temps à venir,
Sire, laissés l'en convenir,
Car, s'en ce cas de traïson
Vous l'accusés, ma seur Raison
Et moy nous lui ferons secours
Devant tous et en toutes cours,
Mais que de lui ayons adveu.
— Et je dis : Dame, à Dieu le veu,
Oïl voulentiers : pourquoy non?
Car oncques le certain renom
D'amours n'éusse congnéu
Se je ne vous éusse véu ;
Et pour tant, mon souverain roy,
Bon Amour, veuillés mettre arroy
En vostre fait et attemprance
Sans vous courcier à Congnoissance ;
Car par elle je vous congnois.
Dont me seroit-ce grans ennois,

Se pour mon fait vous l'aviés prise
En hayne, car elle prise
Entre les hauls biens terriens
Vo noble estat sur toute riens,
Excepté de sa seur Raison;
Mais de ce fait-cy jamais hon
N'en deveroit avoir merveille,
Tousjours amy pour amy veille,
S'elle veut en auctorité
Mettre Raison et Vérité.

. . . . . .

Se je savoie tout le bien
Du [illegible]de et n'en féisse rien,
En [illegible]oie-je estre prisiés?
Je [illegible] que non, ne desprisiés
Aussy, se tout le mal savoie
De ce monde, se je n'avoie
Vouloir de le mettre à effet.

Les poésies de Froissart offrent peu de vers qui résument mieux sa biographie : s'il célébra dans ses vers Amour plutôt que Congnoissance, Congnoissance seule lui fit connaître Amour.

L'auteur perd donc son titre de greffier du *Trésor amoureux*, mais Congnoissance, sa fidèle compagne, le console et lui promet que ni elle, ni ses sœurs Raison, Loyauté et Suffisance, ne l'abandonneront jamais. Elle est si éloquente, ses préceptes sont si nobles qu'Amour lui-même finit par lui tendre la main. Un traité est signé. Sans pousser plus loin leurs débats, ils laissent aux hommes le soin de les résoudre : il y en aura toujours qui écouteront Amour, mais d'autres, de même que l'auteur, lui préféreront Congnoissance.

Dans les premiers jours d'octobre 1396, Froissart s'était rendu à Saint-Omer, et il nous décrit cette ville comme la plupart de celles qu'il a vues, en disant qu'elle était « belle de murs, de portes, de tours et de « beaux clochers. » Il venait, croyons-nous, offrir son poëme du *Trésor amoureux* au duc de Bourgogne qui y résidait en ce moment. Ce prince avait pris la plus grande part à la conclusion du mariage de Richard II, et Froissart assure qu'il cherchait à se concilier ainsi les communes de Flandre qui étaient toujours restées favorables à l'alliance anglaise. Nous ne pouvons oublier que ce fut un chevalier [illegible]ché au duc de Bourgogne, qui remit à Richard II l'[illegible]eau de mariage et la dot de la jeune reine. Onze ans plus tard, il reçut du successeur de Philippe le Hardi une autre mission qu'il accomplit trop fidèlement dans la Vieille rue du Temple. Nous avons nommé Raoul d'Auquetonville.

Froissart avait beaucoup à voir et à apprendre à Saint-Omer où l'on se préparait à la remise solennelle d'Isabeau de France à Richard II. Le duc de Bourgogne logeait à l'abbaye de Saint-Bertin. Un somptueux banquet y fut offert au duc de Lancastre et au duc de Glocester. Celui-ci ne pouvait assez admirer les richesses du royaume de France; il est vrai que, pour se le rendre plus favorable, on lui avait promis cinquante mille nobles, indépendamment de beaucoup de beaux joyaux. Il acceptait tout ce qu'on lui donnait, « mais « tousjours demeuroit la racine de la rancune dans le « cœur. » Richard II avait abordé à Calais, et, le 27 octobre 1396, Charles VI remit lui-même au petit-

Les espérances de la paix allaient s'évanouir comme celles de la gloire.

L'autel qui devait rappeler l'heureux souvenir de la réconciliation des deux rois et des deux peuples, ne s'éleva jamais; et Charles VI était à peine revenu depuis quelques semaines à Paris, quand un neveu de Gui de Châtillon, Jacques de Helly, entra tout housé et éperonné à l'hôtel Saint-Paul et lui annonça la défaite de Nicopoli.

On accusait Godemar du Fay d'avoir causé, par sa faiblesse ou sa trahison, le désastre de Crécy. Jacques du Fay avait sauvé à Nicopoli, d'un désastre non moins sanglant, les débris de l'armée chrétienne, c'est-à-dire le comte de Nevers et quelques autres barons, parmi lesquels se trouvaient le comte d'Eu, le sire de Coucy, le maréchal Bouciquault et Gui de la Trémouille. Encore tous ne revirent-ils pas la patrie. Le sire de Coucy qui avait été, raconte-t-on, protégé par un manteau merveilleux, tombé du ciel, au moment où les Icoglans de Bajazet le dépouillaient pour le décapiter, le comte d'Eu qui, par jalousie contre lui, avait causé la perte de la bataille, rendirent tous les deux le dernier soupir près de la ville de Brousse, qui rapportait son origine à Annibal, autre victime de l'inconstance de la fortune.

Dont venés-vous? — Je viens de Saint-Omer,
— Or me dictes des nouvelles du roys.
L'avés-vous veu aux tentes assembler?
Arons-nous paix de tous poins ceste foys?
Dictes-nous en, car vous avés la vois
D'avoir escrit de leurs fais queroniques.
— Je vous jure sur Dieu et sur la crois;
Je n'ay rien veu fors le moustier de Liques,
Quant à chose dont je doye parler,
Excepté ce que j'ay veu les Anglois
A Saint-Omer, et venir et aler
Vers la reine d'Angleterre à hault doys;
Et si dit-on qu'à la fin de ce mois
L'avoiera-l'en vers Calais, près des diques,
Au roy anglais. Puis mon départ d'Artois
Je n'ai rien veu fors le moustier de Liques,
Et les chevaux qu'on y fait establer,
Dont Pompée fut pour tel fait destrois;
N'autre chose ne vous sçay raconter,
Fors d'un varlet breton qui par ses doys
IIII^{xx} francs, sans dire : « Je m'en vois, »
Et un roncin qui estoit bons et friques,
M'a desrobé; n'en cherchant parmi les bois,
Je n'ay rien veu fors le moustier de Liques.

ENVOY.

Princes, j'aray bien pou à sermoner,
A escripre, n'à vos fais ordonner
De ce traicté des noces autentiques,
Et pour ce veuil cy mon œuvre finer,
Et en finant, puis bien à tous jurer ;
Je n'ay rien veu fors le moustier de Liques.

de la décadence et de la décrépitude, commune aux institutions comme aux hommes.

Quand la vie d'Édouard III s'acheva en 1377, Mauny et Chandos avaient déjà rendu le dernier soupir. Charles V, qui mourut trois ans après, avait survécu à Bertrand du Guesclin.

En Angleterre, l'héritier d'Édouard III, le fils du Prince Noir, multiplie les tournois, qui lui tiennent lieu de victoires. Un jour, réveillé par un belliqueux message de l'évêque de Norwich, qui le presse d'attaquer les Français sous les murs de Calais, il renverse la table placée devant lui, et aiguillonne son cheval de l'éperon jusqu'à ce qu'il s'abatte de fatigue. Au monastère de Saint-Albans, il s'empare du palefroi de l'abbé. Il semble qu'il doive, sans tarder plus longtemps, frapper de sa propre main le roi de France; mais, quand il arrive à Westminster, il regrette déjà son repos et ses plaisirs faciles. Les chevaliers l'attendront inutilement par delà la mer. Il retourne à ses baladins, à ses bohémiens, que l'Angleterre a vu avec douleur se mêler au cortége nuptial d'Anne de Luxembourg.

Lorsque Froissart s'était rendu, en 1395, en pèlerinage à Cantorbéry, il avait à peine reconnu la puissante monarchie d'Édouard III. « Que sont devenus, disait-on en « Angleterre, les grandes entreprises et les vaillans « hommes, et les belles batailles et les beaux conquets? « Où sont les chevaliers en Engleterre maintenant, qui « fassent la chose pareille? En ces jours estoient En- « glois doutés et cremus, et parloit-on de nous par « tout le monde, et maintenant on s'en doit bien taire.

« Il appert bien que nous sommes en ce pays affoiblis « de sens et de grâce. Le temps nous est mué de bien « en mal depuis la mort du bon roi Édouard. Justice « estoit tenue et gardée grandement de son temps. « Pour le présent, le roi Richard de Bordeaux ne veut « que le repos et le séjour, les vuiseuses et les esbatte- « mens des dames, et par ainsi est-il apparent que « bientost il n'y aura nul homme de vaillance en Engle- « tière, et s'y nourissent toutes félonnies et haines. »

Froissart répète aussi : « Le temps estoit bien changé « en Engleterre depuis le terme de vingt-huit ans, » et il ajoute ailleurs deux mots où l'on retrouve un sentiment profond de la situation : « Les sages notoient à grand « mal ce qui en pouvoit naistre et venir ; les fous n'en « faisoient compte. »

Chaucer venait de faire le même pèlerinage à Cantorbéry. Si Froissart voyagea avec Henri Chrystead, Guillaume de Lisle et Jean de Grailly, qu'il saluait comme de nobles débris des institutions chevaleresques, Chaucer ne fut pas moins heureux ; car il rencontra parmi les pèlerins non-seulement un bon chevalier fidèle à la vérité, à l'honneur et à la courtoisie, qui avait combattu en Orient sous la bannière du bon roi Pierre de Chypre, mais aussi son fils, parfait modèle des écuyers comme son père était le modèle des chevaliers. En effet, ce jeune écuyer composait des dittiés et était si amoureux qu'il ne dormait pas plus que le rossignol qui chante toute la nuit. Mais, parmi les autres pèlerins, que de passions, que d'intérêts divers ! Quel relâchement dans les mœurs ! quelle légèreté dans le langage ! C'est aux

marchands qui ne se préoccupent que de la sécurité de la navigation entre Orewell et Middelbourg, que s'adresse le conte de sir Thopas, né en Flandre dans ce bourg de Poperinghe où plus d'une fois un prince anglais arma des bourgeois chevaliers [1]. Comme sir Thopas est gros et de belle humeur! Comme il s'étend mollement sur le gazon ! Il a ses ménestrels, ses conteurs de gestes toujours empressés à lui lire, tandis qu'il s'arme, les romans qui peignent les combats, les ballades qui chantent l'amour. Mais son adversaire est le géant Éléphant ; sa dame est la reine des fées, et c'est ce personnage ridicule que le poëte appelle « la fleur de la vraie chevalerie ! » La décadence de la chevalerie ne s'explique-t-elle pas par celle des lettres ? Voyez ce clerc qui, pendant longtemps, a étudié la logique à Oxford. La face maigrè, les yeux caves, le manteau déchiré, il a pour tout trésor quelques livres de la philosophie d'Aristote, et, bien qu'il ait l'esprit rempli de beaux préceptes, bien qu'il ne songe qu'à ses études et ne prononce pas un mot de plus qu'il ne le faut, sa pauvreté nous apprend assez qu'on n'apprécie guère sa science. Mais Chaucer lui-même, Chaucer qu'Eustache Deschamps a comparé à Socrate et à Senèque, n'a-t-il pas été réduit à fuir dans le Hainaut peut-être près de Froissart, parce qu'on le signalait comme le complice des Lollards ? Ne sera-t-il pas cité parmi les amis de Wycleff comme parmi les adhérents de Wat Tyler ? N'est-il pas le flatteur inté-

[1] Notamment le duc de Glocester en 1436.

ressé d'Alice Perers ? Chaucer rentrant en Angleterre y avait recouvré toutefois ses emplois et ses pensions, même le tonneau de vin que chaque année lui délivrait le grand bouteiller d'Angleterre; et quand le duc de Lancastre, au grand étonnement de tous, épousa lady Swynford, Catherine de Roët, il se trouva son beau-frère. Grâce à ce coup inattendu de la fortune, un petit-fils de la belle Alix de Salisbury rechercha plus tard la main de la petite-fille du poëte qui avait composé ses vers sous les ombrages du parc de Woodstock tout rempli des souvenirs de la belle Rosemonde.

Richard Stury, cet ami de Froissart, était resté aussi celui de Chaucer, et de ce côté également nous ne soulèverons qu'à demi le voile des accusations contemporaines. Ce fils d'un marchand de Londres à qui Édouard III a donné de sa main l'accolade sous les murs de Paris, qui est devenu, selon Froissart, « un « bon chevalier et grant baron d'Engleterre, et l'un des « sages chevaliers de la chambre du roi, » sera aussi flétri parmi les partisans des Lollards et de Wycleff : on l'accusera avec Latymer d'avoir trahi son pays au profit de la France, et un écrivain contemporain le dépeint le cœur implacable et les lèvres serrées, car sa conscience plus froide que la glace étouffe tout sentiment d'honneur [1].

[1] A certayne knyght familier with the king, named Ryenarde Stiri, whose wide jawes were always harde, for that faith and good conscience was as colde in him as droppes of ise (*Archaiol. Brit.*, t. XXII, p. 226. Cf. Walsingham, éd. Riley, t. I, pp. 320 et 456; t. II, pp. 159, 216 et 217). On lit sur un feuillet d'un vieux manuscrit du

En France, la mort de Charles V ouvrit une ère non moins malheureuse. Lorsqu'il expira, le 16 septembre 1380, en adressant à son fils le vœu des pa-« triarches : « Plaise à Dieu qu'à cestui Charle doint « la rousée du ciel ; que les lignées le servent et que « s'inclinent devant lui les fils de sa mère! » on pouvait déjà lire, sur le front qu'il bénissait, l'impuissance de la royauté à lutter contre des ambitions coupables. Les *lignées*, loin de servir Charles VI, devaient se disputer son sceptre sans qu'il pût du moins protéger contre leurs fureurs celui qui était aussi le fils de sa mère.

Cette ardente rivalité, à l'ombre de laquelle revit, sous le nom de Bourguignons et d'Armagnacs, l'antique antagonisme des races du Nord et du Midi, détruira rapidement l'unité et la puissance de la monarchie, telle que Charles V était parvenu à la reconstituer. Tandis que les deux partis arborent l'un vis-à-vis de l'autre leurs couleurs, leurs bannières, leurs emblèmes et leurs menaçantes devises, le duc de Bourgogne et le duc d'Orléans entraînent les forces du royaume, l'un en Flandre, où naîtra son arrière-petit-fils Charles-Quint, l'autre vers l'Italie, où le suivront les rois issus de sa maison, Louis XII et François Ier. Ces deux courants opposés, portés également vers les frontières, laisseront

Roman de la Rose conservé au British Museum, Reg. 19, B. XIII : *Cest livre est à Thomas, fils au roy, duc de Gloucestre, achaté des exécutours monsieur Richard Stury.*

Gower, qui avait loué la chevalerie comme Froissart, exprime dans les dernières années du XIVe siècle les plaintes les plus vives sur la décadence dont il est le témoin.

au cœur de la France une place qu'occuperont les Anglais.

Charles VI était né au mois de décembre 1368, au moment où le Prince Noir, cité à comparaître à Paris, avait répondu fièrement qu'il s'y rendrait avec soixante mille hommes ; il devait, lors du traité de Troyes, ouvrir lui-même de sa faible main les portes de la capitale de son royaume au roi d'Angleterre. Mais sa jeunesse répandit, avant de s'éteindre, quelques rapides lueurs, semblables à la flamme qui pétille plus vivement quand elle dévore en un instant le chaume léger. Charles VI avait été nourri de la lecture des romans de chevalerie : il s'efforça d'en renouveler les brillantes traditions ; il eut ses joutes et ses tournois où il portait la devise du Cerf-Volant ; et, comme Richard II, il aima aussi les fêtes splendides et pompeuses.

Un jour, il préside à Avignon au sacre de Louis d'Anjou, qui reçoit du pape la couronne de roi de Sicile. Le duc d'Anjou était vêtu de blanc « en signe « de pureté et innocence. » Le sire de Coucy remplissait les fonctions d'écuyer tranchant ; Henri de Bretagne, despot de Romanie, celle de maître queux. Les acclamations redoublèrent quand Clément VII remit au nouveau roi « une estole qui pendoit en bas de « deux costés en la manière des empereurs. »

Un autre jour, Charles VI veut armer chevalier de sa propre main ce même Louis d'Anjou qui part pour conquérir son royaume, et, afin que cette cérémonie soit plus imposante, il ordonne qu'elle ait lieu à l'abbaye de Saint-Denis, où l'on renouvellera la pompe des funérailles de Bertrand du Guesclin. Toute la noblesse est

conviée à ces fêtes. Eustache Deschamps écrit des vers pour les célébrer. Mais elles n'offrent que de sacriléges désordres. L'or avait été répandu à grands flots pour que, du deuil à la joie, elles réunissent toutes les émotions, toutes les pompes. Les danses, ardentes et folles, succédant aux litanies funèbres, troublèrent le religieux silence des tombeaux : elle ne respectait pas même l'asile où reposaient, gardées par la vénération publique, les froides reliques de saint Louis, entourées de quinze générations de rois, ses ancêtres ou ses fils [1].

[1] L'abbé de Saint-Martin de Tournay, Gilles li Muisis, qui considère l'époque de saint Louis comme l'âge d'or de la noblesse et du clergé, s'élève énergiquement contre la corruption qui fit de si rapides progrès dans la seconde moitié du XIVe siècle : « Ay penset pour le « siècle qui est cangiés et cange tous les jours, que le bien et le tran- « quiletet que je vis en men enfance et en me jonèche de tous estas, « solonc chou qu'en mémore m'en venra et souvenanche, et au mieuls « que je porrai, je le ferai registrer et escrire, par quoy les gens pré- « sens et li futur sachent le bien qui soloit estre, pour yauls corrigier « et amender. »

Dans ses poésies inédites, il blâme avec la même vivacité les princes et les chevaliers :

Prince poissant, tout noble soloient maintenir
Leurs soubgés tout en pais, justice soustenir,
A leurs boins hiretaiges laissier tous revenir,
Pais et tranquiletet à leur pooir tenir.
S'on le fesoit ensi, cescuns s'en loeroit
Et trestous li communs obédiens seroit,
Et li siècles partout bien s'en amenderoit ;
Toute crestientés s'en aperchevroit ;
Mais li signeur partout font tant d'oppressions,
Et leur conseil trouvent tant d'adiventions,
Et li drois a souvent des retardations ;
Or il en naissent et viennent ces grans rébellions.

Nous avons nommé saint Louis, et ce nom donne lieu à un rapprochement qui explique toute la situation. Tandis que Charles VI s'abandonnait tout entier aux plaisirs et aux désordres qui s'y associaient, le couvent des Cordeliers de Paris faisait vendre, à cause de la misère du temps « en plein marché, au « plus offrant » le psautier de saint Louis. Dans les litanies se lisait ce verset : *Ab appetitu inanis gloriæ libera nos, Domine.* Plus loin, une prière se terminait par une touchante invocation en faveur des pauvres et des captifs : *Ut miserias pauperum et captivorum intueri et relevare digneris* [1]. Quel contraste et quelle leçon !

Déjà l'intelligence de Charles VI n'offre plus qu'une nuit profonde, rarement sillonnée de quelques pâles éclairs qui en déchirent les ténèbres. Il ne fera plus chanter son roi des ménestrels, Facien ; déjà, son fou, maître Jehan, est moins fou que le roi lui-même, et Dieu veuille que sa raison se voile sans retour. Cette

Sains Loys li boins rois ainsi ne faisoit mie.
. . . . . .
Veons as genticus gens et as chevaleries.
. . . . . .
On dist qu'on leur donna jadis les signeuries
Pour les gens gouverner chacun en ses baillies.
Princhc de leur subgès se fassent tout amer :
Ensi se feront-il loyal signeur clamer.
(Ms. de lord Ashburnham.)

[1] Le psautier de saint Louis se trouvait dans la librairie des ducs de Bourgogne, quand Maximilien le vendit aux Anglais. Il passa ainsi dans la bibliothèque de Charles Ier, qui aurait pu y relire la prière destinée à obtenir le soulagement des malheurs de la captivité.

figure royale qui, seule, ne savait plus qu'elle avait été ointe de l'huile sainte, errant lentement dans les galeries du palais, était encore respectée du peuple : son malheur était, disait-on, une visite, presque un don de Dieu qui humilie ceux qu'il veut glorifier. Mais combien sont plus tristes ces heures où le roi parle, agit et chevauche! Un jour, dans la forêt du Mans, il prend ses proches et ses amis pour une troupe de Wandres ou de Sarrasins, et fond sur eux la lance baissée ; un autre jour, pour ressembler à un sauvage, il se fait coudre dans une peau enduite de poix et d'étoupes, au risque de partager le sort de ses compagnons de désordres et de plaisirs qui périrent dans la flamme. L'un de ceux-ci était le bâtard de Foix, que Froissart avait vu autrefois à Orthez, « jeune et beau chevalier, » que son père voulait marier en haut lignage, bien qu'il eût été la cause innocente de la mort de son frère, et Froissart termine ce récit par ces mots : « Ha ! conte Gaston de « Foix, si de ton vivant tu eusses eu telles nouvelles « de ton fils, comme il estoit avenu, tu eusses esté cour- « roucié outre mesure... Tous seigneurs et dames qui « en ooyent parler parmi le royaume de France, en « estoient moult esmerveillés et à bonne cause. »

Froissart annonce ailleurs l'avenir réservé à la France, quand il dit : « Je veois les choses obscures et en grand « trouble et moult taillées de mal aller. »

La chevalerie s'affaiblissait en même temps que la royauté, et parmi les causes qui ont paru à certains historiens expliquer une décadence trop rapide, on invoque fréquemment une importante modification dans l'art de

faire la guerre, qui tenait à deux faits principaux, l'un passé inaperçu, l'autre cité partout, l'emploi des mines et celui des armes à feu.

Quand les Français amenèrent avec eux, en 1369, des mineurs pour s'emparer du château de Royauville, les Anglais, qui l'occupaient, les accueillirent avec mépris, comme il convenait « à de bonnes gens et vail- « lans. » Néanmoins les Anglais employaient aussi les mineurs. « Si vous saviés auquel parti vous estes, « disait Barthélemy de Burghersh au châtelain de « Courmicy, vous vous rendriés tantost et à peu de « paroles, » et il lui montra la grosse tour qui ne reposait plus que sur des estançons de bois. La garnison française capitula, et le sire de Burghersh, pour lui prouver qu'il ne l'avait pas trompée, fit mettre le feu à la mine. Les « estançons » brûlèrent, et la tour s'écroula.

Lorsque Froissart parle des engins employés, en 1340, par le duc de Normandie au siége de Thun-l'Évêque et par les communes flamandes au siége de Tournay, il mentionne probablement les premiers essais de l'artillerie dans une guerre importante. En France, on en trouve peu de vestiges avant cette époque, et les comptes des villes de Flandre, en 1340, signalent aussi les ribaudequins comme une invention toute récente.

Cependant cette découverte occupe dans l'histoire une place bien plus considérable qu'on ne l'a cru communément. Geoffroi de Charny, parlant du péril qu'il y a à attaquer les forteresses défendues par des canons,

observe que l'on ne peut y échapper qu'avec la protection de Dieu. Dans le traité des *Droits d'armes*, une femme, mais une femme à qui rien n'est étranger, Christine de Pisan, entre dans de longs développements sur l'emploi de l'artillerie. Froissart en parle aussi à plusieurs reprises, notamment quand il observe que si le sire de Gommignies perdit la ville d'Ardres, ce fut parce qu'il avait négligé de la garnir d'artillerie. En effet, rien ne résiste aux canons. Les hautes murailles en pierre dure, « ouvrées jadis des mains des Sarra- « sins, » les châteaux bâtis par Renaud de Montauban et ses frères, avec le conseil de leur cousin Maugis, quand ils se révoltèrent contre Charlemagne, n'offrent plus d'asile où l'on puisse braver ses ennemis. Le capitaine anglais Quatreton, qui défendait le château de Saint-Sauveur, était étendu malade dans sa chambre quand un boulet de canon brisa les barreaux de la fenêtre de la tour et s'enfonça à travers le plancher. Le tonnerre, au jugement de Quatreton, eût été moins terrible. Les assiégés demandèrent à parlementer.

A la fin du XIVe siècle, il y avait des canons dans toutes les villes, notamment à Valenciennes, car les magistrats de cette ville prêtèrent, en 1366, plusieurs canons au duc Aubert, qui voulait assiéger le château d'Enghien, et, quelques années plus tard, on les vit de nouveau envoyer quatre bombardes de cuivre ou de fer à Guillaume de Bavière ; mais Froissart regrettait sans doute le grand engin de Valenciennes, que brisèrent si adroitement les soudoyers de Mortagne. Le canon gâtait par ses hasards, et même par le bruit et la

fumée, les combats, tels qu'il les comprenait, avec le cliquetis des armes, les targes et les pennonceaux brillant au soleil et les grands coups de lance. Dans le manuscrit d'Amiens, Froissart mentionne les canons de Crécy; dans toutes les autres versions, il n'en parle plus, par respect pour les chevaliers qui y multiplièrent leurs prouesses : on sent que, de même que l'Arioste, il renverrait volontiers à l'enfer cet art nouveau auquel l'enfer recourut pour combattre et rendre souvent inutiles le dévouement et le courage.

Tout ceci ne suffit pas pour expliquer la décadence de la chevalerie. Un coup de canon ou d'arquebuse tiré au hasard, frappa, il est vrai, au XVe siècle, le bon chevalier Jacques de Lalaing, au XVIe, le bon chevalier Bayard. Mais ni Jacques de Lalaing, ni Bayard n'eussent reculé devant une balle de fer ou de pierre. La chevalerie n'avait-elle pas eu à lutter contre les mêmes périls dans cette croisade d'Égypte, où les infidèles l'inondaient de feu grégeois, tandis que le saint roi s'écriait, les yeux levés au ciel : « Biau sire Diex, « gardés-moy ma gent ! »

Ce n'est pas dans le système de la guerre, mais plutôt dans les usages de la guerre que se révèle cette transformation qui afflige si vivement Froissart.

[1] Il faut peut-être reconnaître des canons dans les grands engins dont parle une charte d'Édouard III, du 27 novembre 1342. *Ingenia dicta canons,* porte une charte plus explicite de Richard II, de 1378.

[2] Lorsque le roi Jean fonda la noble maison de Saint-Ouen, se souvint-il que le funèbre souper où Philippe de Valois réunit les chevaliers la veille de la bataille de Crécy, avait été donné le jour de la fête de saint Ouen ?

Un historien du XIIe siècle rapporte qu'un jour quelques chevaliers, ayant conquis un château en Syrie, renoncèrent à poursuivre les infidèles, pour chercher l'or qu'on disait y être caché ; mais, par une juste vengeance du ciel, le château s'écroula sur eux et les ensevelit sous ses ruines. Il en fut de la chevalerie, grande et mémorable institution sociale, comme de ces chevaliers isolés. Elle s'affaissa sous le poids de ses fautes, entraînée par la corruption des mœurs. Le jour où elle cessa d'être courtoise et devint convoiteuse, l'or valut quelque chose de plus pour elle, et l'honneur d'autant moins. L'or noua et dénoua ses engagements. Éblouie par le luxe et la prodigalité, elle se pressa, à la voix de Charles VI et de Richard II, dans ces banquets, où l'on trouvait « grant plenté de mets estranges et déguisés, » dans ces fêtes, où la richesse des costumes n'en voilait pas l'obscénité, signe public de coupables désordres. Par une expiation commune, rois et chevaliers subirent la même destinée. Aux folles largesses de la cour de Richard II succède l'inutile complot du clerc Magdelain, aussitôt étouffé dans des flots de sang. Après les fêtes désordonnées de la cour de Charles VI, viendra la désastreuse journée d'Azincourt, où Henri V, à la vue des cadavres étendus sur la plaine, s'écriera : « Ce n'est pas à nous qu'il faut attribuer cette victoire, « mais à Dieu, qui a voulu punir les péchés des Français. » A Londres, la trahison livre à Lancastre le sceptre d'Édouard III, un autre Lancastre ira à Paris porter la main sur celui de saint Louis. En Angleterre, il y a des chevaliers prêts à acclamer l'usurpateur à

Westminster. En France, il y en aura d'autres, qui, à la suite du duc de Bourgogne, feront cortége aux Anglais entrant à Paris. La foi jurée est méconnue : on ne rencontre que foi mentie.

On voit poindre la décadence de la chevalerie dans les écrits de Froissart, quand il nous parle de ces chevaliers d'Allemagne et des marches de la Meuse, « qui « gagnent volontiers et sont bons guerrieurs, pourvu « qu'on les paie à l'avenant, mais qui ne font guerre, « fors seulement tant que l'argent court et dure. » Au midi, vers la Gascogne et le Béarn, d'autres chevaliers agissaient de même. « Oncques les Gascons, trente ans « d'un tenant, ne furent fermement à un seigneur. « Telle est la nature des Gascons : il ne sont point « estables. »

Mais les Bretons avaient encore bien d'autres défauts, car ils oubliaient souvent les noms illustres, les immortels exemples que la chevalerie devait aux preux de leur pays, pour ne voir dans la guerre que le sac et le maraudage. « Il n'y en a nul qui ne soit larron, » disaient les habitants d'Orense au maréchal de l'armée anglaise. Les princes ne se confiaient guères dans les Gascons, les chevaliers se désolaient s'ils étaient pris par des Allemands. Les bourgeois des bonnes villes et les habitants des campagnes redoutaient, au contraire, un Breton autant que vingt Allemands ou que vingt Gascons.

Que devenait cette règle morale, qui plaçait avant tout la générosité et le dévouement, et qui reléguait l'intérêt et la cupidité parmi les vices les plus honteux ?

Les chevaliers qui la méconnaissaient, n'étaient-ils pas plutôt des routiers, changeant de parti selon les circonstances, et ne trouvant jamais qu'on les payât assez, puisqu'ils ajoutaient au salaire le butin et le pillage ?

La chevalerie est déjà bien affaiblie, quand, loin de mourir pour sa bannière, elle la jette elle-même à terre, comme le font les traîtres dans le combat.

Le châtelain de Beaufort, qu'on avait surnommé le Poursuivant d'amours, abandonna son maître, le duc de Lancastre, et l'on vit d'autre part l'un des plus illustres combattants de cette grande guerre, le Chanoine de Robersart, se faire anglais. « Ainsi, dit Froissart, « se tournoient les chevaliers et les escuyers d'un lés « et de l'autre. »

Avec la fidélité au serment devaient s'effacer le respect de tous les engagements, le sentiment de tous les devoirs. Le parjure remplace la bonne foi ; la perfidie et l'astuce tiennent lieu de courage ; la générosité est sacrifiée à la colère et à la haine.

Le duc de Bretagne, le fils de Jeanne de Montfort, « qui avoit cœur d'homme et de lion, » attire « par « voies obliques et fallaces, » le connétable de Clisson dans un de ses châteaux, et le fait *enferrer* après l'avoir menacé de lui crever l'œil avec sa dague. Puis il lui rend la liberté et le regrette. Aussi charge-t-il le sire de Craon de le faire assassiner quand il chevauchera le soir dans les rues de Paris.

Les chevaliers imitaient les princes, qui ne leur donnaient plus l'exemple de chercher, selon la belle expression du moyen âge, « le mieux de tout bien. »

Un Gallois, chef de brigands, qui dévastait tout le pays entre la Seine et la Loire, s'était fait armer chevalier. Il est plus triste de voir de nobles chevaliers se faire chefs de brigands comme lui pour gagner cent mille écus.

Froissart se trouvait un jour à Paris, avec d'autres seigneurs, quand il entendit le sire d'Albret s'adresser en ces termes à un chevalier breton : « Dieu merci ! « je me porte assés bien, mais j'avois plus d'argent « quand je fesois guerre pour le roi d'Engleterre, que « je n'ai maintenant ; car, quand nous chevauchions « à l'aventure, il nous sailloit en la main aucuns « riches marchands de Toulouse, de Condom ou de « Bergerac. Tous les jours, nous ne fallions point que « nous n'eussions quelque bonne prise, dont nous estof- « fions nos superfluités. » Froissart « nota bien » ces paroles prononcées par un seigneur allié de fort près à la maison royale et dont l'un des descendants devait être le roi de France, Henri IV le Béarnais.

Geoffroi d'Harcourt, boiteux et abandonné sans défense, est renversé et jeté à terre par des hommes d'armes qui montent à cheval pour le frapper de loin avec leurs lances. Pourvu que ces hommes d'armes méritassent leur salaire, ils se souciaient peu du reste.

D'autres fois, ce sont des ruses sans noblesse, sans loyauté.

Guillaume de Gauville ayant salué courtoisement le châtelain d'Évreux, lui propose une partie d'échecs, et saisit le moment où il baisse la tête, pour le frapper d'une hache cachée sous sa houppelande. Guillaume de Gauville est du parti des Navarrais.

Aimerigot Marcel avait pénétré dans le château de Mercœur, mais le châtelain s'était réfugié dans la grosse tour dont il ne pouvait s'emparer. Il lui demanda les clefs de la porte, promettant de se retirer, et lui offrant la main, comme pour sceller l'engagement qu'il allait prendre. Mais dès qu'Aimerigot eut touché la main du châtelain, il la retint de toutes ses forces, et le menaça de la clouer avec sa dague à la porte du château s'il ne se rendait aussitôt prisonnier.

Le bascot de Mauléon fit déguiser quelques-uns de ses compagnons en femmes, et ils se rendirent ainsi, modestement voilés, une cruche sur la tête, à une belle fontaine voisine du château de Thuret. Tout à coup l'une de ces femmes sonna du cor, et le château fut conquis sans résistance.

Le mongat de Saint-Basile alla de Lourdes à Montpellier, déguisé non en femme, mais en abbé, et suivi de trois hommes d'armes aussi déguisés en moines. Tous semblaient fort respectables, car en se transformant en dévôts personnages, ils en avaient pris à la fois l'habit et la contenance. Le mongat rencontra, à l'hôtel de l'Ange, un riche marchand qui voulait se rendre à Paris, lui offrit de l'y conduire à ses frais, et le livra à ses compagnons de Lourdes, qui en tirèrent une rançon de cinq mille francs.

Mais parfois ces capitaines finissent assez mal. Geoffroi Teste-noire, qui se gênait peu pour violer les églises, pourvu qu'il y trouvât à piller, est mortellement blessé au château de Ventadour ; il assemble ses compagnons près de son lit et leur dit : « Beaux seigneurs,

« nous avons esté un long temps ensemble et tenu « bonne compaignie l'un à l'autre. Ma guerre a tou- « jours esté telle que au fort je n'avois cure, mais que « profit y eust. En celle frontière ici a bon pays et ren- « dable, mais je veuil que vous partissiés à ce que vous « avés aidé à conquérir. » Puis il les exhorta, comme de bons frères, à se partager trente mille francs déposés dans un coffre, ajoutant que, s'ils aimaient mieux écouter le diable que la raison, ils n'avaient qu'à le briser à coups de hache : tant pis pour ceux qui n'y prendraient rien. Geoffroi Teste-noire les pria d'ailleurs d'exécuter le testament par lequel il léguait dix mille francs à la chapelle de Saint-Georges, deux mille francs à sa mie, cinq cents francs à son clerc.

Les écuyers ne gardent plus la foi qu'ils doivent aux chevaliers. Yvain de Galles, assis sur un tronc d'arbre, laissait flotter sur ses épaules sa longue chevelure quand son écuyer le frappa « d'une petite courte darde « espagnole. » Le capitaine anglais à qui il alla se vanter de son crime, le menaça de le faire jeter dans les fossés de son château.

Si les chevaliers, si les écuyers violaient ainsi les lois de l'honneur, pour ne consulter que leur intérêt, à bien plus forte raison les hommes d'armes n'acceptaient plus d'autre règle. En voyant leurs chefs et leurs capitaines s'associer au hasard même contre leur seigneur naturel, ils s'arrogeaient le droit de s'armer à leur tour même contre leurs maîtres. En Angleterre, le valet d'un chevalier anglais qui a longtemps combattu en France, forme le projet de détruire toute la noblesse de son pays : c'est Wat Tyler.

Cette situation anarchique créa un symptôme permanent, un foyer constant de désordres : nous voulons parler de ces Grandes Compagnies où l'on trouvait confondus pêle-mêle parmi les capitaines, des chevaliers devenus routiers et des routiers devenus chevaliers, parmi les gens d'armes, des individus de toute nation qui se croyaient Français s'ils rencontraient des Anglais, Anglais s'ils rencontraient des Français, hommes pauvres chez eux, riches sous les armes, hommes « de fait, » mais « de petite conscience, » qui faisaient « mortelle et crueuse guerre » et appelaient le royaume de France *leur chambre.*

Autrefois l'on ne recherchait pour faire la guerre que des chevaliers d'illustre naissance. « Les seigneurs « de ce temps, dit Froissart, ne faisoient nul compte « des gens d'armes s'il n'estoient à heaumes et à tim- « bres couronnés ; » mais il n'en était plus de même un demi-siècle plus tard ; car l'on ne parlait que de bassinets, de haches et de jaques, surtout de brigandines, sorte de cottes de mailles qui faisait donner à ceux qui les portaient, le nom de brigands. Les chevaliers disparaissaient, les brigands se multiplièrent, « et toujours, « dit Froissart, gagnoient brigands à dérober et à « piller villes et chasteaux, et y conquéroient si grand « avoir que c'estoit merveille [1]. »

Ces chefs des Grandes Compagnies, bien méchants, bien laids, « plus rébarbatifs que singes qui mangent

[1] *Desperati homines, vulgo brigandi*, écrira plus tard Thomas Basin, édition de M. Quicherat, t. I, p. 57.

« poires qu'enfans leur veulent tollir, » se nommaient Briquet, Meschin, Perrot de Savoie, Antoine le Nègre, Taillecol, Talebart Talebardon, ou Batefol; celui-ci occupait le monastère de Bourdeille qui eut depuis Brantôme pour abbé. En Italie, le plus célèbre était le faucon des bois, Hawkwood, *Falcone in Bosco*, qui pillait Rome et qui, de même que ses compagnons, ne cherchait qu'à s'enrichir et attendait qu'il fût près de mourir « pour faire compte des pardons du pape. » Aux bords du Rhône, les Grandes Compagnies avaient créé un capitaine souverain qui se faisait lui-même appeler : « Ami à Dieu et ennemi à tout le monde. »

« Il n'est esbattement, ni gloire en ce monde, se « disaient-ils les uns aux autres, que de gens d'armes. « Que ne sommes-nous resjoïs quand nous chevau- « chons à l'aventure et pouvons trouver sur les champs « un riche abbé, un riche prieur ou une route de « mules de Montpellier, de Narbonne, de Béziers ou « de Toulouse, chargées de draps de Bruxelles, ou de « pelleteries venant de la foire au Lendit, ou d'épice- « ries venant de Bruges! Tout est nostre et rançonné « à nostre volonté. Tous les jours, nous avons nouvel « argent. Les vilains nous pourvoient et nous amènent « les blés, la farine, le pain tout cuit, les bons vins, « les bœufs, les brebis et les moutons tout gras, la « poulaille et la volaille. Nous sommes estoffés comme « rois, et, quand nous chevauchons, tout le pays trem- « ble devant nous. »

Malheur à ceux qui tombent entre leurs mains! A peine le voyageur pourra-t-il trouver un peu de sécu-

rité en payant fort cher un sauf-conduit, dont les capitaines des Compagnies exceptent trois choses qui les tentent fort ou dont ils ont grand besoin : « chapeaux « de bièvre, plumes d'ostruce et fers de glaive. »

Froissart, qui ne peut oublier ce que furent les ancêtres des princes et des chevaliers qui *forlignent*, cherche à expliquer et à excuser leurs fautes par les mauvais conseils qu'ils écoutèrent. Il y a bien longtemps qu'on rend les courtisans responsables des vices des grands ; mais Froissart avait mieux que personne le droit de le faire. Plus il se faisait honneur de maintenir dans sa chronique les droits de la vérité, plus il se sentait par là-même entraîné à flétrir énergiquement les vils flatteurs qui s'élevaient par le mensonge et qui croyaient ne pouvoir conserver leur empire qu'en dégradant les princes et les barons qui les accueillaient. Il les montre égarant l'esprit faible de Richard II ou envahissant la cour de France, où ne les eût soufferts ni saint Louis, ni Charles V : « Je n'ai vu, dit-il, nul « haut seigneur (le conte de Foix excepté) qui n'eust « son marmouset, et je ne dis mie que les seigneurs « qui usent de marmousets, soient fous ; mais il sont « plus que fous, car il sont tous aveugles et si ont deux « yeux. » Ce que Sohier de Malines était pour le comte de Blois, le chaussetier Tacque-Tibaut l'était pour le duc de Berry : une source de mauvais conseils et de folles dépenses. Tacque-Tibaut s'était fait remettre pour deux cent mille francs de joyaux, et trois ou quatre fois par an l'on taillait les bonnes gens d'Auvergne et de Languedoc pour que le duc pût satisfaire la folle

plaisance qu'il mettait, dit Froissart, dans ce valet où il n'y avait « ne sens, ne nul bien. »

Écoutez Eustache Deschamps :

Par chétives gens retenir,
Par leur bailler estat trop hault,
Par laisser saige homme qui vault,
Par les vaillants bouter arrière,
Tout se pert.

Lorsque Froissart nous dit fort gravement que le grand défaut des ces courtisans de bas étage était « de « ne pas savoir lettres, » il ne faut pas repousser trop légèrement cette assertion. C'était grâce aux lettres que se transmettaient les enseignements de la chevalerie. Dès qu'elles perdirent leur autorité, l'enseignement cessa, et, à ce point de vue, il est juste d'observer que l'histoire de la chevalerie n'est pas autre chose que le tableau de l'admirable influence exercée par les lettres, au nom de la religion et de la civilisation, sur les passions violentes et brutales qu'encourage et propage la guerre.

Si Froissart et les autres chroniqueurs ou poëtes de son temps admirent et exaltent si vivement la chevalerie, c'est qu'ils sentent bien qu'en assujettissant les rois eux-mêmes aux devoirs de la chevalerie, et en plaçant toute la carrière du chevalier entre ces deux limites extrêmes du roman qu'on lui lit dans sa jeunesse et de la chronique où on le juge quand sa vie s'achève, ils arrivaient à donner aux lettres dans le monde féodal une place plus élevée que celle qu'elles atteignirent

jamais dans la Grèce ou à Rome. La science gouvernait. Le mot est de Christine de Pisan : elle l'emploie en 1403 dans une épître adressée à Eustache Deschamps :

Toutes bonnes coutumes faillent,
Car vertus sont mises en mesconte;
De science on ne tient mais compte,
Par qui on gouvernoit jadis.
. . . . . .
Lors le siécle estoit de fin or.

Eustache Deschamps se plaignait aussi de la corruption des mœurs :

Las! que j'ai veu de tribulations,
De tempestes et de mortalités,
De haines, de peuples motions,
De grans orgueils et de grans vanités,
De traïsons et de crudélités,
Puis cinquante ans...
C'est tout néant des choses de ce monde.

Quelle est la cause de cette décadence? Le mauvais exemple des chevaliers :

Les chevaliers du bon temps ancien
Et leurs enfants alloient à la messe;
En doubtant Dieu, chascuns vivoit du sien.
L'en congnoissoit leur bien et leur prouesse,
Et li peuples labouroit en simplesse;
Chascuns estoit content de son office.
Religion fut de tous bien l'adresse :
Mais aujourd'hui ne voy régner que vice.

Li jeune enfant deviennent rufien,
Joueurs de dés, gourmands et plein d'ivresse,
Hautains de cuers, et ne leur chaut en rien
D'onneur, de bien, de nulle gentillesse,
Fors de mentir, d'orgueil et de paresse,
Et que chacun son vouloir accomplisse :
Le temps passé fut vertu et haultesse,
Mais aujourd'hui ne voy régner que vice.

Et d'où provient cette absence de toute gentillesse? C'est que si la nature donne le courage, la gentillesse ou la courtoisie est une qualité que l'intelligence doit aux lettres qui la polissent et l'ornent à la fois d'élégance et de vertu.

Pourquoi oublie-t-on le beau précepte que Froissart a consigné dans le *Joli buisson de Jonèce :*

Mieuls vault science qu'argens.

Lorsqu'Alain Chartier se plaint de ne plus trouver les bons chevaliers

Justes en faits, secourans leurs amis,
Durs aux mauvais et fiers aux ennemis,

il ajoute qu'il ne faut par s'en étonner, « car ce fol lan-
« gage court aujourd'hui entre les curiaulx : que noble
« homme ne doit sçavoir les lettres. »

N'est-ce pas en étudiant les récits de Froissart, que ces souvenirs s'offraient à lui plus nobles et plus beaux?

N'a pas grantement ès chroniques lisoye,

dit-il lui-même, et ce qu'il avait lu, il cherchait à le

répéter et à le faire comprendre de la génération qui l'entourait. Vains efforts ! Le *Bréviaire des Nobles* ne ramena pas mieux les temps héroïques de la chevalerie, que les *Enseignements de vraie noblesse*, écrits quelques années plus tard par le bâtard de Villars.

Qui préside, en 1402, au fameux combat de Montendre ? Jean de Harpedenne, qui doit sa faveur à son mariage avec la damoiselle de Belleville, laquelle était la fille de la petite reine de Bagnolet, cette fausse reine qu'on avait achetée à deniers comptants à un marchand de chevaux pour qu'elle prît la place de la vraie reine Isabeau, épouvantée par les fureurs de Charles VI.

On oublie les joutes et les tournois pour ces jeux de hasard que flétrissent si vivement les prédicateurs du haut de la chaire. Qu'est devenue la célèbre ordonnance du sage roi Charles V, du 3 avril 1369, qui défend le jeu de dés et ordonne le jeu d'arbalète ? Une lettre morte, aussi bien que la charte d'Édouard III qui prescrivait aux archers le simulacre de combat nommé *Gallorum pugna*.

Et quand les mœurs chevaleresques disparaissent ainsi, quelle destinée est réservée aux lettres ? Que devient cette librairie de Charles V, où elles avaient leur sanctuaire lambrissé de cèdre et de bois précieux ? La librairie partageait le sort du trône, et les mêmes mains en disposaient : c'étaient les mains ensanglantées de Carnot de Saint-Yon, à qui le duc de Bedford en délivra bonne et valable quittance. La maison de Bourgogne commença à traiter avec ces bouchers en leur

achetant de grosses viandes, de la volaille et même des alouettes [1]. Quand elle les vit si puissants, elle en fit ses échansons et ses écuyers.

Tandis que les Legoix et les Saint-Yon deviennent de hauts seigneurs à la cour, tandis que les *brigands* s'enrichissent, quel est le sort réservé aux bons chevaliers accablés par l'âge et les fatigues, qui ont survécu aux grandes aventures du XIVe siècle? Il est douloureux de le dire : pauvres, dénués de tout, ils ne trouvent pas même dans la gloire un privilége qui protége leur vieillesse. Il ne s'agit plus de payer courtoise rançon à un adversaire généreux : c'est un marchand juif ou lombard qui vient insulter la chevalerie expirante et l'appréhender au corps, pour que rien ne manque à son humiliation et à sa décadence.

Si les chevaliers se corrompent, les dames subissent aussi, sauf quelques rares et touchantes exceptions, la même loi d'abaissement et de décadence. Que sont devenues les *gentes et frisques* damoiselles qui entouraient la bonne reine madame Philippe de Hainaut! Qu'est-ce donc que cette Alice Perers, la dame du Soleil, qui, à la joute de Smithfield, conduisait ses chevaliers avec des chaînes d'argent? L'influence de son insolente beauté a répandu une honte profonde sur la vieillesse d'Édouard III. Faut-il placer plus haut Marie de

[1] C'est le marché que Guillaume et Jean le Gois font à monsieur le maistre d'ostel de la duchesse de Bourgogne pour frais de boucherie et poullaillerie :

It. la douzaine d'alouettes et de petits oiselets pour XII d.

Ms. de la Bibl. de Bourgogne, 14867.

Saint-Hilaire [1] et Catherine de Roët [2], l'une et l'autre venues du Hainaut, l'une et l'autre associées à la funeste domination du duc de Lancastre avec cette différence que la fille de Paon de Roët, en fixant son inconstance, devint l'aïeule des Tudor ? L'arrière-petite-fille d'un autre chevalier du Hainaut, de Renaud de Boulen qui servait Édouard III sans salaire « pour tout « aventurer, » inscrira un jour son nom dans les mêmes annales. Anne de Boulen, comme Alice Perers, comme Catherine de Roët, n'écoutera que l'ambitieux désir de poser sur son front le diadème royal. Barthélemy de Burghersh avait oublié tout cela dans les prophéties qu'il lisait jadis à Berkampstead aux damoiselles du Hainaut... Quelques pages manquaient au roman de Brut.

Rien ne s'explique mieux que le découragement profond qui saisit le chroniqueur à la fin de son œuvre,

[1] Elle paraît avoir été la fille de Jean, dit Vilain de Saint-Hilaire, et de Mahaut de Wasnes. Gilles de Saint-Hilaire est cité dans une charte de 1353. Une fille du duc de Lancastre et de Marie de Saint-Hilaire épousa le maréchal de l'armée anglaise en Espagne, que Froissart appelle messire Thomas Moriaux.

[2] Froissart (l. IV, ch. 50) dit qu'elle était fille de Paon ou Payen de Roët. On lit ailleurs : Huon de Roët. Huon de Roët est cité dans une charte passée à Valenciennes le dimanche de mi-carême 1322 v. st. (*Archives de Mons*). Une sœur de Catherine de Roët (nous l'avons déjà dit) fut l'objet de l'amour de Chaucer.

On voyait autrefois à l'abbaye de Denain une dalle de marbre offrant la représentation d'un chevalier armé et portant sur sa poitrine trois écussons dans lesquels trois roues étaient figurées. On y lisait : *Cy gist Jehans de Ruet, fius monseigneur Huon de Ruet, qui trespassa en l'an de grasce* M.CCC.V, *le jour Saint-Simon Saint-Jude.*

quand il voit tout ce qu'il a admiré, tout ce qu'il a célébré, s'affaiblir et s'éteindre autour de lui, avant qu'il disparaisse à son tour, de même que le chœur de la tragédie antique, chargée d'applaudir aux exploits des vainqueurs, se retire le dernier de la scène.

Après avoir reproduit, dans un style si brillant et si rapide, toutes ces belles chevauchées, toutes ces merveilleuses aventures où la gloire et l'amour mêlent et confondent leurs rayons les plus vifs et les plus doux, il arrive un jour où sur ses lèvres tristement émues le panégyrique ne sera plus que l'oraison funèbre, et où il entonnera le *Vanitas vanitatum, omnia vanitas*, que tous les siècles répètent tour à tour sur la tombe de leurs héros : « Considérés, seigneurs, rois, ducs, « contes, prélats et toutes gens de lignage et de puis- « sance, comme les fortunes de ce monde sont mer- « veilleuses et tournent diversement... Ce sont choses « sur lesquelles j'ai moult pensé. »

Combien Froissart n'était-il pas saisi d'une profonde douleur quand il voyait se préparer la révolution qui devait renverser le petit-fils d'Édouard III, cette révolution qu'allait assombrir le mystère même de sa mort! S'il eût vécu quelques années de plus, il eût vu aussi en France le sang arroser les marches du trône. Des deux rameaux qui formaient la postérité de Charles V, l'un s'effaça lui-même du monde par sa faiblesse, le crime se chargea du soin d'en retrancher l'autre qui était plus verdoyant et plus vigoureux.

Le duc d'Orléans tenait l'amour de la gloire de Bertrand du Guesclin, qui l'avait armé chevalier; il avait

montré l'amour des lettres en faisant acheter le *Dit royal* à Froissart. Nous sommes presque disposé à excuser sa prodigalité et jusqu'à ses faiblesses, quand nous voyons une fin si cruelle et si prématurée les expier devant la postérité. Comme Clisson fut frappé par Pierre de Craon, c'est-à-dire le soir, au sortir d'une fête, sans défi et par la plus horrible trahison, il est renversé à son tour, et cette fois pour ne plus se relever. Le prévôt de Paris est Guillaume de Tignonville, l'ami de Christine de Pisan ; il se hâte de faire une enquête sur le crime, mais le coupable l'avoue et bientôt s'en fait gloire : des sophistes porteront son apologie devant le parlement et les conciles, et Charles VI, se réconciliant avec Jean sans Peur, mettra sa main dans une main souillée du sang de son frère.

Lorsque Froissart, comparant une plaine nue et foulée aux pompes d'un camp enlevé la veille, disait que celui qui considérerait successivement l'un et l'autre spectacle, pourrait s'écrier : Je vois un nouveau siècle ! il se rapprochait moins de la vérité que s'il avait comparé le siècle qui le vit mourir à celui qui le vit naître. D'une part, l'Angleterre appelée à de nouveaux triomphes : mais sous quelle dynastie? sous celle de Lancastre qui répond devant l'histoire de la mort de Richard II ; d'autre part, la France, de plus en plus affaiblie, le meurtre de Jean sans Peur succédant à l'assassinat du duc d'Orléans, la peste à Paris, la désolation dans toutes les provinces. Puis, quand soudain se lève une jeune fille, guidée par des voix célestes, conversant avec les anges et les saints, portant sa bannière

haute à la peine comme au triomphe, quel est le chevalier qui, pour quinze ou seize mille écus, la vendra aux Anglais? Lionel de Luxembourg, arrière-petit-fils de ce roi de Bohême qui aima mieux mourir que de reculer d'un pas devant les Anglais. Jeanne d'Arc fut la dernière image de la chevalerie, dans ce qu'elle eut de plus élevé et de plus pur, le dévouement et le sacrifice.

Mais que l'Angleterre ne s'enorgueillisse pas trop! Henri VI expie l'usurpation de Henri IV dans cette Tour de Londres où Richard II, captif, avait été contraint à abdiquer, et quelques lieues à peine séparent Cirencester, où furent mis à mort les amis de Richard II, de Tewksbury où sera poignardé un prince de Galles [1].

Et si maintenant nous dirigions nos regards vers la patrie même de Froissart, au lieu de Philippe de Hainaut, si fière de partager le trône du roi d'Angleterre, nous verrions une autre princesse de la même maison, qui portait, comme elle, un nom d'homme, car elle aussi avait *cœur d'homme*, madame Jacques de Hainaut, trahie par un prince anglais, dont elle est la femme. Un sire de Robersart accompagna la reine Philippe en Angleterre pour la servir de son épée; un autre sire de Robersart ne sera que le compagnon de la fuite de sa petite-nièce, dans le frêle esquif qui la porta sur ce rivage, où, moins heureuse que Philippe de Hainaut, qui y ceignit une couronne, elle ne trouva pas même le repos.

[1] Je lis ce qui suit dans la note marginale d'un ancien manuscrit de Froissart : « Maison de Lancastre, où es-tu? qu'es-tu devenue? Car « maintenant de toy est nient, et n'en oseroit-on parler en Engleterre. « Tu es plus bas que tu ne fus hault : exemple à tous aultres. »

A quelques lieues du Hainaut, dans le château de Genappe, qu'avait habité le chevalereux Wenceslas, un dauphin de France attendait impatiemment la mort de son père, qu'il avait hâté au moins par sa rébellion et par ses vœux. C'était là qu'on dictait les *Cent nouvelles nouvelles ;* c'était là qu'Antoine de la Salle achevait son roman du *Petit Jehan de Saintré*, où il convient de remarquer deux parties bien distinctes [1]. Dans la première, tout est noble et élégant ; on sent bien que ce jeune page si discret et si beau, venu du château de Preuilly où eut lieu, dit-on, le premier tournoi, sera un jour ce sire de Saintré que Froissart nomme le meilleur et le plus vaillant chevalier de France, et que la chronique de Bertrand du Guesclin vante aussi entre tous les héros de son temps. La dame des Belles-Cousines nous apparaît dans les premiers chapitres comme un charmant modèle de la pure et chaste doctrine d'amour et de loyauté. Sans trop nous préoccuper des erreurs de l'auteur qui donne à Bonne de Bohême une

[1] Antoine de la Salle était né en Provence, comme il le dit lui-même. A dix-sept ans, il avait assisté, avec Henri d'Antoing, Philippe de la Chapelle, Jacques de Hennin et d'autres chevaliers flamands et picards, à la conquête de Ceuta, sous les ordres de l'infant de Portugal, Henri le Navigateur. Il nous a laissé le récit de cette expédition dans un manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque de Bourgogne (10748). Le même manuscrit renferme un roman historique sur le Prince Noir, qui aurait fait périr le fils unique de Tannegui du Chastel, son otage, à un siége de Brest, que l'histoire ne mentionne pas. Il y a bien d'autres difficultés dans les noms et dans les dates. Voyez un récit du même genre dans Froissart, *Chron.*, tome VIII, p. 296.

couronne qu'elle ne porta jamais, sans rechercher si cette dame qui était d'un si haut rang, fut une princesse ou même une reine de France, veuve de Charles le Bel ou de Philippe de Valois, nous nous sentons tout disposé à accepter cette tradition comme conforme aux mœurs du XIVe siècle; mais vers la fin du roman, l'auteur semble prendre plaisir à détruire son ouvrage, à renverser ce qu'il a élevé, à flétrir ce qu'il a loué. Le désintéressement du chevalier devient ridicule en même temps que l'amour de la dame des Belles-Cousines se transforme en une passion grossière, et afin que rien ne manque à cette profanation, un abbé ignoble et sensuel intervient, pour que la religion soit outragée comme l'ont été l'honneur et la beauté. La première partie du *Petit Jehan de Saintré* fut peut-être destinée à René d'Anjou; quant à la seconde, nous savons qu'elle a été composée sous les yeux de Louis XI. En effet, la préface, postérieure à l'ouvrage, a été écrite à Genappe le 25 septembre 1459, et ceci n'autoriserait-il pas une autre explication de l'énigme que renferme ce roman? Le nom des Saintré appartient à l'histoire du XIVe siècle; mais tout ce qui touche à la dame des Belles-Cousines, ne serait-il pas emprunté à des faits contemporains? Perceval, bâtard de Coucy, épousa, sans en avoir d'enfants, Belle-Cousine de Sercel, et je remarque que dans le manuscrit du *Petit Jehan de Saintré*, conservé à Bruxelles, qui semble autographe, on a intercalé le nom de Coucy dans des citations latines où rien ne l'explique. Louis XI qui travailla sans cesse à détruire les souvenirs de la féodalité et de la chevalerie, n'avait-il pas

pris plaisir à déshonorer le nom de Coucy, si grand dans l'histoire, mais déjà éteint en ligne légitime [1]?

Louis XI n'anéantit pas la féodalité, qui n'existait déjà plus sous Charles VII; mais il s'efforça d'effacer les dernières traditions qui pouvaient, après la pacification de la France, relever la chevalerie. Ce qu'avait tenté Philippe le Bel à une époque où la papauté, encore pleine d'autorité, osait reprocher aux rois leurs iniquités et leurs usurpations, il l'accomplit aisément quand des pontifes faibles ou complaisants le laissèrent enfermer, pendant onze ans, le cardinal Jean Balue dans une cage de fer.

Philippe le Bel fait faire une fausse oriflamme; Louis XI ne se donne pas tant de peine : il relègue l'étendard sacré de la monarchie dans le trésor de Saint-Denis, d'où il ne sortira plus, lentement consumé par les vers, la poussière et l'oubli [2]. Philippe le Bel refusa d'écouter ceux qui lui proposaient l'exemple de saint Louis. Louis XI ordonne qu'on l'ensevelisse loin de ses aïeux, à Notre-Dame de Cléry. Tous les deux ont leurs nobles, leurs chevaliers ès lois qui triomphent et s'enrichissent, tandis que les vrais nobles, les vrais chevaliers, sont ruinés et emprisonnés. La postérité des nobles que créa Philippe le Bel, eut soin de se faire plus tard de brillantes généalogies; mais il faut bien se

[1] Coucy-la-Ville, Coucy-le-Château et Prémontré, formeraient le trépied composé d'une ville, d'un château et d'une abbaye, dont parle Antoine de la Salle.

[2] Le 30 août 1465, Louis XI se fit remettre l'oriflamme par le cardinal d'Alby, abbé de Saint-Denis, pour la porter contre les Bourguignons. Depuis lors, il n'en fut plus question.

garder de les examiner de trop de côtés. Jeu de mots à part, ils ne sont nobles que de *fasce*. Les *fasces* sont l'insigne héraldique qui leur est commun dans la prodigue dispensation du maître. Marigny, d'azur à deux fasces d'argent; Flotte, d'or à trois fasces d'azur; Suizy (l'archidiacre de Flandre), de gueules à trois fasces d'or. Louis XI marche sur ses traces quand il octroie à son médecin, Adam Fumée, un écu d'azur à deux fasces d'or; quant à Angelo Catto, qui est aussi quelque peu médecin, mais qui est de plus astrologue [1] et même archevêque, il fera écarteler son écu d'un missel d'or à la fleur de lis d'argent. Par une allégorie non moins heureuse, le roi de France place dans celui d'Olivier le Diable un rameau d'olivier; mais il ajoute dans ses lettres de noblesse qu'on l'appellera désormais Olivier le Daim. C'est à la chasse que Louis XI, grand chasseur, emprunte le nom de ses favoris quand il veut qu'ils en changent, et les insignes héraldiques dont il s'amuse à les parer. Le chancelier Pierre d'Oriole portera d'azur à trois vols d'oiseau d'or; le grand maître de l'artillerie, Tristan l'Hermite, d'argent à une tête de

[1] Simon de Phares, qui ouvrit, à Lyon, une école d'astrologie, nous a laissé quelques détails sur trois fameux astrologues de cette époque : Angelo Catto, qui annonça trois jours d'avance la bataille de Nancy au prince de Tarente; Jean Spierinck, qui voulut faire connaître à Charles le Hardi le jour le plus favorable pour attaquer les Suisses, et à qui celui-ci répondit : « Mon épée est plus forte que les astres; » et Jean Colleman, d'Orléans, qui enseigna à Louis XI « le grand alma- « nac. » Celui-ci fut le plus malheureux. A force d'étudier la lune, il devint *ladre*. La lune, dit Simon de Phares, épuise le cerveau de ceux qui la regardent trop.

cerf de sable; le grand échanson, Jean du Fou, d'azur à une fleur de lis d'or accompagnée de deux éperviers affrontés d'argent; l'amiral Odet Daydie écartèlera d'une fleur de lis et de quatre lapins courants d'argent. Mais les favoris de Louis XI n'en seront pas moins de hauts et puissants seigneurs, aussi bien que Pierre Flotte, Nicolas Behuchet [1] et Gérard Chauchat, le premier chancelier, le second trésorier, le troisième panetier de Philippe le Bel. Odet Daydie sera sire de Lescun, Jean Daillon (maître Jean des Habiletés), sire du Lude et plus tard de Condé, Guillaume Biche, sire de Cléry, Yves du Fou, sire de Lusignan. A côté de ces noms, on en trouve un fort illustre, c'est celui du connétable Louis de Luxembourg. A d'autres les honneurs : à Louis de Luxembourg, la place de Grève et le bourreau.

Les gentilshommes qui convenaient à Louis XI étaient, remarque fort bien Brantôme, ceux qui portaient à l'armée de bonnes arbalètes. A la cour, il aimait mieux quelque joyeux compagnon avec lequel il pût deviser en ce grossier langage qui allait si bien à ses mœurs, à son costume et à son apparence : propos licencieux et vulgaires, où, à travers les vapeurs de l'orgie, on sentait toujours le sang.

[1] Behuchet avait épousé Aliénor de Dreux, arrière-petite-fille de Louis-le-Gros. On sait qu'il fut pris à la bataille de l'Écluse et pendu au haut d'un mât. Plus heureux que lui, un religieux de l'ordre de Saint-François, qui l'accompagnait, fut épargné par les vainqueurs, et Philippe de Valois, pour le dédommager des périls qu'il avait courus, lui permit de prendre chaque semaine pour son prieuré, une charetée de bois sec dans la forêt de Brotonne.

Déjà le chevalier de la Tour-Landry, dans un livre qu'il n'eût pas dû destiner à ses filles, avait avili Bouciquault, que Christine de Pisan loua comme le type de la chevalerie ; déjà le marquis de Saluces avait composé le *Chevalier errant*, dont le titre annonce le roman de Cervantès.

XXIX

DERNIÈRES ANNÉES DE FROISSART.

—

Froissart à Cantimpré. — Mort de Richard II. — Quelques vers écrits sur un manuscrit. — Retraite et mort de Froissart à Chimay.

Une ombre épaisse couvre les dernières années de la vie de Froissart. Nous ne savons guère ce qu'il fit depuis son voyage de Saint-Omer, et peut-être cette absence de données biographiques indique-t-elle seulement qu'il sentit enfin le besoin d'un peu de repos après une vie si active et si agitée. Il est plus probable qu'il voulut s'éloigner d'un monde qui l'abandonnait et qui était devenu indigne de lui.

On assure qu'il se retira pendant quelque temps à l'abbaye de Cantimpré près du prieur messire Jean le Tartier qui s'occupait de compilations historiques. A Cantimpré, il se trouvait aux portes de Cambray, où Pierre d'Ailly, l'ami de Gerson et de Clémangis, venait de monter sur le siége épiscopal. Nous n'avons rien

appris des relations qui se formèrent ou plutôt qui se continuèrent vers cette époque entre le savant prélat et l'illustre chroniqueur, mais nous en retrouvons la trace dans les chapitres relatifs à la grande assemblée tenue à Reims, où Pierre d'Ailly reçut la haute et difficile mission d'exhorter les deux papes à ne pas tarder plus longtemps à rétablir l'union de l'Église. « L'évesque « de Cambray estoit, dit Froissart, bien enlangagé en « latin et en françois. » Il lui donna sans doute sur ses inutiles efforts tous les détails qui sont parvenus jusqu'à nous.

Cependant le bruit des émotions politiques ne s'arrêtait pas au seuil du monastère. Un jour, des messagers venus d'outre mer annoncèrent qu'une révolution s'était accomplie en Angleterre. Richard II, abandonné de ses courtisans, trahi même par son lévrier qui ne connaissait que le roi et qui alla *festoyer* le duc de Lancastre comme roi d'Angleterre, est conduit de la tour de Londres au château de Pomfret, dont les portes ne s'ouvriront que devant son cercueil.

Froissart, achevant à Cambray la rédaction complète de ses chroniques [1], affirme qu'en ce moment (peut-être le courage de les reproduire lui faisait-il défaut) il en ignorait encore les *incidences*. On dirait qu'il ne peut se résigner à cette horrible fin d'un roi puissant qu'il avait vu si aimable et si joyeux quand il l'entretenait d'amour : « Les fortunes de ce monde sont trop mer-

[1] Lorsqu'on considère la part active prise par Pierre d'Ailly à toutes les affaires du schisme, on doit en conclure que les dernières lignes du livre IV furent écrites à Cambray.

« veilleuses, s'écrie-t-il ; c'est trop fort de ce qui doibt « estre. » L'ancien clerc de la bonne reine Philippe eût fait volontiers comme le clerc Magdelain qui se revêtit de l'habit royal pour rallier les partisans de son maître, car il avait non-seulement les traits majestueux du roi, mais aussi son noble langage.

Le hasard avait fait naître Richard II le jour des Rois, et le maréchal d'Aquitaine avait dit à Froissart que ce présage lui assurait une couronne. Confiant dans les prophéties attachées à son berceau, il voulait, pour qu'on admirât davantage cette couronne, la porter dans un palais plus beau que celui de Paris, et il avait fait construire à grands frais la vaste salle de Westminster. Comme l'avenir devait tristement démentir ces rêves de la vanité ! C'était dans cette salle à peine achevée qu'un parlement prononça sa déchéance, et c'est là aussi que deux siècles plus tard un autre parlement renouvellera, au nom du peuple, le procès de la royauté en condamnant Charles Ier.

Il est à peu près hors de doute que Froissart remit à Pierre d'Ailly le volume des chroniques de Saint-Denis, qu'il avait reçu de Jean le Bel ; car ce manuscrit porte aussi la signature un peu postérieure de Raoul Le Fèvre, cousin de l'évêque de Cambray [1]. C'est sur ce

[1] On conserve à la Bibliothèque d'Arras un précieux recueil de portraits du XVe siècle, où figure celui de Froissart. Foppens l'a reproduit dans la *Bibliotheca Belgica*. Le front est fort proéminent ; la lèvre légèrement pincée semble animée par des impressions énergiques et vives. L'ensemble du portrait annonce un vieillard plus que sexagénaire. Il y a lieu de croire qu'il fut fait pendant le séjour de Froissart à l'abbaye de Cantimpré. Nous l'avons placé en tête de ce volume.

de près d'un siècle Philippe de Commines, quand, décrivant les institutions et les mœurs des Anglais, il ajoute : « Engleterre est la terre dou monde le mieuls « gardée. » En effet, le roi ne peut y assujettir ses sujets à des tailles, et les nobles ne demandent au peuple que ce qui est conforme à la justice et à la raison. Néanmoins, en temps de luttes, il faut prévoir que la noblesse sera écrasée par le peuple [1], et c'est le sang même de la royauté qui payera les revers de la noblesse. Richard II annonce Charles Ier. Quant à la France, les rois, trop absolus, n'y respectent ni les droits de la noblesse, ni ceux des communes, et le vœu réparateur de Charles V mourant resta méconnu par les conseillers de son indigne héritier.

Froissart ne juge pas avec moins de sagesse les princes de son temps; il condamne à la fois, chez Philippe de Valois, la faiblesse dont il fait preuve en abandonnant les seigneurs de Gascogne et les assiégés de Calais, et sa cruauté à l'égard des barons de Normandie. Il ne trouve, pour l'excuser, qu'une seule explication, c'est qu'il faut tout attribuer à l'influence d'une femme perverse et envieuse, la reine Jeanne de Bourgogne, et par malheur, son fils, le roi Jean, « tint assez de ses « opinions. » Édouard III, si puissant et si redouté, apparaît avec les vices de son éducation, excités par les crimes et les intrigues, mais tempérés par des mal-

[1] Ici encore, il faut comparer à ce nouveau texte de Froissart, ce que dit Philippe de Commines à la fin du cinquième livre de ses *Mémoires* : « Et tourne (en Angleterre) la fortune par espécial sur les « nobles, contre lesquels ils sont trop envieux. »

tres vertueux et par une compagne pieuse et tendre. Son caractère bouillant et irascible ne cède qu'avec peine aux inspirations d'une noble générosité ; mais rien ne saurait rendre le respect du chroniqueur pour la mémoire de madame Philippe de Hainaut.

L'expérience et la méditation ont développé en même temps chez Froissart une compassion plus profonde, non point seulement des infortunes royales et des désastres de la noblesse, mais aussi des misères des bourgeois et des laboureurs. Ce sentiment est plus marqué dans le magnifique épisode du dévouement d'Eustache de Saint-Pierre, dont cette fois tous les compagnons nous seront connus ; et quand il rapporte les fêtes qui suivirent la trève de 1340, il compare amèrement « cette joie et ce reviel » avec la désolation des pauvres gens du Hainaut, qui ne retrouvaient dans les campagnes où ils ramenaient la charrue, que les traces de la dévastation et de l'incendie. Il est vivement à regretter que ce manuscrit aujourd'hui déposé à la Bibliothèque du Vatican soit incomplet. Les derniers feuillets ont été détruits, et ce qui nous a été conservé, ne donne que le règne de Philippe de Valois. Le texte allait-il beaucoup plus loin ? Rien ne permet de le croire, et nous avons bien le droit de nous demander si le jour où fut suspendu le travail du chroniqueur, ne fut pas aussi celui où l'on creusa sa tombe.

Du moins, avant de rendre le dernier soupir, le plus illustre chroniqueur d'une époque brillante qui s'effaçait avec lui, avait pu se rendre ce témoignage qu'il était constamment resté fidèle à sa mission. Ce fut la gloire de son nom, ce fut l'honneur de sa vie.

On ignore la date exacte de la mort de Froissart, mais il est certain qu'elle doit être postérieure à l'année 1400, époque uniformément indiquée par ses biographes. Un manuscrit conservé au château de Chimay va même jusqu'à la placer en 1419, c'est-à-dire à cette triste année où le duc de Bourgogne, trahissant la France, périt par des mains françaises [1]. Froissart, historien des désastres de Crécy et de Poitiers, aurait connu celui d'Azincourt et aurait rendu le dernier soupir au moment même où la puissance anglaise s'établissait en France.

Cependant il paraît hors de doute que Froissart fut enseveli à l'intérieur de la chapelle Sainte-Anne, dans l'église de Chimay. Selon une assertion assez douteuse, sa tombe fut brisée et enlevée ; une autre opinion explique fort tristement, par sa pauvreté et l'absence de ses parents et de ses amis, la sépulture qu'il aurait reçue sans qu'on prît soin de graver sur la pierre un nom qui eût suffi pour l'illustrer [2]. Quoi qu'il en soit,

[1] Joannes Froissardus, canonicus et thesaurarius ecclesiae Sanctae-Monegundis Chimaci vetustissimi ferme totius Belgii oppidi, obiit anno MCCCCXIX.

[2] Il y a quelques années, M. le comte de Montalembert, qui sait si bien honorer et faire revivre les gloires du passé, a payé son tribut à celle de Froissart en présidant à des recherches qui avaient pour but de retrouver sa sépulture. Malheureusement elles sont restées stériles. Il y a trente-cinq ans environ, on a renouvelé le dallage de l'église de Chimay, et beaucoup de pierres tombales ont été déplacées, mais on n'a pas touché à celles des chapelles latérales. Il n'y en a aucune dans la chapelle Sainte-Anne où la tradition place la sépulture de Froissart (Renseignements communiqués par M. l'abbé Dubois, curé-doyen de Chimay).

tous les efforts qui ont été tentés pour la retrouver, sont restés stériles, et les restes de l'infatigable chroniqueur à qui la plupart de ses contemporains durent leur gloire, ne sont gardés au sein de la mort que par le silence et par l'oubli [1]. Mais, à quelques pas de là, une statue de Froissart lui tient lieu de tombeau, de même qu'une autre statue indique son berceau à Valenciennes.

[1] Ce fut longtemps après qu'on composa en l'honneur de Froissart cette épitaphe qui ne figura point sur sa tombe :

Gallorum sublimis honos et fama tuorum,
Hic, Froissarde, jaces, si modo forte jaces.
Historiae vivus studuisti reddere vitam,
Defuncto vitam reddet at illa tibi.
Proxima dum propiis florebit Francia scriptis,
Fania dum ramos, Blancaque fundet aquas,
Urbis ut hujus honos, templi sic fama, vigebis,
Teque ducem historiae Gallia tota colet,
Belgica tota colet, Chimeaque vallis amabit,
Dum rapidus propius Scaldis obibit agros.

XXX

LES CHRONIQUES DE FROISSART.

—

Mission du chroniqueur. — Exemplier et mettre en mémoire perpétuelle. — Caractère original des chroniques. — Qualités du chroniqueur. — Engin clair et aigu. — Mémoire et bonne souvenance. — Impartialité. — Formes du récit. — Alliance de Souvenir et d'Imagination. — Influence exercée par Froissart. — Durée de sa renommée littéraire.

Nous avons raconté, aussi complétement que nous l'avons pu, la vie de Froissart; il convient de nous arrêter quelques moments à l'œuvre qui a immortalisé son nom.

C'est au moment où la chevalerie est encore dans tout son éclat, que Froissart s'est attribué la noble mission de célébrer ses exploits et ses aventures : il en comprend la dignité et les devoirs, témoin ces belles paroles du prologue de sa rédaction générale, où il prie Dieu « de créer et de mettre en lui sens et enten-« dement vertueux. »

Le soin de perpétuer les gloires du passé, celui de préparer les gloires de l'avenir, le préoccupent également. Il annonce qu'il écrit « pour tous nobles cœurs « encourager et eux montrer exemple en matière « d'honneur, » et quand il aborde quelque épisode particulier plus remarquable que les autres par les prouesses qui y ont été accomplies, tel que le combat des Trente, il s'exprime en ces termes : « En cette « propre saison avint en Bretagne un haut fait d'armes « que on ne doit mie oublier, mais le doibt-on mettre « avant pour tous bacheliers encourager et exemplier. »

Aussi ne sépare-t-il jamais les grandes leçons que renferme son livre, du succès qu'il lui promet ; car il n'hésite pas à croire que « tous nobles et vaillants « hommes y prendront plaisance et exemple de bien « faire. » C'est sans jactance et sans vanité, tout simplement, en traduisant ce que lui révèle sa conscience, qu'il se fait dire par Henri Chrystead, et qu'il dit lui-même à Espaing de Lyon, que ce qu'il raconte, il le met « en mémoire perpétuelle. »

Le but noble et désintéressé que se proposait Froissart étant bien connu, il nous reste à étudier avec plus de soin comment il parvint à l'atteindre.

Il importe d'abord d'examiner si Froissart chercha avant lui ou autour de lui ses modèles.

Nous ne croyons pas que Froissart ait cité quelque part les historiens de la Grèce et de Rome. Il ne se croyait pas tenu de connaître le traité de Lucien sur la manière d'écrire l'histoire, et cependant il est dans Lucien telle page qui est aussi vraie pour Froissart que

pour les anciens historiens de la Grèce, entre autres celle-ci : « Il faut que l'historien s'instruise par lui-« même et n'accueille que des témoignages dignes de « foi. Il faut comme le Jupiter d'Homère qu'il porte les « yeux de tous côtés, tantôt sur les Thraces, tantôt sur « les Mysiens, qu'il voie ce qui se passe dans les deux « camps, qu'il mette tout dans une égale balance, qu'il « prenne part à la mêlée, qu'il fuie avec les vaincus, « qu'il triomphe avec les vainqueurs. Son esprit doit « être comme un miroir pur et sans tache, qui reçoit « les objets tels qu'ils sont, ne mettant rien du sien « qu'une expression naïve. » Toutes ces qualités se trouvent réunies chez Froissart.

C'est par une similitude de goûts développés sous l'empire des mêmes circonstances que nous pouvons expliquer ces rapports étroits qui, à un intervalle de dix-huit siècles, placent Froissart tout à côté d'Hérodote. « Froissart, dit le poëte anglais Gray, est l'Hérodote de son temps. »

Hérodote avait reçu dans l'antiquité le surnom de père de l'histoire. Froissart le mérita au moyen âge. Mais si l'on préfère désigner sous le nom de chronique un récit naïf et facile dont le cadre est celui des souvenirs du narrateur, on peut dire aussi exactement qu'Hérodote est chroniqueur au même titre que Froissart.

Hérodote commence son histoire en disant qu'il se propose de célébrer les exploits des Grecs et des Barbares, et de préserver de l'oubli les événements mémorables. Dès les premiers mots de son prologue, Froissart annonce à peu près de même « qu'il veut traiter et

« recorder histoire afin que honorables emprises et « nobles aventures d'armes, lesquelles sont avenues « par les guerres de France et d'Engleterre, soient « mises en mémoire perpétuelle. »

Froissart proteste que, sans craindre et sans flatter personne, il est résolu à respecter toujours la vérité. Hérodote avait dit avant lui : « Lors même que mon sen- « timent m'attirerait la haine de la plupart des hommes, « je ne dissimulerai pas ce qui me paraît être vrai. » Cependant Hérodote laisse parfois, comme Froissart, le soin de juger les événements au lecteur : c'est ainsi qu'après avoir rapporté l'opinion des Perses et des Phéniciens sur l'enlèvement d'Io, il ajoute qu'il ne décidera pas si les choses se sont passées de cette manière ou d'une autre. Froissart répète sans cesse : « J'ai ouï « recorder, je fus informé. » Hérodote dit aussi : « Je « dis ce que j'ai vu, ce que j'ai su par moi-même, ce « que j'ai appris par mes recherches. » Si Froissart fit de fréquents voyages d'enquête et visita les montagnes de la *sauvage Écosse*, Hérodote s'avança jusqu'aux froides régions de la Scythie. Hérodote, comme Froissart, rapporte ce qu'il a entendu raconter à Delphes, à Cyrène et à Cyzique, et on le voit tour à tour interroger les prêtres d'Hercule à Tyr, et ceux qui, à Thèbes et à Memphis, conservaient le dépôt sacré des obscures traditions de l'Égypte. Hérodote fut salué par les applaudissements de la Grèce, d'abord aux jeux olympiques, où le plus bel hommage rendu à son génie fut une larme de Thucydide, puis aux Panathénées, où il avait pour auditeur ce peuple athénien, le plus prompt

à saluer toutes les gloires et aussi à les oublier. Froissart fut admis dans les cours les plus brillantes, et il n'y eut de son temps aucun prince qui ne le comblât de ses bienfaits.

On a remarqué qu'avant Hérodote, la Grèce avait eu des histoires particulières de ses provinces ou de ses villes, et qu'Hérodote le premier avait fait figurer dans la même histoire les annales de tout le monde civilisé de son temps. Cela n'est pas moins vrai pour Froissart.

Froissart et Hérodote eurent de plus ce caractère commun qu'ils peignirent l'antiquité grecque et le moyen âge, à l'époque où leurs destinées étaient complètes. Le premier, tout entier à l'enthousiasme de la lutte de l'Hellade contre l'Asie, vécut dans le même siècle que les Léonidas, les Miltiade, les Aristide, les Thémistocle. Froissart qui consacra ses récits à la sanglante rivalité de la France et de l'Angleterre, fut le contemporain des Bertrand du Guesclin et des Olivier de Clisson, des Jean Chandos et des Gauthier de Mauny. Hérodote et Froissart virent tous les deux s'achever ces périodes de courage et de gloire. Vers le temps de la mort d'Hérodote, la prise d'Athènes par les Lacédémoniens marqua la décadence de la Grèce, et la mort de Froissart fut suivie de près par ce funeste traité de Troyes qui ouvrit aux Anglais les portes de Paris.

Enfin après Froissart comme après Hérodote, l'histoire change de caractère. A une narration sincère et simple, mais quelquefois un peu diffuse, succède ce que nous appellerons volontiers l'histoire politique, où le récit des faits n'est plus qu'accessoire et où le texte

s'efface devant un commentaire offert moins aux lecteurs qui aiment à apprendre, qu'à ceux qui cherchent à méditer. Elle affecte désormais une forme brève et concise, qui semble cacher la pensée pour inviter à en sonder la profondeur. L'historien ne se borne plus à rapporter le fait qu'il a vu ou qu'il a entendu raconter : il en fait l'objet d'un examen critique, dans ses causes aussi bien que dans ses résultats, et cette appréciation personnelle lui donne une autorité nouvelle, celle d'un juge supérieur aux hommes et aux choses qu'il étudie. Voyez Thucydide, lorsqu'il résume en quelques mots la science du gouvernement, appliquée aux événements de son temps. Voyez Xénophon, lorsqu'il expose le système qu'il eût été le plus avantageux de suivre dans les diverses conjonctures dont il a été le témoin. A ce point de vue, Philippe de Commines, né après la mort de Froissart, rappelle Thucydide et Xénophon, venus après Hérodote, car il s'appuie aussi, à ce qu'il nous dit, sur l'expérience qu'il doit à la politique ; et ce rapprochement devient plus complet lorsqu'on observe que Thucydide et Xénophon furent exilés, parce qu'on leur reprochait de préférer les intérêts rivaux de Lacédémoine à ceux de leur patrie, et que Philippe de Commines le fut également, comme soupçonné de favoriser le roi de France contre son maître le duc de Bourgogne. Il faut aussi remarquer que Thucydide et Xénophon sont peu antérieurs à Philippe de Macédoine, et que le sire de Commines fut le contemporain de Louis XI. Or, ces deux époques retracent l'une et l'autre un travail de destruction et de transformation,

accompli plus par la ruse que par la violence, moins avec le fer qu'avec l'or, où la tumultueuse liberté des cités, républiques ou communes, s'effaça entièrement devant l'unité du pouvoir représenté par une main puissante et redoutée. Là s'arrête l'antiquité hellénique, aussi bien que cette autre antiquité qui s'éloigne chaque jour de nous et que nous avons coutume de nommer le moyen âge.

A défaut des historiens anciens, Froissart chercha-t-il des modèles chez les historiens étrangers? Parfois la distance des frontières tient lieu de celle que les siècles mettent entre les monuments des diverses littératures : *major e longinquo reverentia.*

Pendant son long séjour en Angleterre, Froissart eût pu approfondir les œuvres de cette grande école historique anglo-normande, qui remontait par son origine aux abbayes de Neustrie où vécurent Orderic Vital et Guillaume de Jumièges, et qui avait pénétré avec la conquête dans les monastères saxons; mais rien n'annonce qu'il ait jamais ouvert Guillaume de Neubridge, Guillaume de Malmesbury, Roger de Hoveden et tant d'autres excellents chroniqueurs, qui tout en gémissant sur les malheurs de leur patrie asservie par les Normands, racontèrent la gloire acquise par leurs oppresseurs sur les rivages lointains où les avaient conduits Robert Courte-Heuse et Richard Cœur de Lion.

Froissart ne dut pas davantage aux historiens de l'Italie et de l'Espagne.

Il avait quinze ans lorsque Jean Villani mourut, et il put consulter le manuscrit de son histoire lors de son

voyage à Florence en 1369, mais il n'y avait rien dans Villani, qui dût séduire Froissart. Jean Villani qui a eu de longues relations avec la plupart des contrées de l'Europe, inscrit les dates, compte les morts qui ont succombé dans les batailles, enregistre les mariages comme les naissances, les ouragans comme les incendies. C'est un banquier florentin, portant sur son bilan quotidien le résumé de ses enquêtes et de ses informations, ou, pour mieux dire, c'est un marchand appréciant froidement et sans enthousiasme la paix qui favorise le commerce ou la guerre qui l'anéantit. On trouve encore dans les pays que visita Jean Villani quelques chartes relatives à des contrats commerciaux assez peu importants, où il prend lui-même le titre de marchand et de bourgeois de Florence [1].

Froissart avait aussi songé à demander au commerce ces beaux florins si recherchés, qu'on nommait les florins de Florence; mais il s'en en était bientôt repenti, et nous nous en applaudissons. Si parfois le marchand eût donné une date plus exacte ou une énumération plus précise, combien n'eussions-nous pas eu à regretter l'absence de ces grandes qualités de la narration et du

[1] J'ai vu deux de ces chartes. L'une porte la date du 16 novembre 1303. Dans l'autre, qui est du 25 décembre 1306, Jean Villani, de la compagnie de Peruche, reconnaît avoir reçu du comte de Flandre la somme de douze mille livres parisis, qu'il promet de faire remettre au Temple à Paris, conformément au traité d'Athies. Un autre marchand de Florence, Thomas Fin, était receveur du comte de Flandre, et on l'accusa d'avoir gardé une partie de l'argent destiné au roi de France (*Chartes conservées aux archives de Rupelmonde*).

style qui distinguent le chroniqueur aussi bien que l'historien !

En Espagne l'on avait vu au XIIIe siècle Rodrigue Ximenès, archevêque de Tolède, écrire le récit des campagnes du roi de Castille saint Ferdinand contre les Maures. Il raconte qu'il portait la croix au milieu des combats et qu'il exhortait le roi de Castille à attendre avec confiance la victoire ou à se résigner à la mort. Ce fut aussi à saint Ferdinand qu'il dédia le livre *De rebus Hispaniæ* qu'il avait composé à sa pièrre, pour sa gloire et celle de son peuple : *ad præconium vestræ gentis et vestræ gloriam majestatis*. Rodrigue Ximenès écrivait en latin, citant et imitant à chaque page les grands maîtres de l'antiquité classique. C'est au contraire en langue catalane que Ramon Muntaner, né peu d'années après la mort de Rodrigue Ximenès, compose l'histoire des rois d'Arragon et de leurs querelles en Sicile. Il commence sa chronique en racontant qu'un vieillard vêtu de blanc lui est apparu et lui a dit : « Muntaner, « lève-toi et fais un livre des grandes merveilles dont tu « as été le témoin. » Mais le plus célèbre chroniqueur espagnol est le grand chancelier de Castille, don Pedro Lopez de Ayala, né en 1332, un an avant Froissart, mort en 1407, vers le même temps que lui [1]. Ayant embrassé avec zèle le parti de Henri de Transtamare, ayant même eu l'honneur de partager par dévouement

[1] On rencontre dans les Actes de Rymer une charte du 16 janvier 1391 *teste nobili milite Pedro Luppi de Ayala* : c'est le chroniqueur. Froissart ne le nomme même pas parmi les seigneurs qui à Roosebeke gardaient le frein du roi.

pour lui la captivité de Bertrand du Guesclin, il fut un moment son ambassadeur près de Charles VI qu'il accompagna à la bataille de Roosebeke. Mais Froissart, qui reproduit les récits de don Juan Pachéco, semble ne rien devoir à Lopez de Ayala, et la chronique de Lopez de Ayala ne doit pas davantage à celle de Froissart. En effet, Lopez de Ayala, qui avait traduit Tite-Live et Valère-Maxime, y cherche aussi bien que Rodrigue Ximenès le modèle de ses narrations. Ce qui en fait le charme, c'est la beauté de la langue castillane qui reproduit si heureusement la pompe de la période latine ; c'est surtout cette heureuse opposition entre la dignité et la majesté du style, et l'impétuosité de ce feu chevaleresque qui ennoblit les discordes civiles de l'Espagne et qui brille d'un éclat sans égal dans le tableau des combats livrés aux princes musulmans de l'Andalousie.

Il nous reste à rechercher si Froissart suivit les traces des historiens français qui, écrivant dans la même langue que lui, le précédèrent de peu d'années ou furent ses contemporains.

Villehardouin et Joinville appartiennent tous les deux à la Champagne : l'un est le contemporain de Baudouin de Constantinople ; l'autre, de saint Louis.

Villehardouin s'adresse directement à ceux qui désirent entendre le récit des guerres d'Outre-Mer. « Seigneur, sachiés..., » dit-il en commençant, et il répète plusieurs fois cette phrase. Il est sincère et proteste que « onkes ne menti de mot à son escient, » mais on s'aperçoit qu'il cède à l'émotion des souvenirs qui le dominent,

soit qu'il montre les Vénitiens accueillant avec un long transport d'enthousiasme l'héroïque résolution de Dandolo, soit qu'il dépeigne le Bosphore « tout flori » de vaisseaux, et cette riche cité, « souveraine au-dessus « de toutes, » qui mirait dans les flots ses hauts palais et ses innombrables églises. Bientôt la lutte s'engage. Chaque journée a ses épreuves; chaque combat, ses martyrs. Les événements qui se pressent et se multiplient, remplissent toutes les pages, car jamais l'Orient, théâtre de tant de révolutions, n'en a vu de plus soudaines, ni de plus terribles : à peine y a-t-il place parfois pour quelques lignes où un caractère tendre et gracieux se mêle à une légère ironie. Quand il parle des dames grecques réunies au palais des Blaquernes, il remarque « qu'elles estoient si richement atournées que « elles ne pooient plus. » Ailleurs, il dit à propos des discordes des croisés : « Ne vous esmerveilliés mie se « laïc gent estoient en discorde, quant li blanc moine y « estoient. » Si partout ailleurs le récit de Villehardouin est plein de larmes, c'est qu'il est dicté au milieu des périls. Les grandes luttes de la croix aux bords du Bosphore ne lui permettent pas d'écouter à son gré les douces inspirations, si chères à la cour de Champagne, de l'amour et de la poésie.

Tout au contraire, quand Joinville écrit, il est rentré dans son château, et les dangers qu'il a courus, ne sont qu'un souvenir qui ne se renouvellera plus. Aussi l'esprit français, cet esprit un peu léger, un peu enclin à la moquerie, qui peint admirablement l'aspect des choses et les lignes extérieures des mœurs et des caractères,

se révèle-t-il plus librement que dans Villehardouin. Joinville, qui s'associa à l'héroïsme de saint Louis et qui l'aima autant qu'il le vénéra, est bien loin de cette abnégation, de cette fermeté inébranlable que le roi de France puisait dans sa conscience et dans sa foi. Voyez comme le pieux monarque lui reproche de ne pas mettre assez d'eau dans son vin, et comme il lui avoue qu'il trouve peu agréable de laver les pieds aux pauvres : il ne lui cache même pas qu'il se chargerait de trente péchés mortels pour éviter la lèpre. Quand il réunit ses feudataires pour la croisade, il passe avec eux toute une semaine « en festes et en carolles. » Il n'ose regarder son château en le quittant ; il regrette bien plus son départ quand, le vent enflant la voile de son navire, il ne voit plus que le ciel et l'eau. A Chypre, il est assez disposé à imiter Villehardouin en allant chercher fortune à Constantinople ; en Égypte, il n'est pas de l'avis de son échanson qui l'engage à braver le martyre, comme l'évêque de Soissons lui en donne l'exemple. Loin de là, il est si troublé qu'il ne trouve pas un mot à dire au religieux qui veut le confesser, et que sans y songer il fait gras le vendredi chez les Sarrasins. Mais, s'il avoue lui-même ses faiblesses, c'est que tous l'ont vu couvert de blessures, épuisé par l'épidémie et ne cessant pas de combattre alors même qu'il ne peut plus porter d'armure. Il blâme, il est vrai, ses chevaliers qui, devant le cercueil du sire de Landricourt, causaient si bruyamment du mari destiné à sa veuve, qu'ils interrompaient l'office des morts, et tout en remarquant que dès le lendemain ils périrent eux-mêmes, il ne peut

s'empêcher d'ajouter qu'il y eut six femmes de plus à remarier. Ce qui indigne Joinville, ce sont ces légers propos dans sa chapelle où, touchant lui-même à sa dernière heure, il soutint dans ses bras le prêtre mourant qui achevait le saint sacrifice; nous croyons volontiers qu'il les eût tolérés partout ailleurs, et c'est au milieu de la mêlée que le comte de Soissons lui disait : « Séneschal, encore parlerons-nous de ceste journée « ès chambres des dames. »

Le sire de Joinville, dictant un livre, *Des saintes paroles et des bons faits du roi saint Loys*, déclare avoir entrepris ce travail, « pour ce que cil qui les « orront, en puissent mieux faire leur profit. » Né vingt ans après la mort de Geoffroi de Villehardouin, il avait également cessé de vivre depuis près de vingt ans, lorsque Froissart reçut le jour à Valenciennes.

Froissart qui rend souvent hommage aux souvenirs du règne de saint Louis, encore pleins de force dans tout le cours du XIVe siècle, avait sans doute étudié la chronique du sire de Joinville, et son enthousiasme pour les croisades avait dû le porter également à lire dans le maréchal de Champagne le brillant tableau de la conquête de Constantinople. Il put même recueillir quelques traditions et quelques récits échappés aux scribes et aux copistes, de la bouche des descendants de ces pieux et illustres chroniqueurs.

Jean de Beaumont n'était étranger ni aux sires de Joinville, ni aux sires de Villehardouin. Le petit-fils de l'historien de saint Louis, Henri de Joinville, que Froissart cite parmi les chevaliers français faits prisonniers

à Poitiers, avait pour femme Marie de Luxembourg. D'autre part, Isabelle de Villehardouin avait épousé Florent de Hainaut, oncle de Jean de Beaumont : elle habita le château d'Étreungt, aux bords de l'Escaut, et c'était là peut-être que l'on conservait ces manuscrits de la chronique du maréchal de Champagne, que l'on croit avoir été écrits près de Valenciennes, parce que la chronique de Henri de Valenciennes s'y trouve jointe.

Froissart eût pu emprunter aux belles pages que Villehardouin consacre à Dandolo, quelques traits de son tableau de la mort du roi de Bohême qui, pas plus que le doge de Venise, « ne veoit goutte. » Il lui eût été aisé de comparer la croisade du duc de Bourbon à celle de saint Louis, qui fut seigneur de Carthage, quelques jours avant de mourir sur la cendre [1]. Mais la rapidité de ses enquêtes et de ses récits ne lui laissait pas le loisir d'en franchir les limites ou de les prolonger par des digressions.

Il se borne à placer dans la bouche de l'ambassadeur portugais Laurentien Fougasse, une phrase assez obscure sur les anciennes chroniques de Charlemagne. S'agit-il des chroniques que le comte de Hainaut, Baudouin V, fit, dit-on, chercher dans toutes les abbayes de France ? N'est-il question que de la chronique de Turpin, à laquelle Froissart paraît ailleurs faire allusion en parlant des murailles de Carcassonne ? Ceci est le plus probable.

[1] Dominus Carthaginis, dominus totius regionis. *Epist. Petri de Condet.*

Il n'est qu'une seule source, à laquelle Froissart, guidé partout ailleurs par ses propres informations, ait puisé sans s'en cacher, mais seulement pour le commencement de son travail. C'est la chronique de Jean le Bel, ce vaillant et joyeux chanoine de Saint-Lambert de Liége, qui, par le charme et l'élégance de ses récits, était si digne d'être son maître [1].

Il faut s'applaudir, croyons-nous, que Froissart n'ait imité ni ses devanciers, ni ses contemporains. Une imitation savante et heureuse peut créer un ouvrage dont le mérite ne s'élèvera guère au-dessus de la médiocrité, mais elle semble impossible, quelque laborieuse qu'on la suppose, au chroniqueur qui rapporte chaque jour ce qui se passe autour de lui.

Froissart sent vivement et peint de même; il vous montre et vous raconte ce qui est beau et digne d'admiration; mais il ne cherche pas à analyser, ni à développer ses impressions. Si vous voyez dans ses récits les choses aussi bien qu'il les a vues de ses yeux, n'est-il pas évident que vous les jugerez comme il les eût jugées lui-même, et il vous laisse le plaisir d'une appréciation qu'il se fût bien gardé de vous imposer [2].

[1] L'édition de Jean le Bel, publiée dans la collection de l'Académie par M. Polain, a permis de rendre au récit du chanoine de Saint-Lambert toute sa valeur historique et littéraire. Nous renvoyons à la seconde partie de cette introduction ce qui concerne l'appréciation et la date des emprunts faits à Jean le Bel par Froissart.

[2] Si en pouvés déterminer entre vous qui avés oï les faits, ce qu'il vous en samble... Si en dirés vostre entente. *Chron.*, tome III, pp. 318 et 328.

Si nous demandions à Froissart quelles sont les qualités auxquelles il dut d'être le modèle non surpassé des chroniqueurs, il nous répondrait : « J'avois, Dieu « merci, sens, mémoire et bonne souvenance de toutes « les choses passées, engin clair et aigu pour conce- « voir tous les faits dont je pourrois estre informé, « âge, corps et membres pour souffrir paine. »

En racontant la vie de Froissart, nous avons déjà assez insisté sur ses infatigables efforts pour arriver à la recherche de la vérité. Il s'exprime lui-même en ces termes : « Je fus en mon temps moult par le monde, « tant pour ma plaisance accomplir et voir les mer- « veilles de ce monde comme pour enquérir les aven- « tures et les faits d'armes, lesquels sont escripts en « ce livre. » Il se plaît à dire : « Tant travellai et che- « vauchai, en quérant de tous costés nouvelles. » Ailleurs il explique que deux sources principales lui ont fourni les éléments de son récit. Il s'est enquis dans les pays « où il a esté et conversé pour mieux savoir la « vérité ; » il a consulté ceux qui ont été « là où il n'a « mie esté lui-même. » Que cette double source ait été féconde, nous le savons sans doute, mais incomplétement. En effet, quand il nous apprend qu'il a vu deux cents hauts princes, nous pouvons en conclure que nous ne connaissons qu'une faible partie de ses enquêtes. D'autre part, lorsqu'il ajoute qu'il a des relations en France, en Angleterre, en Bretagne et même à Venise, rien ne nous permet d'en apprécier ni le nombre, ni la valeur.

Du reste, Froissart nous a fait assez connaître quels étaient les chevaliers dont il recherchait le témoignage

parce que rien n'en dépassait l'autorité. Il a été « informé « des vaillans hommes chevaliers d'Engleterre. » Ce qu'il raconte de Chandos, « il l'a oy dire plus d'une fois « à ce gentil chevalier. » Barthélemy de Burghersh, Richard Stury et bien d'autres ont montré non moins d'empressement à l'instruire. Il en a été de même dans le camp français. Le sire de Montmorency, Enguerrand de Coucy, Bureau de Rivière ne lui cachaient ni les délibérations du conseil, ni les aventures des chevauchées. Partout et toujours notre chroniqueur *s'accointe* des chevaliers qui sont « gracieux, sages, honorables et « courtois. » — « Je veux bien, s'écrie-t-il, que ceux « qui viendront après moy, sachent que, pour enquerre « justement, en mon temps congnus moult de vaillans « hommes, tant de France comme d'Engleterre, d'Es- « cosse, de Castille et de Portingal et autres terres, « par lesquels je m'informai volentiers. »

Il est d'ailleurs un point sur lequel il y a lieu d'insister. Ce n'était pas assez que le corps et les membres de Froissart, condamnés à ces chevauchées rarement interrompues, « souffrissent paine ; » il fallait que l'esprit, toujours prêt à soutenir les forces physiques qui s'épuisaient, restât libre et joyeux au milieu des privations et des fatigues ; il fallait que le chroniqueur éprouvât en lui-même un sentiment de curiosité supérieur aux événements, qui lui attribue en quelque sorte le droit de tout connaître, le devoir de tout raconter. Loin de subir sa tâche comme une nécessité, il la recherche et la poursuit tout naturellement, par le mouvement de son esprit, comme la source des plus

nobles et des plus pures jouissances. C'est ainsi qu'il dit quelque part : « Je me suis délité à vous remontrer « au long le procès des matières, si y ai tousjours « pris grand plaisance plus que à aultre chose. Plus y « suis et plus y laboure, et plus me plaist ; car ensi « comme le gentil chevalier et escuyer qui aime les « armes et en persévérant s'y nourrit, ensi, en labou- « rant sur cette matière, je m'habilite et délite. » Si Froissart *labouroit* pour apprendre, il racontait pour *se déliter*.

Froissart nous instruit volontiers de ce sentiment mêlé de curiosité et de plaisir, qui le portait à interroger sans cesse et à écrire sans relâche. Il nous décrit cette admirable activité dont nous parlions tout à l'heure, quand il dit dans son poëme de l'*Orloge amoureuse :*

Sui de mouvoir telement curieus
Que n'ai aillours entente, soing et cure,
Ne nature riens el ne me procure
Fors que toudis mouvoir sans arrester ;
Ne je ne puis une heure en paix ester.

Il nous dépeint encore mieux le plaisir qu'il trouve dans ses récits quand il nous apprend que non-seulement il *s'y délite*, mais aussi qu'après les fatigues de ses voyages, il s'y *rafraîchit*. « Je me remettrai aux « autres nouvelles et m'en rafraîchirai, car telles « choses, au dire et mettre avant, me sont grandement « plaisans, et si plaisance ne m'eust incliné au dicter « et à l'enquerre, je n'en fusse jà venu à chef. »

De même que l'on voit dans des professions bien différentes, dans des métiers de tout genre, certaines

intelligences se dégager de tous les obstacles qui les arrêtent, se proposer un but vers lequel elles se sentent irrésistiblement entraînées, et tôt ou tard l'atteindre pour le plus grand progrès des sciences et des arts, il semble que Froissart ait reçu tous les dons qui pouvaient contribuer à rendre plus complète, plus parfaite sa vocation de chroniqueur. Enfant, tout le porte à admirer la gloire. Arrivé à la force de l'âge, il la chante et la célèbre. Devenu vieux, il l'admire encore en suivant de ses larmes sa rapide décadence et ses souvenirs qui s'éteignent. Dans sa carrière si bien remplie, les princes, les barons le comblent des témoignages de leur générosité. Il rencontre sur ses pas des passions hostiles, des rivalités ardentes, des vices patents ou dissimulés ; il a à se défendre des rancunes injustes comme des insinuations perfides ; il a bien plus encore à se garder des bienfaits, car il est moins difficile de repousser de soi les clameurs de la haine ou de l'envie que d'étouffer dans son propre cœur la voix de la reconnaissance, mais rien ne peut le séduire, ni l'égarer. L'or qu'on lui prodigue, n'enchaîne ni ses sympathies, ni sa liberté. Il s'enquiert et écrit toujours, mais ce n'est que pour les *jolis*.

Aussi nature qui m'a fet,
Créé et nouri de son fet,
Et qui encore de jour en jour
Me preste loisir et séjour
Que de ce que j'ai je m'avise,
Et ce que je sçai je devise,
Se plainderoit, où que je soie,
De moi voir, se je me cessoie ;

Et bien auroit raison et cause.
Nulle escusance je n'i cause ;
Car pour ce m'a-elle ordonné,
Sens et entendement donné.
. . . . . .
Ce n'est fors que pour les jolis
Qui prendent solas et délis
A l'oïr, et qui compte en font :
Pour ceuls servir, mon coer tout font
En plaisance, et se m'i délite
Que grandement j'en abilite
L'entendement et le corage,
De quoi nature m'encorage.

Pour discerner ce qui est vrai de ce qui est faux, et surtout pour découvrir ce qu'on cherche à lui cacher ou à ne lui laisser voir qu'à demi, la nature a donné à Froissart cet *engin clair et aigu* si nécessaire à celui qui veut bien « concevoir les faits. » Il interroge les uns et les autres, et, lors même qu'il voit bien que son interlocuteur est peu digne de foi, il le laisse parler, parce que l'on peut trouver jusque dans le mensonge ou dans les exagérations de l'orgueil et de la vanité, le secret de la pensée. Froissart a vu tant d'hommes, tant de nations, il a entendu raconter tant d'événements, qu'il serait bien difficile de lui imposer quelque conte inventé et grossi à plaisir, dont il ne découvrît à l'instant la fausseté ou l'hyperbole. Qui mieux que lui d'ailleurs reconnaît, même en chevauchant sur les grandes routes, les bons chevaliers dont la parole est toujours sincère ?

Froissart, vivant avec les hommes, s'instruisait bien mieux que par la méditation ou la solitude :

Trop envis me trouvoie seuls,

dit-il dans ses poésies ; mais il ne faut pas oublier qu'il n'aimait à *s'accointer* que des hommes sages et habiles, dont les discours pouvaient l'éclairer sur les affaires de leurs pays. « Partout où je venois, dit-il, je faisois en- « queste aux anciens chevaliers et escuyers qui avoient « esté en faits d'armes et qui proprement en savoient « parler. » Aussi, lorsqu'il en rencontrait, leurs récits « lui tournoient à grand plaisance et récréation. » Il en était « tout resjoï, » et il suffisait qu'on lui montrât un bon homme d'armes pour qu'il cherchât à l'interroger. Parfois cependant on ne lui permettait pas d'écrire dans sa chronique ce qu'on lui confiait, et il savait garder le secret : « Si c'est chose qui appartienne à celer, disait-il, « je le celerai bien ; » mais il était cent fois plus heureux de pouvoir répéter et *éclaircir le conte qu'on lui avoit conté.*

On ne peut séparer, pas plus que ne le fait Froissart lui-même, de cet *engin clair et aigu*, la *mémoire et souvenance des choses passées.* Quand l'esprit est assez puissant pour saisir et comprendre, dans leurs détails variés, les faits qui se succèdent, il le sera aussi pour les retenir et les conserver. Il en est de l'esprit comme du métal jeté dans la forge à laquelle Froissart compare sa studieuse retraite de Valenciennes : plus l'empreinte qu'il reçoit est forte et vive, plus elle s'y grave pour ne plus s'effacer.

C'est surtout parce qu'il comprenait les faits avec « un engin si clair et si aigu » et en gardait si bonne souvenance, qu'il a si bien réussi à les raconter. Après

avoir recueilli le tableau des événements dans sa mémoire, il le transfusait dans un autre creuset, c'est-à-dire dans ses narrations. Il nous dépeint les caractères de son génie de chroniqueur en deux mots : « Ramentevoir et dire. » Heureux le chroniqueur qui n'oublie rien avant d'écrire et qui, lorsqu'il écrit, le fait si bien, que ce qu'il n'a pas oublié, son lecteur aussi ne l'oubliera plus.

Froissart était doué d'une aptitude, d'une facilité vraiment merveilleuse pour tout apprendre et tout *ramentevoir*. Lorsqu'il se rendit à Middelbourg près de don Fernand Pachéco, il ne passa près de lui qu'environ six jours. Il écoutait et écrivait « afin d'ouvrer plus « tard sur les paroles et relations du gentil cheva- « lier; » et quand nous relisons aujourd'hui son grand récit des guerres d'Espagne et de Portugal de 1383 à 1390, nous ne pouvons comprendre que six jours aient suffi pour jeter la base d'une narration dont les historiens modernes ne coordonneraient pas les faits principaux en six mois. Notre étonnement s'accroît encore quand nous rencontrons dans Froissart ces longues énumérations de noms castillans et aragonais, que le duc de Lancastre trouvait les plus étranges du monde.

Nous appliquerions volontiers aux recherches historiques de Froissart ce qu'il disait, sans songer à y faire allusion, dans l'*Orloge amoureuse* :

.... Souvenirs dont pas ne sui hays,
Pour moi oster de toute pesans oevre,
Très-soubtilement par dedens mon coer oevre...

De très-grant bien m'a toujours pourvéu
Le souvenir...
S'est souvenirs d'une vertu si haute.

Cependant Froissart ne perd jamais de vue que s'il se donne tant de peine pour rechercher la vérité, la vérité seule mérite de trouver place dans ses chroniques : « Tout ce qui est ici escript, dit-il, est véri- « table, » et il n'est pas un mot dans ses ouvrages qui ne prouve combien il acceptait consciencieusement sa mission.

Jamais l'impartialité ne fut plus difficile, car jamais il n'y eut plus de divisions. Dans l'Église, le schisme, dans la vie politique, le différend de la France et de l'Angleterre s'étendant dans toute l'Europe et armant toutes les nations les unes contre les autres, et, indépendamment de ces guerres, d'autres luttes intestines au sein de chaque pays, en Espagne, Pierre le Cruel contre Henri de Transtamare, en Béarn, Foix contre Armagnac, en Bretagne, Blois contre Montfort, en Flandre, Klauwaerts contre Leliaerts, plus loin, Gueldrois contre Brabançons, Hollandais contre Frisons.

Rien ne pouvait engager Froissart à protester plus vivement de son désir d'être impartial en tout et pour tous. En flattant un peuple ou un prince, il eût pu obtenir des encouragements isolés, d'autant plus généreux peut-être que ses récits eussent été moins sincères ; mais le but auquel il tend, est plus élevé : il écrit pour tous les chevaliers quel que soit leur pays, et dès lors il sait bien que, s'adressant à des lecteurs de diverses nations et de divers partis, il ne pourra se

faire écouter des uns et des autres qu'en restant étranger à leurs passions et à leurs intérêts. « Qu'on ne dise « pas, s'écrie-t-il, en parlant de Charles de Blois, « qu'on ne dise pas que j'aie la noble histoire corrom- « pue, par la faveur que je ai eue au conte de Blois, « pour ce que il fut nepveu et si prochain que fils au « conte Louis de Blois, frère germain à saint Charles « de Blois, qui, tant qu'il vesqui, fut duc de Bretagne. « Nennil vraiment, car je ne vueil parler fors que de « vérité et aller parmi le tranchant sans colorer l'un, « ne l'autre ; et aussi le gentil sire et conte, qui l'his- « toire me fit mettre sus et édifier, ne le voulsist point « que je la fisse autrement que vraie. »

Quelle est la garantie de cette impartialité ? L'enquête qu'il fait successivement chez les partis opposés, tout aussi exactement qu'un juge intègre et circonspect qui fait comparaître à sa barre le demandeur et le défendeur. Il porte jusqu'au scrupule les règles qu'il emprunte au code de la justice. Ces arrêts du chroniqueur, qui décident de l'honneur ou de la honte des peuples et des familles, sont-ils moins graves que ceux que le magistrat rend dans son prétoire ? « Je n'eusse « aucunement, dit-il, passé une enqueste faite de quel- « que pays que ce fust, sans ce que je eusse, depuis « l'enqueste faite, bien sceu que elle eust esté véri- « table. » Parle-t-il des guerres entre les Anglais et les Français, entre les Anglais et les Écossais ? il ne manque pas d'ajouter : « Si fus informé des deux par- « ties, et bien se concordoient les uns et les autres. » Aborde-t-il son récit des guerres d'Espagne, il déclare

aussi qu'il a considéré comme un devoir d'interroger les Portugais après avoir écouté les Castillans. On ne saurait assez remarquer avec quel soin il rappelle, presque à chaque page, « qu'il fut infourmé par aucuns « chevaliers d'un lés et de l'autre, qu'il ouït recorder à « ceux qui furent d'un costé et d'autre. »

Lors même qu'il examine les chartes (et il nous dit qu'il ne les jugeait dignes de foi que si les sceaux des princes en établissaient l'authenticité), il veut comparer l'un à l'autre les textes conservés dans les archives de France et d'Angleterre.

On a toutefois reproché à Froissart de s'être montré trop favorable au roi d'Angleterre dans le récit des guerres qu'il entreprit contre les Français, et peut-être pour réfuter cette accusation, suffirait-il de faire remarquer que tant que Froissart vécut, il fut accepté par les chevaliers anglais et français comme le fidèle dépositaire de leurs titres communs à la gloire, et qu'après sa mort les historiens de la France aussi bien que ceux de l'Angleterre, lui ont emprunté depuis quatre siècles la plupart de leurs récits.

Qu'on n'oublie pas que l'Angleterre louée et admirée par Froissart, est l'Angleterre d'Édouard III, victorieuse à Crécy et à Poitiers, et pleine de toute courtoisie : « Le royaume d'Engleterre estoit en fleur, » dit-il, et les chevaliers anglais se vantaient que depuis soixante ans, « ils avoient eu plus d'honneur en faits « d'armes que nul autre de quelconque nation qu'il « fust. »

Une vive admiration de la puissance et du courage des Anglais sous Édouard III, jointe à une préoccupa-

tion non moins vive de tout ce qui touche aux malheurs de la France et surtout à son honneur, voilà le sentiment que l'on retrouve dans toutes les pages de Froissart, et c'est ce que nous appellerions volontiers son impartialité. Froissart s'était tour à tour attaché à la reine d'Angleterre, à Gui de Blois, à Robert de Namur. Nous retrouverons les traces de ces influences différentes dans les rédactions qui se succédèrent; mais, lors même que Froissart s'étend un peu plus sur les uns ou les autres, il ne se laisse séduire ni par la flatterie ni par l'intérêt.

Quand Froissart louait la fermeté d'Édouard III, répondant à Thomas de Norwich, qu'on laissât son fils gagner ses éperons, quand il l'appelait « le plus grand « prince qui eust régné en Engleterre depuis le roi « Artus et le plus droiturier seigneur de la chres- « tienté, » l'hommage qu'il lui rendait, n'était pas contesté par les chevaliers français, et le roi Charles V lui-même, en apprenant la mort d'Édouard III, lui fit faire de solennelles obsèques dans la Sainte-Chapelle de Paris. Mais l'admiration qu'il éprouve pour le roi d'Angleterre, ne l'empêche point d'insister plus que tous les autres chroniqueurs sur le courage que montra Philippe de Valois à la bataille de Crécy, et le résultat de cette journée lui fait dire tristement : « Trop y « demorèrent sus les champs de nobles et vaillants « hommes, ducs, contes, barons et chevaliers, par les- « quels le royaume de France fut depuis moult affoibli « d'honneur, de puissance et de conseil. » C'est d'ailleurs dans la narration de la bataille de Crécy que

Froissart a recueilli cet admirable épisode de la mort du roi de Bohême, Jean de Luxembourg, mort si glorieuse pour la cause qui méritait tant de dévouement et un si noble sacrifice. N'est-ce pas ici le lieu de remarquer que le duc Wenceslas de Brabant, à qui Froissart put lire le récit de ce miracle d'honneur et de fidélité, comme l'appelle Châteaubriand, était le fils même du roi de Bohême? Gui de Blois, autre protecteur de Froissart, avait aussi perdu son père à Crécy.

L'on voit Froissart placer en quelque sorte les vaincus plus haut que les vainqueurs, lorsqu'il peint le prince de Galles servant humblement à la table du roi de France, ou chevauchant dans les rues de Londres, sur une petite haquenée noire, à côté du prince prisonnier « monté sur un grand blanc coursier, très-bien « arréé et appareillié de tous points. » N'appelle-t-il pas ailleurs le roi de France le plus noble et le plus puissant roi du monde? N'a-t-il pas reproduit et développé l'admirable tableau du dévouement de ces bourgeois de Calais qui servirent si loyalement le roi de France? N'a-t-il pas dépeint avec la même chaleur la fidélité des habitants de Nantes et de la Rochelle, qui déclaraient que s'ils étaient réduits à honorer les Anglais des lèvres, leurs cœurs du moins resteraient toujours français? Comme poëte, n'a-t-il pas chanté la fleur de lis :

la souveraine
Sur toutes flours...?

Froissart qui a consacré tant de belles pages à raconter les exploits du Prince Noir, Froissart qui doit

tout à sa mère, effacera-t-il de sa chronique, les horreurs du sac de Limoges? Loin de là : il faut que l'on sache que de tout temps les héros ont succombé aux entraînements de la passion et de la colère, et le triste tableau des malheurs qui en sont la suite, appartient aux leçons de l'histoire : « Ce fut grand pitié, dit-il en « parlant des cruautés commises à Limoges; hommes, « femmes et enfans se jetoient à genoux devant le « prince et crioient : Mercy, gentil sire! Mais il estoit « si enflammé de colère que point n'y entendoit, ne je « ne sçais comment il n'avoit pitié des povres gens. « Dieu en ait les âmes, car il furent bien martyrs. »

On sent toutefois, que c'est avec une secrète douleur que Froissart remplit ce devoir. Combien ne se fût-il pas applaudi de n'avoir qu'à célébrer les vertus des princes et des barons, en les montrant toujours *courtois* et toujours *chevalereux*. Il est si difficile de croire « qu'un noble et gentil homme puisse penser et pour- « chasser fausseté et trahison. »

Cependant, plus l'honneur des armes est placé haut, plus sont dignes de flétrissure ceux qui l'abdiquent par une fuite honteuse ou qui le ternissent par des cruautés sans excuse. Froissart condamne les premiers à l'oubli et ne nomme les seconds que pour raconter le châtiment qui tôt ou tard leur est réservé; c'est ainsi qu'il dit des chevaliers brabançons, qui lâchèrent pied devant les hommes d'armes du duc de Gueldre : « Je « ne les veux point nommer, car blasme seroit pour « eux et pour leurs hoirs, » et plus loin, à propos d'Aimerigot Marcel : « Des bons et des mauvais, on doit

« parler et traiter en une histoire, quand elle est grande « comme celle-ci, pour exemplier ceulx qui viendront « apriès, et pour donner matière et achoison de bien faire ; « car, se Aymerigot eust tourné ses usages et ses argus « en bonnes vertus, il estoit bon homme d'armes, de « fait et d'emprinse, pour moult valoir, et pour ce qu'il « fist tout le contraire, il en vint à male fin. » Ailleurs, Froissart blâme les princes qui brûlent les églises, sans respect pour Dieu, sans pitié pour les malheureux réfugiés au pied des autels, et, rappelant aux chevaliers qu'ils sont justiciables de l'histoire et de la postérité, il place dans la bouche de Gauthier de Mauny, intervenant en faveur de deux prisonniers, ces belles paroles : « Seigneurs compagnons, ce seroit grant honneur pour « nous se nous pouvions ces deux chevaliers sauver ; si « nous en sauroient gré tous prud'hommes qui au temps « à venir en poroient oïr parler. »

Froissart fut-il impartial pour les nations comme pour les hommes? N'exprime-t-il pas sans s'en douter des sympathies plus vives pour tel ou tel peuple? Autre question qu'il faut résoudre, et qui ne manque point d'intérêt, puisqu'il y a lieu de rechercher ici jusqu'à quel point Froissart, dans ses nombreux voyages, a observé fidèlement les usages et les mœurs.

Nous avons déjà dit que l'on a accusé Froissart de préférer les Anglais à tous les autres peuples. On est même allé plus loin. Un érudit du XVIIe siècle, Denis Godefroy, confondant le travail de Froissart et la continuation qui dans d'anciennes éditions se trouve jointe à sa chronique, lui reproche d'avoir épousé la querelle

des Bourguignons contre les Armagnacs, qui n'éclata qu'après sa mort. Nous croyons être plus juste en faisant remarquer que Froissart se préoccupait avant tout des règles de la chevalerie, et qu'il a loué ou flétri les mœurs qu'il avait à juger selon qu'elles s'en rapprochaient ou s'en éloignaient.

Autant Froissart honore les chevaliers, autant il a de mépris pour les grandes compagnies. Il ne pardonne pas aux Bretons la part qu'ils y prirent. Malgré le souvenir du combat des Trente, il ne peut s'empêcher de rapporter que l'on disait de ces Bretons toujours « hour-« dés et troussés » de pillage : « Maleoites gens! il n'y « en a nul qui ne soit larron. »

Certes, les chevaliers anglais qui combattent sous la bannière d'Édouard III et du prince Noir, « sont sur « tous courtois, traitables et accointables. » Rien n'égale leur générosité dans les combats [1], et Froissart rend hommage « à la grant renommée qu'ils avoient « d'estre preux et vaillans aux armes. » Il les montre : « s'acquittant loyaument, faisant bien leur devoir, par-« tout où ils se sont trovés en armes, et ayant trop plus « cher à estre morts que dont que on leur reprochast « fuite. » Il accuse toutefois d'une manière générale le peuple anglais d'être convoiteux, trop grandement

[1] Engloïs et Escos sont très-bonnes gens d'armes. Tant que lances, haches, espées ou dagues et haleine peuvent durer, ils fiérent et frappent l'un sur l'autre, et quand ils se sont assés combattus, ils se glorifient en leurs armes et sont si resjoïs que sur les champs ceux qui sont pris et fiancés ils sont rançonnés, et savés-vous comment? Si trestost et si courtoisement que au département ils disent : Grant merci. *Chron.*, l. III, ch. 121.

envieux sur le bien d'autrui [1], chaud, bouillant, « tost « esmeu en ire, tard apaisié ; » illui reproche aussi un orgueil froid et triste qui assombrit jusqu'à ses plaisirs, parmi lesquels il place avant tout autre celui de se nourrir de « douces viandes et de bonnes cervoises [2]; » et si par malheur quelque sédition vient à éclater, on ne rencontre point ailleurs des passions aussi implacables, ni aussi cruelles [3].

Froissart ne loue pas les chevaliers français moins que les chevaliers anglais, mais on sent que cet éloge ne peut être le même. Il a à raconter la victoire des uns, la noble résistance des autres. « En France a esté

[1] Par nature Englois sont trop envieux sur le bien d'autrui et ont tousjours esté. *Chron.*, t. II, p. 60. Les Englois sont communément envieux sur toutes estranges gens. *Chron.*, t. II, p. 104. On dit que oncques envie ne fut morte en Engleterre. *Chron.*, t. X, p. 203. Aussi sont Englois fels, dépiteux et orgueilleux. *Chron.*, l. III, ch. 81.

[2] Englois sont nourris de douces viandes et de cervoises bonnes et grosses. *Chron.*, l. III, ch. 83 : ce qui rend les Anglais « moistes, » dit-il ailleurs. Les cervoises des Anglais étaient renommées depuis longtemps : quant à leur bétail, objet des excursions des Écossais, il suffit de remarquer qu'une haute dame se vantait au XIIIe siècle que ses douze mille vaches lui donnaient tant de fromages que si elle s'enfermait dans son château avec cent hommes d'armes, elle pourrait y résister un mois entier en lançant sans interruption sur les assiégeants ces projectiles d'un nouveau genre. Froissart ne nous apprend pas que la comtesse de Salisbury ait eu recours à ce moyen de défense.

[3] Considérés que c'est de peuple, quant il s'esmeut contre son seigneur et par espécial en Engleterre ; il n'y a là nul remède, car c'est le plus périlleux commun peuple qui soit ou monde et le plus outrageux et orgueilleux. Et de tous ceux d'Engleterre, les Londriens sont chefs... Et tant plus voient de sang espandu, tant plus sont-ils crueux. *Chron.*, l. IV, ch. 76.

« trouvée bonne chevalerie, roide, forte, apperte et à « grant foison ; car le royaume de France ne fu « oncques si desconfit que on n'y trouvast bien tousjours « à qui combattre. » La France vaincue n'en reste pas moins grande jusque dans ses désastres. « Là est « toute richesse et puissance. » Froissart se plaît à peindre sous les plus riantes couleurs la douce France des trouvères ; il l'appelle tour à tour le « très-souef « pays de France, cette douce et courtoise contrée, « avec de belles prairies, de douces rivières, de beaux « villages et de beaux logis, où l'air est si bon, où les « vins sont si doux, où les fontaines sont si attemprées, « ce royaume si grand et si noble où tant a de bonne « et noble chevalerie, ce noble royaume habitué de « villes et de chastels sans nombre. »

Il loue aussi l'esprit des Français comme supérieur à celui des autres nations. Parlant de cette éducation élégante qui ne peut s'acquérir sans connaître « d'hon- « neurs ce que l'on en peut ou doit savoir », il remarque : « qu'en France tous seigneurs et toutes dames sont « trop plus honorables et mieux pourvus qu'en nulle « autre terre. » Il ajoute ailleurs : « Pour faire hon- « neurs, nul pays ne s'acomparage à France. » Il en est de même pour les fêtes et pour l'art de placer « bel- « lement et ordonnéement » les tentes et les pavillons.

Mais les Français abusent de l'art de bien dire ; ils sont *trop vanteux* [1], *trop subtils* [2]. Ils savent trop

[1] Les Espagnols disaient : « Ces François sont trop grands vanteux « et hautains. » *Chron.*, livre III, ch. 20.

[2] François sont subtils.. François sont moult subtils.. François sont

bien « fleurir leurs paroles si douces et si belles [1]; » on leur reproche « les cavillations et déceptions de leurs « paroles colorées [2]. » Ils n'envient rien aux étrangers, mais ils sont divisés entre eux par des jalousies secrètes [3].

Il ne faut d'ailleurs pas perdre de vue que Froissart se borne souvent à reproduire un jugement porté par des ennemis ou des rivaux. Ainsi, c'est Froissart, si fréquemment accusé d'être trop partial pour les Anglais, qui raconte qu'on disait en France : « Ces chevaliers d'Engleterre sont trop orgueilleux, c'est la plus « perverse nation qui soit au monde dessous le soleil [4], » expression de haines que de longues guerres allaient rendre plus fortes et plus vives.

D'autres fois, des circonstances particulières ont pu

trop subtils.. En parlure françoise a mots subtils et couverts et sur double entendement, et le tournent les François, là où ils veulent, à leur profit et avantage. *Chron.*, l. III, ch. 39; l. IV, ch. 11, 35, 50, 63.

Eustache Deschamps se borne à dire :

François perdent leur temps à conseillier.

[1] *Chron.*, livre IV, ch. 56.

[2] Le duc de Glocester ressongnoit les cavillations et déceptions des paroles colorées des François. *Chron.*, livre IV, ch. 35. — Entre vous de France, disait le duc de Glocester à Robert l'Hermite, avés tant de paroles colorées, lesquelles nous sont obscures à nostre entendement que, quand vous voulés, il est guerre, et quand vous voulés, il est paix.—Ils me fleurissoient de paroles si douces et si belles, répétait-il plus tard à son ami Jean de Lackingay, que toujours réchéoient-ils sur leurs pieds. *Chron.*, livre IV, ch. 35.

[3] *Chron.*, l. IV, ch. 21.

[4] *Chron.*, l. IV, ch. 63.

déterminer ses appréciations. Quand il dit qu'en 1380, « les Englès ne cuidoient mie que nul François corps « à corps s'osast combattre contre un Englès, » il faut se souvenir qu'à cette époque, Charles V avait défendu d'attaquer les Anglais, ce qui semblait aux seigneurs de France « grant blasme et grant virgogne [1]. »

Certains discours contre les Allemands s'expliquent aussi, quand on remarque qu'ils ont été prononcés pendant l'expédition de Gueldre, mais il n'est pas moins vrai que Froissart leur est peu favorable. Ce qui l'irrite si fort contre eux, ce n'est pas seulement qu'ils se montrent *convoiteux*, en s'enrôlant au service de celui qui les paie le mieux; c'est surtout qu'ils sont sans pitié pour leurs prisonniers, jusqu'à les charger de fers, jusqu'à les torturer pour en obtenir de plus fortes rançons [2]. Les Anglais et les Français n'agiraient point

[1] *Chron.*, t. IX, p. 278.

[2] Allemans sont moult convoiteux, plus que nulles autres gens, et n'ont point pitié de nulluy, puis qu'ils en sont seigneurs, mais les mettent en prison estroites et en ceps merveilleux, en buies, en fers, en grésillons et en autres atournements de prisons, dont ils sont de ce faire subtils, pour attraire plus grant rançon, et quant ils ont à prisonnier un grand seigneur ou un noble et vaillant homme, ils les emmènent avec eux en Bohême ou en Ostriche, en chastels inhabitables. Allés les querre là. Telles gens valent pis que Sarrasins. La grande ardeur de convoitise leur toult toute connoissance d'honneur. *Chron.*, l. III, ch. 105. Les Allemands mettent leurs prisonniers en fers ou en ceps, quand ils les tiennent, pour attraire plus grant finance. Maudits soient-ils! Ce sont gens sans pitié et sans honneur, et aussi on n'en devroit nul prendre à merci. *Chron.*, t. VIII, p. 54. Les Allemans ne sont pas courtois l'un à l'autre; car mieux vaudroit un gentil homme estre pris des mécréans, tous payens ou Sarrasins, que des Allemans; car

ainsi. De plus, les Allemands ont l'esprit lourd et rude; ils sont « peu nourris et induits à faire honneurs et « révérences [1]. » Il semble que Froissart ne leur pardonne point d'avoir repoussé Jean de Luxembourg et le sire de Coucy.

Les Écossais rançonnent courtoisement selon l'usage des Anglais et des Français; mais ils sont trop portés au larcin et au pillage, sans respect pour les traités ou les trêves, quand ils trouvent quelque avantage à les violer, et leur ignorance égale leur mauvaise foi. C'était encore l'usage au temps de Froissart de citer comme offrant l'excès de la pauvreté et de la misère, ces hommes des clans qui faisaient un bruit si effroyable avec leurs cors et leurs tambours, et qui vivaient de chair à demi cuite et d'un peu de farine étendue sur une pierre rougie au feu [2]. Saint Louis malade à Fontaine-

Allemans contraignent les gentils hommes en double prison de ceps de fer, de buies, de grésillons et de toutes autres prisons, hors de mesure et raison, dont ils meshaignent et affoiblissent les membres d'un homme, pour extordre plus grant finance. Au voir dire, en moult de choses, Allemans sont gens hors de rieulle de raison, et c'est merveille pour quoi nuls conversent avec eux, ne qu'on les souffre à armer avec eux, comme François et Anglois qui font courtoisie, ainsi qu'ils ont toujours fait; et les autres ne le feroient, ni le voudroient faire. *Chron.*, l. III, ch. 123.

[1] Allemans de nature sont rudes et de gros engin, si ce n'est au prendre leur profit; mais à ce sont-ils assés experts et habiles. *Chron.*, l. III, ch. 62.

[2] Et vous dis que Escos ont un usage que les hommes de pied sont tous parés de porter à leurs cols un grand cor de corne à manière d'un veneur, et quand ils donnent tous d'une fois, ils font si grand noise avec grans tabours qu'ils ont aussi, que on l'ouit bien bonder

bleau, disait à son fils : « Je ameroie miex que un Escot « venist d'Escosse et gouvernast le peuple bien et loial- « ment que tu le gouvernasses mal apertement. »

Au sud des Pyrénées, « les nobles et ceulx qui s'ap- « pellent gentils hommes », sont braves et généreux ; mais les populations, loin d'égaler celles d'Écosse par leur courage, ne les rappellent que par leur pauvreté. Le comte de Foix disait que plus elles se sentent dénuées de tout, plus elles désirent le bien d'autrui. « De première venue les Espagnols sont de grant « bobant, » mais dès qu'ils voient que leurs ennemis résistent, ils ploient, « et se sauve qui sauver se peut ; » puis tout est dit ; il ne leur reste qu'à crier : « Vive le « fort ! vive le vainqueur ! » Cependant, si on les poursuivait dans quelque château, on voyait les femmes plus braves que leurs maris se presser au haut des créneaux, armées de pierres et de cailloux. Au Ferrol, elles repoussèrent les assauts du roi de Portugal, et Thomas de Triveth, réduit à lever le siége d'Alfaro, disait en riant à ses compagnons : « Veés les bonnes « femmes ! nous n'avons rien fait. » Froissart ajoute que si par hasard les Espagnols avaient à combattre les Portugais, ils se faisaient honneur de mourir plutôt que de reculer. De leur côté, les Portugais étaient plus durs « selon la nature de leurs corps, » et les Espagnols

largement de quatre lieues angloises par jour et six de nuit ; et est un grand esbaudissement entre eux et un grand effroi et esbahissement entre leurs ennemis... Il sembloit bien proprement que les diables d'enfer fussent entre eux et là descendus pour faire noise. *Chron.*, l. III, ch. 124.

les appelaient par injure « rudes comme bestes ; » mais ils étaient également « chauds et bouillans, » et plus d'une fois ils triomphèrent dans des luttes acharnées [1].

Froissart réproche aux Italiens de la Calabre et de la Pouille, la paresse qui les éloigne du travail et de la guerre, et il condamne le pays où ils vivent, à la stérilité et à la conquête [2]. Il dit de ceux qui habitent la Lombardie « qu'ils estoient riches, mais couards, con-« voiteux, présomptueux, orgueilleux, peu sincères « dans leurs promesses. » Il accuse également l'inconstance et la versatilité des communes du nord de l'Italie, dont Christine de Pisan traçait peu d'années après un si éloquent tableau.

Quant aux bourgeois des communes de Flandre qu'il a visitées, il résume les principaux caractères de leur puissance et de leur résistance dans quelques lignes trop remarquables pour qu'il ne faille les citer : « Ils « estoient si bien d'accord que tous mettoient la main « à la bourse quand il besongnoit ; et se tailloient les « riches quand il estoit de nécessité, selon la quantité, « et déportoient les povres ; et ainsi par cette unité « qu'ils orent, durèrent-ils en grande puissance. Toutes « les villes estoient si en unité et d'un accord que on « ne les en puet jamais oster [3]. » Cet hommage rendu

[1] *Chron.*, t. IX, p. 111. Cf. l. III, ch. 18, 29, 30, 68, 70, 81, 104.

[2] Et disent ceulx qui ont esté en Pouille et en Calabre, que pour la grant plenté des biens qui abondent au pays, les gens y sont tous oiseaux, et n'y font point de labour. *Chron.*, t. IX, p. 468.

[3] *Chron.*, t. IX, p. 432 et tome X, p. 55. Il fait la même observation en parlant des Gantois : « Quoique en mautalent les uns contre les autres, « si vouloient-ils estre tout un pour défendre les franchises de Gand.

par Froissart aux communes flamandes n'a pas assez fixé l'attention.

Et lui-même, dira-t-on, où se plaçait-il? Par l'esprit et par l'art de bien dire parmi les Français. Mais il a soin de faire entendre ailleurs qu'il ne prit ce nom dans le Béarn que parce que les Foissois ont le cœur tout français et que l'usage est de désigner communément ainsi tous ceux qui parlent la langue d'oïl [1]. Sa véritable patrie à lui, ce n'est ni l'Angleterre, ni la France : c'est la terre de Hainaut, dont la France et l'Angleterre recherchèrent successivement l'alliance, et que ses comtes ne tenaient, assuraient les légistes, que de Dieu

« et estoient si en unité que point de différend il n'y avoit. » *Chron.*, t. IX, p. 223. On retrouve une appréciation non moins impartiale des affaires de Flandre, dans les vers suivants d'Eustache Deschamps :

Le lyon nôir, orgueilleux et félon,
Qui son bestail vouloit tout dévorer,
Sans espargner buef, vache, ne mouton,
Brebis, aignel, cerf, biche, ne sanglier,
Qu'il ne fesist destruire et estranglier,
Lui ont requis loy, costume et usaige,
Qu'il a voulu de tous poins refuser :
Pour ce chacié l'ont hors de son boscage.

L'ENVOY.

Prince, beste royal est le lyon,
Dont il est pou. Doit avoir vision
De seigneurir son bestail, s'il est saige,
Moiennement, sans trop d'exaction.
Autrement fist ; c'est sa perdition :
Pour ce chacié l'ont hors de son boscage.

[1] *Chron.*, liv. III, ch. 13 ; liv. IV, ch. 23, 40.

et du soleil, ou comme le disait en un langage plus chevaleresque le comte de Foix, que de Dieu et de leur épée.

Hanin de Hainaut, comme notre chroniqueur se nomme lui-même dans le *Buisson de Jonèce*, n'avait-il pas aussi bien que le duc Aubert ou le comte Guillaume son indépendance à maintenir? Il reproche, il est vrai, aux Hennuyers d'être orgueilleux et présomptueux, défaut commun du reste à tous les peuples de l'Europe; mais il dépeint le Hainaut comme un bon et doux pays, et voyez comme il est fier d'être né dans la cité qui en fut longtemps la capitale : « Si aucun quiert sçavoir, dit-il dans un manuscrit aujourd'hui perdu, qui « est l'acteur de ce livre, je m'appelle Jean Froissart, « natif de la bonne et franke ville de Valenciennes [1] » : nobles paroles que sa patrie reconnaissante vient de faire graver aux pieds de sa statue.

Froissart comblé des bienfaits des princes et des chevaliers, a-t-il pu être impartial quand il s'agissait, non de leurs vertus, mais de leurs défauts ou de leurs vices?

Il écrivait dans le premier livre des *Chroniques* : « C'est pitié et dommage quant méchans gens sont au-

[1] Froissart, excellent historien, ne trouve rien de plus honorable pour se faire cognoistre, que de se dire natif de ceste ville; voilà comme il parle en la préface de ses histoires, escrites de sa main propre, que je garde en ma bibliothèque : *Et si aucun quiert sçavoir qui est l'actères (c'est-à-dire l'acteur ou autheur) de ce livre : je m'appelle Jean Froissart, natif de la bonne et franke ville de Valentiennes.* Histoire de Valenciennes par Henri d'Outreman. Ce passage se retrouve à peu près textuellement dans le ms. de M. le duc de Mouchy.

« dessus des vaillans hommes. » Rien n'est plus sincère, ni plus légitime que ce sentiment, car il entendit raconter aux chevaliers qui sauvèrent à Meaux la duchesse de Normandie, les périls de cette journée où les plus nobles dames de France se virent menacées de tomber au pouvoir d'une multitude furieuse ; mais il ne veut point que « les vaillans hommes » abusent de leur autorité.

Ailleurs il blâme les princes qui ruinent le peuple par leur avarice et leurs exactions. Il rappelle les taxes établies en France pour l'expédition de l'Écluse, en disant : « Les tailles y estoient si grandes que les plus « riches s'en doloient et les povres s'enfuyoient. » Si Galéas Visconti « se fit craindre trop plus qu'aimer, » les moyens auxquels il eut recours, l'expliquent assez : « C'estoient impositions, gabelles, subsides, dismes, « quatrièmes et toutes extorsions sur le peuple.... « Les ducs de Milan régnèrent comme tyrans. »

Commines a loué, entre tous les rois de France, Charles V, comme n'ayant pas donné à ses successeurs l'exemple de l'autorité absolue à laquelle ils prétendirent depuis. Froissart, avant lui, place dans sa bouche ces belles paroles, les dernières qui s'échappèrent de ses lèvres déjà à demi glacées par la mort : « Des aydes dont « les povres gens sont tant travaillés et grevés, usés en « vostre conscience, et les ostés au plus tost que vous « pourrés, car ce sont choses qui moult me grèvent et « poisent. »

En 1368, l'un des plus illustres protecteurs de Froissart, le sire de Coucy, avait octroyé une charte aux

habitants de ses domaines pour mettre un terme aux anciens usages de *servitude* « pour hayne de laquelle « plusieurs personnes délaissent à demourer en nostre « dite terre, et par ce est grandement moins valable[1]. »

Cependant, ni le dernier vœu de Charles V, ni le généreux exemple du sire de Coucy ne portent leurs fruits. Les gabelles restent, et les seigneurs font comme le roi, « car ils taillent le peuple à volonté, et, du temps « passé, ils n'usoient fors de leurs rentes et revenues. » Mais Froissart a soin de remarquer « que nulle taille « ne couroit dans le Hainaut, » et cette phrase nous rappelle qu'en 1364, les bourgeois de Valenciennes refusèrent de payer les gabelles que voulait leur imposer le duc Aubert. « Si nous faisions, disaient-ils, ce qu'on « fait à Paris et en France, nous serions serfs, et un « grand nombre de nos tisserands quitteraient notre « ville pour s'établir ailleurs, et peut-être, comme nous « avons lieu de le craindre, ne verrions-nous plus ces- « ser de semblables exactions[2]. » Tel est le langage que l'on parlait dans la patrie de Froissart.

Notre chroniqueur donne le nom de « saiges hommes » aux membres des états de 1356, aussi bien qu'aux députés des communes anglaises, en 1387. Mais il ne faut pas confondre les communes de France avec les Bonshommes et les Maillotins, ni celles d'Angleterre avec Wat Tyler et Jack Straw.

Gilles le Bel, qui reproduit ici sans doute ce qu'il

[1] *Ordonn. des rois de France*, t. V, p. 145.

[2] *Cont. de la Chr. de Guill. de Nangis*, éd. de M. Géraud, II, p. 350.

avait entendu raconter à son père, observe que la Jacquerie fut dirigée à la fois contre les chevaliers et contre *les gens communials*, et Froissart ajoute que, si elle eût réussi, « toutes communautés eussent esté détruites. »

Marcel, qui a compromis par un crime tout l'avenir du mouvement communal de 1355, en même temps qu'il a déshonoré un nom qui eût pu être célèbre à d'autres titres, Marcel, publiant son apologie vingt jours avant l'attentat qui doit expier d'autres attentats, éprouve lui-même le besoin de protester contre les désordres de la Jacquerie : « Plaise-vous savoir, écrivait-il, que lesdites « choses furent en Beauvoisis commencées et faictes « sans nostre sceu et volonté, et mieuls ameriens estre « mort que avoir apprové les fais. » Et parlant de Paris, il se plaignait d'y être menacé « par grant com- « motion des menus. »

Le chroniqueur qui flétrit les excès qu'encouragea ou qu'autorisa Marcel, aura de belles pages pour raconter la triste fin de Jean des Marets, et il laissera un plus admirable tableau du dévouement des bourgeois de Calais que de l'héroïsme des plus nobles chevaliers.

En Angleterre, on vit le maire de la commune de Londres au premier rang des adversaires de Wat Tyler. Aussi Froissart, qui a si vivement flétri les excès de Tyler, place-t-il dans la bouche des députés des villes anglaises, ces nobles paroles : « Justice est de tenir et « garder son peuple en droit, et de lui donner voie et « ordonnance que il puisse vivre en paix. » L'honneur du règne d'Édouard III, ce qui perpétua sa mémoire et lui assura de longs regrets, c'est qu'il se fit aimer de

son peuple, en l'illustrant au dehors par des victoires, en le maintenant au dedans dans ses franchises. « Le « roi Édouwart, dit Froissart, avoit l'amour de tout « son peuple franc et vaillant. » Ailleurs il loue les bourgeois des villes d'Aquitaine, qui, même sous la domination anglaise, se tenaient pour « francs et libé- « raux. »

Voilà ce que nous avons à remarquer quant au fond des récits du chroniqueur. Passons à la forme. Là aussi nous retrouverons les mêmes inspirations, les mêmes muses. Souvenir et Imagination qui ont tracé les lignes du tableau, en créeront aussi les couleurs.

Si, comme l'a déjà dit Froissart, Souvenir est l'horloger qui chez l'homme met tout en mouvement, c'est Imagination qui soutient et féconde son activité. Froissart la choisit pour juger ses débats poétiques, et il nous dit :

En imaginations
Est tout mon cœur.

Jusque-là, ce mot semblait réservé à la poésie ; Froissart le fit entrer dans la chronique : « Selon l'ima- « gination que j'eus, dit-il, je pris légèrement la peine « et le travail, car qui volontiers fait et entreprend une « chose, il semble qu'elle ne lui coûte rien. » L'imagination ne crée plus des fables, dont la seule règle est une fantaisie ou un rêve. C'est le travail rapide et facile d'un esprit heureusement doué, c'est en même temps un sentiment ferme et clairvoyant, dont les rois et les capitaines ne peuvent pas plus se passer que les chro-

niqueurs [1], qui, pour les uns, est synonyme d'habileté et de prudence, et qui, pour les autres, exprime une appréciation nette et vive de tout ce qu'ils ont sous les yeux. Si la mémoire sert fidèlement la vérité, l'imagination vient à son aide, en reproduisant les événements avec les passions et les émotions de tout genre qui s'y associent au moment où ils s'accomplissent.

> ...Souvenir et retentive,
> Par pensée imaginative,
> Ont mis l'imagination
> En mon cœur [2].

Cette alliance du souvenir qui conserve les faits et les noms, et de l'imagination qui y ajoute ce qui les distingue et ce qui les fait vivre, ne constitue-t-elle pas la réunion des qualités indispensables au chroniqueur ?

Imagination sera l'interprète de Souvenir. Si Imagination embellit et pare tout ce qu'a enregistré Souvenir, on comprend aisément combien la forme du récit sera charmante en même temps que fidèle.

Si nous interrogions Froissart, il nous répondrait aussitôt qu'il écrivait *proprement et vivement* [3], *proprement* avec ce sens clair et aigu qui conçoit si bien les choses, *vivement* en demandant à l'imagination ces

[1] Froissart donne l'épithète d'imaginatif au duc de Bourgogne comme à la duchesse de Brabant, à Richard II comme au comte de Foix, à Chandos comme à Bertrand du Guesclin ou à Coucy.

[2] *Trésor amoureux*, f° 59.

[3] *Chron.*, l. III, ch. 70.

couleurs brillantes qui, selon Quintilien, assurent aux grands historiens, nous ajouterons, aux grands chroniqueurs, une place voisine de celle des grands poëtes épiques.

Si malgré les progrès des lettres depuis quatre siècles le style de Froissart conserve encore tout son charme pour nous, c'est qu'il a réuni des qualités que le temps respecte chez les historiens, une grande simplicité qui naît du désir de rester toujours vrai, jointe à une rare richesse d'imagination qui n'a rien de factice, puisqu'elle ne fait que traduire les impressions fortes et vivaces de l'auteur.

Que pouvait être le style de Froissart d'après ce que nous savons de sa biographie, si ce n'est une reproduction exacte et fidèle des sentiments et des émotions qu'il éprouva lui-même ? Le chroniqueur, errant de pays en pays, écrivant le matin, écrivant le soir, écoutant tantôt les Navarrais ou les Castillans, tantôt les Anglais ou les Écossais, n'avait pas le temps de se soumettre au joug des formes lentes et emphatiques d'un rhéteur; mais il avait cet inappréciable avantage de conserver aux témoignages qu'il avait pu recueillir leur caractère naïf, franc, abandonné, et je ne sais quelle chaleur naturelle sous laquelle on sent circuler la vie, comme si ceux qui les dictèrent étaient des hommes de notre temps. Sa chronique n'est qu'un tableau où tout marche et s'agite, où l'on voit, comme le veut Lucien, l'historien lutter dans la mêlée, chanter le triomphe avec les vainqueurs ou pleurer avec les vaincus, et le lecteur se sent irrésistiblement entraîné à partager la même admi-

ration et le même enthousiasme. Avec nos vieux chroniqueurs, dit Chateaubriand, on voit tout, on est présent à tout.

Près de cinq siècles se sont écoulés depuis que Froissart écrivait, et nous ne croyons pas que personne l'ait égalé dans certains récits où il a su, sans effort et sans travail, par le mouvement naturel de son esprit, nous présenter des tableaux aussi éclatants que fidèles. Si l'on sépare la narration de toute appréciation morale qui remonte à la source et à la cause des faits, on arrive à reconnaître que Froissart nous a laissé comme narrateur des modèles inimitables.

Tout l'art de Froissart, c'est l'absence complète de l'art, tel que le comprennent ceux qui veulent l'assujétir à certaines règles uniformes ; tout son génie, c'est la facilité avec laquelle il observe, écoute et raconte, mais cette facilité est secondée par une grande finesse dans les appréciations et par un goût exquis qui est un don non moins précieux de la nature. Le soin des transitions dans lequel ont excellé tant d'historiens secondaires, l'occupe peu ; et si parfois elles sont heureuses, c'est précisément parce qu'elles sont vives et imprévues, comme celle-ci : « Nous lairrons un petit à « parler de messire Rogier d'Espaigne qui chemine si « à effort qu'il peut, et parlerons du roi de France et « du duc de Bretagne. » Préparées et amenées péniblement, elles auraient bien moins de charme.

Les récits de Froissart que rien ne lie entre eux, nous présentent autant d'épisodes différents qui ne s'enchaînent pas toujours exactement dans l'ordre chrono-

logique, mais qui n'en forment pas moins l'œuvre la plus vaste et la plus complète du XIVe siècle.

Cependant par ce motif même que sa chronique, miroir fidèle des témoignages qui s'y reflètent, a plus ou moins d'intérêt selon que les circonstances ont été plus ou moins favorables au travail de l'auteur, on comprend que les récits de Froissart offrent entre eux certains caractères distincts.

Dans le premier livre, il se traîne comme à regret sur les traces de Jean le Bel. Ses chapitres sont courts. Il n'ose pas se livrer à ses *imaginations*, il résume, il abrége : « Que vous feroie-je long conte ? » dit-il à plusieurs reprises [1]. Il en est de même dans une partie du second livre. Dans le troisième au contraire, il s'abandonne sans réserve à son plaisir de raconter, n'omettant aucun détail et écrivant pour la postérité avec la grâce et le laisser-aller qui le faisaient rechercher des hommes de son temps. Le troisième livre des *Chroniques* n'est pas seulement un monument historique, c'est surtout la biographie de l'auteur, une étude complète de ses goûts et de ses inspirations, une délicieuse journée de cette vie de chroniqueur errant, imitée de celle des minnesingers et des troubadours.

Telles sont les différences que présente la rédaction des diverses parties d'un ouvrage, auquel il travailla pendant quarante années ; mais il est des qualités communes qui les rapprochent : c'est un talent merveilleux

[1] Je trouve cette expression une seule fois dans le livre III.

pour reproduire chaque personnage avec ses mœurs, chaque événement avec son caractère; c'est ensuite, il faut bien le dire, un soin extrême à recueillir, dans les batailles aussi bien que dans les cérémonies et dans les fêtes, tous ces détails de costumes, d'armures, de targes, de pennonceaux, qui donnent à ses récits une mise en scène qui a aussi son éclat et sa vérité. « Grant « beauté et grant plaisance, dit-il en parlant de l'expé- « dition du duc de Bourbon, fut à voir l'ordonnance du « partement, comment ces bannières, ces pennons et « ces estramières, armoyés bien et richement des « armes des seigneurs, ventiloient au vent et resplen- « dissoient au soleil, et de oïr ces trompettes et ces « claironceaux retentir et bondir, et autres ménestrels « faire leur métier de pipes et de chalumelles et de « naquaires, tant que du son et de la voix qui en issoit, « la mer en retentissoit toute. »

Froissart ne résiste jamais au plaisir de montrer les bannières qui flottent au vent. Il les salue dans l'armée de Philippe de Valois sur les hauteurs de Sangate, comme dans celle d'Édouard III offrant la bataille dans la plaine de Buironfosse, parmi les Bretons de Charles de Blois et de Bertrand du Guesclin, comme parmi les Gascons de Chandos. « C'estoit si grant « plaisance, répète-t-il, de voir la grant foison des « bannières et des pennons.... Grant beauté estoit à « voir les bannières, les pennons de soie et de cendal, « armoyés des armes des seigneurs, ventiler au vent et « reflamboyer au soleil. » Le son des instruments de guerre ne l'émeut pas moins : « Grant plaisance estoit

« de oïr les claironceaux des barges et des galées eulx « démener et ceux du chastel aussi. »

Aussi Froissart n'eut-il jamais de rival dans l'art de raconter les tournois et les batailles, dont l'honneur chevaleresque adoucissait les malheurs et voilait le deuil. Voyez-le dépeindre, au milieu d'un combat naval plein de hasards et de périls, Édouard III, qui avant d'engager la lutte « faisoit par ses ménestrels corner « une danse d'Alemaigne. » Voyez-le, quand il montre le Prince Noir parlant à sa bannière dans la mêlée de Poitiers et lui disant : « Chevauche avant, bannière, au « nom de Dieu et de saint Georges, » puis, aussi modeste dans le triomphe qu'intrépide dans le combat, se contentant de sa petite haquenée noire, pour rentrer à Londres, à côté du roi de France qui chevauche « sur « un grand blanc coursier. »

Si Froissart nous représente Richard II délaissé par tous ses amis et regardant avec effroi des fenêtres d'un château une multitude furieuse qui ne le respecte plus, il nous fait mieux comprendre cette trahison et cet abandon par un récit tout naïf où l'on voit son lévrier caresser son ennemi, comme le lévrier de Charles de Blois alla, dit-on, lécher la main victorieuse de Montfort.

Shakspeare a exprimé la même pensée dans le drame de Richard II, quand il nous peint, non pas son lévrier Match, mais son cheval Barbary, jadis si fier quand son maître le flattait de la main, montrer bien plus d'orgueil encore de porter Lancastre le jour de son couronnement.

ment à l'épisode de ce jeune chevalier sarrasin, tout noir sauf le turban, qui s'appelait Agadinquor d'Oliferne et qui s'était épris de la belle Alsala, fille du roi de Thunes. Vient-il de retracer la destruction de toute l'armée des croisés, sous les murs de Nicopoli, il vous montre, au milieu des douleurs de la captivité, les consolations qui font oublier la patrie, et il reprend le récit d'Homère en décrivant ces îles voisines de Corcyre, où l'on voit encore des nymphes qui y règnent libres et souveraines. S'il raconte la triste fin du jeune Gaston, qui, victime de l'injuste colère du comte de Foix, appelait la mort sans se douter que c'était de la main de son père qu'il devait la recevoir, il a soin de mêler aux pages d'où s'échappent ces tristes révélations, soit la légende mythologique d'Actéon qu'il se plut à reproduire dans le *Buisson de Jonèce*, soit la légende béarnaise d'Orton, le démon familier du sire de Corasse. Celle-ci, à ce que nous apprend Froissart, l'avait frappé si vivement qu'il y avait pensé cent fois et voulait y penser tant qu'il vivrait; et nous comprenons aisément qu'il ait envié au chevalier le serviteur invisible qui lui racontait chaque nuit ce qui s'était passé dans les pays les plus éloignés. Si Froissart avait été le clerc de Catalogne, le premier maître d'Orton, que n'eût-il pas fait pour garder à son service ce messager qui ne coûtait rien et qui allait plus vite que le vent?

Les contrastes, les oppositions naissent d'ailleurs tout naturellement des faits mêmes qui se succèdent. Ici, l'orgueil de la victoire; là, les émotions des revers. Les fortunes s'élèvent et s'écroulent, et toute puissance

qui se fonde, repose sur une puissance qui s'évanouit. Tantôt Froissart nous rappelle le premier roi de Portugal « chevauchant parmi tout son royaume, la cou-« ronne de laurier en chef, signifiant honneur et vic-« toire, comme anciennement les rois souloient faire. » Tantôt il nous montre le dernier comte de Flandre se réfugiant « dans le povre literon du povre solier d'une « povre maisonnette toute noire pour la fumée des « tourbes qui y ardoient, et là, ajoute-t-il, se quatit et « fit le petit, et faire lui convenoit. Quelle chose pou-« voit-il lors penser et imaginer, quand le matin il pou-« voit dire : Je suis un des grands princes chrestiens « du monde, et la nuit ensuivant il se trouvoit en celle « petitesse ? »

Il y a d'ailleurs dans le style de Froissart un léger reflet de verve ironique, mi-gauloise, mi-française, qui parfois se dessine à peine, et qui souvent même laisse à l'esprit du lecteur le plaisir de la deviner sous le voile qui la couvre. Parle-t-il des hommes d'armes timides qui se tiennent au dernier rang, il remarque que dès que ceux qui combattaient devant eux furent en péril, « l'armée fust tost éclaircie et désespaissie par derrière. » Rapporte-t-il la mort de Croquard, qui, tout chef de brigands qu'il était, fut l'un des héros du combat des Trente, il se sert de ces termes : « Ce Croquard che-« vauchoit un jeune coursier fort embridé; si l'eschauffa « tellement que le coursier, outre sa volonté, l'em-« porta, sique, à saillir un fossé, le coursier tresbucha « et rompit à son maistre le col. Je ne sais que son « avoir devint, ne qui eut l'âme ; mais je sais que Cro-

« quard fina ainsi. » Raconte-t-il le miracle qui effraya les pillards de l'église de Ronay, il ajoute : « Ils « vouèrent que jamais église ne violeroient, ne ne des- « roberoient. Je ne sçay s'ils l'ont depuis tenu. »

Mais cette ironie est tempérée par une douceur extrême : il y a de plus en lui une charité compâtissante, qui convient bien à l'homme d'Église. Il ne peut rapporter sans indignation la mort des malheureux qui s'étaient enfermés dans la cathédrale de Durham, et qui y périrent au milieu des flammes. « C'est grant « pitié et cruelle forcenerie, s'écrie-t-il énergiquement, « quand on détruit ainsi sainte chrestienté et les églises « où Dieu est servi et honoré. » Ailleurs, il dit à propos des ravages des Anglais en Languedoc : « Les povres « gens le comparèrent, qui en eurent adont, ainsi « qu'ils ont encore maintenant, toudis du pire. » Plus éclairé que la plupart des hommes de son temps, il est plein de commisération « pour ces povres juifs, ars « et escacés partout, excepté en la terre de l'Église, « dessous les clefs du pape. » Et lors même qu'il s'agit de Pierre le Cruel, il suffit qu'il gise à terre, mourant et sans secours, pour qu'il s'écrie : « Il me semble que « ce fut pitié pour humanité. »

Sous l'influence de ces inspirations, le style de Froissart est doux, gracieux, net, clair, vif et coloré. Il y a autant de richesse dans la forme que dans le fond de la pensée. Les périodes sont presque toujours longues, mais on ne s'en aperçoit guère, car il y a autant de verbes que d'épithètes. Tout est couleur et mouvement, et jamais les plus longues énumérations, les

descriptions les plus détaillées ne semblent monotones, tant il y a répandu de variété. Plus nous étudions ce style, orné de toutes les grâces du vieux langage, plus nous nous sentons entraînés nous aussi, à saluer Froissart de ce nom de *beau maistre*, de *doux maistre*, que lui donnaient ses contemporains.

Nous n'oserions pas contester toutefois que Froissart ait employé avec prédilection un assez grand nombre de locutions propres au Hainaut, par exemple l'épithète *frisque* sans cesse appliquée aux dames, ou l'adverbe *fellement* souvent introduit dans ses récits des combats. Les vastes proportions du monument qu'il élevait, exigeaient une grande abondance de formes, et lorsqu'il ne les trouvait pas dans ses livres, il les cherchait autour de lui dans les souvenirs de sa jeunesse. Il ouvrait un champ plus vaste aux mots hennuyers qu'il employait, aussi bien qu'aux chevaliers du même pays, dont il retraçait les exploits, et ce qui le justifie assez, c'est que presque tous ces mots, sans distinction d'origine, sont entrés sous son patronage dans la langue française.

En plus d'un endroit, Froissart prend un mot sanctionné par l'usage, en modifie la forme ou en étend le sens.

Parfois, c'est un mot ancien qui présente encore une signification près de se modifier et de se dénaturer. Ainsi Froissart se sert de l'adjectif *riche*, de l'adverbe *richement*, en l'entendant comme les Francs, qui réunissaient ce mot au nom de leurs rois, pour indiquer leur noblesse et leur courage, et comme le comprenaient

encore longtemps après, au-delà des Pyrénées, les *ricos-hombres* d'Aragon. « Ils se tinrent franchement et « richement, » dit-il en parlant de deux braves chevaliers du Poitou [1]. Après Froissart, *un homme riche* signifia toute autre chose : l'or décida d'une épithète qu'on méritait jadis le fer à la main.

Ailleurs au contraire, c'est une expression ancienne qui se relève et se perpétue. On entendait autrefois par *vir honoratus* un homme qui possédait des honneurs, c'est-à-dire quelque noble fief, comme dans ce passage de Villehardouin : « La duché de Nike ère une des plus « haltes honors de la terre de Romenie. » Froissart dit encore *un homme d'honneur* pour indiquer un noble feudataire [2], mais comme il est juste que l'honneur s'associe aux honneurs, et que la noblesse du cœur réponde à la noblesse du sang, il nous offre pour la première fois dans une nouvelle acception ce mot *homme d'honneur* qui survivra aux *honneurs* tels que les entendait Villehardouin, pour ne plus s'effacer ni des mœurs, ni de la langue [3]. C'est peut-être aussi à Froissart qu'on a emprunté le mot : *homme de bien*, en entendant par là non le bien matériel, mais le bien moral. Aussi Froissart réunit-il volontiers ces deux épithètes : *un homme de bien et d'honneur* [4]. Ne méritent-elles pas d'occuper la première place dans le glossaire des néologismes de notre chroniqueur ?

[1] *Chron.*, t. IV, p. 307.

[2] *Chron.*, t. V, p. 285.

[3] Un escuyer d'honneur et de recommandation... deux escuyer d'honneur. *Chron.*, t. VIII, p. 158.

[4] *Chron.*, l. IV, ch. 53, 68.

Il y a un autre mot qu'on retrouve presque à toutes les pages de Froissart, qui implique l'accomplissement des devoirs que chaque homme a à remplir vis-à-vis de son pays. Il dit tour à tour : « Un bon Anglais, un bon Fran-« çais[1] ». Cette expression toute populaire depuis quatre siècles, dont on a voulu faire honneur à un traître, au roi Charles de Navarre, appartient plus légitimement à l'historien de la chevalerie, cette milice investie du noble privilége de verser son sang pour sa patrie.

Quand il dit d'un vieux chevalier « qu'il estoit froissé « d'armes et de travail du temps passé, » il devance le beau vers de Malherbe :

Je suis vaincu du temps, je cède à ses outrages.

Ajoutons que le bon Froissart qui associait sans cesse l'amour aux armes, et qui voyait en quelque sorte dans l'amour le secret de la courtoisie et de l'élégance, emploie l'adjectif *amoureux* comme synonyme d'*aimable*, témoin ce chapitre où il nous entretient des *paroles amoureuses* que le comte de Montfort adressait à messire Jean de Chandos, ou de celles que le comte de Saint-Pol engageait Richard II à employer vis-à-vis de son oncle le duc de Glocester. Ceci nous paraît quelque peu bizarre ; mais l'adjectif *aimable* dont nous nous fussions servis en ce cas, a-t-il une autre étymologie ?

Les philologues trouveraient matière à un charmant chapitre s'ils définissaient dans Froissart tous les mots qui

[1] Froissart appelle d'autre part de mauvais François ceux qui ne songent qu'à profiter des malheurs de leur pays pour s'enrichir.

répondent à la stratégie de son temps. La mêlée au milieu de laquelle les chevaliers se rencontrent l'épée à la main, n'est qu'un *jeu parti*. *Assembler*, c'est se combattre. *Requérir*, c'est attaquer; *resveiller ses ennemis*, c'est encore les attaquer s'ils tardent trop eux-mêmes à le faire. On *emble* une forteresse, ou bien l'on *reboute* les assaillants. Voici que d'autres adversaires s'approchent; on les entend *bondir* leurs cornets et *bruir* sur leurs tambours. On les *grève*, on les *navre*, on les *affole;* on *broche* son cheval de l'éperon; on *desclique* les grands coups. On *rescoue* ses amis en péril, et de là le cri : *à la rescousse!* La bataille achevée, on laisse aux *brigands* la honte de *trousser* et d'*enfardeler* le butin qu'ils recueillent dans leurs expéditions, car *terre courue* est terre dévastée. La *faintise*, c'est la peur; le *courage*, c'est l'inclination du cœur, quelle qu'elle soit, noble ou criminelle, énergique ou timide [1]. Les mots : *souffrir*, *souffrance*, indiquent la trève pendant laquelle on suspend la guerre. Le jour est perdu quand on ne se bat point : aussi *combat* et *journée* sont-ils deux mots qui sont et resteront synonymes.

Parmi les mots qui ont complétement disparu, combien n'en est-il pas qui méritent tous nos regrets! La Bruyère en rapporte un assez grand nombre. Il aurait voulu conserver les substantifs *fame* pour *renommée*, *mauvaistié* pour *méchanceté*, *los* pour *louange*, et surtout le substantif *heur*, qui a fait *heureux* qui est si français.

[1] Le mot populaire : Ayez bon courage, remonte à l'époque où l'on connaissait le bon et le mauvais courage.

Parmi les adjectifs, il cite le mot *gent*, ce mot si facile, si gracieux, que nous avons retrouvé à chaque page de Froissart; parmi les verbes : *festoyer*, *s'esjoïr*, *se douloir*, *traveiller*, *duire*, *vilainer*, *poindre*, *ramentevoir*. Il se plaît à rappeler que tous ces mots pouvaient, en se mêlant aux mots modernes, briller ensemble d'une égale beauté et rendre la langue plus abondante. Il regrette jusqu'à ce monosyllabe *cil* qui, à son avis, a été dans ses beaux jours le plus joli mot de la langue française.

Serions-nous aussi heureux que Froissart dans le choix de nos expressions, si nous avions à offrir un tableau où l'on verrait le clerc *muser* et *deviser* avant d'improviser ses vers, *recorder* et *ramentevoir* quand il écrit ses chroniques?

Les manuscrits de Froissart qui ont le mieux conservé son orthographe (nous plaçons au premier rang ceux de ses poésies où les copistes ont nécessairement respecté davantage la forme primitive) n'offrent pas avec les ouvrages modernes autant de différences qu'on voudrait bien le croire. Au présent, au futur, à l'infinitif et au participe passé, il écrit comme nous : *je fais*, *il fait*, *il se tait*, *j'aurai*, *je verrai*, *je porterai*, *je dirai*, *faire taire*, *retraire*, *faite*, *parfaite*, etc. Et si à l'imparfait il dit : *je portois*, *je venois*, n'oublions pas que Corneille et ses contemporains considéraient la diphthongue *oi* comme l'un des sons les plus indispensables à la force et à la vigueur de la langue. C'est la cour efféminée des derniers Valois que l'on accuse d'avoir cherché à la supprimer, à l'époque où

une vie voluptueuse et molle avait succédé aux dernières traditions de la chevalerie ressuscitées par Henri II [1].

A ce titre, il ne faut que louer Froissart d'avoir conservé, au milieu de tant de formes nouvelles, cette forme ancienne que plus d'un érudit regrette encore aujourd'hui. Il a d'ailleurs fait assez pour adoucir et assouplir la langue du XIVe siècle. Il semble qu'en lui imprimant la variété de ses récits, il l'ait colorée et émaillée en quelque sorte de toutes les fleurs de son imagination ; elle lui doit de plus cette précision, cette lucidité qui en formeront désormais le principal caractère.

On sait que Fénélon louait et regrettait en Froissart « je ne sais quoi de court, de naïf, de hardi, de vif, « de passionné [2]. » L'auteur de *Télémaque* trouvait la langue appauvrie, et cependant il écrivait au moment où s'achevait l'époque à jamais mémorable dans les fastes des lettres, que nous nommons le siècle de Louis XIV.

Tel fut Froissart. Il eut le bonheur de venir à l'heure la plus favorable pour un chroniqueur ; il eut la gloire de peindre la chevalerie à son apogée. Mais quelle fut après lui la fortune de son livre? Quelle influence exercèrent ses récits ?

[1] Comme ainsi soit que nostre langage symbolise ordinairement avec nos mœurs, aussi le courtisan, au milieu des biens et de la grandeur, estant nourry à la mollesse, vous voyez qu'il a transformé la parole de nostre langage en une grammaire toute efféminée, quand au lieu de *roine*, *alloit*, *tenoit* et *venoit*, il dict maintenant : *reine*, *allet*, *tenet*, *venet*. Estienne Pasquier, Lettres, II, 12.

[2] *Lettre sur les occupations de l'Académie française.*

Certes, lorsque Froissart était recueilli et recherché dans toutes les cours, ses contemporains saluaient avec une admiration reconnaissante le vaste monument où ils voyaient leurs noms inscrits par une main que ne désavouerait point la postérité. Il appartient aux historiens, dit éloquemment Georges Chastellain, « d'exalter « les esvanuis du siècle et de les couronner en re- « nommée. »

Évidemment les chevaliers trouvaient dans ce livre tous les exemples et toutes les leçons. « Rien n'est plus « propre, dit Lacurne de Sainte-Palaye, que le spec- « tacle que Froissart met continuellement sous les « yeux de ses lecteurs, à leur inspirer l'amour de la « guerre, cette vigilance industrieuse qui, toujours en « garde contre les surprises, est sans cesse attentive à « surprendre les autres, cette activité qui fait compter « pour rien les peines et les fatigues, ce mépris de la « mort qui élève l'âme au-dessus de la crainte des « périls, enfin cette noble ambition qui porte aux entre- « prises les plus hardies [1]. »

Cependant, les divisions intérieures et les guerres étrangères devenaient chaque jour plus sanglantes et plus cruelles, et la chevalerie s'effaça rapidement, d'abord devant les *brigands*, sous Charles VI, ensuite devant les premières bandes de gens d'armes, recrutées et soldées par Charles VII. Tant de belles leçons furent oubliées, tant de nobles exemples furent perdus. L'influence politique de Froissart, chroniqueur et apolo-

[1] *Mém. de l'Acad. des Inscriptions et Belles-lettres*, t. XIII, p. 548.

giste de la chevalerie, avait été courte et faible ; mais il n'en fut pas de même de son influence littéraire.

Lorsque les récits de Froissart commencèrent à se répandre vers 1380, il était le seul chroniqueur qui, depuis la mort de saint Louis, eût entrepris avec succès une narration écrite dans la même langue que les *Chroniques de Saint-Denis*, et destinée à balancer leur autorité.

Froissart ne cite à une époque voisine de la sienne que la chronique de Jean le Bel, qui ne franchit guère les étroites limites du château où elle fut conservée ; mais tel est le succès de la grande œuvre historique que nous étudions, qu'à quelques années de distance, des ouvrages analogues, mais moins étendus, abondent, et partout les traces de l'imitation sont manifestes.

Christine de Pisan qui écrit en 1403 le *Livre des faits du sage roi Charles*, et en 1408 le *Livre des faits de Bouciquault*, les commence ainsi : « Les choses « expédientes à l'édification de mœurs virtueux veons « par les sapiens en leurs escripts ramenées à mémoire « pour nostre instruction en ordre de bien vivre... « Comme à tous par nature ceste vie soit briefve, est « chose deue et de belle ordonnance, afin que le bien- « faict des vaillans ne soit mie amorty, que ils soient « mis en perpétuelle souvenance au monde. » Ces prologues rappellent assez exactement ceux de Froissart.

Aux imitateurs succédèrent bientôt des continuateurs, qui ne subirent pas moins docilement la forme adoptée par Froissart, rehaussant ainsi la gloire du maître. Le plus connu est Enguerrand de Monstrelet, qui dit dans

son prologue, qu'il commence sa chronique à l'année « où « finit le dernier volume de ce que fit et composa en son « temps ce prudent et très-renommé historien, maistre « Jehan Froissart, natif de Valenciennes, en Hainaut, « duquel, par ses nobles œuvres, la renommée durera « par longtemps [1]. »

Jean de Wavrin copie et continue aussi Froissart, dans une chronique qui embrasse à peu près tout le XVe siècle. Dinterus cite également les chroniques de France, compilées par maître Froissart, *cronica Franciæ per magistrum Froesart compilata*. Martin Franc et Octavien de Saint-Gelais le louent dans leurs vers.

Les chroniques de Froissart semblent réservées à d'autres succès, quand, au commencement du XVIe siècle, les rois se font de nouveau honneur d'être chevaliers.

François Ier, bien que roi, croit devenir quelque chose de plus en se faisant toucher par l'épée de Bayard, comme son aïeul Louis d'Orléans avait été touché par l'épée du bon connétable Bertrand du Guesclin. On espéra un instant qu'on allait voir renaître l'époque des princes

[1] Monstrelet est bien moins impartial que Froissart, ou, ce qui revient au même, bien plus timide, bien plus gêné par ses craintes et ses réticences. Il vit Jeanne d'Arc, au moment où elle venait de tomber au pouvoir du bâtard de Vendôme ; il assista même à l'entrevue de la prisonnière avec le duc de Bourgogne, où elle lui reprocha son alliance avec les ennemis des fleurs de lys. Et de tout ceci, que reste-t-il dans Monstrelet ? Une seule phrase où, pour ne point avouer qu'il n'ose parler, il feint avoir tout oublié : « Je ne suis mie bien « recors, jà soit ce que j'y estois présent. »

chevalereux. Sans remonter aussi haut, François Ier s'arrêtera à d'autres exemples moins sévères, pour les renouveler à sa cour, qui compta plus d'une Agnès Sorel.

Le redoutable rival du roi de France, Charles-Quint, inscrivait son nom sur un manuscrit de Froissart, conservé longtemps à Bruxelles, et y ajoutait sa devise, que n'eussent pas désavouée les preux du XIVe siècle : *Plus oultre*[1]. Un descendant des sires de Châtillon, pour qui ces chroniques avaient été composées, né lui-même au village de Donstienne, si cher à Froissart, avait été le compagnon d'enfance de Charles-Quint; mais Louis de Châtillon, loin d'exciter l'empereur aux guerres et aux discordes, avait compris autrement la grandeur d'une âme forte et maîtresse d'elle-même. Sa main qui avait rejeté l'épée, écrivait dans un traité pieux que la vie des cénobites, plus douce et plus belle que celle que dore le pouvoir, attirait vers elle les princes eux-mêmes, et il donnait, en s'enfermant à l'abbaye de Liessies, un exemple que suivit son illustre ami, en se retirant plus tard dans un monastère de l'Estramadure.

En Angleterre, Henri VIII s'éprit aussi un jour d'une vive admiration pour les souvenirs de la chevalerie. Il chargea lord Berners, Jean Bourchier, qui

[1] Ce manuscrit se trouve aujourd'hui à Paris à la Bibliothèque de l'Arsenal. — On lit dans un ouvrage composé pour la jeunesse de Charles-Quint qu'il aimait mieux lire le français que l'espagnol, et qu'entre tous les livres, il préférait « vrayes histoires, utiles, plaisantes « et aournées de beau laingage comme Salluste, Tite-Live ou Frois- « sart. » (Ms. 7243 de la Bibl. de Bourgogne.)

avait été envoyé en ambassade à Bruxelles, pendant la jeunesse de Charles-Quint, et qui y avait peut-être vu le précieux manuscrit dont nous parlions tout à l'heure, de publier une traduction anglaise des *Chroniques*. Les descendants des compagnons d'armes d'Édouard III ne comprenaient plus la langue dans laquelle se trouvaient rapportés les exploits de leurs ancêtres. Il était bon de les leur rappeler, au moment où Henri VIII caressait volontiers la pensée de renouveler en France les conquêtes du vainqueur de Crécy.

Jean Bourchier avait lui-même pour ayeul un autre Jean Bourchier, « vaillant homme et sage, » qui eut pendant dix-huit mois le gouvernement de Gand au nom de Richard II. Les souvenirs de sa famille le désignaient pour rendre ce nouvel hommage au génie de Froissart.

Cependant Henri VIII oublia bientôt son enthousiasme chevaleresque, pour se livrer à des controverses théologiques, et lors même qu'il s'abandonnait à un fol amour pour Anne de Boulen, il ne se souvenait guère d'avoir rencontré son nom dans Froissart. Mais la traduction de lord Berners n'en porta pas moins ses fruits. A défaut du roi, elle arriva entre les mains d'un poëte, qui devait appeler ses drames historiques : *les Chroniques d'Angleterre*.

Shakspeare, nous introduisant au camp de la Loire, où Charles VII, René d'Anjou et d'autres capitaines se désolent de ne pouvoir délivrer Orléans, attribue au duc d'Alençon ces paroles : « Froissart, un de « nos compatriotes, raconte qu'à l'époque où régnait

« Édouard III, l'Angleterre ne produisait que des Oli-
« vier et des Roland [1]. » On aime à retrouver le nom du doux chroniqueur de la chevalerie, dans le langage plus inculte et plus rude que parlait le fils du boucher de Stratford.

En même temps l'imprimerie répand et popularise ces belles pages qui jusque-là avaient fatigué, sans l'épuiser, la laborieuse ardeur des scribes, et grâce à l'admirable découverte de Harlem ou de Mayence, on voit en peu d'années de nombreuses éditions des *Chroniques* mises au jour et lues avidement.

Lorsque Henri II veut à son tour renouveler les traditions de la chevalerie, Denis Sauvage, historiographe de France, publie d'après les manuscrits une nouvelle édition du chroniqueur qu'il dédie au connétable Anne de Montmorency; mais bientôt Henri II périt dans un tournoi et entraîne avec lui ces périlleux divertissements, dernière ombre de la chevalerie [2]. D'autres préoccupations détournent les regards du passé. Les guerres religieuses éclatent avec leurs complots, leurs surprises, leurs massacres, leurs horreurs de tout

[1] Frossard, a countryman of ours, records
England all Olivers and Rowlands bred,
During the time Edward the third did reign.

Le passage de Froissart, auquel Shakspeare fait allusion est celui-ci : « Le prince de Galles, à la bataille de Nazre, avoit telles gens « qu'il y en avoit trois mille, dont chacun valoit un Roland et un « Olivier. » *Chron.*, l. III, ch. 61. Cf. t. VII, p. 204.

[2] La grande édition de Froissart revue par Denis Sauvage, historiographe de Henri II, parut en 1559, l'année même de la mort de ce prince.

genre. Guillaume du Bellay qui loue Froissart dans le prologue des *Ogdoades*, siégeait dans le conseil de Charles IX. Michel de l'Hospital qui l'avait célébré dans des vers latins où il le comparaît aux plus fameux historiens de l'antiquité, avait déjà péri à la Saint-Barthélemy.

Un gentilhomme né dans la patrie des Aymon de Pommyers et des Richard de Pontchardon, avait mieux aimé se retirer dans son château, où il profitait de l'heureuse liberté que lui laissaient les ligueurs et les huguenots, pour consigner dans ses *Essais* les fruits aussi féconds que variés de ses vastes lectures. Voici en quels termes Montaigne juge Froissart :

« J'ayme les historiens ou fort simples ou excellents. « Les simples qui n'ont point de quoy y mesler quelque « chose du leur, et qui n'y apportent que le soing et la « diligence de ramasser tout ce qui vient à leur notice « et d'enregistrer à la bonne foy toutes choses sans « choix et sans triage, nous laissent le jugement entier « pour la cognoissance de la vérité : tel est entre aul- « tres pour exemple le bon Froissart qui a marché en « son entreprinse d'une si franche naïfté, qu'ayant faict « une faulte, il ne craint aulcunement de la recognois- « tre et corriger l'endroict où il en a esté adverty, et « qui nous représente la diversité même des bruits qui « couroient et les différents rapports qu'on lui faisoit; « c'est la matière de l'histoire nue et informe : chacun en « peult faire son profit autant qu'il a d'entendement. »

Montaigne, le moraliste du doute, qui scrute et interroge à tout propos sans jamais oser se prononcer,

comprend mal la franche naïveté du chroniqueur qui croyait et rapportait volontiers ce que lui racontaient des hommes sages et expérimentés. Il n'apprécie plus le noble enthousiasme de la chevalerie qui ne raisonnait pas quand il s'agissait de verser son sang, mais qui n'en était que plus intrépide et plus dévouée. Il en est de même de son siècle : la France, entraînée dans la polémique des controverses et des pamphlets, allait rompre avec ces traditions où la foi, la chevalerie et l'amour se donnaient la main et constituaient en quelque sorte le patrimoine de la noblesse et l'honneur de la nation. Bayard, mourant à la retraite de Rebecque en baisant la croix de son épée, emportait dans la tombe ce beau nom de chevalier sans peur et sans reproche, que Froissart avait donné avant lui aux héros de son temps.

Cependant, quand l'avénement de Henri IV eut mis un terme aux sanglantes divisions de la France, un écrivain célèbre à plus d'un titre, Étienne Pasquier, comprit dans ses études l'œuvre historique la plus importante du moyen âge. Étienne Pasquier se plaint « d'une certaine fétardise qui est en nous, d'apprendre « plutost les singularités des étrangers que les nos- « tres, » et néanmoins dans ses neuf livres des *Recherches de la France*, il ne nomme qu'une seule fois « Jean Froissart qui nous a fait présent, dit-il, de « ceste longue histoire depuis Philippe de Valois jus- « ques l'an 1400 [1]. »

L'historiographe de France Eudes de Mézeray, ap-

[1] *Recherches*, VI, 46. Cf. VII, 5.

préciant dans l'introduction de sa volumineuse compilation les anciens historiens, semble ne remonter que jusqu'à Gaguin et jusqu'à Paul Émile ; mais un autre érudit de la même époque, qui avait étudié avec soin dans la bibliothèque du cardinal Mazarin les manuscrits du moyen âge, répare cet oubli en des termes qu'il faut rapporter : « Les grandes et cruelles guerres des Fran-
« çais et des Anglais, dit Gabriel Naudé, ont été
« racontées avec élégance et avec exactitude par Jean
« Froissart, qui mérite d'autant plus de foi qu'il a fré-
« quenté pendant longtemps la cour des rois et des
« princes, et qu'il n'a rapporté dans son livre que ce
« qu'il avait vu lui-même ou ce qu'il avait appris de
« ceux qui l'avaient vu ou qui s'étaient même trouvés
« placés à la tête des événements [1]. »

Si l'influence italienne a été prépondérante sous François Ier, d'autres influences étrangères dominent avec un éclat dont les siècles précédents n'ont point offert d'exemple, pendant le règne de Louis XIV. L'influence espagnole grandit avec Corneille ; puis celle de l'antiquité grecque ou romaine lui succède et l'efface, tant est harmonieuse et pure la muse de Racine. Mais sans remonter jusqu'aux Atrides et jusqu'aux Césars, la chevalerie du moyen âge ne comptait-elle pas aussi ses Achille et ses Cid ?

[1] Bella ingentia et atrocia inter Anglos et Gallos ornate et copiose prosecutus est Joannes Frossardus, qui eo etiam magis fidem meretur quod regum principumque familias diu sectatus sit, neque alia in libros retulerit quam quæ vel ipse coram vidisset vel ab iis accepisset qui aut eas viderunt aut rebus etiam ipsi præfuerunt (*Meth. leg. hist. civ.* p. 109).

Au XVIIIe siècle, deux érudits qui occupent une place distinguée dans les annales de la science historique, Lacurne de Sainte-Palaye et Dacier, firent de Froissart l'objet de persévérants et consciencieux travaux dont nous avons profité dans une large mesure. Lacurne de Sainte-Palaye qui avait étudié avec soin les mœurs et les institutions de la chevalerie au moyen âge, nous a laissé des commentaires sur la vie et les compositions de Froissart. Dacier avait préparé la publication des *Chroniques;* il l'avait même abordée, lorsqu'une révolution entraîna dans une destruction commune, avec le trône de saint Louis et de Charles V, les feuilles éparses qui racontaient les vieilles gloires de la monarchie.

Au moment même où nous écrivons, la *Société de l'Histoire de France* qui, sous la présidence de M. de Barante aussi bien que sous celle de M. Guizot, n'a cessé de rendre hommage au génie du chroniqueur de Valenciennes en le plaçant dès l'origine de sa formation au premier rang des sources historiques qu'il importait de mettre en lumière, consacre ses efforts et ses soins à une publication qu'après une attente de vingt ans on a pu croire un instant abandonnée. D'autre part, les critiques les plus éminents de notre époque, étudiant avec assiduité cette œuvre dont nous séparent près de cinq siècles, s'accordent pour en rajeunir la légitime renommée en la louant à leur tour comme les générations qui ont précédé la nôtre [1].

[1] Il serait trop long d'énumérer les travaux sur l'histoire littéraire

Certes, Froissart n'offre pas cette vigoureuse concision qu'atteint la pensée de Salluste ou de Tacite quand ils nous peignent d'un seul mot la société romaine après Sylla ou sous Tibère ; mais il restera toujours sans rival dans cette heureuse et gracieuse fécondité qui lui permet de retracer avec leurs diverses émotions tous les triomphes, toutes les défaites parfois aussi glorieuses que les triomphes.

« Conter est tout le génie de Froissart, remarque « fort bien M. Villemain ; il ne s'inquiète pas des « causes et des moyens. Son livre en ressemble « d'autant plus aux romans de chevalerie, où l'on « ne dit jamais les détails prosaïques de la vie. Une « infinie variété naît de sa naïve exactitude ; son âme « vive et mobile, enjouée plutôt que forte, est un « miroir fidèle où se reflète tout le moyen âge... « Grands événements, anecdotes familières, nations « diverses, Anglais, Flamands, Français, tout se mêle « et se succède sans confusion ; et jamais les couleurs « de l'historien ne sont semblables, quoiqu'il soit tou- « jours naïf, naturel, abandonné. »

du moyen âge publiés depuis quarante ans en France, où figure l'appréciation des chroniques de Froissart. Il en est de même pour les ouvrages qui ont vu le jour en Angleterre. Je crois néanmoins devoir citer spécialement deux volumes imprimés à Londres en 1832 sous ce titre : *Froissart and his times by the late Barry-Sint-Leger*. On y trouve la traduction de plusieurs chapitres des *Chroniques* et un commentaire sur les principaux faits historiques racontés par Froissart. A une époque plus récente, en 1854, a paru à Helsingfors une dissertation sur notre chroniqueur, présentée à l'université de Finlande par le docteur Ingelius. Ce mémoire est fait avec beaucoup de soin.

A ce jugement il faut en joindre un autre, non moins exact, non moins élégant : « Le caractère natif et par-
« ticulier des chroniqueurs, a dit M. de Barante, qui a
« rajeuni avec succès les récits de Froissart, c'est un ton à
« la fois naïf et pénétrant qui fait ressortir du récit même
« et de la couleur qu'on lui donne, une sorte de juge-
« ment, qui montre l'auteur comme supérieur à ce qu'il
« raconte, et, pour ainsi dire, amusé du spectacle qu'il
« a vu. Juger et raconter à la fois ; manifester tous les
« dons de l'imagination dans la peinture exacte de la
« vérité ; se plaire à tout ce qui a de la vie et du mou-
« vement ; laisser au lecteur, comme à soi-même, son
« libre arbitre pour blâmer et approuver ; allier une
« sorte de douce ironie à une impartiale bienveillance,
« tels sont les traits principaux de la narration. »

Pour que rien ne manquât à la gloire du chroniqueur, l'Académie française a inscrit dans ses concours l'éloge de Froissart en le plaçant à côté de celui de Tite-Live, et Valenciennes, comme Chimay, lui a élevé un monument salué de toutes parts avec un patriotique enthousiasme [1].

[1] Fidèle à la pensée qui avait dicté le concours ouvert sous ses auspices, l'Académie française envoya une députation aux fêtes de l'inauguration de ce monument, où la ville de Valenciennes, en saluant de ses applaudissements l'œuvre si remarquable due au ciseau de M. Lemaire et les érudites paroles de M. Wallon, pouvait, par un bien rare privilége, reconnaître ses enfants dans ces illustrations diverses, nées près du berceau de Froissart et accourues pour saluer leur patrie dans la sienne. M. Mérimée avait été spécialement chargé de prendre la parole au nom de l'Académie.

Ainsi s'est trouvé confirmé le témoignage prophétique que Froissart se rendait à lui-même : « Je sçavois bien « que, encore au temps à venir et quant je seray « mort, sera celle haulte et noble histoire en grant « cours. »

NOTES.

I

LES FROISSART.

(p. 15).

Les renseignements qui suivent, sont dûs aux obligeantes recherches de M. Cafflaux, archiviste de la ville de Valenciennes : elles constatent jusqu'aujourd'hui l'existence de plusieurs familles qui conservent le nom du chroniqueur.

Valenciennes.

Paroisse Saint-Nicolas. — 19 octobre 1616, décès de Jeanne Froissart, veuve de François Acaire.

Ibid. 28 juin 1626, mariage de Gaspard Froissart et d'Élisabeth Deleaue.

Ibid. 31 mars 1627, naissance d'Antoinette Froissart.

Ibid. 13 octobre 1627, décès de Gaspard Froissart.

Paroisse Saint-Géry. — 7 octobre 1671, naissance de Mathias-François Froissart, fils de Pierre Froissart et d'Anne Lopin.

Paroisse Saint-Nicolas. — 26 juillet 1715, mariage de Louis Froissart et de Marie-Jeanne Vicarre.

Paroisse Saint-Géry. — 26 février 1726, naissance d'Anne Froissart.

Ibid. 28 août 1727, naissance de Maurice-Joseph Froissart.

Ibid. 27 novembre 1736, décès de Françoise Froissart, veuve de Martin Delmotte.

Notre-Dame de la Chaussée. — 14 novembre 1756, mariage de Jean-François Froissart, né à Préseau.

15 avril 1807, décès d'Anne Froissart.

9 janvier 1847, décès d'Amélie Froissart, âgée de 91 ans, née à Préseau, fille de Pierre-Joseph Froissart et de Dorothée Druet.

13 septembre 1854, décès de Marie-Josèphe Froissart, née à Artres, fille de François-Joseph Froissart et de Marie-Thérèse Lalieux.

24 juin 1862, décès d'Alphonse Froissart, né à Artres.

Herrin.

27 avril 1724, mariage d'Antoine Froissart, fils d'Antoine Froissart et d'Anne-Jeanne Petit, et de Marie-Anne Biliote.

Bellignies (près Bavay).

1er juin 1751, mariage d'Anne Froissart et de Martin Lesens.

Un werps du 14 mars 1650 (n° 1375) cite comme mayeur de la ville de Preux-au-Sart, Jean Froissart (*Arch. de Valenciennes*).

En 1643, Jean Froissart habitait déjà Preux-au-Sart. Vers 1686, il alla résider à Ville-lez-Pommereuil.

La chronique d'Andres rapporte qu'Arnulf de Furnes fut surnommé Froissart, probablement parce qu'il s'adonnait aux travaux agricoles. Le surnom devint un prénom. Aux exemples déjà cités, on peut joindre la mention de l'*obit signeur Jehan Froissart de Bierchillies* (Bersillies, département du Nord), qui se célébrait en 1301 à l'hôpital du béguinage de Cantimpret près de Mons (*Note communiquée par M. de Villers*).

A une époque plus récente, on trouve dans la noblesse française deux familles tout à fait étrangères à celle de notre chroniqueur : les Froissart qui portent d'azur à un demi lion d'or naissant d'une rivière d'argent, accompagné au chef de trois étoiles d'or, et les Froissart de Broissia qui portent d'azur au cerf passant d'or.

II

LES ENSEIGNEMENTS D'ÉDOUARD III.

(*Instructio patris regis ad filium Edwardum.*)

(p. 78).

Edward, entendés bonement :
Deu m'a comandé, Deu m'aprent
De toi garder et doctriner
Pur ceo qu'il veit qu'est mester.
Ore prions à Dieu Nostre-Sire
Qu'il me doint sens et matire
Que jeo te puisse bien apprendre,
Et Dieu te doint si bien entendre
Que prod'homme puissés devenir
Et à grant honor avenir.

Drescés la teste contremount ;
Si me gardés enmi le frount
Et vos orailles enclinés
Et de bone corage m'escotés :
En ton quoer doucement retien
Ceo que jeo dirrai pur ton bien.

Amés Dieu à ton poier :
C'est commencement de saveir.
Tu le dois duter et amer
De quoer, de alme, de penser,

Tot ton poier et ton désir,
En fet, en dit e en oyr.
Ton esperit, ta volunté,
Ta espéraunce, ta seurté
Seient ferment en Dieu planté.
Trètot est à sa volunté,
Quanque est vivant en terre, en mer :
Sur tote rien le dois loer.

Doulx enfant, met quoer et entent
De li amer en ta jovent.
Seiés jolis devant la gent
Et servés Dieu privéement;
Chantés et volunters jués,
Que papelard ne resemblés,
Quar tute gent fount grant parlance
De riche home et de sa contenance.

Amés et portés companie
A gens qui sount de seinte vie;
Seiés ami et compaignoun
A bone gent de religioun.
Chescun pur toi priera
Que jà mal ne lui avendra.
Les serjans Dieu tousjours amés,
Et certes honuré serés.

Père et mère devés doter
Et cher amer et mult tener,
Et par grant humilité
Les dois servir à volunté.
Com plus les verrais envieillir,
Plus les dois amer et suffrir;
De lur biens ne avés jà envye,
Et Dieu te donra longe vie.

Salués volunters la gent
Et parlés amiablement.

Amés et portés compaignie
A léaux gens et bien norrie,
Et mult bel semblant leur facés;
Que il soient de vos privés;
En eus vos beus douns esploités
Mult franchement, quant temps verrés.

Unquore te comande et défend
Que ne promettés rien al gent,
Que vous prestement nel donés
Al hure que primes l'averés.
Et là où verrés ribaudie,
Fauce paroule e janglerie
Et gent qui sont de male escole,
Ne recordés jà lur parole;
Nul conseil à els ne monstrés,
Mès leur compaignie eschivés.

Unquore te pri et comand
Que tusjours seiés voirs disant.
Jeo ne sei hunte greviour
Que estre tenus à mentour,
Mès tousjours dites véritée :
Si aras bone renomée.

Seiés léaus et seins irour :
De tous choses ceo est la flour,
Car léauté est fundement
De tous biens communaument.
Seiés léaus vers Dieu et home,
Et de bele paroule t'acustome.

Les losengers ne créés mie;
Amés la gent de seinte vie;
De fauce gent ne tenés pleste :
Tut est perdu quant homme la feste.

Quant entre bone gent serés,
Apertement vous contenés.

Avisés bien tout entour
A qui devés porter honnour.

Quant à seigneur ou dame parlés,
Paisiblement vos mains tenés;
Seiés de bone entendement
Et responés curteisement.

Tote coi te ten sans movir
Tant que il ount dit lour volir;
Ne janglés trop devant la gent,
Ne à manger, jeo te défent.
Celui qui voet trope jangler,
Prod'home nel doit escoter.
En ton corage dois penser
De bien faire et mal leisser.

Uncore te pri que ne parlés mie
De ordure, ne de vilainie;
Les bels contes doi reteiner
Et vilains paroles haier.

Ton meistre et ton seigneur suffrés
Et les hastiement recevés.
Seiés humbles et bel parlant
A tote gent petite et grant,
Et les amés et honurés
Solunc les biens que en els verrés.
Le sens que d'els orras, retein;
En ascun tens te fra plus bien.

Si ascun gent te eient meffet,
Seit à tort ou à dreit,
Et tu ne te purras venger,
Ne devés pas trop manacer;
Celui qui voet mult manacer
Et puis ne se sara venger,

Eschars en suffrera sovent
Et meins est prisé de la gent.

Met ton poier de bien aprendre
Et bien retenir et bien entendre :
De mult saveir t'estuet penser,
Si grans terres dois guyer.
Si tu n'as bon entendement,
Tes conseillers mult sovent
Te ferunt meint besoigne fère,
Dont en auras perte et contrère;
Si te loeront li plus sage
Pur leur pru fère ton damage.
Pur ceo convient-il mult saveir
Que tu saches aperceyveir.

Ne mettés pas trop ton désir
De amer chose qui doit faillir,
Ne fils, ne fille, ne autre aveir;
Mès pensés et sachés pur veir,
Tut est prest à Dieu créatour :
A li rendés grâce et honnour,
Et de ceo seiés bien apris
Que Deu toult sovent à ses amis
Ceo que plus ayment par désir,
Pur fère eus de lui souvenir.
Pur ceo ne faites jà semblant
De trop amer chose faillant;
Mès dampne Deu sovent priés
Que garde quanque vous amés.

Ton veil ami dois tener chier
Et partut le dois honurer;
Mieus vault ami pour se garder
Que autour novel pur chascer.
Seur serés del ami conu
Et del novel sovent desceu.

Dames et puceles amés
Et les servés et honurés
En parole, en fet, en samblant;
A dames seiés bien voillant.
Des femes venent les proesces,
Et les honours et les hautesces.
Qui de femes s'est fait haier,
Jà ne verrés bien acheveir.
El monde n'a plus cher aveir
Que bone femme, sachés de veir.
A paine verrés nul home vaillant
Qu'il n'aime ou ait amé avant.
Partot lur dois honnour porter.
Si tu voes à haut pris munter,
Portés-lur bone compaignie :
C'est une trèble curtesie.

Sur tote chose, jeo te pri
Que ne mettés Dieu en ubbli,
Ne la douce Virgine honuré
Dount il prist humanité.
Quant serés en greignour tourment,
En Dieu t'afie seurement.
Alés volenters à mouster,
Les servis Dieu à escoter.
Si devés continuelment
La messe oier dévotement.
Ne devés juer, ne gaber,
Ne à home, ne feme conseiller;
Mès priés Dieu le souvrain père,
Que il te doint sa joie en terre.
Oier, paroule et penser
Trètote devés à Dieu doner.
Gardés que bien eiés en vous
Que tu li serves à genouls
Mult humblement, ceo vous comant,
Tant que la messe seit endisant.
Mult vous convient pener sovent

Pur servir à terene gent
Qui nous faudront sans achesoun,
Quant plus en eus nous afflerun.
En le sècle n'ad fors désayvance.
Ore seit en Dieu nostre assurance.
Escutés la messe par délit
Tant que *in principio* seit dit,
Et vos besoignes, ceo sachés,
Tote jour miels acheverés.

Ton linage doit mult amer.
Ceux que verrais à bien turner,
Entour toi les dois acoiller
Et avancer et chier tener.
Pur toi lur vies metterount,
Quant les estranges te faudrount.
Li estrange tournera son aier
Là où quidra son pru faier;
Plus t'aidera de bon corage.
Si tu as fols en ton linage,
Qui à folie se sunt apris
Et volunt devenir falis,
Voisent failler o les failans
Et retener avec taisans.
Li taisant partut se taira,
Et li falis partot faudra.

Beu fis, te prie e défend
Que ne faces fol serement.
Qui ascient se parjura,
Dieu a guerpi, à debles s'en va.

Unquore te prie et comand
Ne acerte te va gabant;
Nule fole serement usés,
Et si retener ne vous poiés,
Si devés jurer seins péril

En nom du chat et du gupil
Par seynt Reynard et seint Tiberd :
Pur fere ta paroule sert.

A eschès jue et à tables
Et à tous autres jues covenables.
Qui à plusurs jues se set déduire,
Ceo est grant honur et nourreture.
Si affert bien, douce daunçals,
Que tu aymes cheins et chevals,
Et vos chaces mult chier tenés
Et venerie mult amés.
Aprenés bien à chevaucher,
Chivaus coure et démener,
Et sovent i mettés entent
Et tant l'usés en ta jouvent
Que tu te sache bien aider
Quant tu seras nuvel chivaler.

Unquore te di, mon douce enfaunt,
Que tu seies aperceyvaunt
Qui bien sert, qui malement :
Prue en averas à men ascient.
A lur paroules pas ne gardés,
Mès lur overes bien esprovés.
Quant connistras certeynement
Ceux qui te servent léaument,
Déporter les dois et suffrir
Et mult amer et chier tenir
Et aider qu'il aient sustenaunce :
Qui mieus te sert, plus l'avaunce.
Et ceux que trouveras orgoillous,
Médisans et contrarious,
Quant pur tels tu les connistras,
Voisent à Dieu, miels tu feras.
Si voilliés faire bone chace,
Orgoille de ta mesoun enchace.
J'ai veu tiels mellis en mesoun,

Et médisant est mult feloun.
Quant al besoigne vendrount, sovent
Plus cowarde seront que simple gent.

Soiés frans et bons vianders
Et à les poveres soiés amoners,
Et si te dois bien aviser
De tes dons sagement doner.
Uncore t'estut à plusurs gent
Emploier tes douns malement
Pur le sècle qui est plain de fruin (?)
Et pur chescun tenir en main;
Kar fause langue bien sovent
Veit homme grever bone gent.
Donés à vaillauns chevaillers
Chiens, oisels et destrers;
A gentis homes de valur
Emploiés vos douns de jur en jur;
Et quant averés d'eus besoigne,
A vous vendrount seins ensoigne.
De poier des amis seés bien sert:
Plus serrés dotés et suffert.
Si terre ou rente devés doner
A home que vous tenés chier,
Seiés avant bien conseillé
Que ton don seit bien espleité.

Enfant, quant à manger serés
Et home te sert de plusurs daintés,
Prenés garde tote enviroun
Com il sount servi par la mesoun.
Curteisement lur envoiés
Là où défaute vous verrés;
Kar miels vaut viande donée
Que trop vileine saulée.
Quant home te fet doun ou présent
Ne obbliés pas, jeo te défent,
Eins lui merciés doucement.
Dou lur averés plus sovent,

Seiés de curteise manère,
Et ne diés pas mal derère
D'ome, ne de femme vivant
A qui d'amour fetes semblant.
Qui de ses amis voet mal parler,
Poi se poet en estrange affler.

Afermés en Dieu vos amours;
A grant besognes te fra socours.
Quant sage gent oiés parler,
Suffrer les dois et escoter,
Et dampne Deu te sustendra,
Et tous bienfès te avancera.
Quant Deu averas à ami,
Mains doteras ton ennemi;
Cil qui damages te querrunt,
En lur fets confondu serrunt.
Dieu te savera miels garder
Que ma lange ne scet conter.
Ore priés Dieu matin et tart
Qu'il te conseil, sauf et gard,
Qu'il te doint sens et léauté
E valur et humilité,
En le sècle pardon te face
Et qu'il te doint suir se trace;
Et priés Dieu, ne ubliés mie,
Que à tes amis doint bone vie,
A vous e à eus bone aventure
Et la joie qui tutdis dure,
Et devant la mort tele espace,
De péché regéier tele grâce,
Et vous si bien confesser
Que o li puissés sans fin régner,
Où home n'ert jameis lasse
De regarder sa bele face. Amen.

Bon enfant doit à son lever
Corps et alme à Dieu comander.

Puis se deit mult bien seigner
Que Dieu le garde d'encombrer.

Bone enfant deit le Credo dire
En noum Jhésu Nostre-Sire,
Et à coucher et à lever
Il doit doucement recorder
Après le Credo, la Pater-nostre
El noun Deu et de ses apostre.

Bone enfant doit dire : Avé
En noun la douce mère Dé;
Et quant il vient devant l'ymage,
Curteisement (si fera que sage)
Se doit illèques agenoiller
Et la douce Virgine desprier
Qu'el le reteine pur son enfant
Et de tous mals lui soit garrant.

Bone enfant doit la messe oïr
Et dévotement à Dieu servir
Tant que le prestre ait sacré
Et puis après ses mayns lavé.

Bone enfant doit à son diner
Tost aver fait et tost finer,
Et une fois beiver sans plus :
Ceo li prie qu'il ait en us.
Lors voist juer sans plus attendre
O ceus desquels purra apprendre.

Bone enfant doit corteisement
Saluer tote estrange gent,
Et parler amiablement
Et regarder apertement.

Bone enfant doit à manger
Garder sa lange de jangler,

Ne doit rier, ne rechiner,
Mès tute l'ostel deient aviser.

Bone enfant ce doit user
De poi boier et bien manger,
S'il veut estre preud'ome et sage :
Trop boier vient de fole usage.

Bone enfant, jeo te comand
Que tousjours seiés voirs disand.
Celui qui ment sans achesoun,
Plus vile doit estre que laroun.

Unquore te di que bone enfant
Doit estre de joyous semblant
Et estre apert devant le gent
Et parler à tret apertement.

Bone enfant doit son mestre cremir
Et ses aprises recevir,
Seigneur et dame doit doter,
Amer, servir et honurer.

Enfant que grant honneur attent,
Doit estre baud devant la gent;
Cointement il se doit porter
Et le menton amont lever,
La teste contremont drescer
Et apertement regarder.

Bone enfant devant la table
Doit estre cortose et serviable,
Et fère bel semblant et apert,
Et parler haut la bouche overt,
Et s'il eient dames ou damoisels,
Tréer se doit par devant els.
Aquainter se doit al plus beles:
E enquerre de lour noveles.

Dans totes les reignes doit aler,
La gent connistre e rechercer.

Quant de manger estes levés,
Tes mains e ta bouche lavés;
Si devés dire basement :
« Beau sire Dieu, grâce te rent
« De quantque el sècle me donés.
« Pur vostre enfant me retenés,
« Et me donés sens et valour.
« Gardein me seiés et socour.
« Si me fètes bone chivaler,
« Prus, léaus et droiturer.
« Uncore pri-jeo le fils Marie
« Qu'il me doint joie de m'amie
« Et bone feme et beaus enfauns,
« Cortois et sages et vailliauns.
« Sire Dieu, à toi me comand.
« En veillant et en dormant,
« En mangant et en bevant,
« En muntant et descendant,
« De tous mals me soiés garant.
« Léesse et joie et bel semblant
« Me doint Dieu à remenant. Amen.

(Bibl. bodléienne à Oxford, ms. 425, fol. 107.)

III

CASTRUM AMORIS.

(*Poëme offert à Denise de Mounthermer par Gauthier de Bibleswoorth.*)

(p. 95).

Veyés cy le chastel de léal amour.

D. Du chastel d'amour vous demans
Dunt est ly primer fundemens?
R. D'amer léalment.

D. Ore me només le mestre meurs
Qe plus le fet fort et seurs?
R. Celer sagement.

D. Dites-moy qi sunt les kernels,
Les siates et les quariaus?
R. Regard atreiaunt.

D. Només-moi ly porter et ly gayte,
Qe l'entrer déferme et gayte?
R. D'amy danger.

D. Q'est la clef (saver m'estoet)
Qe la porte défermer poet?
R. Continuelment prier.

D. Només la sale et le manoir
Là où poet primes joye avoir.
R. Doucement d'alier.

D. Après la garde, me només
Par quels le chastel est gardés.
R. Par contenyr nettement,
Par honorer tote gent,
Par vestir corteisement,
Par tenyr simplement.

D. Dites, sire, q'est la dart d'amour vileyn,
Qe, come pys me fet, jeo le plus eym?
R. Faus semblaunt.

D. Ore vous pry e requer
Qy pust le chastel plus grever?
R. Aloigner longement.

D. De quey fet amour curteysie
Meyns profitable et poy prisie?
R. De beyser.

D. Q'est le meyns redouns q'amour face,
Qe plus conforte et plus solace?
R. Regarder.

D. Quele chose tient amour à sien,
Et cele chose est honour et bien?
R. Contenaunce.

D. Par quel assay et par quel touche
Pust home myeus prover
Cely qy ly prie d'amer,
S'il ayme de quer ou de bouche?
R. Par fere daunger
Mieus la proeve touchés.

D. Q'est l'enseigne par defor,
Qe plus monstre amour de quoer,
Et cele enseigne est si aperte
Q'ele ne pust estre coverte?
R. Colour mover
En le veyer
Vous fest aperte.

D. Quele chose est ceo q'en la fyn
Monstre le fel quer et le fyn?
R. Q'en le fel quer amour descrest,
En le fyn le double acrest:
Joye d'amours entre amens la proeve fet.

D. Qy sount les messagers, les frape-rues d'amour?
R. Li oyl.

D. Lequel averés-vous plus al quer,
Joyer ove tost fyner,
Ou bon espeyr à tut dis durer?
R. Jeo me prenk al espérer
Pour le durer.

D. Lequel y a-t-il, plus de pensées en amours,
Ou de soupirs en quer gelous?
R. En l'un et l'autre y sunt tauns
Qe j'en fu meyns sachauns.

D. Q'est dunks la différence par entre amours et amistées?
R. Amour art, amisté repose;
Ysci seyt la perclose.

D. Quans des contraires ad amours?
R. Poour, hounte, resoun et jelousie, male bouche, daunger.

D. Quans des eydes ad amours?
R. Fraunchise, pytée, surhardement naturel et bien celer.

D. Quele chose est qe les amauns plus allève
Et qe prymes les fet joye avoyr,
Et mesmes cele chose plus les grève
Et les fet mettre en nounchaloyr?
R. Richesse.

(Ms. 8336 de la Bibl. de sir Thomas Phillipps.)

TABLE.

Introduction. v
Enfance et jeunesse de Froissart 3
Amours et poésies. 22
Premiers voyages. 35
Retour à Valenciennes 60
Voyage en France. 67
La cour d'Angleterre 75
Dittiers amoureux composés en Angleterre 99
La mort du roi Jean et le sacre de Charles V 116
Voyages en Écosse et dans le pays de Galles 131
Voyage en Bretagne 151
Chambéry et Milan 160
Froissart à Rome 168
La cour de Brabant 176
Éclat de la chevalerie. 189
Éclat des lettres 217
Froissart à Lestines 236
Compositions poétiques 264
Travaux historiques 275

Dernières années du duc de Brabant 283
Froissart chapelain de Gui de Blois 291
Voyage en Flandre 302
Voyage en Béarn 310
Voyage à Paris 347
Séjour à Valenciennes 358
Dernier voyage en France 367
Dernier voyage en Angleterre 374
Voyage en Artois 392
Décadence de la chevalerie 417
Dernières années de Froissart 454
Les chroniques de Froissart 465
Notes. — Les Froissart 539
Les Enseignements d'Édouard III 541
Castrum amoris 554
Table des matières 557

ERRATA.

	AU LIEU DE :	LISEZ :
P. 41, l. 12,	rappelle ailleurs	se plaît à rappeler
P. 85, l. 3,	Bry	Bury
P. 101, note, l. 10,	dit	il dit
P. 189, l. 9,	quant	quand
P. 196, l. 17,	abatu	abattu
P. 200, l. 25,	pour aller volontairement partager sa captivité pendant quatre mois, dont les ennuis furent charmés par la poésie	pour aller volontairement partager pendant quatre mois sa captivité, dont les ennuis furent charmés par la poésie
P. 222, note, l. 1,	Monstreuil	Montreuil
P. 231, l. 27,	Dans les comptes de Jean de Châtillon	Dans les comptes de la maison de Jean de Châtillon
P. 355, l. 18,	n'accompagne - t - il pas	n'accompagna - t - il pas
P. 389, l. 2,	quant	quand